

THOMAS BRANT

16+

ANITA SATAN

TORTURES ET MANIPULATIONS FAMILIALES ET JUDICIAIRES
D'UNE PERVERSE NARCISSIQUE MYTHOMANE EN FUITE.
OÙ SONT MES DEUX ENFANTS ?
LA FRANCE EST-ELLE COMPLICE ?



COLLECTION HISTOIRES VRAIES

ÉDITIONS BRANT ACADEMY

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite.

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.



Editions
BRANT ACADEMY
7 quai Finkwiller
67000 STRASBOURG
www.brant.academy

Avant-propos

Mes enfants, âgés désormais de 5 ans et 7 ans, ont été enlevés par leur mère le 26 Février 2024 vers l'Amérique du Sud, après 2 premiers enlèvements internationaux les années précédentes et alors qu'ils étaient censés être protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Ce livre, entre récit chronologique des faits et enquête sur cette histoire, a été envoyé en Mars 2024 dans une première version :

- A la juge des enfants en charge de mes enfants.
- Au Procureur de la République
- A l'agent de police en charge de la recherche de mes enfants
- Au Président de la République, au 1er Ministre, au Ministre de la Justice, au Ministre de l'Intérieur, à Mme La Députée Marine Le PEN (la seule à ne pas m'avoir répondu).
- A l'élu chargé de l'Aide Sociale à l'Enfance au sein de la Collectivité Européenne d'Alsace.
- A l'Aide Sociale à l'Enfance

N'ayant toujours aucune nouvelle de mes enfants, plusieurs mois après leur disparition, et n'ayant pas le soutien nécessaire des responsables de cet enlèvement international pour les retrouver, je me décide désormais à le publier publiquement.



| | |
|--|--------------------|
| Avant-propos | 3 |
| Introduction | 9 |
| Partie 1 : Fin 2015 à mi-2018 : Deux années et demi de vie commune | 11 |
| Le Coup De Foudre ! | 11 |
| Je tombe amoureux | 11 |
| Premier petit chantage | 12 |
| Le Mariage | 13 |
| Petits et grands chantages | 13 |
| Elle est enceinte ! | 15 |
| Fausse-couche, et premières envies de séparation ? | 15 |
| C'est mon mari... Mauvais mari ! | 18 |
| La Reprise Des Études | 19 |
| Paris | 19 |
| Aide-moi à tricher ! | 21 |
| Avoir un enfant pour raison légale | 22 |
| Police ? | 23 |
| Tu me trompes ! | 23 |
| Me couper les couilles | 24 |
| Le Départ aux Îles Canaries | 25 |
| Des contractions | 26 |
| Trois toutous | 26 |
| Le lagon bleu, nouveau départ | 27 |
| Meurs, meurs, meurs, je lui dis ! | 28 |
| La Naissance de Notre Fille | 29 |
| La visite de la famille d'Anita | 30 |
| Quelques heures après l'accouchement, la jalousie, encore ! | 31 |
| La visite de Cyril et Nathan | 32 |
| Silence total | 33 |
| Quelques Mois d'Espoir | 33 |
| Violence physique | 35 |
| Tu es un drogué | 36 |
| Nouvelle grossesse & nouvelle maison | 37 |
| l'en ai marre, stop ! | 37 |
| La maison | 39 |
| Demander pardon en public | 39 |

| | |
|---|----|
| <u>"Oups, j'ai fait une bêtise !"</u> | 40 |
| <u>La Séparation</u> | 40 |
| <u>En garde à vue</u> | 41 |
| <u>Si tu reviens, je porte plainte contre toi !</u> | 41 |
| <u>Partie 2 : De Septembre 2018 à Août 2019 : Une première année sans (presque) voir mes enfants</u> | 43 |
| <u>La plainte d'Anita contre mon père</u> | 43 |
| <u>Anita, serial-manipulatrice ?</u> | 43 |
| <u>Le témoignage de son ex-compagnon</u> | 44 |
| <u>Retour à El Hierro pour la naissance d'Uriel</u> | 45 |
| <u>Ma première plainte à la police de Ténérife</u> | 45 |
| <u>Police !</u> | 46 |
| <u>Police ! (bis)</u> | 47 |
| <u>Le procès pour viol sur Anita</u> | 47 |
| <u>La Naissance d'Uriel</u> | 48 |
| <u>Le premier enlèvement international</u> | 51 |
| <u>12 Mars 2019 : Courrier de l'ASE</u> | 52 |
| <u>La première audience de divorce</u> | 53 |
| <u>Course-poursuite dans El Hierro</u> | 55 |
| <u>Les plaintes pour non-représentation d'enfant</u> | 56 |
| <u>L'assassinat avorté par ma belle-mère</u> | 57 |
| <u>15 Juillet 2019 : Courrier de l'ASE</u> | 58 |
| <u>La première audience devant un juge français</u> | 58 |
| <u>Partie 3 : Du 8 Août au 5 Septembre 2019 : je vois mes enfants</u> | 60 |
| <u>Les retrouvailles !</u> | 60 |
| <u>C'est de ta faute, si elle a les dents cassées</u> | 60 |
| <u>Partie 4 : Du 5 Septembre 2019 au 9 Septembre 2020 : Une deuxième année sans (jamais) voir mes enfants</u> | 64 |
| <u>La confirmation de la décision espagnole</u> | 64 |
| <u>Nouvelle plainte d'Anita contre moi</u> | 65 |
| <u>Le deuxième enlèvement international, où sont mes enfants ?</u> | 66 |
| <u>Localisation facebook : ils sont au Portugal !</u> | 81 |
| <u>Une MIJE est ordonnée</u> | 83 |
| <u>Anita est mise en examen et sous contrôle judiciaire</u> | 84 |
| <u>Poème : La Diabliesse</u> | 85 |
| <u>Traque sur internet</u> | 87 |
| <u>Le premier article de journal manipulé par Anita</u> | 88 |

| | |
|---|---------------------|
| Partie 5 : Septembre 2020 à Décembre 2020, visites libres et manipulation des enfants | 93 |
| Nouvelles retrouvailles après un an et quatre jours sans se voir | 93 |
| "Papa, Tape, Moi" | 95 |
| La Mère d'Anita | 97 |
| Aux Canaries pour l'expertise psycho-sociale | 102 |
| Le vaudou | 103 |
| Retour en France | 105 |
| Accusé du pire | 107 |
| Réflexions, problèmes et solutions | 119 |
| Partie 6 : Janvier 2021 à fin Mars 2021 : attendre, attendre, encore attendre | 127 |
| Partie 7 : Du 31 Mars 2021 à fin 2021 : les visites médiatisées | 135 |
| "Papa, tu m'as mis le doigt tout au fond des fesses" | 135 |
| La plainte sur Elena est classée | 137 |
| Audience à El Hierro : renvoyée | 137 |
| L'avis de fin d'information du juge d'instruction | 138 |
| Information préoccupante concernant Elena | 139 |
| Nouvelle audience à El Hierro | 140 |
| A la cour d'appel de Colmar | 141 |
| Mon balcon | 141 |
| A la cour d'appel de Colmar (bis) | 143 |
| Nouvelle audience chez le juge des enfants | 144 |
| Le juge espagnol décide la garde alternée ! | 145 |
| Je porte plainte à l'Ordre Des Médecins | 146 |
| Parenthèse surréaliste au tribunal de police | 147 |
| Faire comprendre la décision espagnole | 149 |
| Partie 8 : fin 2021 à Mars 2024 : mes droits évoluent, mes enfants souffrent | 156 |
| Noël en famille, enfin ! | 156 |
| La directrice de l'ASE, par hasard une "ex", ne fait rien | 157 |
| Anita est envoyée en correctionnelle | 157 |
| Que vient faire le Racing Club de Strasbourg là-dedans ? | 158 |
| Début des visites semi-médiatisées | 158 |
| La justice espagnole laisse la main à la française | 159 |
| Anita fait faire des fausses attestations | 159 |
| Mère d'élève en "mission de surveillance ?" | 161 |
| Kermesse de l'école, sous escorte | 162 |
| Courrier à Macron, et réponse | 166 |
| Après Elena, Uriel est manipulé par Anita | 170 |

| | |
|--|-----|
| Angoisse en formation d'art-thérapie | 171 |
| Condamnation d'Anita à 4 mois avec sursis | 173 |
| Elena joue à m'empoisonner | 173 |
| Noël refusé | 174 |
| Création de faux souvenirs ? | 174 |
| Elena opérée | 175 |
| La bascule : Uriel parle | 176 |
| Audience chez le juge des enfants | 177 |
| Audience chez le JAF | 180 |
| Le jugement JAF : un week-end sur deux et la moitié des vacances ! | 180 |
| Nouvel article passé par Anita, dans les DNA cette fois | 180 |
| A quand des vacances en famille ? | 184 |
| Enfin des vacances en famille (sous surveillance) ! | 196 |
| Enfin des vacances en famille (sans surveillance) ? | 197 |
| La cour d'appel de Colmar confirme le jugement IE et mes droits | 200 |
| Partie 9 : Mars 2024 : Disparition inquiétante | 208 |
| Partie 10 : Mes chansons | 214 |
| 10 janvier 2019 : El Hierro | 214 |
| Printemps 2019 : le veux voir ma fille | 215 |
| Juillet 2019 : La Justice a dit | 215 |
| Avril 2020 : l'arrive | 216 |
| Décembre 2020 : L'experte | 218 |
| Novembre 2021 : Je veux la garde alternée | 220 |
| Partie 11 : Dessins numériques : La Justicia Loca | 222 |
| Partie 12 : La fin de l'histoire ? | 224 |
| Partie 12 : Exaspération, désespoir, publication | 242 |

*La grande erreur de la justice,
c'est de s'imaginer que ses accusés
agissent toujours logiquement.*

Jules Renard (1864-1910)



Introduction

Cette histoire est une histoire vraie.

La loi doit évoluer et être appliquée.

Tout, tout ce qui est décrit dans cet ouvrage, est vrai.

Il a été écrit en 5 phases d'écriture.

La première a été du 31 Octobre 2019, alors que je ne savais pas où étaient mes enfants depuis plusieurs semaines, au 15 Décembre 2019, où j'ai découvert qu'ils étaient au Portugal. C'est un témoignage brut jour après jour.

La deuxième a été du 12 Septembre 2020, quelques jours après avoir enfin revu mes enfants après une période de plus d'un an sans aucun contact, au 8 Mars 2021. Tout en continuant de mentionner ce qui se passait jour après jour, j'ai alors écrit ce qui concernait les années 2016 à 2019.

La troisième a été du 23 Novembre 2021, en revenant du colloque organisé par la ville de Strasbourg sur les violences faites aux femmes, au 10 Décembre 2021. J'avais alors ajouté ce qui s'était passé depuis la dernière phase, et j'avais à ce moment inversé tout le livre, comme si j'étais une femme, et donc la mère de mes enfants, et que la mère de mes enfants était un homme, et donc le père de mes enfants, me disant, dans cette époque mee-too féministe, que cela aurait plus d'impact.

La quatrième a débuté le 8 Mars 2024, deux jours après que la Protection de l'Enfance m'ait annoncé ne pas savoir où sont mes enfants, alors qu'ils étaient censés, pour la première fois de leur vie, passer un moment de vacances avec moi et mes autres enfants à mon domicile. J'ai finalement refait l'inversion homme/femme pour être fidèle à la vérité. Oui, une femme peut être méchante, et bien plus encore.

La cinquième phase a été le 16 Juillet 2024, une semaine après l'anniversaire des 7 ans que ma fille aurait dû célébrer en famille, alors que la seule piste de localisation de mes enfants est qu'ils seraient arrivés en Argentine en Mars 2024, puis en Equateur en Avril 2024. Je n'ai aucune nouvelle d'eux depuis des mois. J'avais initialement fait ce livre à destination des enquêteurs, mais il est temps de révéler comment l'extrême nullité de la protection de l'enfance, de la police, de la justice française, peut être complice de torture infantile.

« MONSIEUR,
une TABLE pour DEUX.
J'ai RENDEZ-VOUS
avec la CHANCE. »



Partie 1 : Fin 2015 à mi-2018 : Deux années et demi de vie commune

Le Coup De Foudre !

Novembre 2015. Je reviens d'un voyage humanitaire au Burkina Faso. Mon troisième voyage en quelques années. J'y ai fondé une association qui a pour but de fonder un éco-village, et venir en aide aux femmes via le sport, et en les soutenant à poursuivre des études au lieu de se retrouver mariées et mères dès l'adolescence, comme c'est encore trop souvent le cas. Excisées aussi, de nos jours plus du quart des femmes sont encore excisées dans ce pays.

Je viens alors de reprendre un appartement près de chez mon ex-femme, afin que nos deux fils, Cyril et Nathan, puissent venir plus facilement chez moi. Nous sommes divorcés depuis plus de 4 ans, et cela se passe désormais plutôt bien, j'ai mes fils un week-end sur deux et la moitié des vacances, et j'espère ainsi pouvoir prochainement demander la garde alternée.

Mon nouvel appartement est grand, j'ai une chambre en trop, et j'ai besoin d'aide pour mon projet au Burkina Faso.

Je passe alors une annonce sur "Leboncoin", offrant cette chambre en colocation à prix réduit, 60€ par mois, en échange de quelques heures par semaine pour m'aider sur mes projets humanitaires.

Une réponse : "Bonjour, nous sommes deux sœurs, votre offre nous intéresse !"

Je tombe amoureux

Après un premier échange, et quelques jours de réflexion, Anita et sa sœur Natalia s'installent chez moi. Le courant entre nous passe bien, que ce soit sur les activités pour mon association, ou la cohabitation au quotidien.

Dès la première visite, en fait, j'ai un petit coup de foudre pour Anita.

Belle comme une déesse, une voix douce, intelligente, prenant soin d'elle, et adhérant à mes idées, mes projets.

J'ai quelques places pour assister à des concerts, et l'invite à y assister avec moi.

Ainsi après un concert nous discutons dans le salon, et nous chavirons.

Les papillons dans le ventre, le wow que j'attendais, le grand amour, d'un coup je pense que ça y est, c'est la femme de ma vie qui me tient dans ses bras.

Les jours qui suivent sont un moment de vie sur un nuage. Plus personne d'autre ne compte pour moi, qu'elle, et elle me fait sentir le vice-versa.

Premier petit chantage

Décembre 2015. La responsable d'un projet d'école Montessori, avec laquelle je travaille depuis plusieurs mois, va venir me rendre visite. L'essentiel du travail se faisait à distance, mais j'étais allé la voir chez elle dans le Sud de la France il y a quelques mois, et là il est prévu qu'elle vienne me voir à Strasbourg en ce début décembre.

Notre relation était claire, principalement professionnelle, mais comme nous étions tous deux célibataires nous joignons l'utile à l'agréable en travaillant. Je préviens donc cette femme que récemment j'ai rencontré Anita, et que je suis amoureux, et qu'à sa venue il n'y aura que la partie professionnelle. Elle me répond que ce n'est pas un problème pour elle, d'autant plus qu'elle vient ces quelques jours avec son enfant pour profiter du voyage, lui faire découvrir les marchés de Noël alsaciens.

Pour éviter toute ambiguïté, j'explique à Anita la relation que j'ai eue avec cette femme, et que là c'est uniquement pour le projet qu'elle vient.

OK, me répond Anita.

Mais à peine elle arrive, Anita ne cesse de me reprocher d'amener sous notre toit une femme avec qui j'avais eu une relation dans le passé. Elle dit à ma collaboratrice, que par respect et dignité elle aurait dû annuler son voyage. Elle demande à ce qu'elle parte sur le champ.

“Je ne vais pas devenir inhumain pour toi ! “ lui ai-je alors dit, “Ils ont pris l'avion pour venir, on est en plein hiver, on va pas les mettre dehors !”.

Dans un sens, je me dis qu'Anita a raison, j'essaye de me mettre à sa place. Sa sœur Natalia elle ne sait pas trop comment se positionner. Elle me dit que j'aurais dû éviter cette situation, mais reconnaît que la réaction de sa sœur est excessive. Alors je me dis que la bonne solution, c'est que moi et Anita partions, et laissons ma collaboratrice et son bébé tranquilles chez moi. Je lui propose, elle dit ok. Nous préparons nos affaires et partons, pour se faire

un petit "road-trip". Je veux montrer à Anita qu'elle est la seule à compter pour moi.

Anita et moi partons en voiture.

Le Mariage

Petits et grands chantages

Voyager ensemble ainsi à l'improviste en amoureux, nous fait pétiller les yeux comme des bulles de champagne au nouvel an. Notre voyage nous mène jusqu'au lac de Côme, entre nuits dans le voiture et nuits d'hôtel.

Alors que nous regardons ensemble le soleil qui se couche derrière le lac, Anita me dit, droit dans les yeux :

"Tu sais, par deux fois dans mes précédentes relations, mes compagnons, après plusieurs années ensemble m'ont demandé de les épouser, et j'ai dit non car chaque fois j'ai senti que ce n'était pas la bonne personne pour moi. Mais toi, si tu le voulais maintenant, même si on se connaît depuis si peu, je t'épouserais de suite."

Wowwwwwwwww, la femme de ma vie, je me dis.

"Demande moi de t'épouser, alors, si tu es sûre de toi", je lui dis.

"Veux-tu m'épouser ?" me demande-t-elle alors.

"Oui !" je lui réponds.

Nous retournons à Strasbourg, juste à temps pour passer Noël avec mes parents et mes fils. Du côté d'Anita, il n'y a que sa sœur Natalia. Elle me dit que le reste de sa famille, sa mère et ses autres frères et sœurs, sont en Lorraine et qu'elle et sa sœur ne s'entendent pas trop bien avec eux.

Nous faisons la déclaration de mariage en mairie, et quelques jours après les bans sont publiés.

Le 31 Décembre 2015, nous annonçons à mes parents notre mariage par un petit montage vidéo que nous leur diffusons pendant notre dîner de réveillon.

En 2 semaines, tout est organisé, avec la contribution de ma famille, et notre mariage est une jolie fête avec amis et famille. Nous envoyons même un peu d'argent au Burkina Faso où un dîner de célébration de notre union par nos amis de l'association a lieu en même temps.

La boîte à vœux renferme plein de jolis mots de bonheur. Mais je me souviens surtout de celui de mon fils aîné "Ne vous séparez jamais !". Oh mon chéri, encore marqué par la séparation entre moi et sa maman 4 ans avant.

Voilà, 7 semaines après notre rencontre nous voici mariés. Ce mariage a pourtant failli ne pas avoir lieu.

Quelques jours avant, alors qu'au départ Anita était d'accord pour un contrat de séparation de biens, et qu'on avait commencé à le préparer chez le notaire, elle m'avait dit que pour elle ce n'était pas le sens du mariage, et que si je ne voulais pas une communauté de biens, elle préférerait annuler le mariage. Devant cet ultimatum de mon amoureuse, j'ai cédé. Nous ferons un contrat " communauté de biens ".

C'est ensuite l'invitation d'une "ex" à moi au mariage, "ex" qui était devenue quelque part ma meilleure amie, qui fait l'objet d'une dispute. Je cède, ok, mon "ex" ne viendra pas à notre mariage.

Alors qu'au départ elle me disait vouloir un mariage simple, finalement elle veut une superbe robe et des chaussures de princesse, et que moi je porte un beau costume. Soit, dans un sens je ne devrais pas m'en plaindre, mais nous ne roulons pas sur l'or, et ce n'est pas elle qui va pouvoir payer tout ça.

Anita affirme être totalement ruinée, elle revient d'Equateur où elle s'est faite escroquer tout son argent à cause de sa mère, m'explique-t-elle. Elle est même "interdit bancaire" en France, suite à un chèque impayé.

Il lui reste cependant une voiture, mais dont il faut régulariser la situation administrative. En 2014 elle l'avait "retirée de la circulation" en France pour l'exporter en Equateur, mais comme elle avait fait faillite là-bas elle n'avait pas pu l'envoyer et elle était restée à quai en France. Elle l'avait donc récupérée, mais elle n'avait plus de carte grise valable.

Pour payer le mariage, le traiteur, la salle, les habits, et les quelques dettes d'Anita, je vends, moi, ma voiture.

Cela vaut le coup, pour la femme de ma vie, je me dis.

Les semaines qui suivent le mariage, tout va plutôt bien, en apparence. Rapidement notre discussion va sur notre projet familial. Oui, je veux refonder une famille, je veux avoir d'autres enfants tant que je ne suis pas trop vieux! J'ai pris cet appartement proche de mon ex-femme pour aller vers la garde alternée de mes fils. Mais tout en aimant beaucoup mes fils, dit-elle, et à quel point elle voit comme je suis un bon père pour eux, ce qui

lui a donné envie que je sois le père de ses enfants, il reste que cependant qu'elle ne veut pas que mes enfants soient avec nous la moitié du temps.

Encore une fois, je cède, et nous déménageons de ce bel appartement d'une banlieue tranquille de Strasbourg, pour aller au centre-ville. J'abandonne mon projet de garde alternée de mes fils, mais je la comprends, elle veut que je puisse me consacrer entièrement à notre famille, nos enfants, à nous.

Elle est enceinte !

Au bout de quelques semaines seulement, elle tombe enceinte ! Wow ! Quel bonheur ! C'est au même moment que nous déménageons.

Sa petite voiture, entre-temps régularisée, ne suffira pas pour toute la famille, et on a encore des difficultés à l'assurer, à cause de la période de retrait de la circulation. On arrive à l'assurer pour un mois, puis l'assurance refuse les papiers fournis. On ne va pas faire le tour des assurances ainsi pendant je ne sais combien de temps ! Comme elle est récente, on arrive à en avoir une bonne reprise et pour quelques centaines d'euros de plus nous voilà avec une Peugeot 5008 d'occasion, la voiture familiale par excellence !

Anita m'explique un peu plus la situation avec le reste de sa famille. Elle et Natalia voient peu leur autre petite sœur et leur autre petit frère, à cause de leur mère, qui est maltraitante, me dit-elle. Suite à cette maltraitance, m'explique t-elle, ils se sont enfuis et ont porté plainte contre leur mère.

Elle exprime le besoin de voir sa sœur et son frère. Avec Natalia on prend contact avec leur mère pour qu'ils puissent venir passer un moment chez nous de temps en temps. Je me dis que quel que soit le passé, nous pourrions offrir des moments familiaux en tranquillité à la fratrie, et je veux offrir à notre enfant une vie de famille complète avec tous ses oncles et tantes !

Malheureusement le premier rendez-vous avec la mère d'Anita est catastrophique. J'y suis avec Natalia, et il est convenu avec la mère que son petit frère vienne rejoindre Anita chez nous pour l'après-midi. Mais la mère d'Anita arrive avec une pile de documents. Ce sont des preuves d'escroqueries de sa fille envers elle, me dit-elle. Finalement, elle repart avec son fils sans le laisser venir chez nous pour voir Anita.

Fausse-couche, et premières envies de séparation ?

Nous voilà en mars 2016, Anita est enceinte de 8 semaines. Un soir, elle a mal au ventre, nous allons à la clinique. Tout va bien, nous dit-on. Mais le

lendemain, elle fait une fausse couche. Quelle douleur, quelle horreur, foetus dans le bac de douche. Anita est abasourdie. Elle me reproche de lui avoir fait porter des cartons lors du déménagement, et pense que c'est à cause de mon fils Nathan, qui deux jours avant, c'est vrai, lui a un peu marché sur le ventre sans faire exprès, qu'elle a perdu l'enfant.

Je demande à différents médecins si cela peut être lié, ils me répondent que non. Mais Anita reste persuadée que c'est la raison de la fausse couche, et le dit même quand Nathan est là, et qu'il peut l'entendre.

Je me demande alors parfois, si ce n'est pas le contexte familial toxique chez Anita, avec le choc de ne pas revoir son petit frère alors qu'elle avait préparé un gâteau pour sa venue, qui a pu aussi provoquer sa fausse-couche. On me dit que non, que c'est purement anatomique, si un foetus n'est pas viable, le corps met fin à la grossesse, c'est la vie, c'est ainsi.

Texte écrit le 3 Juin 2016 :

Léa,

C'est un jour de pluie, sur la ville et dans mon cœur.

Je rêvais déjà de toi.

Je te voyais déjà en écharpe, contre ma peau.

Je t'imaginai déjà me sourire, me regarder.

Nous ne savions pas encore si tu serais une fille, et nous t'aurions alors nommée Léa, ou un garçon, avec un tout aussi joli prénom, mais nous t'aimions déjà, maman, tes grands frères, grands-parents, et moi.

La vie est parfois juste si injuste.

Un bébé d'amour, pourquoi n'as-tu pas voulu t'accrocher et rester là ?

Tu ne faisais que quelques centimètres, il y avait encore la place pour grandir en maman.

Un petit cœur, trop vite parti vers les étoiles.

Je compte sur toi pour veiller sur nous, de là-haut, être notre ange gardien, nous guider vers la sérénité, la tranquillité, pour que ton petit frère ou ta petite soeur, qui un jour viendra, nous l'espérons encore et toujours, s'accroche les mois qu'il faudra, et découvre la magie de la vie.

Merci, Léa, pour ces quelques semaines de bonheur, d'espoir.

Nous comprenons désormais, pourquoi c'est plusieurs mois, qu'il faut attendre avant de se réjouir de l'arrivée d'un enfant.

Ce que je sais désormais, grâce à toi, c'est que je veux pour mes bébés, comme cadre de vie, la magie des bois, le calme de la forêt, l'oxygène des arbres, les sifflements des oiseaux au réveil, et des histoires contées à la lueur d'un feu de cheminée.

C'est là, quelque part en forêt, que nous allons te déposer, Léa.

Mon amour,

Dès les premiers jours d'espoir de l'arrivée prochaine du fruit de notre amour, tu t'es montrée mère. Tu prenais soin de toi, de ton petit ventre gonflant, de cette vie en toi. La vie en a voulu autrement, bébé n'est pas resté en toi. Quelle douleur. Personne n'est préparé à cela. Désormais tout ce que je veux, c'est vivre avec toi, en paix et tranquillité, et fonder avec toi un foyer propice à l'arrivée de nombreux enfants.

Je t'aime depuis des milliers d'années, et je t'aimerai des milliers d'années, Anita.

Symboliquement, nous enterrons notre fœtus mort dans une forêt proche, et passons quelques jours au calme dans le gîte d'un frère à ma mère à la montagne. Cela nous fait du bien, mais nous vivons mal cette fausse couche. Je me réfugie dans le travail et le projet de mon association. Anita vient elle de trouver un travail à temps partiel pour une autre association, payé une misère, et elle ne m'aide plus sur mon projet pour le Burkina.

Nous commençons à évoquer une séparation.

Sa réaction d'accuser mon fils de sa fausse-couche m'a troublé. Déjà ce n'est pas le cas, ce n'est pas vrai médicalement parlant, mais même si c'est vrai, est-ce un comportement d'adulte responsable, de faire porter cette responsabilité à un enfant de 6 ans de cette manière ?

Aussi, Anita ne veut plus aller au Burkina Faso continuer le projet avec moi, comme prévu initialement. Lors d'un précédent voyage là-bas, alors que j'étais célibataire, j'avais eu une histoire avec une africaine. J'en ai parlé à Anita, et sa réaction fut assez violente. Elle m'a demandé de supprimer toute photo de cette femme de mon ordinateur, et elle ne veut plus qu'on aille là-bas par crainte qu'on croise cette femme, me dit-elle. J'ai beau lui répondre, que l'Afrique, c'est grand, elle ne veut rien entendre.

Trop de jalousie, trop de crises, trop de chantages, trop de mensonges. Je suis sur le point de la quitter, lui dire qu'on se sépare, quand Anita m'annonce qu'elle a quitté son travail récemment trouvé pour finalement s'impliquer totalement avec moi sur le projet au Burkina. Alors c'est vrai je lui ai fait ce reproche récemment, de ne plus avoir du temps pour m'aider comme avant, mais au final je lui ai dit de garder son emploi, de ne pas le quitter. Elle l'a fait quand même.

Alors je me dis, oh, elle a fait ça pour moi, c'est qu'elle m'aime vraiment, peut-être je dois lui donner une nouvelle chance, je serais un mauvais homme de quitter sa femme qui vient de quitter son travail, pour m'accompagner dans mes rêves.

C'est mon mari... Mauvais mari !

Les disputes sont récurrentes.

J'ai la passion du chant depuis de nombreuses années, et il y a un petit bar Karaoké à côté de chez nous, où j'ai l'habitude d'aller me détendre. Bien souvent, des femmes se mettent à chanter avec moi, mais Anita ne le supporte pas. "C'est mon mari !" dit-elle en venant m'embrasser avec fougue.

Les scènes de jalousie, de violence verbale, en public où tout d'un coup elle me traite de "mauvais", sont de plus en plus fréquentes.

Parfois je n'en peux plus de ses humiliations publiques gratuites, et de ses changements d'humeur.

Moi-même je me surprends à avoir des propos violents en réponse à ses provocations. Je ne me reconnais pas.

Une fois, dans la rue, tout en se disputant, je dis à une connaissance que je croise : "Punaise, tu veux pas prendre ma femme, j'en peux plus là, elle fait bien l'amour, vas-y prends-la !".

Une autre fois, la soirée ayant à nouveau fini en dispute, alors qu'elle continue de m'insulter dans la rue, à me traiter de mauvais mari, au lieu de rentrer tranquillement à la maison et avoir une discussion posée et constructive, elle retire son alliance et la jette au loin dans la rue. Une bague qui était dans ma famille depuis près de 140 ans ! On ne l'a jamais retrouvée.

Mais ensuite, chaque fois, elle s'excuse avec des mots tendres et me prépare un bon petit plat, me fait un câlin, et je lui pardonne. Et elle me pardonne aussi, car elle arrive à me faire culpabiliser de ce qui arrive, et au final c'est moi qui lui demande pardon.

La Reprise Des Études

Printemps 2016, après sa fausse-couche, Anita n'aime pas que mon association porte mon nom. On réfléchit à un nouveau nom et "Tom's Fair House" devient "Savi Estanto", en s'inspirant de "Sauvons le futur" en espéranto. Anita, n'aime pas non plus mon implication dans diverses associations d'aide aux migrants. Cela lui rappelle ce qu'elle a quitté en Equateur, la misère, la pauvreté, dit-elle.

Été 2016. Les vacances sont houleuses. Une fois, alors que nous campons avec mes enfants, en plein milieu de la nuit, Anita prend la voiture et se met à partir. Je l'en empêche en me mettant devant la voiture. Elle fait rugir le moteur, et puis finalement se calme.

A la fin des vacances, elle me fait un nouveau chantage au divorce.

Alors qu'au départ elle m'a dit avoir un Bac+5, et qu'elle met cela sur son CV, en réalité elle n'a qu'une licence. Ce n'est pas "très très grave", mais pourquoi avoir menti là-dessus auprès de moi ? Elle veut que je l'aide à reprendre les études et obtenir vraiment un master.

Si je ne la soutiens pas, c'est que je ne l'aime pas vraiment, et il vaut mieux qu'on divorce, me dit-elle. Je cède, une nouvelle fois.

Je dois recevoir d'ici peu la soulte de mon premier divorce, ça peut en effet financer des études. L'éducation est l'arme la plus puissante au monde, disait Nelson Mandela. Elle s'intéresse d'abord à un master en sciences politiques, mais finalement dans la même école de commerce privée qui propose ce master, nous trouvons une formation à suivre ensemble, un master en Management et Marketing du Luxe.

C'est une formation avec une connotation romantique dans différentes villes via un parcours européen : Paris, Londres, puis Barcelone.

C'est 20.000 euros pour chacun. Mais soit, go. Avec le fait que les 3 mois prévus à Barcelone me permettront d'apprendre l'espagnol, la langue maternelle d'Anita.

Nous avons aussi besoin de changer de ville, et de se projeter sur autre chose pour prendre un nouveau départ.

Paris

Octobre 2016, nous voilà à Paris, dans cette nouvelle ville pour notre histoire, où nous commençons notre formation. Je suis le seul homme, dans

une promotion de femmes. Avec Anita nous sommes les plus âgés de la promotion.

Les premiers problèmes apparaissent sur les travaux en équipe. Anita ne veut pas que je fasse de projets avec une autre femme. Soit, nous ferons tout en binôme, elle et moi.

Au bout de quelques jours seulement de la formation, surprise, Anita est enceinte à nouveau !

Nous annonçons la grossesse à mon père, venue nous rendre visite lors d'un week-end.



Mais Anita continue de générer des disputes, pour un oui ou pour un non, et me fait passer pour un pervers dans la promotion de la formation.

Un jour, elle veut me faire signer un papier comme quoi j'abandonnerai l'autorité parentale à la naissance de notre enfant. En échange, elle me paiera plus tard 100.000 euros. Elle se ravise quelques heures après, devant mon refus et mon insistance à offrir à notre enfant une vraie vie de famille, avec un papa et une maman.

A l'inverse, à un autre moment, enceinte, elle insiste, pour éviter tout risque pour le bébé, qu'on abandonne l'hébergement déjà payé, qui est un peu loin du lieu de la formation, pour prendre un autre logement qui soit plus proche. Je paye donc 2000 euros pour quelques semaines de cet autre logement.

Pour bien rentrer dans le module concernant la gastronomie, nous allons dans les meilleurs restaurants de la ville. Je paye. Mes économies s'épuisent à vue d'œil. C'est une fuite en avant dont je ne me rends alors pas compte, dans un paraître heureux, mais au fond cela ne va pas. Ce n'est pas moi, ces dépenses astronomiques.

Aide-moi à tricher !

Novembre 2016. Nous voilà vers la fin de la première partie de la formation à Paris. Anita a raté l'examen du module de finance, que moi j'ai réussi. Elle est en session de rattrapage avec quelques autres élèves. Je suis à l'appartement, quand je reçois un message de sa part :

“Chéri, il n'y a pas de surveillant, aide-moi, voila le sujet, c'est quoi les réponses ?”

Je lui réponds “Mon coeur fais de ton mieux, mais il est hors de question que je t'aide à tricher, ne t'inquiète pas c'est la moyenne générale qui compte tu pourras valider le trimestre.”

Je vais ensuite la chercher à la sortie de l'examen. Au retour, en plein milieu du trajet en métro entre l'école et notre logement, elle pète les plombs devant tous les passagers du métro : “Thomas, tu ne me soutiens pas, tout le monde triche dans cette école, je n'arriverai jamais dans la vie avec quelqu'un comme toi, je veux qu'on divorce !”

Le soir même, je prends mes affaires et je vais m'installer dans le précédent logement, qui est plus loin de l'école, mais dont nous avons encore les clefs. En effet, il n'a pas été possible de se faire rembourser de la réduction de la durée de location. Ces dernières semaines de la formation, nous ne nous adressons plus la parole.

Début Décembre 2016, Anita repart à Strasbourg dès la fin de la formation. Moi je reste encore deux semaines à Paris où j'ai trouvé un petit travail temporaire de second de cuisine dans un cabaret transformiste. Il faut que je renfloue mes comptes, me change les idées, et c'est une expérience supplémentaire intéressante pour la formation.

Avoir un enfant pour raison légale

Mi-décembre 2016, je rentre à Strasbourg, tout en ayant peur de retomber sous son emprise. Je prévois d'aller à une réunion/rencontre sur le polyamour, qui peut être une solution, je me dis, pour ne pas être en dépendance affective d'une personne toxique. J'avise Anita que je me rends à cette réunion.

Surprise, au dernier moment elle m'y rejoint. Elle se positionne à côté de moi, en se présentant comme ma femme et la mère de mon enfant.

Rapidement, elle se plaint auprès des personnes présentes, que je suis un mauvais mari et que je veux la quitter alors qu'elle est enceinte. Alors même que c'est elle qui m'a quitté il y a quelques semaines !

Nous quittons la rencontre, et nous retournons ensemble chez nous, mais c'est une nouvelle confrontation verbale, Anita continue avec des reproches inconsidérés contre moi, et me dit finalement, qu'elle veut avorter.

Elle ne sait pas si elle veut rester avec moi ou pas, mais dans le doute elle pense qu'il faut qu'on attende d'en savoir plus sur notre couple, avant d'avoir un enfant.

Je n'ai pas envie qu'elle avorte, j'ai envie de cet enfant, mais soit, si c'est pour l'avoir sans une épouse et mère qui l'aime, et m'aime, ce n'est pas ce que j'imaginai, ce n'est peut-être pas la peine de continuer ainsi.

Nous allons chez le gynécologue. Le médecin nous dit que le délai légal pour l'IVG est dépassé depuis peu, et que ce n'est plus possible d'avorter. Ouf ! Je me souviendrai de ce moment toute ma vie, mais je ne sais pas comment je le raconterai un jour à ma fille. Anita et moi nous nous regardons, elle me sourit, et je lui dis, soulagé que l'avortement ne soit plus possible : "La réglementation est ainsi, nous allons l'avoir cet enfant, pour raison légale, c'est que la vie le veut ainsi ! "

Déjà à la première grossesse, avant la fausse-couche, il arrivait à Anita de me dire que c'était pas le bon moment, qu'il valait mieux avorter. Mais dès le lendemain elle changeait d'avis. Elle soufflait le chaud et le froid d'un jour à l'autre, parfois d'une minute à l'autre.

Police ?

Peu avant Noël 2016, elle profite que je sois sorti de l'appartement sans mes clés, pour fermer à clés de l'intérieur, et m'interdire de rentrer. Je ne peux plus rentrer chez nous. Je me sens humilié, dans la cage d'escaliers de l'immeuble. Au bout d'une heure à attendre qu'elle m'ouvre, j'appelle la police. Les policiers expliquent à Anita, que le bail est à nos 2 noms, et qu'elle n'a pas le droit de m'empêcher de venir dans l'appartement. Les agents nous recommandent de vite trouver une solution à notre problème de couple, et repartent.

Pour éviter du stress au bébé sur nos disputes, nous décidons de vivre dans des logements séparés, et de ne se voir que pour passer des bons moments ensemble.

Mes parents ont un petit appartement de libre à l'autre bout de la ville, alors Anita s'y installe.

Alors que je pense que nous allons avancer ainsi quelques temps, en amour dans un sens tout en vivant séparés, finalement rapidement Anita ne veut plus qu'on se voit. Elle m'écrit sans cesse : "Tu me stresses ! J'ai besoin de calme !" Je tente d'apaiser les choses, de lui envoyer des messages d'amour. Mais ses messages deviennent de plus en plus virulents de jour en jour. Elle m'envoie à répétition : "tu es un connard, un mauvais mari !".

Tu me trompes !

Mi-janvier 2017, cela fait deux ou trois semaines que je reçois d'Anita des messages d'insulte chaque jour, et qu'elle refuse qu'on se voit.

Depuis quelques jours, elle m'écrit chaque jour : "Cesse de m'écrire, je veux divorcer, c'est définitif !"

Un soir, je vais me changer les idées en sortant danser, et je me laisse aller à la conversation avec une femme, une belle russe, qui m'aborde. Elle travaille pour une ONG œuvrant dans les droits de l'homme, la discussion est passionnante. Je la prévient que je suis marié, et que ma femme est enceinte, mais qu'on est séparés, et elle me prévient qu'elle a un conjoint en Allemagne, et que donc cela ne peut être qu'une histoire d'une nuit. Allez, faut tourner la page je me dis. Tant pis pour Anita, je l'aime à la folie, mais trop à la folie justement, peut-être, je dois réussir à l'oublier, à accepter ce divorce qu'elle me demande chaque jour.

Je finis dans les bras de cette jolie russe. Nous passons ainsi la nuit endormis.

Un peu d'amour, de tendresse, après ces dernières semaines difficiles, sans voir la femme que j'aime, ça fait du bien.

Au petit matin, vers 7h, j'entends le bruit d'une clef dans la serrure.

Et qui voilà qui débarque ? Anita, qui a encore les clefs de chez nous.

Et voilà qu'elle me capte au lit avec cette autre femme. Elle lui met quelques gifles, la flanque dehors, jette ses affaires par la porte, et commence à me faire une scène. "Je reviens pour qu'on recommence ensemble et toi pendant ce temps tu me trompes !" me crie-t-elle, hors d'elle.

J'ai plutôt l'impression qu'elle a demandé au voisin de me surveiller, et qu'elle cherche à me prendre sur le fait. Mais punaise, si elle m'avait dit la veille qu'elle voulait réessayer ensemble, j'aurais accouru dans ses bras illico ! C'est par désespoir et chagrin que je me suis jeté dans les bras d'une autre pour un peu de douceur et de réconfort.

Me couper les couilles

Elle va à la cuisine, et revient dans la chambre avec en main un couteau. "Je vais te couper les couilles !" me dit-elle avec un grand calme décidé.. Je dois me réfugier alors dans la cuisine.

"Anita calme toi", je lui dis à travers la porte. Hier tu me disais encore vouloir divorcer, c'est ton choix, tu ne peux pas me reprocher de vouloir refaire ma vie.

Elle grogne un moment, puis part. Un peu après, j'ai un appel de quelqu'un qui a trouvé mon sac à main à 200 mètres de là, car en partant, Anita l'a pris, et puis l'a laissé au hasard dans la rue.

L'idée d'aller à la police ne me vient même pas, car pour moi ce serait mettre un terme définitif à toute suite possible de notre relation. Et je me dis, oui elle a raison, au final je n'ai pas été assez patient, j'aurais dû attendre plus, elle m'aime encore, elle a dit, peut-être ça peut revenir ! Car je suis toujours amoureux d'elle, oui.

J'alerte mes parents de la situation. Ma mère arrive à convaincre Anita d'aller consulter notre psychiatre de famille. J'ai consulté ce psychiatre des années avant lors de ma précédente séparation, et plus longtemps encore avant, lors du décès de ma sœur dans un accident de voiture.

Etant donné que j'attends un enfant d'Anita, afin de préserver l'enfant à venir, suite à son entretien avec Anita le psychiatre lève le secret médical et

m'informe de son diagnostic. Il n'a eu qu'un entretien avec elle, mais à minima il est clair qu'Anita a un trouble border-line. Cela explique ses brusques changements d'humeur, incontrôlables. Sans doute d'autres choses sont à analyser, avec ce manque de confiance en elle. Une construction psychique incomplète, liée à une enfance difficile, peut s'inscrire dans ces comportements.

Il faut que je me préserve, et préserve mon enfant au mieux, et le mieux à faire pour aider Anita à aller mieux dans l'immédiat, c'est l'aider sur la prise de confiance en elle, par le fait qu'elle puisse continuer ses études. Cela évitera aussi qu'on soit dans la même ville pendant quelques temps.

Quelques jours après l'entretien avec le psychiatre, Anita part seule pour la suite de la formation à Londres. Pour ma part, me voilà tout simplement viré du master, à cause de nos problèmes de couple, qui sont remontés jusqu'à la direction. Il vaut mieux que seule Anita continue la formation, estime la direction du master. Mes parents lui donnent l'argent nécessaire pour sa vie à Londres. C'est ma femme, la mère de mon enfant, et ils ne veulent pas la laisser tomber, et moi non plus. J'espère encore qu'après quelques temps nous pourrons nous remettre ensemble.

Pendant plusieurs semaines, entre elle et moi c'est silence total, jusqu'au week-end de la Saint-Valentin, où Anita revient de Londres à Strasbourg pour me voir. Mais dès qu'elle arrive, ça repart en dispute, en reproches, donc au final je m'absente le plus possible, et elle repart à Londres sans qu'on ait vraiment pu passer du temps ensemble.

Le Départ aux Îles Canaries

Fin février 2017, alors que je suis dans les Vosges pour déposer en vacances des réfugiés de mon auberge, nous nous écrivons.

"Tu me manques !"

"Toi aussi, tu me manques !"

Nous décidons de nous retrouver le soir-même sur Paris. Je ne suis pas trop en état de conduire, je suis très fatigué, un ami réfugié Irakien prend le volant pour m'amener à Paris avec ma voiture. Anita trouve, elle, un blabla pour venir de Londres.

Le soir-même nous sommes à nouveau dans les bras l'un de l'autre, et passons la nuit ensemble dans un hôtel.

Anita, mon amour, restons ensemble maintenant pour toujours !

Le lendemain, nous nous mettons en route vers Londres ensemble avec ma voiture. Peut-être que je pourrais reprendre la formation si nous montrons à la direction que tout va bien entre nous ?

Des contractions

Mais au bout de quelques km, voilà qu'Anita a des contractions. Nous nous arrêtons au premier hôpital sur la route.

Si vous continuez ainsi, vous allez perdre le bébé, disent les médecins. Repos !

On prend un airbnb proche de l'hôpital, où on reste plusieurs semaines au calme et au repos pour le bien de notre enfant.

Heureusement mes parents m'aident financièrement pour cela, car je suis à sec, je n'ai plus un euro. Anita envoie le certificat médical comme quoi elle est immobilisée pour justifier de son absence à la formation, et continue certains modules à distance en visio-conférence.

Il ne reste bientôt plus que quelques jours de cette formation d'ailleurs, cela ne vaut même plus la peine de retourner à Londres finir ce trimestre.

Mes parents insistent pour que nous retournions à Strasbourg. Mais Anita ne veut pas. Elle me parle un peu plus de sa relation avec sa mère. Elle a vraiment peur d'elle, et elle est convaincue qu'elle risque de nous "enlever" le bébé dès la naissance, si nous restons en France.

Que sa peur soit fondée ou non, son angoisse est réelle, et je n'ai pas envie d'une femme stressée, je veux une femme zen. Alors faisons tout pour qu'elle soit zen, pour son bien, le mien, celui de notre enfant.

Nous décidons de prendre la route, doucement, étape par étape, pour Barcelone, où Anita doit bientôt commencer son dernier trimestre de formation.

Trois toutous

Lors d'une étape, son téléphone sonnait, Anita me demande de répondre. C'est un anglais qui demande de ses nouvelles. J'explique que je suis son mari, qu'elle est avec moi et que tout va bien. L'homme semble surpris. Je découvre en fait, que pendant qu'elle était à Londres, Anita m'a trompé, alors qu'elle était enceinte. Elle m'explique, presque en rigolant, qu'étant toute seule il fallait bien qu'elle ait "des toutous" pour l'aider et lui offrir des chips. Elle avait alors trois toutous.

Soit, comme ça on peut dire qu'on est quitte, par rapport à l'histoire de la russe en janvier dernier, je me dis, et je la pardonne.

Anita a un cousin éloigné à Barcelone, qui a une chambre disponible. Nous y arrivons début avril et nous nous installons dans cette chambre.

Mais, mauvaise nouvelle, une fois là-bas, l'école refuse qu'Anita reprenne la formation à Barcelone, au motif qu'elle a raté plusieurs jours lors du dernier trimestre à Genève. Pour eux la justification qu'elle soit enceinte et qu'elle soit restée avec moi n'est absolument pas suffisante.

Le lagon bleu, nouveau départ

Un soir, nous regardons le lagon bleu, ce film des années 80 qui raconte l'histoire de deux enfants naufragés d'un bateau, qui vivent seuls sur une île déserte.

Ils grandissent, ont un enfant ensemble, et on voit leur bébé nager dans les eaux bleues.

On se regarde, on veut ça, Anita et moi.

On fait nos valises, en voiture.

Enfin en bateau, plutôt, direction... Les Canaries !



La traversée de l'Atlantique, est l'occasion d'une bonne mise au point entre nous.

C'est un nouveau départ, ce qui date d'avant, ça date d'avant, c'est du passé, ne revenons plus jamais dessus, nous nous le promettons.

Ce que nous voulons désormais c'est une vie de famille simple, nous trouverons bien un projet, un travail, sur place, et prendrons soin ensemble de notre enfant.

Nous allons vivre dans la culture espagnole, donc proche de la culture équatorienne d'Anita. Je me réjouis d'apprendre sa culture, sa langue, et de les apprendre à notre enfant.

Nous arrivons d'abord à Lanzarote. Puis, nous trouvons une petite maison sur une petite île tranquille de l'archipel, dotée d'un bon hôpital, El Hierro.

Les premiers temps, c'est un nouveau paradis. On commence rapidement le suivi de la grossesse à l'hôpital.

Entre-temps, grâce à l'intervention d'un ami avocat, l'école m'a remboursé le dernier trimestre de formation, qui n'a pas été suivi, et qui avait été payé d'avance : 10.000 euros.

10.000 euros, voilà ce qu'on a devant nous pour recommencer ici une nouvelle vie. Heureusement, mes parents continuent de m'aider aussi financièrement, et m'aident aussi à fermer mon association pendant ce temps, car n'étant plus sur place, je ne peux plus m'en occuper correctement.

Meurs, meurs, meurs, je lui dis !

La grossesse se passe bien, l'accouchement est prévu pour début Juillet.

Nous prenons bien soin l'un de l'autre, globalement.

Mais elle a encore des crises. Régulièrement, elle revient sur cet épisode où elle m'avait surprise avec la russe. J'ai beau lui dire que j'estime ne pas l'avoir trompée, car premièrement on n'a "que" dormi ensemble, mais surtout cela faisait plusieurs semaines qu'Anita me disait vouloir divorcer, que c'était définitif. Elle ne veut rien entendre. J'ai beau même au final m'excuser et que j'aurais dû peut-être attendre plus longtemps, elle revient sans cesse là-dessus. On avait bien dit que cet emménagement sur cette île était un nouveau départ, que nous nous pardonnions l'un à l'autre, tout ce qui avait eu lieu dans le passé.

Une fois, alors que je suis en train de préparer la chambre pour notre bébé, en refaisant la peinture de la chambre, elle revient encore avec cela, et ne

cesse de me crier dessus en me traitant de salaud, de pervers, de mauvais mari infidèle.

Je lui demande d'arrêter, je tente de lui faire comprendre que, même si le bébé n'est pas encore né, il entend tout ça dans son ventre, et sent cette énergie négative, et que ce n'est pas bon pour notre enfant tout ça.

Mais rien n'y fait, pendant plus d'une heure durant, elle m'insulte en boucle avec les mêmes reproches.

J'essaye de rester calme, je me dis que ça va passer...mais à un moment donné, je n'en peux plus, je craque et je lui dis, à moitié en pleurs : "Anita stop, ça suffit, qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça, quand tu es comme ça parfois j'ai envie que tu meurs ! Meurs ! Meurs !"

Et là Anita me répond de façon très calme, posée : "Mais arrête de dire ça, tu stresses le bébé, on le voit qui bouge là !" et elle s'en va. Puis quelques minutes après, elle revient en s'excusant, et je lui pardonne.

Je lui pardonne, car ses crises s'espacent dans le temps, donc je me dis qu'on tient peut-être le bon bout, pour réussir notre vie de couple et de famille ici, avec le temps.

La Naissance de Notre Fille

Juin 2017, quelques semaines avant le terme prévu pour l'accouchement, Anita a des contractions. Le médecin de l'hôpital, qui pense que l'accouchement est imminent, nous envoie sur une autre île des Canaries, Ténérife, dont l'hôpital est mieux équipé, en cas de complication.

Une fois arrivés sur l'autre île, finalement non, l'accouchement n'est pas pour tout de suite, mais les médecins nous recommandent de rester sur cette île, pour éviter les trajets, et être proches de cet hôpital, car le bébé peut désormais arriver à n'importe quel moment.

On nous propose un hébergement par la Croix Rouge locale. Mais cela ne plaît pas à Anita, il y a dans cet hébergement des malades du cancer, elle ne veut pas être dans cette ambiance à l'arrivée de notre enfant. Aussi, comme elle a du mal à marcher, elle insiste pour que je lui achète une chaise roulante. Soit. Ça ne fait pas de mal, mais le logement de la Croix Rouge ne permet pas d'accéder en fauteuil roulant. Bon, un règlement, c'est un règlement.

Il nous reste alors environ 5.000 euros des 10.000 euros de remboursement des études, le reste étant passé dans la location et l'aménagement de la

maison, et le remboursement de dettes que nous avons alors encore en France.

Pas évident, en plein mois touristique sur cette île, de trouver un logement meublé pour une période indéterminée, car l'accouchement pouvait avoir lieu à tout moment, on ne veut pas payer un mois de loyer, pour ne rester, au final, que quelques jours.

Donc nous allons d'airbnb en airbnb, par réservations de quelques jours à chaque fois. Anita se renseigne auprès de l'assurance maladie locale. On nous dit que les frais d'hébergement et d'alimentation seront remboursés, dans la mesure où on doit rester sur cette autre île pour impératif médical, car de toute façon pour le système social au final cela revient moins cher qu'un transport en urgence en hélicoptère médicalisé.

La visite de la famille d'Anita

Un soir, Anita me dit qu'elle a parlé avec sa mère, qu'elles ont fait la paix. Elle souhaite qu'elle vienne avec son frère et ses sœurs pour la naissance du bébé. Soit, chouette, je me dis, l'attente et l'arrivée de notre enfant dans une bonne ambiance familiale, c'est mieux ! On prend donc des airbnb plus grands pour pouvoir les accueillir tous.

Voilà donc qui arrivent, la mère d'Anita, son frère, ses deux sœurs, et même leur chien.

Notre budget commence à être juste. Anita me reproche qu'on n'ait pas grand chose dans le frigo, et que sa mère doive contribuer aux courses alimentaires, et aider à cuisiner. J'organise alors un petit concours de cuisine parmi nous tous, avec le fait que deux par deux à tour de rôle chacun cuisine. Ça détend un peu l'atmosphère.

Anita passe de longs moments à échanger avec ses sœurs, mais aussi sa mère. Elle me dit que cela va mieux, que grâce à la plainte qu'elle a faite fin 2015 contre elle, elle s'est calmée et ne frappe plus ses sœurs et son frère.

Mais rapidement, les discussions avec sa mère deviennent de plus en plus difficiles. Par exemple, alors que je suis en train de préparer le dîner et qu'elle discute avec elle dans notre chambre, elle m'écrit par sms "Viens m'aider, ma mère n'arrête pas de revenir sur ma plainte contre elle, de me faire des reproches, sors-moi de là !" J'interviens et demande à sa mère de cesser de revenir sur le passé, nous attendons un enfant et voulons que cela soit en tranquillité.

Elle doit accoucher le 4 Juillet d'après l'estimation du gynécologue. Le 4 juillet passe, le 5 juillet aussi, 6 juillet, 7 juillet, toujours rien. C'est comme si cette ambiance avec sa mère bloquait l'arrivée de notre fille.

Samedi 8 juillet, sa mère repart en France, avec son frère, et la plus petite de ses petites sœurs, mais l'autre, âgée de 17 ans, reste.

Et à peine je reviens de l'aéroport et les avoir déposés, Anita perd les eaux ! Direction hôpital.

Nous voilà donc moi, Anita, et une de ses petites sœurs, pour son accouchement.

C'était le dernier jour de location de cet hébergement, donc on embarque toutes nos affaires.

Quelques heures après l'accouchement, la jalousie, encore !

Après une nuit d'attente et de travail, le dimanche 9 Juillet 2017, peu avant midi, naît notre fille. Nous l'appelons Elena-Rose-Samantha. Rose car Anita adore les roses, et Samantha le prénom de sa sœur présente à l'accouchement.



Attention, ne dis à personne l'heure exacte de la naissance, me dit Anita. Car si ma mère l'apprend, elle risque de s'en servir pour faire des incantations de sorcellerie contre nous et notre enfant ! me dit-elle.

La nuit après l'accouchement, comme une seule personne peut rester avec Anita pendant la nuit dans la chambre, et qu'on ne veut pas laisser sa petite soeur, mineure seule, on décide que sa soeur restera avec elle, et que j'irai dormir dans la voiture devant l'hôpital ...avec le chien.

Le lendemain matin, tôt, je reviens dans la chambre de la maternité. Alors que je prends notre fille dans les bras, elle me dit, "ça va, t'en as bien profité pour draguer pendant la nuit, t'as chopé des numéros ?"

Mais comment peut-elle dire ça, c'est juste incroyable !

Nous venons d'avoir un enfant, je suis au comble du bonheur avec ma fille, notre fille, dans les bras, et elle me balance ça comme ça !

Sa petite sœur lui fait comprendre qu'elle abuse, et que ses propos sont n'importe quoi. Elle s'excuse en... m'embrassant.

La visite de Cyril et Nathan

Trois jours plus tard, nous voilà sortis de l'hôpital, nous reprenons un airbnb pour quelques jours avant de retourner sur notre île, et aussi d'accueillir..... Cyril et Nathan, mes premiers enfants ! Et oui, c'est mon mois de vacances avec mes fils, et nous avons pu organiser que Natalia, l'autre sœur d'Anita, revienne aux Canaries avec eux. Quelques jours plus tard, les deux sœurs d'Anita repartent en France.

Cela fait alors plusieurs mois que je n'ai pas revu mes fils, et nous avons besoin de passer un peu de temps tous les trois. Mais c'est vite compliqué, Anita me reproche de la laisser, ne serait-ce qu'une heure seule avec Elena, pour que je puisse passer un moment avec eux.

Nous retournons tous les 5 sur notre petite île d'El Hierro. Malgré les réveils nocturnes que génère tout nouveau-né, et la difficulté logistique, nous passons deux belles semaines, et mes fils sont tout heureux de prendre leur petite sœur dans les bras.

Anita est très vite très fusionnelle avec Elena. Dans un sens, en voilà une bonne maman, je me dis. Nous allons ensemble acheter les habits nouveaux-nés pour compléter sa garde-robe, et la portons tous deux régulièrement en écharpe, en peau à peau. Pendant ces quelques premières semaines après l'accouchement, comme beaucoup de jeunes parents je

pense, notre vie intime est en suspens, c'est normal et cela ne semble pas nous gêner. Priorité à notre enfant.

Silence total

2 Août 2017, il faut que je ramène mes fils en France chez leur mère. On s'organise bien, je peux faire l'aller-retour sur 72 heures.

Me voilà arrivé en France, je dépose mes enfants chez leur mère, et je vais voir mes parents, que je n'ai pas vus depuis plusieurs mois, depuis Février 2017, où étant parti initialement juste pour un week-end dans les Vosges, j'ai finalement abouti aux Canaries !

3 Août 2017 : aucune nouvelle d'Anita. Impossible de la contacter. Répondeur directement. Elle ne répond à aucun message, que cela soit par Whatsapp, Facebook, SMS... Rien... Je me dis, bon, peut-être qu'elle est partie pour la journée avec Elena, à la plage ou autre, et il y a des zones de l'île où il n'y pas de réseau. Je vais attendre ce soir.

Voilà le soir, et vers 22 heures, toujours rien. Je ne veux pas paraître harcelant, surveillant ou quoi, mais bon elle est seule avec notre fille qui a juste 3 semaines, un petit message me disant que tout va bien, bisous bonne nuit, c'est pas trop demandé, non ?

Je ne parle pas espagnol, donc je demande à un ami qui lui le parle, d'appeler la police locale, juste pour aller vérifier à la maison, que tout va bien. La police de l'île y va. Tout va bien, ils voient Anita et Elena. Anita leur explique que son téléphone est en panne. Elle a beau le brancher, il ne se recharge pas, d'où l'impossibilité de me contacter.

Ouf, me voilà soulagé. Elle aurait pu me prévenir quand même, ou m'envoyer un message par son ordinateur, que je ne m'inquiète pas, mais bon, l'essentiel est qu'elle et notre fille aillent bien.

4 août 2017 : Je fais le trajet retour, heureux de retrouver ma petite famille. Anita me montre son téléphone, qui est en effet déchargé. Je le branche, mais oui, il se recharge sans problème.

Bizarre, me dit Anita, c'est sûrement un faux contact ?

Quelques Mois d'Espoir

Dès les premiers mois après la naissance d'Elena, Anita est totalement fusionnelle avec elle. Elle ne supporte pas d'en être séparée ne serait-ce qu'une heure. Ce n'est qu'en Novembre 2017, quand Elena a 5 mois, qu'elle

accepte que j'aïlle, seul, promener notre fille en poussette. Notre couple est alors stimulé par un nouveau projet que nous développons sur El Hierro.

L'île regorge de fruits inutilisés, les figues de barbarie. Rapidement nous vient l'idée d'en faire des confitures et des pâtisseries, de façon écologique, en utilisant l'énergie solaire pour la cuisson, dans un four solaire.

La TV locale fait un reportage sur nous et notre projet. Dans le reportage, qui génère aussi un article dans le journal local, Anita ment... un peu. C'est elle qui parle aux journalistes, car je ne parle pas espagnol, je commence juste un peu à comprendre quelques mots. C'est un détail, mais elle dit que je travaillais avant, dans les énergies renouvelables aux Etats-unis. C'est faux. J'ai certes toujours aimé l'écologie et l'innovation, et j'ai travaillé en tant qu'ingénieur, mais en informatique, militaire notamment, pas dans les énergies renouvelables.

Bon, ce n'est pas trop grave ce "petit mensonge", je me dis. Mais malgré cette médiatisation, le temps que ce projet prenne et génère des revenus, il nous faut de quoi vivre.

Jusque là, mes parents m'avaient aidé, et j'avais pu faire financer certaines choses par mon association en France, avant sa fermeture, notamment un four solaire, car pour moi cela était en cohérence avec le développement du projet d'énergie solaire au Burkina Faso.

Décembre 2017, pour avoir des revenus nous ouvrons une petite activité de gîte dans la maison à côté de la nôtre, qui appartient au même propriétaire, et qui nous donne l'accord, car de toute façon au départ cela devait être un gîte, mais il n'avait pas réussi à le louer ainsi.

Tout de suite, cela fonctionne bien, nous avons des clients. Nous nommons l'hébergement "Elena's House". Les gens trouvent adorable notre couple avec notre bébé. Les crises d'Anita s'espacent encore plus, mais il y en a encore de temps en temps. Ainsi, si je propose une excursion aux clients, ce n'est possible que, si ce ne sont que des hommes. Si une femme est présente, elle me dit que je vais sûrement vouloir la draguer et que je vais la tromper avec elle, comme en 2017. J'essaye de ne plus réagir à ses propos, pour moi elle est malade, elle a ses crises verbales, mais à chaque fois elle re-switche peu de temps ensuite, m'envoie des tonnes de je t'aime, et me fais l'amour comme une déesse.

Anita cède à chaque pleur d'Elena, qui ne dort donc toujours pas dans sa chambre, ni même dans son lit. J'ai beau lui montrer des articles éducatifs sur la nécessité que notre enfant trouve sa place et son espace dans son propre lit, sa propre chambre, et que nous, nous trouvions notre place de

parents et de couple parental, Anita ne veut pas, elle la ramène à chaque fois dormir avec nous dans le lit.

Ma famille, mes parents et mes autres enfants viennent nous voir régulièrement, à chaque vacances scolaires en France en fait : Novembre 2017, Février 2018, Pâques 2018.

Je commence à avoir des interrogations sur ses pratiques de "sorcellerie". C'est de la magie blanche face à la magie noire de sa mère, me dit-elle. Ainsi, régulièrement nous faisons des "purifications" de nos corps, ainsi qu'à Elena, avec des décoctions à base de fleurs, miel, orange, sucre, en prononçant des paroles "sacrées". Il y a dans sa famille un livre de magie qui se transmet de génération en génération, m'explique-t-elle, et le moment venu elle formera Elena à cette magie. Elle installe un autel dédié à un archange, censé nous amener paix, bonheur, et argent.

Violence physique

En Avril 2018, peu après le départ de mes fils et mes parents venus nous rendre visite pour les vacances, nous avons une grosse dispute. Le motif de départ, est que je n'avais pas fait la vaisselle de suite après le repas, je voulais d'abord me reposer et je ne voulais la faire qu'un peu plus tard.

Dans toute l'histoire avec Anita, ses violences ne sont presque, que psychologiques, ou que des menaces de violence physique, non mises à exécution.

C'est ce jour que j'ai eu la seule vraie violence physique de sa part, et légère, je dois le dire. Alors qu'elle tient Elena dans les bras, et que je lui demande de me la donner car elle ne cesse de crier et de hurler contre moi, pour la mettre au calme, elle me met une gifle, puis un coup de poing dans le bas du ventre.

Ca me fait mal, sur le coup, puis cela passe vite, et pas de bleu évidemment. Puis elle jette mes affaires dehors par la fenêtre. Je sors les chercher, et c'est alors qu'elle ferme la maison à clef.

Je ne peux pas rentrer chez nous. Au bout d'un moment, j'appelle la police locale. La police vient, et entre pour parler avec elle. Il semble qu'elle leur explique, en espagnol, que j'aurais été, moi, violent envers elle et le bébé, et qu'elle veut divorcer.

La police me demande de déménager dans notre gîte à côté, puisqu'il y a de la place, pour éviter la suite du conflit, et dit à Anita de commencer rapidement sa démarche de divorce.

Bon, je fais vite fait mes valises, et déménage au gîte. La police demande qu'Elena reste avec Anita. Je ne sais pas quoi faire, je ne peux que subir cette situation.

Tu es un drogué

Je fais comme si de rien n'était avec les clients du gîte. Alors qu'on est dans le jardin, un client me propose un joint.

Pff, avec ce que je viens de vivre, oui, ça peut me faire du bien, je me dis. Je n'ai plus l'habitude, j'avais un peu fumé quand j'étais étudiant, cela me fait tout de suite de l'effet, même si je ne fais que crapoter.

Mais une heure après le départ de la police, alors qu'elle est dans notre maison et moi à 50 mètres seulement avec les clients du gîte, Anita m'écrit par sms.

Elle m'écrit qu'elle est vraiment désolée, que je lui manque, qu'elle veut que je revienne. Et moi, comme un con, j'y retourne.

Une fois que je suis devant la porte, elle rechange d'avis et finalement ...ne veut pas que je rentre. Je lui demande de se décider une fois pour toute. Après quelques minutes, elle change d'avis à nouveau et me fait rentrer.

Mais, alors que nous allons nous endormir, d'un coup Anita renifle et dit "ça sent quelque chose, tu as fumé ?" Euh, oui, mais juste une taffe, je lui réponds.

Quoi ! Tu est un drogué Thomas ! Sors d'ici, je ne veux pas d'un drogué chez moi !

Je ne veux pas plus de violence, avec en plus Elena qui dort juste à côté, donc ça ne sert à rien que j'insiste, mieux vaut attendre qu'elle se calme.

Si je rappelle la police, il va se passer la même chose que tout à l'heure, ça ne sert à rien.

Je retourne donc...finir la nuit au gîte.

Le lendemain, c'est mon anniversaire.

Je me réveille, et vais faire le tour de l'île, seul.

Dans un sens, je me sens libre.

Je découvre des endroits magiques, que je n'ai pas encore pu voir depuis presque un an que nous sommes arrivés, car Anita ne veut jamais y aller.

Je me fais mon repas d'anniversaire seul, avec moi-même, face à la mer.

Quand je reviens le soir, alors que je me dirige vers le gîte, dès qu'elle entend la voiture arriver, Anita sort de la maison avec Elena, et me demande de...revenir.

Et moi, comme un con, j'y retourne, encore. Elle est folle, mais je l'aime, alors je dois tout faire pour l'aider, à ne plus être folle.

Nouvelle grossesse & nouvelle maison

Mai 2018. Anita retombe enceinte ! Quoi, Anita m'avait assuré qu'elle appliquait une contraception fonctionnant à 99% : l'allaitement. Ben visiblement, ça n'a pas marché !

Juin 2018, mon père vient sur notre île. Après quelques visites, nous trouvons une maison à acheter. Une maison pour vivre, et permettant aussi de faire notre activité de confiserie, voire même de gîte, car elle est grande, nous pouvons louer le rez-de-chaussée et habiter les étages supérieurs. Mes parents sont prêts à acheter cette maison pour nous aider à avancer.

Il est aussi temps qu'Elena découvre la France, et le reste de sa famille. Nous convenons donc que c'est Anita qui va retourner en France pour le mois de Juillet avec Elena, et que pendant ce temps je reste sur l'île continuer à travailler et développer nos projets. Car en attendant cette nouvelle maison, nos revenus sont encore bien insuffisants par rapport à nos dépenses. Nous avons même dû contracter des crédits à la banque ces derniers mois, pour acquérir le matériel de pâtisserie, et aussi pour payer des grosses réparations sur la voiture.

J'en ai marre, stop !

Juillet 2018. Anita est en France avec Elena, logée chez mes parents. Ils organisent une fête pour le premier anniversaire d'Elena, avec nombre de mes oncles, tantes, cousins, cousines, qui la découvrent alors.

Je suis resté aux Canaries pour travailler.

On doit faire de l'argent, pas le choix. Je n'aime pas l'argent, mais le monde d'aujourd'hui est dirigé par l'argent, c'est encore comme ça.

Pour optimiser la période estivale, comme Anita et Elena ne sont pas là, je m'installe dans une tente dans le jardin, et je loue aussi notre maison, juste pour cette période. J'ai demandé l'avis de mes parents, qui, nous aidant encore, bien volontiers, mais espérant qu'on trouve bientôt notre autonomie, trouvent que c'est une bonne idée.

Mais, au bout de quelques jours seulement après son arrivée en France avec Elena, le ton d'Anita par les messages que nous avons, "switche" à nouveau.

Elle veut rester en France, et divorcer !

J'ai beau essayé de comprendre, de discuter avec elle, chaque jour elle m'envoie des messages d'insultes, comme avant, elle m'écrit : "tu es un salaud, un mauvaise père, un mauvais mari, je ne retournerai pas aux Canaries, je veux rester en France et je veux divorcer !"

Là je me dis, j'en peux plus, stop, stop, stop.

Ce mois de juillet 2018, je crois vivre l'horreur, avec ces messages que m'envoie Anita chaque jour. Une amie me rend visite aux Canaries, au départ il était prévu qu'elle nous aide à gérer l'auberge cet été, surtout le mois suivant où Anita, Elena, mes parents, et mes autres enfants étaient censés venir en vacances.

Mais là, je n'en peux plus, stop, stop, j'en ai marre, je veux sortir de cette emprise amoureuse destructrice. Alors avec mon amie, on a une aventure. Et je ne m'en cache pas, je le dis à Anita, ok, puisqu'on se sépare, je suis libre de refaire ma vie et de fréquenter qui je veux. Elle me répond que même si elle veut me quitter et divorcer, je n'ai pas le droit de fréquenter quelqu'un d'autre tant que le divorce n'est pas fait, car alors c'est de l'adultère.

Après un gros clash et quelques jours à me faire traiter de salaud, nous avons une longue discussion, et mes parents interviennent.

La priorité, c'est les enfants, y compris mes autres enfants. Donc le mieux est qu'on passe le mois d'Août en vacances tous ensemble comme c'était prévu, qu'on finalise l'achat de cette maison et qu'on s'y installe, comme prévu, et on verra la suite en Septembre.

Début Août 2018, mon amie repart en France, et débarquent sur l'île Anita, Elena, mes autres enfants, et mes parents.

La maison

Mes parents achètent la maison repérée quelques mois avant, et nous y emménageons. Anita sert de traductrice chez le notaire, car mes parents ne parlent pas espagnol.

Dans cette nouvelle maison, à notre emménagement, Anita me demande de dormir par terre au pied du lit, sur le carrelage, et pas dans le lit avec elle.

Elle me reproche sans cesse de l'avoir trompée à nouveau. J'ai beau lui expliquer que comme en Janvier 2017, c'était une réaction suite à ces messages incessants me traitant de mauvais mari, de salaud, et disant qu'elle ne reviendrait pas et qu'elle voulait divorcer, chaque jour elle me fait une dispute en revenant la-dessus.

Qu'on en parle entre adultes, c'est une chose, mais en plus elle fait des scènes et me traite de mari infidèle devant mes parents, notre fille, mes autres enfants.

Demander pardon en public

Une fois, alors qu'elle est partie en bus dans la petite ville de notre île faire un tour, je propose d'aller la chercher en voiture, car elle est avec Elena et il commence à y avoir une tempête. J'y vais avec mes fils.

Quand je l'aperçois, je me gare et je sors de la voiture pour ouvrir le coffre pour y charger la poussette. A ce moment-la, Anita me crie : "Thomas, mets-toi à genoux et crie le plus fort que tu peux : je suis un mauvais mari, pardonne-moi de t'avoir trompée, Anita !"

Je refuse, et au bout de quelques minutes pendant lesquelles elle me traite par tous les noms, finalement elle rentre dans la voiture, avec Elena. Pendant le trajet, elle continue de me traiter de mauvais mari infidèle, ce avec les enfants à l'arrière, qui entendent tout. J'ai beau lui dire d'attendre qu'on soit à la maison pour qu'on discute entre adultes sans les enfants, elle continue.

Un nouveau départ, avec moins de pression financière grâce à cette maison où nous n'avons pas de loyer à payer, puisque mes parents en sont propriétaires, oui.

Mais si c'est reparti pour des reproches incessants chaque jour, des humiliations publiques, non.

“Oups, j’ai fait une bêtise !”

Le soir, j’arrive à convaincre Anita de confier Elena à mes parents pour que nous allions tous les deux au restaurant, et discuter tranquillement. Bon l’avantage sur l’île, c’est qu’à priori comme il faut qu’on rentre ensemble en voiture, elle ne va pas me faire ce qu’elle m’avait fait souvent à Strasbourg, me laisser seul à table en quittant le repas en plein milieu et en furie, après m’avoir fait une scène.

D’abord elle me demande de voir les photos faites avec mon amie pendant le mois de juillet, argumentant qu’en faisant cela elle pourra me pardonner. Elle les regarde, pleure, m’accuse d’infidélité, et les efface de mon téléphone.

De la façon la plus douce qui soit, j’essaie de lui demander pourquoi le mois dernier elle me disait vouloir divorcer, ne pas revenir, et que c’est à cause de son instabilité sentimentale et émotionnelle à mon égard, alors qu’au départ je ne fais rien de mal, que moi au bout d’un moment à force d’être insulté, j’en ai marre.

Ce soir d’août 2018, Anita a un instant de lucidité : “Oups, j’ai fait une bêtise” me dit-elle avec une voix d’enfant de 6 ans. “Je sais, j’ai un problème.” concède-t-elle ensuite.

La Séparation

Fin Août 2018. C’est la fin de l’été. Mes parents sont repartis depuis une semaine, et je dois ramener mes fils en France chez leur mère. L’été a été rude, avec Anita on décide que je reste quelques jours en France avant de revenir, que j’en profite pour voir mes parents, mes amis.

J’ai pu organiser, que Natalia, la sœur d’Anita, vienne l’aider avec Elena pendant mon absence. Nous ne voulons pas refaire voyager Elena en France pour juste quelques jours. Mais Natalia rate l’avion, et Anita reste donc finalement seule avec Elena.

Septembre 2018, quelques jours après que je sois arrivé en France, Anita m’envoie un courrier de la police française à mon nom, qui est arrivé là-bas, qu’elle a ouvert.. C’est à cause de mon association, fermée depuis. Sur un des projets, nous logions des personnes en difficulté, avec un principe d’hébergement contre service. C’était aussi en perspective d’insertion. Mais avec une des personnes, nous avons dû mettre fin à l’hébergement, car elle s’était montrée agressive envers d’autres membres de l’association. Cette personne a ensuite porté plainte contre l’association pour travail dissimulé.

En attendant mon audition à la police en France, pour aider Anita avec Elena et la nouvelle maison, mon père, qui est depuis peu à la retraite, se rend alors à El Hierro pour 2 semaines.

En garde à vue

Je me rends à cette convocation mi-octobre 2018, où à mon arrivée je suis de suite mis en garde à vue. Sur le bureau de l'agent de police je vois un post-it : "Anita S, El Hierro" avec un numéro de téléphone et les mots "mari violent, harcèlement, père pédophile".

J'explique ce qui s'est passé, et je ressors libre.

Le parquet avisera des suites, me dit-on.

Si tu reviens, je porte plainte contre toi !

Alors que je veux retourner à El Hierro, Anita me l'interdit. Elle ne veut pas. Elle veut rester seule avec Elena en tranquillité, m'explique-elle sans cesse.

Si tu reviens, au moment où tu poses le pied sur l'île, j'appelle la police et je porte plainte contre toi pour viol ! me menace-t-elle.

Je suis sous le choc. Je demande conseil auprès d'un cousin avocat.

Il me dit, attention, elle est avec des gens de sa culture, même si tu n'as rien fait tu peux te retrouver en prison, prépare ta défense avant de retourner la-bas, me conseille-t-il.

J'essaye d'échanger avec Anita, mais elle ne cesse de me répondre avec des insultes, où elle me traite de salaud, de mauvais père, comme d'habitude.

Les premiers temps, de temps en temps elle me laisse avoir des visio-conférences pour que je vois Elena, qui a alors un an et quelques mois, mais à chaque fois rapidement Anita, devant Elena, revient avec des reproches, des insultes, puis stoppe la communication, sans raison.



Partie 2 : De Septembre 2018 à Août 2019 : Une première année sans (presque) voir mes enfants

La plainte d'Anita contre mon père

Fin Octobre 2018, mon père est encore avec Anita et Elena aux Canaries. Avec mes parents, on pense qu'il vaudrait mieux qu'Anita et Elena reviennent en France, car ce serait mieux qu'elle accouche de notre deuxième enfant ici. Anita ne veut pas.

Je propose alors, qu'Elena revienne en France avec mon père pour 2 semaines, en profiter pour me revoir, revoir la famille en France, et que je retourne ensuite avec elle à El Hierro, où que quelqu'un d'autre, ma mère ou mon père, la ramène ensuite.

Suite à cette proposition, Anita appelle la police locale. Elle arrive au domicile. Anita dit que mon père veut l'enfermer et a en projet d'enlever notre fille ! La guardia civil embarque mon père au poste. Après avoir photocopié ses papiers d'identité, et une attente de plus d'une heure, il a pu repartir, à pied à travers la montagne et les cactus jusqu'à chez lui. Anita avait pris la voiture pour aller à la police pour porter plainte contre mon père, puis récupérer la petite à la garderie. Anita et Elena ne reviennent plus à la maison. Où sont-elles ? Le ferry est le lendemain tôt. Un taxi l'amène au port et il rentre en France.

Novembre 2018, je suis tenté de retourner à El Hierro, mais je dois penser à notre bébé. Anita est à 7 mois de grossesse, je dois préserver notre enfant du stress de nouvelles disputes avec Anita. Je dois aussi réfléchir à comment me défendre, si comme elle l'a menacé, Anita m'accuse de viol dès que j'arrive sur l'île. Je n'ai que peu de nouvelles d'Elena, qui ne m'a plus vu depuis maintenant 3 mois. Qu'elle me manque, ma chérie. Pourquoi Anita prive-t-elle ainsi notre fille de moi, son père ?

A ce moment-là, j'apprends que Natalia a finalement rejoint Anita à El Hierro. Je suis un peu rassuré, de penser qu'elle n'est pas toute seule avec notre fille, qu'elle a l'aide de sa sœur.

Anita, serial-manipulatrice ?

Anita avait laissé une valise d'affaires chez mes parents à Strasbourg. Parmi ses affaires, des papiers, et notamment plusieurs plaintes à la police.

Il y a une plainte contre sa mère, ainsi qu'une plainte de sa sœur contre sa mère, qui datent toutes deux d'Octobre 2015, juste avant qu'elles ne répondent à mon annonce sur Leboncoin.

Il y a une autre plainte, contre un homme, datée de janvier 2014, qu'elle accuse de violence conjugale. D'après ce qu'elle décrit dans cette plainte, cet homme lui a fait vivre un calvaire. C'est peut-être cela qui explique le comportement d'Anita par la suite, c'est une conséquence de ce trauma, peut-être, je me dis. Et oui, je cherche des circonstances atténuantes à l'enfer qu' Anita me fait vivre aujourd'hui, dans son passé.

Décembre 2018. Pour me changer les idées, je fais une formation d'une semaine en cinéma au Cours Florent de Montpellier. Je rencontre quelqu'un qui me propose de passer quelques jours dans une auberge nommée "La ZatyPie". Une personne à qui j'explique ce qui se passe, pense que je suis peut-être à "Haut-Potentiel", et tombé sur une femme "Perverse Narcissique destructrice".

Je vais voir un psychologue, qui me fait un test WAIS. En effet, je suis "HPI". Mes lectures de différents articles sur les liens possibles entre ceci, et le fait d'être facilement manipulable, me permettent d'un peu mieux comprendre ce qui s'est passé avec Anita.

Le témoignage de son ex-compagnon

Un jour, je prends mon courage à deux mains, et je tente le numéro de téléphone de cet homme, qui est indiqué sur cette plainte de 2014.

Il décroche.

Je lui explique qui je suis, et ma situation.

Il m'explique l'enfer qu'il a vécu avec elle, comment elle a fait ce coup monté pour porter plainte contre lui.

Elle était même allée jusqu'à se casser elle-même une dent pour l'en accuser. Un jour en voiture alors qu'il conduisait, elle a tenté de les tuer tous les deux en donnant un coup de volant vers le ravin. Il avait pu éviter l'accident de peu. Il m'explique ses violences, essentiellement verbales et psychologiques, mais parfois physiques, ses chantages, ses caprices, mais aussi comment elle arrivait à le maintenir dans son emprise par des moments d'amour débordants de passion.

Il m'explique comment les agents de police avaient pris fait et cause pour Anita, évoquant des enregistrements vidéos qui prouveraient sa violence envers elle, mais qu'il n'a jamais pu voir.

Quelques mois après cette plainte qu'elle a fait contre lui, quand lui, à son tour, a porté plainte contre elle ensuite, elle a fui en Equateur avec sa mère, son frère, ses sœurs, et les poursuites ont été abandonnées par la police.

Etant donné qu'il y a des enfants en jeu, il va m'aider, et il me fait une attestation de témoin.

Retour à El Hierro pour la naissance d'Uriel

Début Janvier 2019. L'accouchement d'Anita est pour les prochaines semaines. Je veux être là pour la naissance de notre second enfant, et je veux retrouver ma petite Elena, elle a déjà trop longtemps été privée de moi, son père.

Je me rends donc aux Canaries, armé de ce témoignage de son ex-compagnon pour me défendre des accusations d'Anita. Pour rejoindre notre petite île d'El Hierro, je dois d'abord passer sur Ténérife où il y a un aéroport international. Je prévient Anita de ma venue, lui envoie même mes billets d'avion.

Au moment où je vais prendre le petit avion de Ténérife vers El Hierro, Anita me dit qu'elle est aussi sur Ténérife, car elle a dû y venir avec Elena pour un suivi de grossesse. Alors que je suis sur l'escalier menant à l'avion, sur la dernière marche, je redescends et pars du tarmac. Je prends une voiture de location, et je me rends à l'hôpital.

Anita m'envoie plusieurs messages, comme quoi elle arrive dans quelques minutes avec Elena. Mais jamais personne n'arrive....

Ma première plainte à la police de Ténérife

Au bout de quelques heures, je me rends à la police locale déposer plainte.

J'y explique le chantage fait par Anita, qui fait que je n'ai pas vu ma fille depuis plusieurs mois.

Le lendemain, je prends l'avion pour El Hierro.

J'arrive à notre maison.

Mes clés ne fonctionnent pas. Anita aurait-elle changé les serrures ?

Je me souviens qu'une des fenêtres ne ferme pas bien.

En effet, elle coulisse.

J'envoie un message à Anita, où je lui dis que je rentre par la fenêtre.

Punaise, quel bazar.

La maison est sens dessus-dessous.

Dans l'évier de la cuisine, il y a encore de la vaisselle sale, et même un biberon.

Visiblement Anita était encore là il n'y a pas longtemps.

J'ai l'impression qu'elles n'utilisent qu'une chambre, où elles ont mis plusieurs lits les uns à côté des autres, et qu'elles dorment ensemble, Anita, sa sœur, et Elena. C'est vrai qu' Anita et sa sœur ont une relation particulière. Pour se dire bonjour, elles s'embrassent sur la bouche par exemple. C'est leur culture, me disait alors Anita. Je trouve quand même que ce n'est pas très sain ainsi, et surtout qu'il serait mieux, à un an et demi, qu'Elena dorme seule dans son petit lit.

Police !

Alors que je n'ai pas encore fini le tour de la maison, on toque à la porte : "Police" !

Je vais à la porte, j'explique que je ne peux pas ouvrir la porte car elle est fermée, que mes clefs ne fonctionnent plus, et que je suis donc passé par la fenêtre.

La guardia civil me demande de ressortir, ce que je fais, je sors par la fenêtre.

Je conçois que cela puisse générer un doute sur ma légitimité à être dans la maison.

Je leur montre le contrat d'achat de la maison au nom de mes parents, que c'est chez moi, et ils repartent.

Bon, visiblement Anita avait appelé la police pour faire croire qu'un cambrioleur était là !

Sauf que non, c'est chez nous, chez moi.

Police ! (bis)

Le soir, alors que je vais m'endormir, et que je n'ai aucune idée d'où sont Anita, Elena, et Natalia, la police revient. Je suis convoqué le lendemain matin à 9h.

Enfin, ça doit être suite à ma plainte déposée la veille sur l'autre île pour le chantage fait, et je vais enfin pouvoir revoir Elena demain, je me dis.

Le lendemain matin, je me rends à la police.

On me dit qu'il faut attendre.

J'attends ainsi plusieurs heures.

Finalement, en début d'après-midi, on me fait entrer dans un bureau.

Une traductrice est là.

On m'informe que.... je suis accusé de violence conjugale et d'abus sexuel par ma femme!

Où est ma fille ? Je demande.

Monsieur, tant qu'il y a cette plainte et cette procédure en cours, votre femme et votre fille ont été mis sous protection, dans une structure d'aide aux personnes victimes de violence familiale.

Voici votre convocation pour le procès, qui aura lieu ce vendredi.

Le procès pour viol sur Anita

Vendredi 11 Janvier 2019.

Me voilà au tribunal d'El Hierro.

Je m'entretiens d'abord avec un avocat, qui m'a été commis d'office, et un traducteur.

L'avocat me dit, de tout simplement dire non, non coupable, à toutes les accusations portées contre moi par Anita.

L'audience dure plusieurs heures. D'abord Anita est entendue, en visio-conférence, depuis Ténérife, où elle a été mise "en sécurité" avec Elena.

Anita dit que j'ai été violent avec elle tout le long du mariage, que je lui portais des coups quotidiennement, que je la forçais à avoir des rapports sexuels y compris avec d'autres femmes, que je la droguais pour abuser d'elle... Des horreurs plus folles les unes que les autres.

Au bout d'un moment, le juge demande qu'on appelle le policier qui avait pris la plainte d'Anita. Celui-ci vient et est entendu.

Les faits sont clairs : aucune preuve de quelconque violence de ma part, et de nombreuses incohérences dans les propos d'Anita, avec des différences entre ce qu'elle a déclaré au policier, puis ensuite au juge, et des éléments qui ne collent pas en termes de dates.

Délibération : le tribunal prononce un non-lieu sur les accusations d'Anita, me déclare non-coupable et conclut le jugement en écrivant poursuivre Anita, pour délit de fausse plainte.

La Naissance d'Uriel

Mi-janvier 2019. On ne peut pas me dire où va naître mon enfant, car tant qu'il n'est pas né, je n'ai aucun droit. Mon avocat me recommande tout de même d'aller attendre à Ténérife. Me voilà à Ténérife à attendre dans un airbnb. Aucune nouvelle d'Anita et Elena depuis le procès. J'ai beau lui écrire que je veux qu'on discute ensemble du prénom, et que je veux être là pour la naissance de notre fils (et oui, cette fois c'est un petit garçon !), je n'ai aucune nouvelle.

16 Janvier 2019

Je reçois un email d'Anita "Ton fils est né hier, tu peux venir le voir à l'hôpital". Le 16 Janvier 2019, c'est les 3 ans de notre mariage. Peut-être pour cette date Anita a-t-elle pris de bonnes résolutions, j'espère encore.

Il s'appelle Uriel, écrit -elle.

J'arrive à l'hôpital, et on m'indique sa chambre. Quand je rentre dans la chambre d'hôpital, elle me tend notre fils d'un jour, en disant : "Voilà Uriel, ton fils, fruit de ton viol".

Elle dit cela, tout en me regardant avec un regard langoureux, et en passant sa langue sur ses lèvres, comme si elle voulait m'embrasser, ou me manger, je ne sais pas trop.

Je crois que c'est le moment le plus étrange de toute ma vie.

Je lui demande quand est-ce que je peux revoir Elena.

Elle me répond : "Elena est en sécurité avec Natalia, reviens demain matin, Elena sera là". Puis Anita appelle l'infirmière en demandant de me faire partir. Je pars avant que l'infirmière arrive, et dis que je repasserai le lendemain matin.

Le même jour, le soir mes parents me rejoignent à Ténérife, ils viennent d'arriver.

Le soir, j'écris mon ressenti sur la naissance de mon fils :

Première rencontre avec mon fils assez surréaliste avec elle à côté qui en même temps me prends la main, me caresse les cheveux, me fais les yeux doux en regardant mes lèvres comme si elle voulait m'embrasser, mais dont les mots qui sortent de la bouche sont que je suis un mari infidèle violeur qui l'a abandonnée. Ils sont encore petits, mais je dois faire en sorte que mes enfants ne passent pas leur enfance à entendre ce genre de mensonges. Elle refuse toujours que je vois Elena, qui est avec sa sœur quelque part... Elle veut me faire souffrir, et elle y arrive... Et j'en deviens parano, en cherchant des infos et en voyant les liens possibles entre les pervers narcissiques et les psychopathes, en relisant sa vieille déclaration faite à la police de menace d'être mangée par un de ses ex, au moment de recevoir ce mail, j'étais en train de penser, qu'elle était tellement folle que son précédent mail ou elle me disait que mes retrouvailles avec ma fille seraient filmées, j'ai été un moment persuadé qu'elle allait manger ma fille.

Bref, une seule possibilité avec une personne comme ça.

La rupture.

17 Janvier 2019

Le lendemain matin, je me rends à l'hôpital. Anita et le petit Uriel ne sont plus là, l'accouchement s'étant bien passé, ils sont déjà repartis de l'hôpital.

Je contacte l'avocate qui était intervenue au procès quelques jours avant.

Tant qu'il n'y a aucun jugement fixant la garde des enfants pour l'un ou l'autre, si un enfant est avec un parent, la police ne peut en aucun cas intervenir pour redonner l'enfant à l'autre parent, m'explique l'avocate.

La seule solution c'est de demander le divorce pour qu'une ordonnance fixant les modalités de droit de garde des enfants soit mise en place par un juge, me dit-elle.

Par contre, la mère va être obligée de vous contacter pour la déclaration de naissance dans les 72 heures, c'est la loi, m'explique l'avocate.

Effectivement, Anita me contacte, et nous devons nous retrouver le lendemain au registre civil, pour la déclaration de naissance.

Vendredi 18 Janvier 2019.

J'attends devant le registre civil. Mes parents attendent à l'intérieur. Anita arrive avec Uriel en poussette. Quand par la fenêtre elle aperçoit mes parents, elle commence à faire demi-tour. Je la rattrape, et insiste pour qu'on aille faire dans le calme cette déclaration de naissance. On confie Uriel à mes parents le temps d'aller faire les papiers. Mes parents font comme si tout allait bien "Bonjour Anita, oh quel joli petit garçon !".

En ressortant du registre civil, nous proposons avec mes parents de raccompagner Anita avec Uriel à son hébergement, et d'en profiter pour voir Elena. Elle accepte.

Anita me fait monter dans le logement, et je peux voir Elena.

Oh ma chérie, que c'est bon de te voir après ces longs mois !

Anita me dit que dans ce logement social, les visites sont normalement interdites, et que donc maintenant je dois partir, je ne peux pas rester trop longtemps.

Soit, on se revoit demain alors, je propose.

Oui, repasse demain, me dit-elle.

Je ne voulais alors pas trop la brusquer à se revoir, et discuter de tout ce qui s'était passé, car je ne voulais pas créer de nouvelle crise violente de sa part en présence des enfants.

Samedi 19 Janvier 2019.

Le lendemain, je sonne à son logement. Elle ne répond pas, personne n'ouvre. Au bout d'un moment, j'appelle la police, qui vient et parle avec elle. Finalement elle descend avec Elena, Uriel, et sa sœur Natalia, et nous allons tous prendre un café dans un restaurant à côté.

Mes parents parlent avec Natalia, en tenant l'un Elena et l'autre Uriel dans les bras.

Je parle avec Anita, au début ça va, mais rapidement elle revient sur des reproches contre moi.

C'est suffisant pour aujourd'hui, je me dis, on les ramène à leur logement, on reviendra demain.

Je me rends chez l'avocate, et initie la demande de divorce.

Le lendemain, nous retournons au logement social d'Anita pour revoir les enfants, comme convenu la veille. Mais elle n'ouvre pas, ne répond pas. Je ne vais pas continuer ainsi à appeler la police chaque fois, et tant que je n'ai pas de jugement établissant les droits de chacun, la police ne peut pas la forcer à me faire voir les enfants.

Cela ne sert à rien de rester plus sur cette île, avec mes parents nous décidons d'aller sur El Hierro s'occuper de la maison, en attendant le jugement de divorce m'octroyant des droits clairs sur les enfants.

Rapidement, je reçois une convocation pour une audience de divorce le 20 Février 2019. En attendant, je ne peux que patienter, m'explique l'avocate.

Avec mes parents, nous rangeons le désordre de la maison et constatons la disparition de mobilier et de certains biens, sans doute vendus sur le boncoin espagnol. Mais puisque pour le moment cela ne sera pas un usage familial, nous faisons les démarches pour pouvoir louer certaines chambres, en chambres d'hôtes et avoir ainsi ici quelques revenus. Puis mes parents retournent en France.

Le premier enlèvement international

La veille de l'audience prévue, l'avocate m'appelle. Alors qu'elle m'avait garanti que la situation était sous contrôle et qu' Anita et les enfants étaient toujours là, en fait Anita vient d'informer le tribunal qu'elle est en France, et a fourni un certificat médical, comme quoi Uriel est malade et ne peut pas voyager, et donc qu'elle ne peut pas venir à l'audience à El Hierro !

Je suis abasourdi. Sous le choc, je prends une photo d'Anita sur mon ordinateur et la poste sur facebook avec ce commentaire : "Attention, cet femme cherche sûrement un travail à Strasbourg, ne l'aidez pas, elle a enlevé mes enfants !"

Le truc, c'est que la photo est osée, Anita y est presque nue. En effet, au début de notre histoire, parfois en revenant de soirée, Anita disait qu'elle avait trop chaud, et du coup elle se promenait nue et aimait que je la prenne ainsi en photo. C'était un peu bizarre, mais c'était artistique, dans un sens je trouvais, et oui je la prenais en photo nue la nuit dans les rues de Strasbourg.

Donc oui, la sur la colère j'ai fait ce qu'on appelle un "revenge porn". Rapidement mes amis m'ont dit de retirer cela, que cela allait se retourner contre moi, et je l'ai fait, après quelques instants, peut-être 1 minute ou 2, j'ai supprimé le post facebook.

Pour l'anecdote, plus tard j'apprendrai qu'Anita avait adoré ce post, car ça lui avait permis de porter plainte contre moi, et en plus elle était plutôt à son avantage sur cette photo, donc ça avait amené plusieurs hommes, initialement amis communs, à la contacter pour lui faire des avances, paraît-il.

Soit, le juge espagnol remet l'audience de divorce au 19 Mars 2019, et précise qu'aucune excuse pour ne pas être présente ne sera acceptée de la part d'Anita.

Fin Février 2019, en attendant cette nouvelle audience à El Hierro, j'écris au Juge des enfants en France, pour signaler mon inquiétude par rapport à mes enfants, en expliquant la situation.

C'est ma première démarche vis-à-vis de la justice française.

12 Mars 2019 : Courrier de l'ASE

Je reçois un courrier de l'ASE.

Monsieur,

Le Président du Conseil Départemental a été destinataire d'une information préoccupante concernant vos enfants :

Uriel, né le 15/01/2019, Elena, née le 09/07/2017.

Je vous informe que je demande la réalisation d'une évaluation sociale et médico-sociale auprès du Responsable de l'Unité Territoriale d'Action Sociale Nord de l'Eurométropole de Strasbourg (8 : 03.68.98.50.00).

Dans tous les cas, vous serez informé des suites réservées à cette procédure. Je vous prie, Monsieur, de recevoir mes meilleures salutations.

La première audience de divorce

Dimanche 17 Mars 2019, 6 heures du matin. Alors que je n'ai aucune nouvelle d'Anita et des enfants depuis des semaines, deux jours avant l'audience de divorce, elle m'envoie un message.

Thomas, je vais venir à El Hierro avec les enfants. Et je pense qu'on peut trouver un arrangement, peut-être on peut se remettre ensemble. Mais je suis en difficulté pour payer l'avion, tu peux m'aider ?

Entre-temps, l'activité de gîte commencée sur l'île ramenait un petit peu d'argent. Je monte en ville pour mettre des espèces sur mon compte et les virer sur son compte en virement instantané. Elle prend les billets d'avion. Le vol est au départ de Francfort, comment y aller me demande-t-il ? Ni une ni deux, je demande à mon père. Il loue alors une voiture pour emmener Anita, Elena, Uriel, mais aussi la mère d'Anita qui les accompagne, à l'aéroport de Francfort, pour ne pas louper cette audience.

Ensuite, plus de nouvelles, bon ils sont en trajet, je me dis.

Logiquement ils doivent arriver par le ferry de Ténérife à El Hierro le soir.

Je me rends au port, et là, oui, ils descendent du bateau, ils sont là. Ma chérie, et mes enfants !

A peine j'approche d'eux, Elena me reconnaît et crie en me voyant :

"Papa, Papa, Papa !"

Mais immédiatement, Anita crie "Police !" La police qui surveille la descente du bateau vient. Anita ose alors affirmer à la police :

Monsieur n'a pas le droit d'approcher les enfants, nous sommes en attente d'un jugement qui a lieu cette semaine.

La police me demande de partir et d'attendre le jugement.

Stupéfait, le cœur gros, je m'en vais. Je me suis bien fait avoir encore, c'était une manipulation, ses propos du matin-même pour me faire payer l'avion, faire louer une voiture par mon père qui les a même conduit à Francfort, et elle, elle me faisait croire à un nouveau départ et qu'on trouverait un

arrangement ensemble. Et dire que j'avais écrit en gros sur la maison : Bienvenue Anita, Elena et Uriel !

Mardi 19 Mars 2019, nous voilà au tribunal.

L'audience dure près de 2 heures.

A la fin de l'audience, je peux prendre quelques instants mon fils Uriel dans mes bras, car la mère d'Anita est venue avec lui au tribunal. Elena n'est pas là, restée chez "des amis" d'Anita sur l'île, qui les hébergent, visiblement.

Mercredi 20 Mars 2019, le lendemain, je reçois la décision du tribunal.

Etant donné que les derniers mois les enfants ne m'ont pas vu, et que donc Anita est la seule figure d'autorité parentale pour eux, qu'elle a l'aide de sa mère en France, de façon provisoire, ils donnent la garde des enfants à Anita en France, et j'ai un droit de visite et hébergement les mardi après-midi, jeudi après-midi, et un week-end sur deux sans nuitée dans un premier temps, et avec nuitée dans quelques temps quand ils seront plus grands.

Mon avocate m'explique que c'est un jugement temporaire, et que suite à cela dans "quelques mois" normalement je devrais avoir au moins la garde alternée, voire la garde complète si Anita continue de m'empêcher de voir les enfants.

Bon , faut que je me prépare à remonter en France voir régulièrement les enfants. En attendant, j'espère les voir encore une fois avant qu' Anita ne reparte avec eux. Le tribunal a été clair, il refuse l'argumentaire d'Anita comme quoi je serais un homme dangereux, elle doit me laisser voir les enfants sur les temps ordonnés.

Alors que je suis en train d'aller jeter les poubelles, tout d'un coup, qui je vois devant la maison ? Anita !

Elle s'adresse à des clients de la chambre d'hôte que j'ai mise en place et leur dit :

Vous savez, j'habitais là avant, mais Thomas m'a mise dehors pour faire cette location, c'est une salaud, un mauvais mari, une père indigne !

Me voyant arriver, elle remonte dans sa voiture et rappelle un homme, qui était venu avec elle et était à côté. C'est mon avocat, elle me dit.

Quand vais-je revoir Elena et Uriel ? je lui demande.

Je me mets à filmer la scène, hors de question qu'elle se défile.

Quand vais-je revoir Elena et Uriel ? je redemande. Le jugement dit que je peux avoir les enfants le jeudi, et demain, c'est jeudi, je veux voir les enfants.

Au bout d'un moment, elle répond : "ok, ok, demain, je viens demain midi avec Elena et Uriel".

Je passe la fin de journée à préparer la chambre d'Elena et Uriel, j'ai envie de croire que je les verrai bien le lendemain.

Et même s'ils ne passent qu'un moment ici, je veux qu'ils sentent qu'ils ont un chez-eux ici, une chambre d'enfants, avec leurs petits lits, leurs jouets.

Course-poursuite dans El Hierro

Le lendemain, à midi personne, à midi et demi, toujours personne.

Je me rends à la police. Ils me disent qu'ils ne savent pas trop, ne peuvent rien faire, qu'il faut que je vois avec mon avocat.

Il y a un ferry qui part de l'île à 14h. Soit, si Anita part avec les enfants par ce ferry, autant que je le prenne aussi, et que je passe les 3 heures de la traversée vers l'île principale avec mes enfants. C'est le jeudi après-midi, ça correspond au moment où, selon le jugement, j'ai le droit d'être avec les enfants.

Je prends un billet, monte à bord du ferry, et je me mets sur le pont du bateau, de sorte à voir ceux qui embarquent.

Au dernier moment, alors que l'embarquement va fermer, arrive un pick-up, et en sortent Anita et sa mère, avec Elena et Uriel.

Mais alors qu'elle va monter sur la rampe menant au bateau, Anita me voit sur le pont.

Elle se tourne alors vers l'agent de police du port qui est présent à chaque arrivée ou départ du ferry, lui parle, et fait demi-tour. Ils remontent dans un pick-up conduit par quelqu'un et repartent. Je demande à pouvoir sortir du ferry au dernier moment à mon tour.

Je reprends ma voiture de location que j'avais laissée au parking du port, et je vais à l'aéroport de l'île. Ils sont là, en train de prendre un billet d'avion à un guichet. Dès qu'ils me voient, ils ressortent de l'aéroport et retournent au pick-up.

Je tends le jugement : "j'ai le droit de voir les enfants le jeudi après-midi, je n'ai pas vu Elena depuis 7 mois, laisse-moi les voir cet après-midi, puis la prochaine fois ce sera en France, je reviens les voir très vite !

La mère d'Anita sort de la voiture et commence à m'insulter : "Vous êtes une mauvais mari, un mauvais père, pas capable d'offrir à sa femme et ses enfants ce qu'ils méritent ! Laissez ma fille tranquille ! Vous la dénigrez partout sur les réseaux sociaux en disant que c'est une mauvaise mère !"

Je lui réponds que ce n'est absolument pas la vérité, que je dis partout que je l'aime, mais à quel point je suis mal, car elle m'empêche de voir Elena depuis si longtemps, et Uriel depuis sa naissance !

Elle remonte furieuse dans la voiture. Je vois Anita attraper ma fille Elena, comme si c'était un chien, du siège avant de la voiture, et la ramener à l'arrière à côté d'elle, le petit Uriel sur elle, serré dans une écharpe. Puis la voiture s'en va en vitesse.

J'appelle mon avocate. Elle me conseille d'arrêter de les suivre car cela pourrait être pris pour du harcèlement, et de me préparer à rentrer en France pour y exercer mon droit de visite.

Les plaintes pour non-représentation d'enfant

Avril 2019, je rentre en France, et comme le prévoit le jugement, je me rends au domicile d'Anita les mardi, jeudi, samedi, pour y chercher les enfants.

Mais, chaque fois, chaque fois, c'est porte close. Personne ne répond.

Je me rends à la police, mais il faut que je fasse faire une traduction assermentée du jugement et le fasse signifier par huissier pour qu'elle puisse prendre une plainte, donc les policiers ne prennent que des main-courantes.

Je retourne vite fait aux Iles Canaries quelques semaines, et organise les choses pour que l'activité de gîte puisse continuer malgré mon absence, car je sens que je vais devoir retourner en France un certain temps défendre mon droit à voir mes enfants, et surtout leur droit à me voir. Je confie la maison à un allemand, qui souhaite rester là quelques mois, et qui est ok pour se charger de l'accueil des touristes en échange de ne pas payer pour son propre hébergement.

Mai 2019, le jugement est traduit et signifié par huissier à Anita, je retourne en France. Pareil, porte close. Les premières plaintes pour non-présentation d'enfants sont prises par la police. On m'explique clairement qu'il faut souvent attendre plusieurs mois de plaintes pour que la justice s'en saisisse, et donc qu'il faut que je sois patient.

L'assassinat avorté par ma belle-mère

Une fois, alors que je sonne encore et encore à la porte de l'immeuble, la fenêtre de l'appartement s'ouvre sur la rue, et Natalia, la soeur d'Anita, apparaît, et me dit :

"Ecoute, ça sert à rien, de toute façon ils ne sont pas là, viens je t'ouvre, tu pourras voir par toi-même qu'il n'y a personne ici".

Je rentre dans l'immeuble, la porte de l'appartement s'ouvre, et au moment où je vais rentrer dans l'appartement, la mère d'Anita surgit : "Thomas, non, tu ne rentres pas, pars d'ici, pars !"

J'apprendrai un an et demi plus tard, que cette fois-là, j'étais passé à deux doigts d'être assassiné.

C'est sa mère, qui m'a dit ensuite qu' Anita avait convaincu sa soeur Natalia, de me laisser rentrer dans l'appartement, puis de me tuer avec une barre en métal prête à coté de la porte, puis d'appeler la police en invoquant la légitime défense sur une entrée violente de ma part dans l'appartement.

Elle avait une autre fois elle-même cassé un carreau de la porte d'entrée de l'appartement, pour faire croire que c'était moi qui l'avais cassée.

Au moment où j'écris ces lignes, fin 2021, l'enquête sur cette tentative d'assassinat, est toujours en cours. Je ne sais toujours pas, si c'est la mère d'Anita qui a raconté n'importe quoi, ou si c'est vrai. Elle m'a raconté cela en Novembre 2020, immédiatement j'ai porté plainte auprès du procureur.

J'ai été entendu par la police en Février 2021, et la mère d'Anita a confirmé ses propos à la police en Avril 2021. Depuis Juin 2021, Anita et sa sœur sont censées être entendues par la police, mais cela ne cesse d'être reporté.

Dernier report, alors que Natalia devait enfin être convoquée, cela a été mis en attente car Natalia a été hospitalisée en hôpital psychiatrique. Selon sa mère, ce serait à cause de cette convocation qui lui aurait fait perdre les pédales. Elle penserait par moment que l'assassinat avait eu lieu, j'ai tué Thomas dirait-elle.

Récemment pour éviter qu'elle puisse témoigner, Anita aurait tenté de la convaincre d'aller se faire euthanasier en Belgique, me dit sa mère.

Juin 2019, pas le choix, je prends un avocat en France.

C'est de suite 1000 euros et quelques, payés par mes parents.

15 Juillet 2019 : Courrier de l'ASE

Je reçois un courrier de l'ASE.

Objet : Transmission rapports d'évaluation au Parquet des Mineurs

Monsieur,

Je vous informe avoir transmis les rapports d'évaluation sociale concernant vos enfants :

Uriel, né le 15/01/2019, Elena, née le 09/07/2017,

au Parquet des Mineurs de Strasbourg le 15 juillet 2019 suite à leur demande.

A ce titre, le Procureur de la République évaluera la nécessité de donner suite ou de classer.

Le temps de cette procédure judiciaire, notre service n'est pas autorisé à transmettre des informations, le cas échéant votre dossier pourra être consulté auprès du greffe du Tribunal pour enfants.

Je vous prie, Monsieur, de recevoir mes meilleures salutations.

La première audience devant un juge français

Août 2019, nous voilà devant le juge aux affaires familiales français. Un substitut du procureur est également présent.

Le juge demande à Anita pourquoi elle refuse de me présenter les enfants, car Anita demande à ce que je ne vois les enfants qu'en visite médiatisée.

"Avez-vous peur que Monsieur mange les enfants" ? demande le juge.

"Oui". Répond Anita.

"Crus ou cuits ?" demande le juge.

"Non, mais, il va les emmener vivre avec plein de lesbiennes !" répond Anita.

"Madame, dit le juge, pensez-vous vraiment que sur les quelques heures ou monsieur sera avec les enfants, il ira les emmener assister à des scènes de sexe entre lesbiennes ?"

Pas de réponse.

"Maître, je vous laisse quelques minutes pour raisonner votre cliente", dit le juge.

Pour ma part, je demande une interdiction de territoire, étant donné mon inquiétude qu'Anita emmène les enfants en Equateur.

Je propose aussi de fixer mon droit du week-end à chaque samedi plutôt que les samedi et dimanche un week-end sur deux, pour éviter d'avoir à se demander de quel week-end il s'agit, et que pour les premières fois le samedi ce ne soit qu'avec Elena, car elle est plus grande et je veux pouvoir me concentrer sur le rétablissement du lien avec elle, en attendant un nouveau jugement dans quelques temps ou j'espère avoir enfin la garde alternée demandée depuis le début.

Le juge aux affaires familiales ordonne une interdiction de sortie du territoire français des enfants, qu'Anita accepte en répondant qu'elle a peur que j'emmène les enfants... au Burkina Faso !

Le juge confirme le jugement espagnol temporaire sur mon droit de visite les mardi, jeudi, pour les deux enfants, et donc chaque samedi pour Elena.

Pour éviter un conflit au domicile, le juge ordonne que les passages de bras aient lieu dans un premier temps devant le commissariat de police, puis à partir de septembre 2019 via un espace de rencontre parents-enfants.

Il évoque bizarrement dans son jugement, une soit-disant violence de ma part, possiblement en état alcoolique, en présence des enfants. C'est n'importe quoi, c'est uniquement sans doute selon les propos d'Anita uniquement, et de la façon dont c'est écrit dans le jugement, c'est ambigu. Mais mon avocate m'affirme que cela n'a aucune conséquence. Le juge a refusé les visites médiatisées demandées par madame, voilà ce qui est l'essentiel.

Partie 3 : Du 8 Août au 5 Septembre 2019 : je vois mes enfants

Les retrouvailles !

8 Août 2019, je revois enfin mes enfants !

Mais d'abord, en arrivant, Anita se précipite à l'intérieur du commissariat de police. Que se passe-t-il encore ?

Finalement elle en ressort, et me donne en poussette Elena et Uriel. Mon père est avec moi.

Nous allons chez moi, un appartement de 4 pièces à 200 mètres de chez mes parents. Avant mes parents le louaient en gîte, mais ils y ont arrêté l'activité de gîte pour que je puisse y vivre et y recevoir les enfants.

Cyril et Nathan, s'y plaisent aussi dans cet appartement. Ils y viennent de temps en temps. Cette situation n'est pas facile pour eux non plus. Le mois précédent, alors que c'était mon mois de vacances avec eux, nous étions d'abord restés à Strasbourg, dans l'espoir de revoir enfin les petits. Mais comme finalement cela n'avancait alors pas, quand j'avais reçu la convocation pour début Août devant le JAF, nous sommes partis en vacances tous les trois, faire un petit tour de France de l'Ardèche aux Alpes en voiture, en alternant entre camping et hôtel. Tout ça payé par mes parents, encore et encore. Ruiné par toute cette histoire, heureusement que je peux compter sur l'aide de ma famille.

Samedi 10 Août 2019, je passe la journée avec Elena. Quelle joie de repasser enfin des moments ensemble.

C'est de ta faute, si elle a les dents cassées

Mardi 13 Août 2019. Au moment de ramener les enfants, je me rends compte qu'Elena a comme des trous dans les dents, il manque notamment des morceaux à ses dents du haut.

Au retour, devant le commissariat, je le signale à Anita et lui demande d'où ça vient. C'est un enfant, une chute peut arriver.

Elle me répond : "Tu ne te souviens pas ? C'est de ta faute, elle est tombée sous ta surveillance et s'est cassée les dents, je l'ai signalé à la Protection de l'enfance !"

Les jours qui suivent, Anita m'envoie des mails où elle répète ses accusations contre moi à ce sujet.

Samedi 17 Août 2019, comme ce jour-là je n'ai qu'Elena, et que la clinique dentaire pour enfants est sur le trajet entre le commissariat de police et mon domicile, je m'y arrête.

Une dentiste voit Elena. Pour rappel, Elena a alors 2 ans et 1 mois. D'abord elle refuse d'ouvrir la bouche, mais la dentiste sait y faire avec les enfants, un petit jouet détourne son attention et elle ouvre enfin la bouche.

"Il n'y a pas de signes de fractures traumatiques, par contre votre fille a plein de caries, et on dirait plutôt que les dents ont été limées suite à certaines de ces caries."

Le dentiste me fait une attestation, que je remets à Anita en lui demandant de faire voir Elena par un dentiste rapidement pour faire traiter ces caries, et de revoir le niveau de sucre de son alimentation et son brossage des dents.

Anita me reproche alors d'être allé voir un médecin sur mon temps avec Elena, plutôt que d'avoir profité de ce temps avec ma fille !

Je me dis alors qu'il faut absolument que je me protège de ses accusations intempestives et gratuites, et que j'ai un témoin de tout ce qui se passe quand je suis avec les enfants. Il faut un tiers qui ne soit pas de la famille, car la justice peut considérer qu'un membre de la famille n'est pas objectif.

Je demande à une connaissance sud-américaine d'être avec moi pour les prochains moments avec mes enfants. Elle a de l'expérience avec les enfants, a travaillé dans le passé comme jeune fille au pair et a des attestations d'employeurs satisfaits.

Je lui explique la situation, et que chaque fois, elle devra écrire le compte-rendu de la journée passée en présence de mes enfants.

Cela commence ainsi le 20 Août 2019. La fois suivante encore elle m'accompagne et reste avec moi et les enfants tout le temps. J'ai acheté une brosse à dents pour Elena, et nous la faisons se brosser les dents après chaque repas ou goûter.

Mais Anita continue de faire des scènes devant le commissariat. Elle me traite encore, au moment de me passer les enfants, de mauvais père, etc, devant eux...

C'est loin devant le commissariat, donc les policiers n'entendent rien, ils voient juste éventuellement la dispute de loin, mais qu'au final je pars bien avec les enfants.

Je ne veux plus être confronté à elle.

Donc avec mon amie la 3ème fois on convient que j'attends au coin de la rue du commissariat, et qu'elle va seule récupérer les enfants.

Cela se passe bien, et Anita ne fait pas de difficulté pour lui confier les enfants.

La fois suivante, je préfère rester à la maison bien tout préparer pour l'arrivée des enfants, plutôt que d'avoir la boule au ventre pour aller au commissariat les chercher. Le commissariat n'est qu'à 10 minutes à pied de chez moi.

On convient donc avec mon amie que désormais elle les cherchera seule puis les amène chez moi, et j'en informe Anita au préalable.

Cela se passe ainsi très bien le mardi 27 Août 2019 et le jeudi 29 Août 2019.

Le samedi 31 Août 2019, je retourne avec mon amie au commissariat pour chercher Elena. Mes autres enfants sont de retour de vacances avec leur mère, et celle-ci est d'accord pour passer chez moi avec eux, qu'ils puissent revoir Elena, et enfin rencontrer Uriel !

Mais le samedi c'est que Elena qui est avec moi selon le dernier jugement, je veux donc demander à Anita de me laisser exceptionnellement les 2 enfants cette fois, pour que Cyril et Nathan puissent enfin rencontrer Uriel une première fois. Elle refuse.

Comme les précédentes fois, mon amie ramène seule Elena au commissariat.

Mais en revenant, elle me raconte ce que vient de faire Anita.

A peine arrivée devant le commissariat, Anita a pris Elena et a demandé à mon amie de rentrer dans le commissariat. Puis, elle lui a demandé de signer un papier comme quoi c'est elle qui s'occupait des enfants, et pas moi.

Mon amie a refusé, car c'est faux, et répondu qu'elle ne veut pas rentrer dans ce conflit entre nous, que je lui ai demandé de l'aide avec les enfants, mais que c'est moi qui m'en occupe et qu'elle est présente aussi, c'est tout.

Mon amie, ne voulant pas de problème, m'explique que désormais elle ne cherchera plus les enfants au commissariat, qu'elle ne veut plus être confrontée à Anita, mais continuera d'être présente à mon domicile. Je comprends. Elle finalise son témoignage sur ce qui s'est passé.

Mardi 3 Septembre 2019, je revois encore mes enfants.

Jeudi 5 Septembre 2019, je revois encore mes enfants.

Partie 4 : Du 5 Septembre 2019 au 9 Septembre 2020 : Une deuxième année sans (jamais) voir mes enfants

La confirmation de la décision espagnole

Samedi 7 Septembre 2019, le soir je dois repartir aux Îles Canaries, car une audience est prévue le 11 Septembre là-bas. Anita a fait Appel de la décision de justice me donnant le droit de voir mes enfants, au motif que je serais dangereux pour eux, et donc j'ai été convoqué pour une audience. Étant donné qu'Anita est en France avec les enfants, pour éviter qu'elle ait à se déplacer avec eux, elle sera entendue par visio-conférence.

Je dois encore revoir Elena ce jour-là, mais Anita m'envoie un message comme quoi Elena est malade et donc que ce n'est pas possible aujourd'hui. Soit. Je pars prendre l'avion.

L'audience du 11 Septembre 2019 à El Hierro se passe bien, le juge estime qu'Anita n'a aucun élément sérieux prouvant que je puisse être dangereux pour les enfants, et que le récent jugement français d'août 2019 le confirme, car si le juge français avait des raisons de croire que je puisse être un danger pour les enfants sur des éléments sur le sol français, il aurait supprimé mon droit de visite, et n'aurait pas confirmé le jugement espagnol qui me donnait le droit de recevoir les enfants chez moi.

J'ai beaucoup de choses à régler sur place, donc je prévois de rester quelques semaines de plus, et Anita le sait bien, je l'ai prévenue. C'est le temps qu'il me faut aussi pour faire traduire en français par un traducteur assermenté et payé, ce nouveau jugement espagnol confirmant mes droits, et le faire signifier à Anita. Le juge espagnol ordonne également des expertises psychosociales en vue du jugement définitif à venir, puisque je demande la garde alternée, et qu'avec le rétablissement du lien entre moi et les enfants, et donc le fait qu'ils m'identifient bien en tant que leur père, on peut désormais l'envisager.

J'ai tenté de faire en sorte que pendant mon absence, mes parents puissent quelquefois prendre les enfants, et pourquoi pas faire des visio avec moi, pour continuer le rétablissement du lien enfin entamé le mois précédent, mais rien n'y fait, Anita refuse, bien sûr, et les jugements ne prévoient pas cela, très clairement.

Nouvelle plainte d'Anita contre moi

18 Septembre 2019, je reçois par mail une convocation de la police de Strasbourg suite à une plainte d'Anita contre moi. J'appelle l'agent de police. Mon audition est prévue pour le 15 Octobre 2019 à mon retour.

11 Octobre 2019, je suis de retour à Strasbourg.

J'ai rendez-vous avec l'espace parents-enfants pour la mise en place des passages de bras via leur intermédiaire, comme prévu par le dernier jugement français. Mais à la lecture du jugement, et sur l'interprétation qu' Anita leur en a faite, ils sont persuadés que mon droit est un droit en visites médiatisées. Je leur explique que non, ce sont des passages de bras. Soit, mais on va vérifier auprès du magistrat, on me dit.

Après quelques jours, le magistrat confirme que mon droit est un droit à mon domicile, avec passages de bras via l'espace parents-enfants, et non pas du tout, comme les en avait persuadée Anita, des visites médiatisées.

La responsable doit prendre le temps de faire un planning, qui doit commencer le 26 Octobre 2019. Et pendant tout ce temps, je ne vois de nouveau plus mes enfants. On m'explique que "c'est normal" que c'est mieux d'attendre la mise en place des passages de bras via l'espace parents-enfants que d'insister pour continuer à le faire devant le commissariat, que c'est mieux pour les enfants.

15 Octobre 2019 : audition à la police. Anita a porté plaintes contre moi pour harcèlement, menace de mort, et diffusion d'une image pornographique.

- Pour le harcèlement, j'explique que je me suis présenté à son domicile uniquement sur les droits de visite du jugement. C'est classé.
- La menace de mort ? C'est les propos "meurs meurs meurs" ! J'explique que c'était une dispute parmi d'autres, mais que jamais je n'ai voulu la tuer évidemment, je n'en pouvais plus de son comportement et ses crises, c'est ça la vérité. C'est classé.
- La diffusion d'une image pornographique ? Oui c'était en Février 2019, la photo sur facebook. Je l'ai supprimée de suite, c'était une mauvaise réaction suite à ma colère de découvrir qu'elle était en France avec les enfants pour se défiler du jugement prévu aux

Canaries et fuir. Le policier me répond : "Oui, j'ai vu les commentaires de vos amis sur la photo, et que vous l'avez supprimée rapidement."

Je ressors de la police avec une convocation pour un rappel à la loi pour la photo, le reste est classé.

26 Octobre 2019 : Je me présente à l'espace parents-enfants. Personne. On me remet un papier : une attestation de non-représentation d'enfants, que je rapporte à la police pour porter plainte.

30 Octobre 2019 : Je me présente à l'espace parents-enfants. Personne. On me remet une attestation de non-représentation d'enfants, que je rapporte à la police pour porter plainte.

Le deuxième enlèvement international, où sont mes enfants ?

Les lignes suivantes, ont été écrites au fur et à mesure fin 2019, en témoignage brut, à l'époque, de ce que je vivais.

Jeudi 31 Octobre 2019 / J+56 - J-40

"Ce soir, nous fêtons Halloween, si jamais nous faisons trop de bruit, venez nous dire ! La voisine du 2ème étage".

En rentrant chez moi avec Cyril et Nathan, je vois ce mot sur le mur de l'entrée de l'immeuble. Tiens, oui c'est vrai, c'est la fête des morts ce soir.

"Mes bébés, je n'ai plus de nouvelles de vous depuis le 5 Septembre dernier.

Cela fait 8 semaines, 56 jours.

Depuis aujourd'hui, je sais que "grâce" à la justice, je suis sûr d'avoir de vos nouvelles le 10 Décembre prochain.

Dans 40 jours, ou 5 semaines et 5 jours.

Avec un peu de chance, m'a dit mon avocate, votre mère, mes enfants, sera convoquée avant par le procureur, pour s'expliquer sur le fait qu'elle m'empêche à nouveau de vous voir."

La dernière fois, c'est pendant presque 1 an que je n'ai pas pu voir Elena, entre Août 2018 et Août 2019, et les 7 premiers mois de sa naissance pour Uriel, de Janvier 2019 à Août 2019.

Vendredi 1er Novembre 2019 / J+57 - J-39

Je m'endors en pensant à eux, je me réveille en pensant à eux. Vu comment les choses se passent, je me prépare au pire. La justice, semble incapable de comprendre que leur façon d'agir, les met en danger, étant donné les troubles de leur mère.

Elle est borderline, ça je le sais depuis début 2017, mais elle est aussi perverse narcissique destructrice, ça je l'ai compris fin 2018. Il est possible qu'elle ne leur fasse rien, mais il est aussi possible, dans les méandres de son esprit tordu, qu'elle arrive à penser que pour le bien des enfants, pour éviter qu'ils soient avec moi, elle préfère leur ôter la vie. Elle l'a même écrit clairement à sa mère !

Le 19 Octobre 2019, il y a 10 jours, Anita m'a écrit :

"De toutes façons ton tour de passe passe entre jugement espagnol et français pour me faire rentrer à El Hierro avec les enfants ne marchera pas et tu auras bientôt de mes nouvelles car je suis en train de faire valoir mes droits et non de fuir comme tu le souhaites pour pouvoir me traquer comme ton gibier. Tel est ton plaisir depuis longtemps.

Je ferais face en personne à chaque convocation de police initiée par toi. Si je dois sacrifier ma vie pour le bien de mes enfants je le ferais, et je ferais tout pour leur donner une vie normale, un quotidien et, l'innocence de l'enfance que j'ai eu et que tout enfant mérite d'avoir. Tu ne détruiras pas nos vies à coup de ruse judiciaire."

Suite à mes plaintes pour non présentation, elle devait être convoquée à la police mi-octobre. Puis, cela a été repoussé à la fin du mois, m'a-t-on dit quand j'ai appelé le bureau de police, sans que je ne puisse savoir pourquoi. La fin du mois est passée. J'ai rappelé le bureau de police cette semaine, l'agent de police qui suit le dossier est en congés et revient la semaine prochaine. On ne peut pas me dire si l'audition a déjà eu lieu ou non.

Quand en Janvier dernier, sa plainte contre moi pour tenter de me mettre en prison pour quelque chose que je n'ai pas fait, n'a pas abouti, qu'elle s'est retrouvée poursuivi par la justice espagnole pour fausse plainte, que je n'ai eu d'autre choix de demander le divorce, elle a fui l'Espagne pour retourner en France, chez sa mère.

La même mère contre qui, elle avait porté plainte pour mauvais traitements quelques années auparavant, dont elle avait peur, ce qui avait beaucoup joué dans notre décision de quitter la France en 2017, quand elle était enceinte d'Elena, pour être loin d'elle.

La justice fait son travail, mon avocate a obtenu une audience le 10 Décembre 2019, demandant que j'ai la résidence principale, et au moins la garde alternée. La question est, comment va-t-elle réagir à la réception de cette convocation ? Soit, malgré les faits, elle pense encore être dans son droit et agir dans l'intérêt des enfants, et d'ici là elle prendra bien soin d'eux, et viendra, soit elle fuira, persuadée, dans un délire de persécution, être victime d'une justice que j'aurais moi manipulée.

Mes enfants sont en danger, mais personne ne me croit.

Pour les préserver, peut-être qu'il faudrait que la justice lui fasse croire qu'elle a gagné, qu'elle avait raison. Il faudrait que je sois condamné pour je ne sais quoi, et qu'elle soit appelée à témoigner contre moi. Là, elle viendrait, et rentrerait temporairement dans une phase plus calme qui éviterait que malheur arrive à mes enfants.

Je ne peux qu'espérer me tromper, et avoir une bonne surprise de les retrouver sains et saufs.

Il y a quelques jours j'ai essayé le 116000, le numéro gratuit du gouvernement pour les enfants disparus. Le conseil, au niveau juridique, est bon, et la personne qui suit mon dossier a montré ses compétences à ce niveau en me conseillant une lettre au procureur. Cela m'a permis d'ajouter des éléments auprès de mon avocate pour le courrier qu'il lui a fait parvenir.

Au moment où j'écris ces lignes, je suis en attente au standard d'une autre ligne du gouvernement, le 119, le service national de l'enfance en danger. Comprendront-ils mon inquiétude, et que c'est l'approche judiciaire classique qui risque de mettre justement mes enfants en danger en provoquant une réaction imprévisible chez leur mère ?

Ben NON... 20 minutes plus tard, tout ce que le 119 peut faire c'est ...me conseiller d'écrire au juge des enfants, et me souhaiter "BON COURAGE "...

Samedi 2 Novembre 2019

Comme prévu, je me rends devant le commissariat pour le passage de bras, car ce jour l'espace parents-enfants est fermé, et cela doit être au commissariat du coup.

Je sais très bien qu'elle ne viendra pas.

Je fais depuis longtemps des plaintes groupées, pour 2 ou 3 non-présentations d'affilées.

Comme d'habitude, plusieurs heures d'attente.

Je dois être à une bonne cinquantaine d'heures à attendre dans ce commissariat désormais, peut-être même deux cents heures.

Chaque fois la même chose.

Quasiment à chaque fois un autre agent de police qui me reçoit.

Enfin, désormais certains je les vois pour la 2ème ou la 3ème fois.

Mi-septembre, un agent de police m'avait appelé pour des renseignements supplémentaires, et indiqué qu' Anita serait convoquée dans les 2 semaines pour s'expliquer.

Le 14 Octobre, le suivi de plaintes m'a indiqué qu'elle était convoquée le 15 Octobre.

Quelques jours après j'ai rappelé le suivi de plaintes.

La convocation avait été ...repoussée à la fin du mois, sans pouvoir me dire de date précise.

Le 31 octobre j'ai rappelé la police.

L'agent qui doit auditionner Anita est ...absent toute la semaine.

On ne peut pas me dire si elle a déjà été entendue ou non.

Un voisin du domicile qu'elle a déclaré, qui m'a donné ses coordonnées, me voyant pendant des mois devant cette porte close, m'a encore confirmé hier soir, ne pas avoir vu ou entendu les enfants depuis la dernière fois où il les a croisés... c'était en août dernier.

Puis-je savoir où sont mes enfants et s'ils vont bien ?

Pourquoi aucune autorité compétente ne peut simplement me dire : vos enfants sont localisés, nous les avons vus ils vont bien.

Je patienterai alors tranquillement jusqu'à ce que mon dossier soit enfin traité par les juges parmi leurs centaines ou milliers de cas à traiter.

Mais là je ne sais pas, je ne sais rien. Et elle joue là dessus. Me rendre inquiet pour que je craque, et me mette en défaut vis-à-vis de la justice en défonçant la porte de son domicile, par exemple, où de plus elle n'est pas, c'est une certitude, ou en la cherchant sur les réseaux sociaux.

Un père n'a pas le droit de chercher où sont ses enfants, visiblement. Il doit attendre que la justice surchargée le fasse, un jour, peut-être.

Mardi 5 Novembre 2019, J-1

Demain, je serai fixé.

La policière chargée de l'enquête a eu le parquet hier.

Si Anita ne me présente pas les enfants demain, elle sera "immédiatement" convoquée au tribunal et condamnée.

La policière a été chargée de la prévenir par le procureur.

Celle-ci lui a laissé plusieurs messages sur son répondeur, sans réponse.

Elle a finalement joint la mère d'Anita, qui lui a dit qu' Anita allait la rappeler.

A l'heure là où j'écris ces lignes, à 12h31, la police n'a toujours pas de nouvelles.

J'envoie à la policière ce mail :

A ce stade, je me permets simplement d'alerter votre attention sur ces messages que m'avait envoyés Anita par whatsapp le 10 Novembre 2018 au sujet de sa mère (c'était dans les extraits que je vous avais fait parvenir), afin que vous puissiez prendre les mesures de précaution adéquates pour protéger mes enfants :

"Ma mère est une personne qui n'a pas de limites. Une de ses phrases qui me choquait le plus c'est "la meilleure manière d'atteindre qqn c'est à travers ses enfants"

"Soit j'agis en mal contre vous, soit elle se venge sur Elena pour la plainte de 2015"

"Elle veut se venger de moi pour l'avoir dénoncée en 2015 et pour ça elle a pas de scrupules vis à vis de nos enfants"

"Elle te veut tout le mal possible"

"Elle veut te faire passer pour un pervers sexuel"

"Son seul objectif c'est invalider la plainte que j'ai fait contre elle en 2015 quitte à détruire ce qui reste de notre mariage. Quitte à ce qu'on nous retire nos enfants."

Cordialement

Je me demande si Anita n'est pas retombée sous la manipulation de sa mère, et que celle-ci la mène vers la condamnation pour en effet la discréditer par rapport à sa plainte de 2015. Cette plainte était-elle vraie ou fausse ? Je ne sais pas vraiment, mais ayant eu affaire à sa mère plusieurs fois désormais, et notamment en juillet 2017 quand elle était venue en attendant la naissance d'Elena, je pense qu'il y avait du vrai, cette femme a une certaine instabilité, et même si dans sa déformation de la réalité certains éléments de la plainte d'Anita contre elle étaient faux, cela exprimait une difficulté relationnelle réelle avec elle.

La police m'a rappelé. Suite au contact avec la mère d'Anita, 30 minutes après, Anita a envoyé un mail à la police, disant qu'elle NE viendra PAS le lendemain, prétextant attendre la nouvelle audience devant le juge prévue pour Janvier 2020.

Mercredi 6 Novembre 2019

14h49 : En effet Anita n'a pas présenté les enfants à 13h à l'espace rencontre. En revenant chez moi j'ai informé la police de cette nouvelle non-présentation. La policière m'a dit qu'elle n'était pas contente, et allait intervenir. Elle s'est déplacée sur place au domicile d'Anita ce matin, mais les volets étaient fermés et il n'y avait personne.

00h53 : Que cela soit l'avocate ou la policière, j'ai l'impression que les gens pensent que pour moi la condamnation à venir d'Anita est une bonne nouvelle... Alors que dans tous les cas, c'est pour moi triste. Que cela l'amène à fuir avec les enfants pour éviter la justice, ou qu'elle se retrouve effectivement en garde à vue puis condamnée, cela est loin de me rendre heureux. Peut-être que cela ira mieux quand j'aurai mes enfants dans mes bras, certes, mais j'ai mal pour elle à l'imaginer en garde à vue. C'est sa maladie qui fait qu'elle est rentrée dans ce délire depuis des mois. Au fond d'elle-même, elle souffre, peut-être.

Jedi 7 Novembre 2019

8h13 : J'attends... J'attends de savoir ce que le parquet a décidé. Hier soir pour me changer les idées je suis allée à des réunions de la liste EELV des municipales 2020. Aussi parce que j'aime ça, la politique.

11h15 : réponse de la police :

"Bonjour, J'ai parlé avec mon supérieur, on doit rappeler le parquet la semaine prochaine en espérant que Madame vienne avec les enfants samedi. Je vous tiens informé dès que j'ai une réponse du parquet ou de Madame. Cordialement"

Hum...

Samedi 9 Novembre 2019

8h22 : Anita amènera-t-elle Elena aujourd'hui ? Je lui ai demandé plusieurs fois par mail si je pouvais commencer à me réjouir de revoir Elena, aucune réponse... Aucune nouvelle non plus de la part de la responsable de l'espace-rencontre ou de la policière sur une éventuelle confirmation reçue de sa part.

Jeudi soir j'ai eu mon avocate espagnole, là-bas le dossier avance, l'expertise que je demande depuis le début est enfin vraiment ordonnée (des deux parties). On attend juste la date, qui devrait être connue d'ici quelques jours.

Possible que cela soit encore courant de ce mois de Novembre, aux Canaries. Via son avocat espagnol Anita a opposé qu'elle ne pouvait pas sortir de France. C'est faux, le jugement français prévoit la sortie du territoire possible pour les enfants pour se rendre aux Canaries, il suffit qu'on se rende tous les deux à un commissariat plus de cinq jours avant le voyage pour lever l'IST. Ensuite son avocat a dit qu'elle n'avait pas l'argent nécessaire pour voyager, mon avocate a répondu que je prendrai en charge le voyage.

J'ai peur, j'ai tellement peur qu'elle leur fasse du mal. Elle est prête à tout pour se venger du mal que son cerveau, malade, pense que je lui ai fait. La violence dont elle est capable est inouïe. Et personne ne me croit. Le seul mal que je lui ai fait, c'est tenter de sortir de son emprise et son contrôle, n'en pouvant plus d'être son jouet victime permanente des conséquences de ses souffrances d'enfance. Je me dis que la principale personne responsable de tout ça est sa mère, mais aussi son père qui qui n'a jamais été là, qui ne s'est pas battu pour voir sa fille et prendre soin d'elle.

Je me pose quand même aussi des questions sur l'éthique de la profession d'avocat. Comment l'avocat français d'Anita peut-il ainsi la suivre dans son délire? Est-il sous son emprise ? Ou ne fait-il pas attention au dossier étant peu payé sur celui-ci par une aide juridictionnelle ridicule ? Se rend-il compte de ses multiples mensonges ? A-t-il lu le jugement espagnol du 11 Janvier 2019 ? Oui, son job est de défendre son client, mais cela peut-il se faire ainsi contre l'intérêt des enfants, comme cela est actuellement le cas ? Pourquoi mes enfants n'ont-ils pas un avocat indépendant d'Anita et moi pour défendre "leurs" intérêts ?

10h13 : Non, elle n'est pas venue. Elle n'a pas répondu aux appels de l'espace rencontre, qui tombe directement sur le répondeur. Je me rends au bureau de police.

11h37 : A la police, il y avait 4 heures d'attente pour porter plainte. Une policière à l'accueil, qui m'avait déjà conseillé une autre fois, m'a dit que de toute façon rien ne pourra être fait avant le retour de l'agent chargé de l'enquête mardi prochain. Je ne peux que patienter dans l'incertitude.

Lundi 11 Novembre 2019

2h50 : Nuit entre le 10 et le 11 Novembre

Dans 2 ou 3 jours, je saurai enfin. Anita est-elle partie à l'étranger avec les enfants malgré l'IST (Interdiction de Sortie du Territoire) ? A-t-elle tué les enfants puis est partie à l'étranger pour échapper à la justice ? Est-elle en France avec les enfants convaincue d'avoir raison ? La police la retrouvera-t-elle rapidement avec les enfants ?

J'ai besoin de parler. J'appelle le 116000. P***** le 116000 ne marche pas !

Je veux juste savoir comment faire pour patienter encore 2 ou 3 jours pour savoir si mes enfants sont vivants !

Comment peut-on laisser un père sans savoir pendant plus de 2 mois comment vont ses enfants, et où ils sont ?

19h44 : Je me suis assoupi cette après-midi. J'ai fait un rêve. Dans ce rêve, la policière chargée du dossier arrive chez moi. Elle me demande quelque chose à manger et à boire, puis on va dans un quartier où est censée vivre Anita. Tout d'un coup je me retrouve avec Cyril qui me tient la main, et alors que les policiers sont autour de leur voiture à faire je ne sais quoi, je vois une ombre au loin qui ressemble à Elena. Avec Cyril nous courons vers lui, mais non, c'est une petite fille qui lui ressemble, mais ce n'est pas Elena.

Je me réveille. Où est ma fille ? Où est mon fils ? Où sont mes enfants ?

Mardi 12 Novembre 2019

9h : J'ai appelé la police. Elle va faire le point avec le parquet et a déjà convoqué Anita pour lundi prochain. "D'ici 15 jours cela sera réglé" on me dit.

L'après-midi, j'ai pu prendre rendez-vous avec le médecin psychiatre qui avait vu Anita début 2017 et avait établi le diagnostic borderline.

Ce n'est pas très légal, mais ça fait 8 mois que mon avocate a écrit au juge des enfants en signalant le danger et le nom de ce médecin, et que rien n'a été fait, donc j'enregistre cet entretien, et je note quelques points clefs d'inquiétude dans un fichier texte :

- 14 min 46 : Moi : "Aujourd'hui est-ce qu'on peut dire qu'il y a un risque 0 qu'elle parte à l'étranger ou qu'elle tue les enfants"
- 14 min 52 : Le docteur : "non je ne pense pas"
- 24 min 16 : Le docteur : "on ne peut pas dire qu'il n'y a pas de risque, ça c'est évident les gendarmes le savent très bien"
- 28 min 01 : Le docteur : "risque immédiat et long terme"
- 32 min 30 : Moi : "Le risque de suicide n'est pas nul"
- 32 min 32 : Le docteur : "Non" (réponse à le risque qu'elle se suicide n'est pas nul)
- 33 min 12 : Le Docteur : "Elle est dissimulatrice"
- 33 min 19 : Le Docteur : "Si le juge veut des informations pour savoir si les enfants sont en danger, je pense que je suis relevé du secret médical"

En sortant de l'entretien, j'ai appelé mon avocate. Elle ne peut rien faire de plus de son côté, et me déconseille de mentionner l'enregistrement du médecin, enregistrer quelqu'un à son insu est illégal et il pourrait porter plainte contre moi.

Je me rends à la police. A l'accueil ils veulent bien appeler le médecin pour avoir confirmation de mes dires, tout en me disant qu'ils doutent de la véracité de mes propos, qu'il n'est pas possible que le médecin m'ait dit des éléments au sujet de mon ex-femme, par rapport au secret médical. Ils essayent de l'appeler, mais le secrétariat du docteur est déjà fermé. Revenez demain matin me dit-on. A l'accueil de la police, je croise par hasard l'avocat d'Anita. Je me permets de lui demander s'il a des nouvelles. Aucun contact depuis 3 semaines me dit-il. Il n'est pas au courant qu'elle continue de pas

présenter les enfants, et qu'elle est convoquée le lundi suivant à la police. Il va tenter de le joindre le lendemain matin, me dit-il.

Je rentre chez moi. Je réfléchis.

- 1) Mon avocate espagnole m'a confirmé qu'une expertise psychiatrique a enfin été ordonnée en Espagne, pour les 2 parties
- 2) De toute façon l'expertise psychiatrique arrivera bientôt en France aussi avec tout ça
- 3) Si l'approche répressive classique de la justice continue, le risque que mes enfants se retrouvent en danger par la réaction de leur mère augmente, c'est bien ce que m'a dit le médecin

Je copie l'enregistrement sur une clef usb, et la glisse dans une enveloppe où j'inscris "Complément de la plainte N°2019/xxxxxx, enfants Elena 2 ans, Uriel 9 mois".

Je joins une lettre manuscrite :

"Mesdames, messieurs les Policiers,

Vous trouverez ci-joint l'enregistrement de mon entretien avec le médecin psychiatre le Dr xxxxx ce jour.

Celui-ci confirme qu'avec la convocation de lundi prochain à la police qu'a reçu la mère de mes enfants suite à mes plaintes pour non-présentation, le risque de disparition ou d'infanticide n'est pas nul. Passages : 14'46, 14'52, 24'16, 28'01, 32'30, 33'19.

Madame a été vue pour la dernière fois le 17 Octobre à la police, et son avocat n'a pas de nouvelles d'elle depuis 3 semaines. Son voisin ne l'a pas vue ou entendue non plus, ni les enfants, depuis 2 mois.

Oui, enregistrer un médecin à son insu est illégal, je préfère risquer une condamnation pour cela, que de culpabiliser toute ma vie de ne pas l'avoir fait, si c'est cette nuit, de pleine lune, qu'elle s'enfuit ou passe à l'acte.

Ce n'est que mon devoir de père de protéger mes enfants, quand un professionnel me dit qu'ils sont en danger.

Ceci fait, s'il leur arrive quelque chose à partir de maintenant, cela ne sera plus de ma faute, mais de la votre.

Thomas BRANT"

Arrivé vers 23h à la police, une patrouille est envoyée sur place au domicile d'Anita pour vérification. Des heures d'attente.

Résultat : personne. Ni Anita, ni les enfants, ni même sa mère. La police ne trouve personne au domicile où ils sont censés vivre.

Je suis invité à compléter mon dernier PV pour non présentation d'enfants avec les éléments qui m'ont fait être inquiet ce soir, en joignant l'enregistrement du psychiatre.

Cela sera transmis à la policière chargée du dossier, elle pourra donc évaluer de la suite à donner à son retour ce jeudi.

Je suis de retour chez moi vers 3 heures du matin, une nouvelle plainte en main, mais ne sachant toujours pas où sont mes enfants, ni même s'ils sont toujours vivants.

Mercredi 13 Novembre 2019

A 13h je me suis présenté à l'espace-rencontre, évidemment pas de nouvelles d'Anita, mon dernier petit espoir que son avocat ait pu la convaincre, s'envole. On me remet l'attestation de non présentation, que je transmets dans la foulée à mon avocate et à l'agent de police.

Bon, je ne peux que attendre demain matin désormais.

Jeudi 14 Novembre 2019

8h08 : Hier soir à 22h, j'ai envoyé le mail suivant à l'agent de police

Bonjour Mme,

Dans vos dossiers de ce matin, vous aurez ma nouvelle plainte. Également l'enregistrement du psychiatre prêt à lever le secret médical fourni au commissariat central. Également le rapport de police comme quoi dans la nuit du 12 au 13 novembre il n'y avait personne au domicile. Personne.

Cordialement

Il est temps qu'on se préoccupe un peu de la situation.

10h37 : Toujours pas de nouvelles de la police. Je me dis que forcément l'agent de police est en train de travailler sur le sujet. J'ai informé mon avocate espagnole de la situation, qui m'a demandé de faire traduire la dernière plainte où il est mentionné qu'Anita et les enfants n'ont pas été trouvés à son domicile, pour qu'il puisse informer le juge espagnol de la situation. Comme à mon avocate française, je lui ai demandé de contacter l'avocat d'Anita pour qu'elle essaye d'avoir des nouvelles rassurantes. Je veux juste savoir avec certitude s'ils sont en vie et où ils sont. L'avocate française prépare un courrier pour le juge des enfants pour l'informer des derniers éléments.

Le même jour, je dépose un main-courante à la police pour chantage politique, un militant LREM me disant qu'il faut que je suspende mon soutien à un autre parti si je veux retrouver mes enfants.

Vendredi 15 Novembre 2019

9h52 : Toujours pas de nouvelles de la police. Moi je n'appelle plus, je ne renvoie plus aucun mail. Je n'ose pas appeler, j'ai peur qu'on me dise qu'on ne sait pas, ou pire, qu'on ne cherche pas. J'ai demandé à mes parents d'appeler. La policière est occupée, il faut rappeler après 11h30. Ma mère tente également de joindre la brigade des mineurs.

Logiquement, si les processus des forces de l'ordre sont corrects, avec les éléments reçus, la policière a dû demander hier au juge en urgence une autorisation d'entendre le médecin psychiatre et lever le secret médical pour confirmer ses dires.

Logiquement, ce matin il devrait être entendu, et en parallèle un équipage devrait être au domicile pour voir si par hasard il y a un signe de vie depuis mardi dernier, et surtout investiguer pour trouver des indices de où ils pourraient être.

Logiquement, les bases de données des aéroports sont en cours d'interrogation pour voir si une des personnes de la famille d'Anita a pris l'avion ces derniers temps.

Est-ce cela qui est en train de se passer ?

Ou le dossier est-il toujours en attente derrière d'autres dossiers plus urgents ?

Que peut-il être plus urgent que des enfants en danger ?

Samedi 16 Novembre 2019

17h15 : Toujours aucune nouvelle des enfants. Anita ne s'est pas présentée avec eux ce matin à l'espace-rencontre évidemment. J'ai eu la psychologue du 116000 Enfants Disparus en ligne à 16h. Je ne peux que attendre lundi prochain.

Dimanche 17 Novembre 2019

10h14 : Je suis à l'hôtel de police. J'attends mon tour pour porter plainte pour les non-présentations de mercredi et samedi. A l'accueil on me connaît désormais.

Lundi 18 Novembre 2019

7h14 : Donc hier j'ai à nouveau porté plainte. J'ai encore signalé l'augmentation du risque de fuite à l'étranger ou d'infanticide. Personne ne m'a rappelé. J'ai passé le reste du dimanche ainsi. Hier soir j'ai tenté encore de faire pression pour qu'on commence les recherches, rien n'a pu être fait.

J'ai appelé l'ex-compagnon d'Anita, qui m'a raconté à nouveau son calvaire, et la fuite en Amérique du Sud de toute la famille en plein combat judiciaire, sans qu'il n'y ait d'enfant en jeu toutefois, qu'il a vécu il y a quelques années, et avec son accord je transmets l'enregistrement de son nouveau témoignage à l'agent de police, et à mon avocat. Tout est au tribunal de Thionville me dit-il !

Est-ce que depuis le début de cette affaire, où dès le début j'ai mentionné ce précédent dossier judiciaire d'Anita, la justice est à un moment allée consulter le tribunal de Thionville pour mieux cerner les risques encourus par mes enfants ?

J'ai rendez-vous ce jour à 11h avec la psychologue du bureau d'aide aux victimes de l'Hôtel de police. J'ai pris ce rendez-vous il y a une semaine ou deux, elle n'avait pas de disponibilités avant.

12h18 : Gentille la psychologue. Elle m'a conseillé de continuer à voir un autre psychologue. Elle ne comprend pas que l'on n'ait toujours pas mis en place de disparition inquiétante.

17h05 : La police m'a informé par email qu'elle a eu Anita au téléphone et que la convocation est remise à vendredi. Normalement elle viendra, me dit-on. Je suis sous le choc. Attendre, encore attendre. Attendre quoi ?

Jeudi 21 Novembre 2019

9h10 : je n'ai pas écrit ces derniers jours. Lundi soir dernier j'ai voulu compléter ma plainte du dimanche, avec l'enregistrement sur clef usb de l'entretien avec l'ex-compagnon d'Anita.

Avant je suis allé boire un verre. Je suis arrivé au commissariat vers 2h du matin, car à cette heure généralement on n'attend pas trop pour porter plainte. A mon arrivée, le policier à l'accueil m'a dit que j'étais ivre et que je ne pouvais pas porter plainte. J'ai insisté. Je me suis retrouvé en dégrisement. Un autre policier qui me connaissait m'a fait sortir au bout de 4 heures, avant le délai de 6 heures. Il m'a fait un test d'alcoolémie... Négatif ! Et porter plainte pour dire que mes enfants sont en danger, pas possible ! Pendant ces 4 heures, mes preuves du danger pour mes enfants sont restées dans la fouille. Il y avait l'impression de ces pages aussi, jusqu'au lundi 18 Novembre. Un policier m'a dit avoir commencé à les lire, mais ne pas comprendre, et s'être arrêté après quelques lignes.

12h : Ca y est la police se charge du dossier, le brigadier chef vient de m'appeler, suite à un mail que j'ai envoyé ce matin :

Bonjour, Suis-je en droit de savoir vers quelle heure demain vous pourrez me dire si mes enfants vont bien et sont localisés ou non ? Si je comprends bien, c'est seulement si Anita ne se présente pas demain que vous me recevrez pour écouter mes éléments portant à croire que si ce n'est déjà fait, c'est entre aujourd'hui et demain que le risque d'enlèvement international ou d'infanticide est encore plus important ? Cordialement

Je lui ai indiqué que ce risque était d'après ce que m'avait dit le médecin psychiatre, et dans quelles plaintes j'avais mentionné cet élément. Il va regarder avec ses équipes et me rappelle. Restez joignable, me dit-on.

Vendredi 22 Novembre 2019

10h12 : Depuis hier midi, la police ne m'a pas rappelé. Je suis pourtant resté joignable, attendant avec impatience enfin des nouvelles de mes enfants. Hier, j'ai encore recontacté l'ancien compagnon d'Anita, dont le témoignage écrit de décembre 2018, et le témoignage oral de dimanche dernier, sont clairement essentiels pour que la police et la justice saisissent le risque encouru par mes enfants.

Il a même tenté hier de joindre le bureau de police, simplement pour signaler de porter attention à son témoignage. C'était fermé entre midi et deux. Il a appelé le commissariat central, ils ne peuvent pas remonter l'information. Il a rappelé dans l'après-midi et a enfin eu l'agent de police. On lui a répondu que la police ne s'occupe que du dossier de non présentation.

Bon, aujourd'hui a lieu la convocation d'Anita par la police. A quelle heure ? Je ne sais pas. Je ne peux qu'attendre. Peut-être qu'elle et les enfants vont bien, peut-être pas, peut-être qu'ils sont en France, peut-être pas. Ce qui est anormal, c'est que je ne sache pas, c'est ce "peut-être". Je suis le père d'Elena et Uriel, je suis en droit de savoir où ils sont et s'ils vont bien.

Hier soir, pour me changer les idées, je suis allé à une réunion à Strasbourg à la maison des associations. J'y ai croisé des figurants qui étaient sur un tournage au 2ème étage du même immeuble, d'un passage du téléfilm "Disparition Inquiétante" produit par France 2. L'histoire d'une classe entière d'élèves qui disparaît lors d'une visite de la cathédrale de Strasbourg, et d'une jeune commissaire chargée de l'enquête qui manque de moyens pour faire son travail.

Ce soir c'est l'inauguration du marché de Noël.

Allez, Jésus, Marie, et tous les saints, c'est le moment de bosser, donnez moi des nouvelles de mes enfants, protégez-les.

Jeudi 28 Novembre 2019

18h04 : Je n'ai pas écrit ces derniers jours. Vendredi 22 Novembre vers 16h30 on m'a indiqué qu'Anita ne s'était pas présentée à la convocation, et qu'on tentait de la géolocaliser par téléphone. Le lendemain, samedi 23 Novembre, recherches arrêtées, la géolocalisation ne donne rien, et on ne les trouve pas au domicile.

Les recherches reprendront lundi me dit-on.

"Avez-vous conscience qu'ils peuvent mourir ce soir ?" je demande à la police.

"Oui mais on ne peut rien faire", me répond-on.

Une autre fois, on m'avait répondu "Si elle tue les enfants, tant pis pour elle, elle sera recherchée et condamnée."

Depuis ce jour c'est un vide temporel, j'ai du mal à me souvenir de chaque jour, mais suite au conseil de la police samedi j'ai lancé des recherches via les réseaux sociaux.

Mardi 10 Décembre 2019

Anita ne se présente pas à l'audience obtenue par mon avocate française demandant le changement de garde à mon bénéfice. L'audience est renvoyée au 25 Février 2020. Le même jour, la police clôture l'enquête et la transmet au procureur.

Localisation facebook : ils sont au Portugal !

Dimanche 15 Décembre 2019

Un ami qui est toujours dans la liste des amis Facebook d'Anita m'indique qu'en date du mercredi 11 Décembre dernier est apparue une géolocalisation d'Anita. La localisation indique : Portugal !!!!

Quoi ? Ca fait plus de 3 mois que je dis qu'il y a un risque qu'elle parte à l'étranger, et je découvre là, que malgré l'interdiction de sortie du territoire, elle est au Portugal, et donc sûrement les enfants aussi ?

Un ami me recommande un nouvel avocat. Je le contacte et prends rendez-vous avec lui. Rendez-vous le 24 Décembre.

Mardi 24 Décembre 2019

J'ai un nouvel avocat en France. C'est mon premier entretien chez lui. Je lui explique la situation. Il appelle directement le juge des enfants en charge du dossier, et lui demande s'il sait que Madame serait au Portugal avec les enfants.

Oui, ils étaient au Portugal, mais ils sont revenus, répond le juge.

L'avocat va faire le point sur le dossier, nouveau rendez-vous dans une semaine ou deux. 1500 euros d'avance sur honoraires. Mon père sort le chéquier, et paye.

Pour l'illustration d'un livre que ma mère écrit suite au décès de ma sœur dans un accident de la route il y a 20 ans, je cherche une photo particulière que j'ai prise de ma mère il y a quelques temps, mais je ne la trouve pas. Je me dis que peut-être elle a été sauvegardée automatiquement par le système de cloud.

Alors que je cherche cette photo de ma mère dans mon cloud, où je ne suis pas allé depuis bien longtemps, stupeur, dans les partages apparaît un album : "photos d'Anita".

Et là, qu'est-ce que je découvre ? Toutes les photos d'Anita et des enfants depuis fin 2018, synchronisées dessus. J'y vois des gens d'El Hierro qui l'aident fin 2018, alors qu'elle se fait passer pour une mère solo abandonnée avec sa fille par son ex-mari violent, et son voyage avec les enfants en Janvier 2019 quand elle a fait l'enlèvement international pour retourner en France.

C'est dingue, Anita n'a pas pensé à me retirer mon accès à cet album photo.

Parmi tout ça, il y a des photos datées de Mai 2019, où on voit son nom sur une boîte aux lettres, ainsi que sur une sonnette.

Je télécharge ces photos. Oh ! Il y a des données GPS. Je trouve l'adresse, c'est à l'autre bout de la ville de Strasbourg, dans le quartier du Wacken, près du Parlement Européen.

Je me rends sur place avec mon père, mais pas de signe du nom d'Anita nulle part sur l'immeuble.

Vendredi 27 Décembre 2019

Je trouve les coordonnées du syndic de l'immeuble où semblent donc vivre Anita et les enfants, d'après la localisation de la photo.

Bingo, aucun locataire au nom d'Anita, mais quelqu'un au nom de sa mère y a été locataire effectivement ! Ils me donnent les coordonnées du propriétaire, que je contacte.

Le propriétaire me raconte qu'il a loué cet appartement à la mère d'Anita à partir de mai 2019. Mais qu'au final c'est une jeune femme (donc Anita) avec ses deux enfants qui a emménagé. Le premier mois de loyer a été payé, mais pas les suivants, donc il a mis en place une procédure d'expulsion. Finalement Anita a quitté les lieux le 10 Octobre 2019.

Le propriétaire a découvert son appartement recouvert de dessins d'enfants, et en a eu pour plus de 2500 euros pour le faire repeindre.

Depuis il essaye de les retrouver, et a porté plainte contre la mère d'Anita auprès du Procureur de la République pour loyers impayés et les dégradations faites sur son appartement.

Bon, voilà mes enfants de 2 ans et 6 mois responsables de "dégradations", mais à part ça, tout va bien !

Je dépose plainte au commissariat de police pour bien acter ces derniers éléments.

Je réalise que toutes les fois où je me présentais à son domicile déclaré, pour chercher les enfants, conformément au jugement, en réalité elle et les enfants n'étaient même pas là ! J'étais donc là comme un con à espérer voir mes enfants qui n'étaient même pas là ! Et elle derrière a porté plainte comme quoi je la harcelais à cette adresse pour voir mes enfants, alors qu'ils n'y étaient même pas !

Et c'est donc en Octobre 2019 quand elle a dû partir de cet appartement, qu'elle est partie au Portugal, les dates correspondent.

Janvier et Février 2020, les plaintes pour non-présentation d'enfants continuent, semaine après semaine.

Une MIJE est ordonnée

Le 25 Février 2020, le Juge des Enfants ordonne une MIJE (Mesure d'Investigation Judiciaire Éducative), qui doit évaluer la situation et transmettre un rapport dans les 6 mois.

Début Mars 2020, je me rends aux Iles Canaries pour l'expertise psycho-sociale ordonnée par le juge espagnol. Anita ne s'y rend pas, fournissant un certificat médical comme quoi elle ne peut pas voyager.

C'est alors qu'il y a le confinement lié à la crise sanitaire, et que je me retrouve bloqué à l'étranger par la fermeture des frontières.

En Avril 2020, par l'intermédiaire de mon avocat auprès du sien, Anita dit accepter l'organisation de visio-conférences régulières pour maintenir le contact entre moi et les enfants. Mais à la première tentative, au bout de quelques secondes elle coupe la caméra, et dit que son téléphone ne fonctionne pas bien.

Alors qu'on est en plein confinement, avec besoin d'une attestation dérogatoire pour pouvoir circuler en extérieur, une amie infirmière se rend chez elle avec son téléphone pour pouvoir organiser cette visio entre moi et mes enfants. Mais Anita refuse de lui ouvrir la porte.

Anita est mise en examen et sous contrôle judiciaire

3 Juin 2020

En France, mon avocate obtient auprès d'un juge d'instruction la mise en examen et sous contrôle judiciaire d'Anita pour le délit de non-présentation d'enfants.

Quelques jours après je reviens en France avec un rapatriement diplomatique et je suis reçu par le juge d'instruction où j'explique l'histoire et la situation.

Poème : La Diablesse

12 Juin 2020

J'envoie à Anita ce poème par mail :

La diablesse

*Quelles jolies ailes,
Se dit la diablesse.
Ange, tu vas déchoir,
Pense-t-elle ensuite.*

*Sous ses plus beaux atours,
Elle examine les failles de son coeur.
Et soudainement, en quelques jours,
Elle lui miracle le bonheur.*

*Battent battent ses ailes,
Il s'envole de lune en soleil.
Merci Dieu, pour ton dessin,
Qu'ils sont gros, les siens.*

*A l'Angèle illusoire,
Il ne fait que croire.*

*C'est alors sur un nuage couchés,
Après une nuit d'amour endiablée,
Qu'elle prend un couteau aiguisé,
Et d'un geste coupe ce que Dieu lui a donné.*

*Ange tes ailes ne sont plus,
Suis moi, toi qui est nu,
Rejoindre mon maître en enfer,
C'est pas loin, juste après Jupiter.*

*Le dos ensanglanté,
Il se laisse trainer.
Rampant de ciel en terre,
Tête baissée, peu fier.*

*Maître voilà mon butin,
Dit la diablesse au diable,
Donne moi les Louboutin,*

Tu as vu, je suis capable.

*Voilà tes escarpins,
Déesse maligne,
Tu en as dupé plus d'un,
De moi tu es digne.*

*Va chercher le prochain,
Et si tu en ramènes deux,
C'est une robe en lin,
Que tu auras pour eux.*

*Diabliesse partie,
Le diable s'adresse à l'ange sanglant.
As tu mal ? demande-t'il.
Je t'emmerde, répond-il.*

*Ange, mets ta main sur mon cœur.
Tu ne veux pas ?
Ne crains-tu pas rien d'autre que Dieu ?
Voilà.
Que sens-tu ?
La peur ?
C'est la première peau.
Épluche.
Ferme les yeux.
Rentre tes doigts dans ma peau.
Attrape mon muscle battant.
Voilà, tu l'as.
Retire le de moi.*

*Ouvre les yeux.
Tu tiens mon cœur dans tes doigts.
Que veux-tu lui dire ?*

*Je l'aime, répond l'ange.
Alors qu'il en soit ainsi, répond le diable.*

*En un instant, le cœur du diable se transforme en nouvelles ailes,
larges et puissantes, couleur or.
Elles se greffent au dos de l'ange.
Merci patron, dit-il rapidement, puis il vole de ciel en ciel jusqu'à
retrouver la terre où sa diabliesse est sur une nouvelle quête.*

*Je suis là, lui dit-il face à face.
Ange, le diable ne t'a t il pas brûlé ?
Non, il m'a aime autant que je t'aime,
Et a mon dos de nouvelles ailes greffé.*

*Diabliesse, nous avons le même patron.
Diable et dieu, dépendent de ce que nous en faisons.
Alors choisis, veux-tu à nouveau me couper les ailes ?
Ou veux-tu que je t'en donne moitié ?*

*La diabliesse, ne sachant pas que choisir, se transforma en statue de sel.
L'ange, pour octroyer à sa bien aimée, une mort en beauté, lécha sa belle jusqu'au dernier grain de sa saleté.
Il but l'eau fondue de 1000 glaciers, pour hydrater sa langue lacérée.
Il urina tant et tant, qu'il créa une mer salée, qui recouvrit l'Atlantide.*

*De cette mer, naquirent milliards de poissons.
Oh oui, l'amour fou vaut mieux que la raison.*

Traque sur internet

1er Juillet 2020

Il y a quelques semaines, n'ayant aucune nouvelle des enfants à mon retour en France, et ne sachant pas où ils sont, j'ai passé un avis de recherche sur les réseaux sociaux, et j'en avais d'ailleurs avisé le juge d'instruction lors de mon audition.

Rapidement, Anita a réagi. Elle a commenté ma publication en disant qu'elle risquait que je la tue si quelqu'un m'aidait à trouver où elle est.

Bon, c'est qu'elle et les enfants sont dans les parages, je me suis dit, rassuré, dans un sens.

Les jours suivants, plusieurs amis qui avaient "liké" ou "partagé" ma publication de recherche, ont été contactés par Anita.

Elle leur a envoyé un enregistrement de moi disant "je veux que tu meurs, meurs, meurs" pour justifier sa crainte que je ne la tue. Punaise, je découvre que lors de cette dispute en 2017, Anita m'enregistrait tranquillement en secret, et maintenant 3 ans après elle sort ça pour justifier de ne pas me laisser voir les enfants ?

J'informe la police de cet enregistrement et sa diffusion par Anita.

Le policier me répond que oui, Anita lui avait fait écouter cet enregistrement en 2019, et que c'était l'objet de mon audition du 15 Octobre 2019 chez lui. La plainte d'Anita avait été classée, étant donné que mes propos n'étaient pas une menace de mort, mais plutôt une expression de souffrance de ma part, et que ces propos n'avaient pas été répétés par la suite.

Le premier article de journal manipulé par Anita

9 Juillet 2020

C'est l'anniversaire d'Elena, ses deux ans aujourd'hui. Je reçois un appel de mon père : "Thomas, regarde ce lien sur internet, c'est un article de presse sur toi et Anita !"

En effet, sur le site internet de France TV, il y a un article publié avec le titre suivant :

"Partir quand on est victime de violences conjugales, le combat de Cristina"

3 grand est

Choisir une région

alsace ardennes aube **bas-rhin** marne haut-rhin haute-marne

Strasbourg : partir quand on est victime de violences conjugales. Le combat de Christina

On parle de féminicide quand une femme est tuée par son conjoint, quand il est trop tard. Mais avant le passage à l'acte, les portes de sortie sont rares. Voici le témoignage de Christina, une femme qui a décidé de sortir de l'emprise et accepté de demander de l'aide.

Publié le 09/07/2020 à 11h33



https://fr
grand-es

Et là, soit-disant de façon anonyme, mais en fait en usant de son second prénom et son second nom de famille, Anita se place en victime craignant d'être tuée si son ex-mari retrouve où elle vit avec les enfants, et raconte une version totalement fausse et imaginaire de notre histoire.

"Je crains pour ma vie et celle de mes enfants". Ce sont les premiers mots de Christina Vera (nom d'emprunt), jointe par téléphone, un jour de juin 2020. La jeune femme strasbourgeoise est en procédure de divorce. Depuis plus de deux ans, elle essaie de se séparer de son mari. Couper les ponts complètement pour en finir avec les menaces, les intimidations et la violence.



accueil



fil info



direct tv



replay



menu

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/strasbourg-0/strasbourg-comment-partir-quand-on-est-victime-violences-conjugales-com...> 1/8

09/07/2020

Strasbourg : partir quand on est victime de violences conjugales. Le combat de Christina

arrivent pas et continuent de subir pendant des années, voire des décennies, la violence de leur partenaire.

Pour les aider, il existe désormais, de plus en plus de mains tendues et de soutiens, au sein des associations, mais aussi au sein de la police et des institutions judiciaires. Sans compter l'entourage familial, amené à jouer un rôle majeur.

Lutter contre la destruction de qui je suis

Christina a rencontré son futur mari en 2015, ils ont eu une fille, se sont mariés. Les violences ont commencé pendant la grossesse. L'emprise a été très forte. *"Il m'a vampirisée et il a détruit peu à peu ma crédibilité en me faisant perdre ma confiance en moi. Sous prétexte que j'étais mal payée, il m'a forcée à démissionner. Je n'ai plus eu le droit de conduire."*

"Les coups sont ensuite devenus quotidiens. Et les viols fréquents. Mon fils est le résultat d'un rapport non-consenti". A l'époque, le couple vit entre Strasbourg et une résidence secondaire sur une île espagnole. "Il m'a dépossédée de tout ce que j'étais, et quand je m'en suis rendue compte, j'étais seule, sans emploi et enceinte".

L'urgence, c'est l'indépendance

Bassam Zoabi, juriste au centre d'information sur les droits des femmes et des familles 67 (CIDFF), pointe du doigt ce qui manque pour aider les femmes à sortir de l'emprise de leur conjoint violent. *"Dès qu'il y a une volonté de partir, il faudrait un vrai accueil psycho-social des femmes, pour leur donner les moyens d'être plus autonomes quand elles n'ont pas de ressources pour s'en sortir seules. Et leur trouver un logement digne".*

Le juriste explique que *"l'hébergement d'urgence peut faire peur. Je suis pour créer une sorte de RSA spécifique, pour garantir une indépendance financière dès le moment où elles osent partir de chez elles."* Certaines ont peur d'avoir *"une étiquette de précarité collée à la peau."*

Christina a eu plus de chance. Sa famille a pu l'aider financièrement. Sa mère s'était éloignée, petit à petit, et beaucoup d'amis ne lui parlaient plus. Son mari avait réussi à faire le vide autour d'elle. Mais quand elle a eu le courage de raconter à sa mère ce qu'elle a vécu, elle a trouvé soutien et réconfort. Et les moyens de partir vraiment.

La séparation n'arrête pas la violence

L'article met ensuite en avant des associations permettant aux mères avec enfants victimes d'hommes violents, de trouver refuge, aide psychologique, aide juridique.

J'appelle la rédaction du journal, en demandant le retrait immédiat de l'article. L'article est retiré, la rédaction dit qu'ils n'avaient pas le contact de l'autre personne pour pouvoir écouter l'autre version et faire la part des choses, que cet article avait été rédigé à partir d'un simple appel téléphonique avec Anita.

20 Juillet 2020

La MIJE (Mesure d'Investigation Judiciaire Educative), retardée par la crise sanitaire, a enfin commencé. Je suis ce jour reçu au service où j'explique l'historique, et mon impatience de revoir mes enfants.

29 Juillet 2020

Sur recommandation du service d'investigation de la MIJE, j'écris au Juge des Affaires Familiales pour demander que j'ai rapidement des visites médiatisées avec mes enfants, histoire de rétablir le lien rapidement. Mais aucune réponse.

Début Août 2020

C'est mon mois de vacances avec Cyril et Nathan. Les deux premières semaines nous attendons sur Strasbourg en pensant pouvoir revoir les petits, mais rien n'avance.

18 Août 2020

Ce jour j'ai une expertise psychiatrique à la demande du parquet, suite à une nouvelle plainte d'Anita contre moi.

Comme Anita était dans des aspects mystiques et religieux particuliers, j'avais tenté de la faire réfléchir et réagir en lui envoyant des éléments religieux.

Au final elle avait réussi à détourner cela en faisant penser au parquet que je pourrais faire un attentat terroriste !

Du coup, expertise psychiatrique puis audition à la police en Septembre. Le policier qui m'a appelé pour me prévenir et me faire la convocation, et qui commence à me connaître, sait bien que c'est n'importe quoi, que je ne suis pas dangereux, mais c'est la procédure.

Fin Août 2020

Pour les derniers jours de vacances, je pars avec Cyril et Nathan en camping.

Samedi 5 Septembre 2020

Aujourd'hui, je suis censé revoir mes enfants. Je me présente à l'espace de rencontre parents-enfants. Mes enfants ne sont pas là. Je porte plainte pour non-représentation d'enfants.

Mardi 8 Septembre 2020

Audience devant le Juge aux Affaires Familiales, suite à ma demande de changer la résidence des enfants à mon bénéfice, Anita ne respectant pas mon droit à voir les enfants.

Le juge renvoie l'audience au 26 Janvier 2021, au motif qu 'Anita a changé d'avocat la veille et qu'il faut que celle-ci puisse étudier le dossier.

Enfin c'est son premier avocat dont elle avait changé entre-temps, donc il connaît un peu le dossier quand même !

Partie 5 : Septembre 2020 à Décembre 2020, visites libres et manipulation des enfants

Nouvelles retrouvailles après un an et quatre jours sans se voir

Début Septembre 2020, a été mis en place un calendrier de passages de bras pour que je vois mes enfants chaque mercredi et samedi chez moi.

Samedi 12 Septembre 2020, 14h22

Je peux réécrire. Je suis avec ma fille. J'ai revu mes enfants pour la première fois mercredi dernier, 9 Septembre 2020, soit 369 jours, soit un an et quatre jours, après le 5 Septembre 2019 qui était la dernière fois.

“Non pas papa, non pas papa”, cela me tourne dans la tête depuis mercredi.

Mon fils ne sait pas que je suis son père. Il m'a vu à ses premiers jours, puis ½ h à ses 2 mois, puis quelques fois à ses 6 mois, puis aucune fois jusqu'à maintenant où il a 18 mois. Qu'il est beau, quand il court avec le petit chien mécanique en laisse.

Ma fille m'a immédiatement reconnu. La 1ère seconde en me voyant d'abord elle a dit “au revoir papa, je reste avec maman”, mais cela n'a duré qu'une seconde.

La première fois je me suis arrangé pour n'être jamais seul, un ami puis une amie sont passés pour témoigner de chaque instant, si besoin. Cyril et Nathan sont aussi passés les voir avec leur mère. Nous sommes restés toute la journée à la maison ce jour-là.

Ce matin j'ai cherché Elena à 9h30. Je n'ai trouvé personne pour être avec moi, et j'ai envie de passer un moment seul avec ma fille aussi. Pour me défendre de toute accusation d'Anita j'ai enregistré en audio sur mon téléphone et en vidéo sur mon ordinateur la première heure. Ensuite nous sommes sortis. Nous sommes passés voir une amie qui a une boutique et a offert à Elena un petit jouet. Puis nous sommes allés au manège, on a fait 3 tours. Lion, cheval, cheval.

Nous sommes allés acheter des vêtements, un sac à dos, des chaussures. tout en Mickey au final. Puis nous sommes allés dans un restaurant manger quelque chose de bon. Tu as dévoré ce gâteau ! Et le poulet aussi.

Dur de se retenir de pleurer, en te tenant la main, dans la rue, ainsi, les larmes me sont venues si souvent. Heureux d'être enfin avec toi ma fille, oui, et en colère de ses moments volés à jamais.

Comment établir la relation avec Uriel ? On a la preuve de la mémoire d'un enfant même les premiers mois là, puisqu'Elena se souvient de moi, m'appelle Papa. Uriel, non.

Bon, on a jusqu'à 17h30 ce soir, il s'agit de pas perdre une miette de nos moments. Mais aussi de donner des repères et des habitudes. Etre avec papa ne veut pas dire passer tout son temps avec papa, la majorité du temps pour le moment oui, mais il est important que les enfants s'habituent aussi à jouer parfois seuls, ou avec leurs frères, pendant que papa cuisine, fait le ménage, ou travaille. Une vie normale quoi. J'ai donc appelé une amie voisine qui est venue pour quelques temps, le temps que j'écrive ces lignes notamment. Et qui pourra aussi témoigner si besoin.

Bon, je retourne voir ma fille. Elle est là. Enfin. Après 1 an d'attente et 15.000 euros de frais d'avocat. Tiens, 1 an de prison et 15.000 euros d'amende, c'est la peine prévue pour le délit de non présentation d'enfants.

La mère de mes enfants doit être condamnée pour ce délit perpétré pendant 1 an, ce qui fait que mon fils ne me connaît pas. Faire des lois c'est bien, les appliquer c'est mieux, non ? La justice manque de moyens ? Prenons sur les 60 milliards de dividendes versés aux actionnaires du CAC40 chaque année. Changeons le modèle économique.

Au courant de l'après-midi, je me rends compte qu'Elena louche, un strabisme assez fort. Elle n'avait pas ce problème il y a un an. Je le signale en le redéposant. On me répond qu'un rendez-vous chez un ophtalmologue est prévu.

Mercredi 16 Septembre 2020

Aujourd'hui, le service d'investigation va passer voir comment cela se passe entre moi et les enfants. J'ai prévu que ma tante, qui a travaillé toute sa vie avec des enfants pour cette même association, mais dans un autre service, soit présente avec moi toute la journée, en l'absence aussi de mes parents qui sont partis aux Canaries s'occuper de la maison, et se reposer aussi.

L'investigatrice sociale observe comment ça se passe entre moi et les enfants, qui sont principalement chacun dans leur chambre à jouer.

A un moment, elle me demande pourquoi je n'ai pas cherché à voir mes enfants avant.

Groupes ???? Je suis à deux doigts de m'étouffer sur place. Elle m'explique qu'Anita lui a montré des documents démontrant que de nombreuses fois elle s'est présentée au commissariat de police avec les enfants, et que moi, je n'étais pas là pour les chercher.

L'explication est la suivante : en Septembre 2019, profitant que j'étais aux Canaries pour l'audience d'appel de la justice espagnole, et en étant bien avertie, Anita s'était justement présentée devant le commissariat de police avec les enfants plusieurs mardi, jeudi, samedi, comme l'ordonnait la décision du juge aux affaires familiales d'Août 2019, et avait porté plainte sur le fait que je ne venais pas chercher les enfants. Elle préférait déjà monter un dossier contre moi, que veiller au bien-être de nos enfants, qu'elle amenait à la police en leur donnant un faux espoir de me voir, juste pour mettre en œuvre sa manipulation en mon absence.

Je cherche dans mon bureau le classeur les dizaines de plaintes pour non-présentation que j'ai déposées depuis maintenant un an et demi et les montre à l'investigatrice. Elle est surprise, et prend note.

Ensuite ma tante part, et avec l'investigatrice nous ramenons les enfants à l'espace parents-enfants pour le retour du passage de bras.

Nous faisons ensuite un petit débriefing, au cours duquel l'investigatrice me dit avoir observé de nombreux signes d'inquiétude pour l'équilibre de mes enfants chez leur mère.

"Papa, Tape, Moi"

Mercredi 30 Septembre 2020

Samedi 19 Septembre, mercredi 23 Septembre, samedi 26 Septembre, et aujourd'hui mercredi 30 Septembre, enfin chaque fois je vois mes enfants comme prévu, et on commence à trouver un rythme et des habitudes. Je me dis qu'on va enfin peut-être vers l'apaisement, que chacun de nous est en train de tourner la page, et que tout cela peut évoluer prochainement vers une garde alternée heureuse et paisible en coparentalité responsable pour les enfants.

Et ben non, voilà un nouveau coup d'Anita. Je reçois un mail de mon avocate, qui me transfère un mail qu'elle a reçu de l'avocat d'Anita.

Anita a envoyé au service d'investigation, au responsable de l'espace de rencontres parents-enfants, et à son avocat, une vidéo d'Elena disant "Papa, tape, moi !".

Et ce, la veille d'une nouvelle audience devant le JAF français ! Mon avocate me rassure toutefois sur le fait que normalement le juge ne devrait pas "être dupe".

Autre chose, Anita prétend que je ne paye plus la pension alimentaire depuis 6 mois ! J'envoie de suite en retour les preuves de mes virements de la pension alimentaire. Car oui, depuis Avril 2019, comme ordonné par le juge espagnol, je verse à Anita chaque mois 300 euros de pension alimentaire.

Jeudi 1er Octobre 2020

Nouvelle audience devant le Juge aux Affaires Familiales. Cette fois à la demande d'Anita qui a introduit en France une demande de divorce, demandant encore et toujours que je ne vois les enfants qu'en visite médiatisée. C'est une vraie obsession !

Anita tente de justifier auprès du JAF français de ne pas pouvoir bien se défendre en Espagne en disant qu'elle n'a pas d'avocat là-bas, et qu'elle ne parle pas suffisamment bien l'espagnol pour pouvoir s'y expliquer. Elle ne manque pas de culot, je me dis, c'est sa langue maternelle l'espagnol !

Mon avocate a bien bouclé son dossier comme quoi la procédure de divorce est pendante en Espagne, et que c'est donc cette première juridiction saisie qui est compétente.

Le JAF rendra son délibéré pour le 22 Octobre prochain.

Lundi 5 Octobre 2020

Je suis convoqué par le psychiatre du service d'investigation français, pour un entretien en présence des enfants, afin d'évaluer mon rapport avec eux. Il est précisé dans la convocation reçue il y a quelques jours, que les enfants seront présents au service, étant donné qu'ils ont rendez-vous avant avec la psychologue et que donc Anita va les emmener.

Je me rends au service d'investigation. Le psychiatre me dit que les enfants vont avoir du retard car ils faisaient la sieste et leur mère n'a pas voulu les réveiller. Un peu plus tard, il me dit que les enfants ne viendront pas, et me dit que je peux partir.

Au moment où je sors des locaux, le psychiatre me dit : "Etant donné comment cela se passe entre les enfants et vous, je recommande que vous les voyez en visite médiatisée."

Abasourdi, je ne réagis pas immédiatement, mais une fois dehors j'appelle le service pour avoir des explications. Aucune explication.

Jeudi 8 Octobre 2020

Je reçois un courrier de la CAF, me disant que suite à mon non-versement de la pension alimentaire depuis 5 mois, je dois verser le montant correspondant à la CAF.

Explication : en Mars 2020, Anita m'avait envoyé un mail demandant que je verse la pension alimentaire sur un autre compte bancaire. Mon avocat espagnol m'a dit, ok, pas de problème, mais qu'elle passe par son avocat espagnol, pour que lui me donne cette information, et que tout soit dans les règles. Ce pour éviter qu' Anita fasse croire que je ne verse plus la pension alimentaire sur le compte habituel. Anita n'ayant pas fait cette démarche de passer par son avocat espagnol, j'ai continué à verser la pension sur le compte habituel. Et là, 5 mois après, Anita a montré ce mail de mars 2020 et les extraits de compte de son "nouveau compte" montrant que la pension alimentaire n'y était pas versée, en s'abstenant évidemment de montrer les extraits de compte du compte habituel montrant que la pension alimentaire y est toujours versée.

Je fais immédiatement un courrier de contestation avec les justificatifs des virements faits.

Vendredi 9 Octobre 2020

Je suis dans la limite des 3 mois pour porter plainte pour diffamation. Je porte plainte pour la diffamation de l'article paru le 9 juillet 2020, et les messages envoyés par Anita à des amis par les réseaux sociaux.

La Mère d'Anita

Dimanche 11 Octobre 2020

Depuis quelques semaines, nous avons quelques contacts téléphoniques avec la mère d'Anita. Depuis cet été, elle et Anita sont fâchées, car Anita estime qu'elle ne la soutient pas dans son "combat" contre moi.

Ce jour, elle m'appelle, et me raconte comment Anita a falsifié ses reçus de rente de veuvage. Elle s'est ensuite fait passer pour veuve auprès de la propriétaire de l'appartement qu'elle loue désormais depuis quelques mois.

Anita a fait croire, que son mari était mort dans un accident de moto aux Canaries ! Ce, pendant la visite de l'appartement, avec Uriel en poussette !

Lundi 12 Octobre 2020

La mère d'Anita m'a donné le contact de la propriétaire d'Anita. Je l'appelle. En disant qui je suis, elle me dit :

Monsieur, vous sortez d'outre-tombe !

C'est donc vrai, elle m'a fait passer pour mort. Je donne l'information et le contact de la propriétaire à mon avocate, car celle-ci demande un courrier d'avocat pour pouvoir fournir les faux et faire un témoignage de ce qu'il s'est passé.

Mais mon avocate refuse de faire cette démarche, elle estime que c'est de ma part du harcèlement contre Anita, et que c'est à la mère d'Anita d'éventuellement porter plainte pour faux et usage de faux sur la réutilisation mensongère de ses reçus de rente de veuvage par Anita, quoiqu'elle n'en subisse pas de préjudice.

La seule personne qui pourrait s'estimer lésée, c'est la propriétaire, si elle n'est pas payée de son loyer.

Mercredi 14 Octobre 2020

Aujourd'hui, la mère d'Anita est venue voir ses petits-enfants, chez moi. Nous avons pris contact depuis quelques semaines.

Elena et Uriel passent donc ce mercredi après-midi, chez moi, avec leurs deux mamies, la mère d'Anita et la mienne. Je peux constater la bonne entente entre eux et leur grand-mère maternelle.

Dimanche 18 Octobre 2020

Ces derniers jours, mon ex-belle mère me raconte pas mal de choses.

Elle me raconte comment Anita est partie au Portugal avec les enfants, par la route pour éviter les contrôles, d'Octobre 2019 à Décembre 2019, malgré une interdiction de sortie du territoire.

Elle me raconte, qu' Anita aurait été convaincue en décembre 2019 par son nouveau compagnon, journaliste, de revenir en France, et, aurait suivi son conseil de faire croire au risque que je la tue, ce qui a amené à l'article le 9 juillet dernier, jour de l'anniversaire d'Elena, article dépublié rapidement suite à mon intervention.

Elle me raconte, qu'en Juillet dernier, Elena a fait une sacrée chute, qu'elle avait l'oeil en sang, et que comme Anita allait bientôt recevoir la visite de l'investigatrice sociale mandatée par la justice, elle a repoussé cette visite avec de multiples prétextes par peur que cela lui soit reproché, et n'est pas non plus allée présenter Elena à l'hôpital, et que c'est depuis cela qu'Elena louche.

Elle me raconte, qu'Anita et son compagnon préparent une fuite au Panama, via l'Italie puis l'Albanie d'où partirait un jet privé, prétextant un reportage de presse du compagnon d'Anita, qui est journaliste, au Panama puis vers l'Equateur.

Une 1ère disparition de plusieurs mois.

Une 2ème disparition de près d'un an.

Je pensais les choses apaisées, depuis un mois et demi que je revois enfin mes enfants, deux fois par semaine.

Je pensais qu'Anita se rendrait compte que ses justifications pour ne pas me laisser voir mes enfants, étaient infondées, et qu'on allait pouvoir passer à autre chose.

Et voilà que depuis quelques jours on me dit qu'une nouvelle disparition est imminente.

Un nouveau coup après celui d'avoir entendu qu'elle me faisait passer pour mort.

Un nouveau coup après la découverte de nouvelles négligences sur la santé de mes enfants.

La police dit d'attendre de voir si ça se fait pour confirmer si c'est vrai.

La Protection de l'Enfance ne répond pas.

Bien sûr aucune réponse non plus de sa part ou de l'homme dont on me dit qu'il organise cette fuite à l'étranger.

J'essaye de faire bonne figure auprès de Cyril et Nathan.

J'ai ramené malgré tout hier soir mes enfants à leur mère, avec la peur que cela soit la dernière fois.

Rdv demain avec mon avocate.

Il est temps que ce cauchemar cesse.

STOP !

Mardi 20 Octobre 2020

La mère d'Anita me fait une attestation de témoin, en bonne et due forme, avec copie de sa carte d'identité, de tout ce qu'elle m'a raconté ces derniers temps.

Je l'envoie à mon avocat français et à la police.

Mercredi 21 Octobre 2020

La mère d'Anita me dit de ne finalement pas utiliser son attestation de témoin. Elle pense que je veux m'en servir pour au final retirer les enfants totalement à Anita et les ramener aux îles Canaries.

Trop tard, je l'ai déjà envoyée, je lui explique. Alors elle appelle mon avocat pour lui dire de ne pas produire son témoignage.

Mon avocat ne voulant alors en effet plus produire ce document, me disant que par la suite la mère d'Anita risque de dire que je lui ai fait écrire cette attestation sous la contrainte, je dépose le mandat de mon avocat.

Le même jour, le professeur qui a fait mon expertise psychiatrique en août dernier, concluant que je n'ai pas de trouble psychiatrique, me confirme avoir transmis son rapport au parquet.

Mardi 27 Octobre 2020

Je me rends au greffe du Juge des Enfants consulter le dossier d'assistance éducative. Il y a un rapport intermédiaire d'investigation fourni le 7 Octobre 2020 par l'organisme chargé de la MIJE, le SIE67 de l'ARSEA.

Je découvre un tissu de mensonges.

Il y a clairement une position prise en faveur d'Anita, dont il est dit que ses manquements éducatifs seraient dus à sa fragilité actuelle conséquence de la violence du père des enfants, donc moi !

Il y est écrit qu'ils m'ont vu 3 fois en présence des enfants, et que je n'ai pas une approche adéquate vis-à-vis d'eux ! C'est faux, ils ne m'ont vu qu'une seule et unique fois !

Il y est écrit la recommandation du psychiatre de la SIE67, que je ne vois les enfants qu'en visite médiatisée. Alors qu'il ne m'a jamais vu avec les enfants !

Jeudi 29 Octobre 2020

Avant de partir pour les Canaries où doit avoir lieu la semaine suivante l'expertise psychosociale, je dépose plainte auprès du procureur contre l'organisme chargé de cette investigation, pour production d'un faux rapport à destination du juge des enfants.

J'adresse copie de ma plainte au JAF, au Juge d'Instruction chargé de l'information judiciaire pour le délit de non-présentation d'enfants, au secrétaire d'Etat Adrien TAQUET, au Ministre de la Justice, et au Président de la République, en demandant à ces derniers un audit de cette structure chargée de faire des MIJE.

Vendredi 30 Octobre 2020

Malgré mon dépôt de son mandat, mon avocat m'envoie l'ordonnance du JAF français datée du 22 Octobre 2020, suite à l'audience du 1er Octobre 2020.

Le JAF déboute Anita de sa demande de divorce en France et confirme le désaisissement de la juridiction française au bénéfice de la juridiction espagnole saisie en premier lieu.

Aux Canaries pour l'expertise psycho-sociale

Mercredi 4 Novembre 2020

Alors que je viens d'arriver aux Canaries avec mes parents pour l'enquête psycho-sociale de la justice espagnole qui a enfin lieu, et qu'Anita fait à distance par visio-conférence, la mère d'Anita appelle ma mère.

Elle lui raconte, comment l'année précédente Anita avait planifié mon assassinat en manipulant sa soeur qui devait être son bras armé, et comment elle a empêché cet assassinat au dernier moment, pour ne pas que son autre fille soit impliquée dans un tel acte.

Je contacte la mère d'Anita, qui me confirme tout cela, par messages vocaux et écrits sur whatsapp.

Je fais un courrier au procureur pour porter plainte pour tentative d'assassinat. Une amie en France l'imprime et le dépose directement au tribunal.

En même temps, la mère d'Anita me dit que notre voiture, dont Anita m'avait dit d'abord qu'elle avait été volée début 2019, puis m'avait dit ensuite qu'elle avait dû la vendre pour pièces car irréparable, se trouve en fait... au parking de l'aéroport de Ténérife !

Jeudi 5 Novembre 2020

Avec mes parents nous allons à l'aéroport. Nous nous partageons le parking à parcourir sur plusieurs étages. Au bout d'une demi-heure, bingo, ma mère trouve la voiture ! Sous une épaisse couche de poussière, et une vitre fracturée et un sacré bazar à l'intérieur.

Explication : En Janvier 2019, quand elle est partie des Canaries pour la France, Anita a tout simplement laissé la voiture au parking de l'aéroport, la seule clé qui nous ayons de cette voiture en poche, puis a pris un avion pour le Portugal, où sa mère est allée la chercher de France en voiture, pour passer par la route.

Je me rends au bureau du gestionnaire du parking.

Le tarif est de 12 euros par jour, et la voiture est là depuis environ 670 jours, donc ça fait dans les 8.000 euros de frais de parking !

J'explique la situation. Heureusement comme au départ j'avais déclaré le vol de la voiture début 2019, je ne vais devoir payer que les jours entre le

moment où elle a été déposée, et la date de cette plainte, donc 5 jours, soit 60 euros, ouf !

Quand je repense à toutes les fois où je suis retourné sur l'île ces deux dernières années, que chaque fois j'ai dû louer et payer une voiture, alors que ma voiture était juste là !

J'avais plusieurs fois proposé à Anita de me dire où elle était, et considérant qu'elle est à nous deux tant qu'il n'y a pas de jugement de divorce, je lui avais proposé de lui verser un montant d'utilisation plutôt que de payer une location tierce, jamais elle ne m'a répondu à cette proposition.

Le même jour, j'ai un entretien téléphonique avec le service d'investigation de la MIJE pour les conclusions de leur rapport au Juge des Enfants. L'entretien se passe mal, elles (ces sont des femmes) maintiennent que mes allégations contre la mère de mes enfants sont infondées, que je suis un homme violent et donc qu'il vaut mieux que je ne vois les enfants qu'en visite médiatisée. Un entretien par téléphone violent psychologiquement, sans aucune humanité. Je n'ai pu rien répondre. Je suis abasourdi par un tel manque de travail sérieux et de ses conséquences.

15 Novembre 2020

Des Canaries, j'adresse un courrier au Juge des Enfants français, sur les erreurs notoires et factuelles du rapport d'investigation.

20 Novembre 2020

Je saisis le Défenseur des Droits en toute confiance, renouant avec l'espoir d'être entendu. Un système à priori bien fait, formulaire en ligne puis possibilité d'envoyer nombre de documents par voie électronique.

Le vaudou

25 Novembre 2020

La mère d'Anita m'a transféré des images prises par Anita pendant ses auditions. On y voit l'agent de police qui est en charge de notre dossier à ce moment-là, le JAF, ...

Selon sa mère, Anita procède à du vaudou à partir de ces photos.

Selon elle aussi, Anita aurait volé des sous-vêtements à mes parents lors de la seule visite chez eux avec les enfants en mars 2019 pour la fête des grands-mères, pour en faire une poupée vaudou enterrée dans une boîte en

fer avec des clous et des punaises dans une tombe fraîche à l'époque (printemps 2019 donc), d'une dame de 85 ans, enterrée quelques jours avant, au cimetière rotonde au nord de Strasbourg. Elle aurait fait cela avec sa mère et avec un de nos enfants.

La mère, prise de remords depuis quelques temps, y serait retournée il y a 1 mois pour retirer la boîte, mais n'a pas retrouvé la tombe, qui a sûrement été recouverte d'une pierre tombale depuis
J'envoie tout ça à la police.

27 Novembre 2020

Je reçois une réponse d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'enfance, sur mon courrier demandant un audit de la structure chargée des mesures d'investigation, et ma plainte contre cet organisme.

Il transmet mon courrier au Président du Conseil Départemental, et m'invite à contacter le Défenseur des Droits.

1er Décembre 2020

Je reçois une réponse du Défenseur des Droits.

Cet organisme n'est pas en mesure d'intervenir.

Conformément à l'article 33 de la loi organique n° 2011-333 du 29 mars 2011, je vous informe que le Défenseur des droits ne peut remettre en cause une décision juridictionnelle. Il n'est donc pas en mesure de contester la décision de MJIE ordonnée par le juge des enfants. Pour contester une décision de justice, il vous appartient d'en faire appel dans le délai mentionné dans le courrier de notification de la décision.

Début Décembre 2020

L'histoire de la tentative d'assassinat, a été un choc.

J'ai du mal à rentrer en France.

Je demande à ce que mes parents, qui sont eux déjà rentrés en France, puissent exercer mon droit de visite et prendre les petits de temps en

temps, pour me faire des visio aussi, pendant ces quelques semaines où je reste aux Canaries.

Mais le JAF français refuse. Je lui envoie de nombreux éléments qui démontrent les manipulations d'Anita, et le risque qu'elle instrumentalise encore les enfants si on continue ainsi.

Le JAF me répond qu'il ne regardera aucun de ces éléments, que je dois suivre les procédures et passer par un avocat.

Pas le choix, je dois rentrer en France.

Retour en France

Dimanche 6 Décembre 2020

Je suis en France, de retour des Canaries.

J'ai reçu une convocation devant le juge des enfants en France pour le 22 Décembre 2020 suite au rapport d'enquête du service d'investigation.

J'ai reçu une convocation aussi pour une expertise psychologique, à la demande du juge d'instruction qui a mis Anita en examen.

Les faits des derniers temps ?

Notre voiture retrouvée au parking de l'aéroport de Ténérife où elle est restée pendant 2 ans après la fuite d'Anita avec les enfants, alors qu'elle m'avait dit l'avoir vendue pour pièces ;

Tentative de meurtre contre moi selon mon ex belle-mère ;

Fraude à la CAF ;

Certificats médicaux douteux ;

Et surtout, cette volonté de couper contact entre les enfants et moi.

La justice va-t-elle enfin comprendre que cette femme est une folle dangereuse ?

L'enquête sociale aux Canaries s'est bien passée.

L'enquêtrice espagnole m'a dit qu'elle pensait que le mieux pour les enfants dans un premier temps serait la garde alternée.

Mais comment cela est-il possible avec cette femme ?

Jeudi 17 Décembre 2020

Ouf, le résultat de l'analyse de mercure dans les cheveux d'Elena semble normal.

Oui, j'ai dû faire des analyses de mercure. Il y a quelques jours, la mère d'Anita m'a raconté qu'Anita avait commandé il y a quelques temps une grande quantité de mercure liquide. C'est normalement désormais interdit en France sans un cadre médical, industriel, ou scientifique clair, mais elle a réussi à en avoir quand même par un site internet étranger.

C'est pour faire des sortilèges d'enchantement amoureux sur son compagnon, pense sa mère. Mais elle aussi a fait des examens la concernant, car elle a des problèmes de santé, et se demande si Anita aurait pu l'empoisonner les mois précédents quand elle lui rendait visite et qu'il lui proposait un thé et des pâtisseries maison.

C'est un truc dans leur famille, l'empoisonnement. Anita, quand on était ensemble, me disait qu'elle pensait que sa mère avait empoisonné son beau-père pour accélérer sa mort quand elle avait appris qu'il avait un cancer, de sorte à toucher plus vite l'assurance-vie.

En cherchant, il apparaît que le mercure liquide est en effet beaucoup utilisé dans des croyances d'Amérique Latine, y compris par exemple en mettre dans le berceau des enfants pour chasser les mauvais esprits. Il y a actuellement des campagnes de prévention sur les populations pour avertir du danger de cette pratique pour les enfants.

Gloups.... J'ai joint le 119, qui m'a conseillé de voir avec mon médecin et de faire faire les analyses sans en informer la mère des petits, car si effectivement elle a fait de façon consciente ou inconsciente un tel empoisonnement, il vaut mieux aviser la police d'abord avec les résultats des analyses.

Mon médecin m'a fait une ordonnance pour une prise de sang et un contrôle d'urine des enfants, et en complément j'ai trouvé la technique d'analyse capillaire. De toute façon c'est bien de faire un check-up global, dont il fait une ordonnance pour des analyses complètes, glycémie, globules blancs, etc...

J'ai emmené Elena chez le coiffeur, pour avoir la mèche de cheveux, comme ça c'était discret et un moment de plaisir pour elle. Elle était tout contente de sa nouvelle coupe. Uriel n'a pas assez de cheveux pour cela.

Les résultats, à la fois des prises de sang et des cheveux, sont normaux, ouf. Il y a juste un manque en vitamine D pour les 2 enfants. Je transmet l'information à Anita.

Accusé du pire

Mercredi 23 Décembre 2020

2h37.

Impossible de dormir.

Le pire du pire.

Nous étions en audience chez le juge des enfants ce mardi 22 Décembre après-midi, qui devait prévoir un élargissement de mes droits.

J'ai appris quelques minutes avant l'audience, par mon avocate, que je suis accusé d'abus sexuel sur ma fille.

Anita aurait déposé plainte lundi, donc juste la veille de l'audience.

Elena aurait des traces de violence sur le visage, et aurait été entendue par la police, à qui elle aurait parlé d'attouchements sexuels de ma part. Je suis chaos. Comment ose-t-elle cela ?

STOP !

CA SUFFIT !

MA FILLE A ETE MALTRAITÉE ET MANIPULÉE UNE NOUVELLE FOIS PAR SA MERE POUR PORTER DE FAUSSES ACCUSATIONS CONTRE MOI !

SVP, FAITES VOTRE BOULOT !

IL EST TEMPS QUE :

LES PERSONNES SUIVANTES SOIENT ENTENDUES SUR LE DOSSIER CONCERNANT MES ENFANTS, MES PLAINTES CONTRE ANITA, LES PLAINTES D'ANITA CONTRE MOI, LES PROBLÈMES PSYCHIATRIQUES D'ANITA, SES CRISES DE VIOLENCE, ET QUE LES JUGES DÉCIDENT EN CONSÉQUENCE :

LA MÈRE D'ANITA

SES FRÈRES ET SOEURS

SON EX-COMPAGNON

SON PROPRIÉTAIRE À QUI ELLE A FAIT CROIRE ÊTRE VEUVE

LE PSYCHIATRE VU EN 2017

Dimanche 27 Décembre 2020

8h18 : Cyril et Nathan sont avec moi depuis hier soir pour une semaine. Leur première question a été : "alors c'est mercredi qu'on revoit les petits ?". "Je ne sais pas, peut-être les jours vont changer, on le saura très vite", j'ai répondu.

Nouvelles non-présentations des enfants, mercredi 23 Décembre à l'espace parents-enfants, et ce samedi 26 Décembre où cela aurait dû être devant le commissariat, l'espace parents-enfants étant fermé.

Le juge devait rendre sa décision jeudi 24 Décembre.

Mais je n'ai rien reçu.

A-t-il rendu sa décision, et je l'aurai ce lundi ou mardi par l'avocate ?

Ou s'est-il rendu compte que quelque chose clochait ? Par le document de rappel à la loi d'Anita pour violence contre sa mère de 2015 que lui a transmis l'avocate mercredi ?

Est-ce que l'ordre des médecins que j'ai averti des derniers éléments mercredi aussi est intervenu, ou l'experte psy que j'ai alertée aussi ?

Pourquoi la justice, n'interroge pas le psychiatre, avec l'avis de l'ordre des médecins sur la levée du secret médical ? Lui qui m'a suivi suite au décès de ma sœur, et qui a vu Anita, puis nous a reçus en consultation téléphonique tous les 2 quand nous étions aux Canaries sur notre problème de couple, son avis ne peut-il compter ?

Cette plainte 2 jours avant une audience est tellement grosse, comment cela peut-il passer ? Plus c'est gros, plus ça passe dit-on...

Alors oui, j'ai envoyé au printemps 2020 un mail à Anita disant que c'est une salope cruelle, mais c'est les mots qui correspondent avec ce qu'elle fait, c'était en réaction au fait de couper la caméra pour la visio avec les petits, alors que j'étais bloqué dans un autre pays, en faisant croire que son téléphone ne marchait pas bien !

Ensuite le juge m'a reproché un mail d'avril 2020 ou je lui ai re-proposé une vie commune, et mes avis de recherche pour savoir où étaient les enfants.

Je me suis déjà expliqué 1000 fois la-dessus, punaise le juge ne peut pas récupérer mes auditions à la police, et mon expertise psychiatrique faite il y a quelques mois qui conclut que je n'ai aucun trouble psychiatrique ?

Anita est malade, elle peut basculer d'un truc à l'autre, donc oui si pour revoir mes enfants et assurer leur sécurité il fallait un temps refaire vie commune avec elle, je le ferais, donc j'ai tenté le coup, pour mes enfants.

Ensuite avec l'explication du psychiatre, je me disais qu'il fallait qu'elle puisse avoir des choses contre moi, pour éviter qu'elle parte ou se suicide en tuant les enfants.

Il fallait qu'elle se sente en position de force, et donc qu'elle puisse dans son délire montrer des trucs pour se victimiser, pour se présenter au juge plutôt que fuir.

Je me disais que le juge percevrait qu'elle est psychopathe, je pensais que l'enquête sociale le verrait. Mais non, jusque là tous tombent dans le panneau ! Comme dans l'affaire avec son ex-compagnon en 2014 !

En relisant cette plainte contre son ex de 2014, quelque chose cette fois m'interroge.

Elle y dit avoir dû insister pour sortir faire des courses avec son compagnon, le 17 Janvier 2014, étant enfermée par son compagnon, et avoir profité de cette sortie pour fuir. Et y dit être allée à la police municipale, mais que celle-ci étant fermée, elle est retournée chez son compagnon, chercher son téléphone pour appeler la police, et s'est alors faite violenter et enfermer à nouveau par lui, jusqu'à ce qu'elle arrive à prendre son téléphone et appeler la police qui intervient.

Elle passe alors 2 jours à l'hôpital puis dépose cette plainte, et joint un certificat médical du 17 janvier, calendairement le jour avant les faits puisque la police est intervenue à 1h du matin la nuit du 17 janvier au 18 janvier, qui serait la conséquence d'autres violences faites le 14 Janvier.

Comment a-t-elle pu sortir faire ce certificat médical le 17 Janvier puisqu'elle dit avoir été enfermée et avoir dû insister pour sortir et en profiter pour fuir ?

Même s'il y avait une erreur de date et que ce certificat datait du 16 Janvier par exemple, pourquoi être retourné ensuite chez son compagnon qu'elle dit violent ?

Et même, quand elle dit arriver à s'enfuir, retourner chez lui pour chercher son téléphone pour appeler la police, est-ce crédible ?

Les premières fois que j'ai lu cette plainte, je n'ai pas fait vraiment attention, je me suis dit oh la pauvre, qu'est-ce qu'elle a vécu, je comprends son traumatisme, il faut lui pardonner et voir comment la guérir.

Et là d'un coup ça saute aux yeux que c'est n'importe quoi ! Si moi, qui suis plutôt logique, je me suis fait avoir par cette plainte, c'est que la police, les juges, ont pu se faire avoir aussi, et preuve est que c'est le cas puisque son compagnon avait été condamné pour violences conjugales à deux mois avec sursis en 2014 !

Et d'ailleurs le certificat médical fourni par la suite ne fait aucune preuve de violence, il date de 2 semaines plus tard et fait état de douleurs cervicales. Un médecin peut-il savoir si c'est vrai ou faux quand on dit qu'on a mal aux cervicales ?

8h46, Bon je vais voir si les garçons sont réveillés. On va faire Noël ce midi avec eux et mes parents. En attendant de pouvoir revoir les petits.

20h04 : Le service chargé de l'investigation. Quels incompetents. Ils ont été incapables de voir ce qui allait se passer. J'avais pourtant évoqué au Docteur mandaté dans la MIJE d'une possibilité de trouble de Munchausen par procuration chez Anita, avec les éléments médicaux déjà étranges concernant mes enfants.

Je prépare un mail pour le service d'investigation :

Bonjour,

Voilà une semaine que des violences ont été constatées sur ma fille Elena, puisqu'une plainte a été déposée.

Votre responsable a dit mardi 22 Décembre 2020 au juge des enfants que lors de cette enquête je vous ai harcelés, menacés, que j'ai exigé des choses.

Preuve est désormais faite que j'avais raison de faire cela pour protéger mes enfants.

Mais vous avez été incapables de détecter le mal que la mère des enfants était capable de leur faire.

Les preuves, les faits, étaient pourtant là, vous aviez tous les éléments, et vous n'avez rien vu, ou n'avez rien voulu voir.

*Pour vous, la personne dangereuse c'était moi.
L'enquête sur ce qui est arrivé à ma fille et qui a mené à cette plainte
sera menée, et sérieusement. La vérité sera faite.
J'avais alerté le Docteur du risque de Munchausen par procuration
par la mère.
Voilà le résultat.
Je ne vous félicite pas.
Ma plainte au procureur contre vous est d'autant plus justifiée, ainsi
que les courriers aux ministres pour alerter de vos manquements,
avec ce qui vient de se passer.
Vous manquez peut-être de compétence, de formation, mais dans ce
cas admettez vos limites, formez vos employés, demandez des moyens
pour gagner en efficacité.
Ma fille a été maltraitée, c'est leur mère qui est responsable de cet
acte, et c'est vous qui avez été incapable de mener à bien la mission
que vous avez confiée la justice.
Cette affaire montre que vous avez bien plus à vous remettre en
question, que moi.
"Maman grosse colère taper moi boum boum m'a dit mon fils il y a
une semaine".
Pour ne pas attiser les choses, je n'ai rien fait, je ne l'ai pas
enregistré, je me suis dit que vous aviez vu ces problèmes de violence
chez la mère de mes enfants, mais non vous n'avez rien vu.
Evidemment, pensez-vous que la mère va frapper les enfants, révéler
ses pulsions, quand vous êtes présents ?
J'aimerais avoir des explications, et des excuses de votre part.
Si j'ai demandé une enquête sociale début 2019, c'est que je vous
faisais confiance.
J'étais loin de penser que cela pourrait mener à une telle
incompétence.
Ma fille a été tabassée par sa mère, et vous n'avez pas pu la protéger.
Je suis en droit de vous en vouloir.
Cordialement,
Thomas BRANT*

Plutôt qu'un mail, ce sera un courrier AR, avec en copie le président de cette structure, et Adrien Taquet, secrétaire d'Etat à la protection de l'Enfance.
Bon, je ferai ça demain matin, hop, là, je retourne avec mes garçons.

Lundi 28 Décembre 2020

7h41 : Un autre frère d'Anita, du côté de son père, qui vit en Equateur, m'a demandé le contact d'Anita d'urgence. Leur père était hospitalisé pour covid et problème rénal.

Le courrier pour l'organisme d'investigation est presque prêt, mais finalement je ne l'envoie pas, je me dis qu'il vaut mieux attendre la décision du juge des enfants d'abord.

Mercredi 30 Décembre 2020

Le procureur classe sans suite ma plainte contre le service d'investigation chargé de la MIJE, au motif que "les faits reprochés ne sont pas de nature à recevoir une qualification pénale". Sont-ils donc intouchables dans leurs incompétences ?

Jeudi 31 Décembre 2020

8h26 : Anita est-elle psychopathe, machiavélique, ou juste très malade ?

J'aimerais avoir confirmation que les enfants sont encore à Strasbourg.

Elle a fait cette plainte la veille de l'audience, le juge a dit rendre sa décision le 24 Décembre, mais encore rien finalement. Si moi je me dis que c'est bon signe, car c'est qu'une investigation plus sérieuse est menée, Anita doit comprendre que pour elle c'est mauvais signe, et dans sa stratégie, elle bascule cette plainte pour un gain de temps à défaut de permettre de me retirer la garde des enfants.

Il y a quelques jours, elle a produit la plainte d'abus sexuel sur Elena au juge espagnol, en lui demandant de suspendre la procédure espagnole jusqu'à la conclusion de l'enquête sur cette plainte. Elle sait que c'est faux et que cette plainte sera classée, elle ne cherche donc qu'à gagner du temps. Gagner du temps pour tenter de me faire craquer sur cette période à nouveau en m'inquiétant d'une nouvelle fuite à l'étranger. Ou gagner du temps pour réellement fuir une nouvelle fois ?

D'après le dernier jugement en vigueur, en attendant le nouveau jugement du juge des enfants, c'est un passage de bras aujourd'hui à 15h devant le commissariat.

Vais-je y aller ?

Mardi nous y sommes allés avec ma mère et la mère d'Anita. Celle-ci voulait signaler les mauvais traitements d'Anita envers les enfants, dont elle a été témoin, à quel point elle est dangereuse, et que clairement cette plainte qu'elle a déposée contre moi c'est n'importe quoi.

Mais l'agent de police qui suit le dossier à la brigade des mineurs est absent cette semaine. Un policier de service nous dit qu'on serait convoqué, ma mère et moi la semaine prochaine à son retour. Quant à la mère d'Anita, elle doit appeler la brigade des mineurs le lendemain matin pour prendre rendez-vous la semaine qui suit. Elle a appelé hier, n'ont rien compris, lui ont dit de se présenter à l'accueil de la police.

Ce n'est pas normal que je ne puisse pas savoir si mes enfants sont toujours là ou pas.

Qu'elle parte quelques jours en vacances avec les enfants, oui, cela serait dans leur bien, plusieurs fois au moment des vacances je tentais de lui proposer de s'arranger entre nous, jamais eu de réponse.

Il suffit de prévenir, de donner une date de départ, et de retour, où reprennent les visites.

Mais elle est à 1000 lieues de tout ça, son seul objectif est de me détruire et les enfants sont son jouet dans cette quête sans fin.

11h52 : La mère d'Anita est passée devant chez elle. Volets ouverts, mais rideaux tirés, et de la lumière au niveau de la cuisine. Un peu rassurant, mais en même temps si elle se tire avec les enfants, évidemment qu'elle va laisser une lumière, même plusieurs avec des minuteurs, pour faire croire qu'elle est là. Elle repassera un peu plus tard, pour voir si elle entend les enfants.

Pourquoi un père ne peut-il pas savoir si ses enfants sont sur le territoire français, avec cette situation ? Il y a le bracelet anti-rapprochement, étant donné la fuite de l'Espagne à la France début 2019, celle de la France au Portugal fin 2019, est-il inconsidéré de vouloir avoir un système de géolocalisation pour empêcher une nouvelle fuite ?

Je m'en fous de savoir où ils sont précisément, il s'agit d'éviter un enlèvement international, ce que l'IST n'empêche pas en réalité, preuve en est avec l'épisode de la fuite fin 2019 au Portugal.

Bon, je vais avec mes garçons chez mes parents pour la fondue chinoise du réveillon de nouvel an.

16h43 : La mère d'Anita a entendu les enfants, ouf, ils sont là.

Mercredi 6 Janvier 2021

8h11 : Toujours pas de nouvelle de la police, ni de la justice. Samedi dernier nouvelle plainte pour les non-présentations de la semaine. Hier je suis allé au commissariat à 15h, selon le jugement, qui est un non-sens étant donné qu'Elena va à l'école jusqu'à 16h désormais les mardis. A l'accueil, ils ont joint l'agent de police de la brigade des mineurs en charge du dossier. Il n'a pas le temps, il a beaucoup de dossiers. Ils sont battus pendant ce temps, je réplique. Des enfants battus il y en a beaucoup, me répond-on. . Les dossiers sont pris par ordre d'arrivée, m'explique-t-on à l' accueil. . Euh.. ça fait 2 ans là mon dossier !

Je suis encore dans l'attente :

- du retour de l'ordre des médecins
- des résultats de l'analyse de sang d'Elena
- d'une décision du juge des enfants
- d'une décision du juge espagnol
- d'une décision du juge d'instruction

Je suis encore et à nouveau dans l'attente, de revoir mes enfants, depuis le 19 Décembre 2020 pour Elena et le 16 Décembre 2020 pour Uriel. Nouvelle séparation. Quel traumatisme pour mes enfants ! Avec cette plainte ubuesque d'Anita, la justice doit se rendre compte qu'elle a tout manipulé depuis le début, qu'elle est folle, qu'il faut intervenir, mais en même temps ça démontre leur incapacité à protéger mes enfants depuis les 2 ans de cette affaire, l'incompétence notoire des experts de l'investigation, des organismes qui ont cru à la version d'Anita de harcèlement et risque que je ne la tue.

Je lis un article dans les DNA sur un couple qui s'est disputé le 31 Décembre, le mari a appelé la police en disant vouloir tuer sa femme. Hop début janvier en comparution devant le procureur, sa femme le défend en fait, ils avaient tout 2 trop bu, 4 mois avec sursis.

Bon c'est bien, ça peut éviter un féminicide dans le futur, mais la situation de deux bébés maltraités par leur mère, c'est attesté désormais vu les coups constatés sur Elena d'après la dernière plainte, et privés de leur père, ne mériterait-elle pas que les juges y portent attention en priorité ?

Peut-être est-ce trop compliqué pour les juges ce cas, d'admettre qu'ils se sont lamentablement plantés depuis le début, d'admettre qu' Anita leur a menti ouvertement et qu'ils ont laissé faire, d'admettre que si mes enfants subissent cela, c'est parce qu'ils ont été incapables d'étudier sérieusement les pièces du dossier et de connecter quelques neurones entre eux pour réfléchir.

Côté espagnol, rien ne bougera cette semaine m'a dit mon avocate, c'est fiestas, férié.

Heureusement que j'ai les ateliers démocratiques de la ville pour passer le temps, penser à autre chose. J'attends aussi le retour de mes candidatures à des postes aussi. Il est temps de retrouver un boulot. Tant pis pour le rêve d'enfants dans un monde sans violence aux Iles Canaries. L'enlèvement international perpétré par Anita est réussi et la justice en est complice.

13h13 : le comble de l'incompétence.

Ce matin je reçois d'abord un mail du responsable du point-rencontre, me disant que les petits sont malades et que mon passage de bras du jour est donc tout simplement annulé. Je suis surpris, il m'avait dit rouvrir le 9 Janvier donc je pensais de toute façon ne pas pouvoir revoir les enfants aujourd'hui. Bref. Puis peu avant midi, un nouveau mail, il me dit que la nouvelle décision c'est des visites médiatisées dans un autre espace rencontres, et plus chez lui !

What ??? Quelle décision ?

J'insiste pour savoir quelle décision...

Il me rappelle, me dit au final que ça vient de l'organisme d'investigation, que j'ai de la chance de pouvoir encore les voir en visites médiatisées étant donné ce que j'ai fait à ma fille. Je le traite d'incompétent, car c'est vrai, c'est une faute professionnelle de préjuger d'un jugement avant même qu'il soit rendu.

Mon avocate m'a dit ce matin qu'il n'y avait rien de neuf. Et une décision aurait été rendue pour que je sois en visites médiatisées à partir de la date de l'audience du 22 Décembre ? C'est quoi ce délire là ?

17h21 :

Alors le nouvel espace rencontre joint par téléphone n'est au courant de rien, n'a reçu aucune décision à mon nom ou celui des enfants.

Mon avocate m'a confirmé une nouvelle fois à l'instant qu'aucune décision n'a encore été rendue.

Réflexion, c'est au téléphone, que le responsable du point-rencontre m'a dit que cela venait de l'organisme d'investigation, je pense que c'est faux, que c'est Anita qui lui a fait croire, n'ayant pas de certificat médical pour justifier la non-présentation ce jour...

Allez, bientôt la fin de ce calvaire, j'espère.

Le coup de la plainte la veille de l'audience, le coup du jugement rendu qui ne l'est pas, elle ne va plus pouvoir s'en sortir comme ça, la justice a capté là, c'est pas possible autrement.

Bon faut que je réponde à l'avocate quand même.

Je prépare :

Cher Maître,

Très bonne nouvelle si la décision n'est pas rendue, merci pour votre confirmation.

C'est donc que le responsable de l'espace parents-enfants m'a menti, certainement sur une manipulation d'Anita, qu'il a cru.

Il sera quand même intéressant de faire savoir à la juge qu'Anita se permet de faire croire, et surtout y arrive, à une décision qui n'existe pas encore pour ne pas me présenter les enfants une nouvelle fois. Concernant les reproches qui m'ont été faits lors de l'audience, preuve est encore aujourd'hui que mon attitude était toutefois légitime. C'est plutot à la juge et à l'ARSEA que l'on pourrait reprocher de s'offusquer qu'un père fasse tout pour préserver ses enfants de toute violence, et que la justice elle en soit incapable.

Mes courriers envoyés aux ministres l'ont été de façon tout à fait légitimes, et sont justifiés, car ce qui se passe est scandaleux, et je suis en droit de demander des comptes sur les violences récemment subies par mes enfants, et encore plus mon fille comme l'illustre la dernière plainte, sur lesquelles j'ai alerté tant que j'ai pu.

Il est très clair que le moment venu je demanderai à la justice une indemnisation pour mes enfants, pour les petits et mes autres enfants, sur le préjudice subi depuis ces 2 ans, indemnisation pour eux sur un compte bloqué jusqu'à leur majorité.

Mail préparé, mais je ne l'envoie pas pour le moment.

Jeudi 7 Janvier 2021

11h29 : Plainte pour la non-présentation d'hier, déposée ce matin à la police.

La policière a appelé la brigade des mineurs, il ont répondu qu'ils ont 52 dossiers en cours et que je dois attendre pour être convoqué, ainsi que la mère d'Anita pour être entendue pour son témoignage des maltraitances d'Anita sur les enfants, de ses manipulations, et éventuellement du plan de mon assassinat qu'elle a déjoué, si quelqu'un se décide enfin à tirer le vrai du faux sur ce truc aussi.

J'avais chargé un détective privé, ancien commissaire, de chercher les éléments du dossier de la plainte d'Anita contre son ex-compagnon en 2014. La plainte est bien là, mais pas de dossier au commissariat de cette plainte, ça a dû être vidé pour faire de la place dans les locaux comme c'est fait régulièrement. Son contact va voir s'il peut y avoir une sauvegarde informatique quelque part...

Le plus efficace serait toutefois que mon avocate demande au juge d'instruction sur la procédure pénale de non-présentation, de faire la requête de ce dossier auprès du tribunal qui a traité cette plainte, et qui lui doit avoir le dossier complet.

J'ai envoyé un mail au chef du responsable de l'espace-rencontre qui dépend de la ville de Strasbourg, pour des explications sur ce qui s'est passé hier. Tant qu'il n'y a pas de nouvelle décision, celui-ci doit appliquer le jugement courant, et ne pas présumer d'un autre jugement tant qu'il n'est pas rendu.

Bon faut quand même que j'envoie le mail à mon avocate pour mettre les choses au clair et lui envoyer cette dernière plainte.

Faut aussi que je tienne au courant prochainement l'experte psychologue mandatée par le juge d'instruction des derniers éléments, vu qu'elle doit rendre son rapport pour le 9 Janvier 2021. Et je vais lui envoyer ces lignes, mon témoignage complet. Alors oui, sachant que je lui enverrai cela, je pourrais arranger tout ça dans mon sens, mais je crois que là il y a suffisamment d'éléments et de faits pour tirer le vrai du faux dans cette affaire qui dure depuis trop longtemps.

De quoi souffre Anita ? Psychopathe ? Munchausen ? Syndrome de Médée, un cocktail de tout ça ? Des déformations de la réalité, c'est sûr, des crises

de violence, ça aussi. Une capacité à convaincre, ça aussi, et quel gâchis qu'elle use de ce "talent" pour le mal plutôt que pour le bien, mais peut-être que sa déformation de la réalité fait qu'au fond d'elle-même elle pense que c'est pour le bien.

Peut-on reprocher à un père, de tout faire pour protéger ses enfants, que la loi soit respectée, et que justice soit faite ?. Bon, faut que je revois mon mail à l'avocate.

Chère Maître,

Il est important que je vous réponde car mes mails d'hier ont visiblement été compris dans un sens totalement opposé à leur teneur.

Je ne demande nullement pression jugement sur la juge des enfants.

Au contraire, je dois d'ailleurs vous dire qu'un ami ancien député est intervenu le 23 Décembre dernier directement auprès de la Procureur pour qu'une enquête sérieuse soit menée sur la dernière plainte d'Anita qui accuse moi et ma famille de choses gravissimes, et que la juge des enfants ne fasse pas un jugement injuste à la hâte, avec ces visites médiatisées.

Un tel jugement s'ajouterait au château de cartes de jugements incluant des éléments mensongers, n'ayant pas peur de le dire, comme cela a déjà été le cas lors des jugements d'août 2019, qui pourrait faire croire que je sois violent, et celui d'octobre 2020, qui pourrait faire croire que nous étions seulement en vacances aux Iles Canaries.

Donc oui, que la juge prenne tout son temps pour ce jugement, qu'elle attende le résultat de l'enquête de la brigade des mineurs sur la dernière plainte, l'audition de la mère d'Anita, éventuellement l'avancée de la procédure d'instruction qui devrait permettre des investigations complémentaires notamment les aveux d'accès de violence et d'envie de meurtre d'Anita à la police lors de son affaire de 2014 avec son ex-compagnon, et l'enquête aussi sur la tentative d'assassinat mentionnée par la mère d'Anita également.

Mais en attendant, la dernière décision est le jugement en vigueur, et le fait, que visiblement sur les dires d'Anita, un professionnel, à savoir le responsable de l'espace-rencontre, pré-juge d'une décision de justice qui n'est pas rendue, visiblement sur les seuls dires d'Anita, et suspende les passages de bras de la décision courante, est tout à fait anormal.

Je vous joins la plainte déposée ce matin à la police concernant la non-présentation d'hier.

Concernant les reproches qui m'ont été faits lors de l'audience, ils sont tout à fait anormaux et déplacés de la part de la juge. Tout

citoyen en France, a le droit de signaler des dysfonctionnements des institutions, à fin d'amélioration et de porter plainte quand il est victime d'un délit.

Que la juge trouve un seul de mes courriers, une seule de mes plaintes, qui soit infondée, et j'accepterai ces reproches.

En attendant, celle-ci m'a dit droit dans les yeux 'OUI', en fin d'audience, quand j'ai demandé, si je pouvais acheter les cadeaux pour mes enfants pour Noël. En réalité c'est un leurre, car pour le moment ceux-ci attendent toujours en dessous du sapin.

Mail préparé, mais pas encore envoyé...

Réflexions, problèmes et solutions

Vendredi 8 Janvier 2021

3h31 : Réveillé en pleine nuit par un rêve... Une discussion avec Anita, qui était venue s'installer chez mes parents. Je n'en peux plus de cette guerre je lui dis... Elle me regarde, me sourit, et me prend dans les bras...

Hier après-midi j'ai reçu nouveau mail du responsable de l'espace-rencontres, avec en copie son chef :

Bonjour,

Les passages de bras concernant vos enfants Elena et Uriel reprendront ce samedi le 9 janvier aux horaires habituels au point-rencontre.

Cordialement.

C'était donc bien ça, personne n'a été informé d'aucune décision, et je vois mal le service d'investigation aller jusqu'à mentir au responsable de l'espace-rencontre, c'est donc sûrement lui qui a cru un mensonge d'Anita sur un nouveau jugement.

Non seulement Anita ment, raconte ce qui lui convient, mais elle en plus elle est capable de faire mentir les autres, tellement elle peut arriver à convaincre .

Quel est le sens de ce rêve ? En a-t-il un ? Cette prise dans les bras était amicale, pas amoureuse, mais comment pourrais-je lui pardonner ce qu'elle a fait ? A moi, à mes enfants, à mes parents ?

Sur les réseaux sociaux je suis retombé sur ce livre hier soir "Accusé du pire".

J'étais déjà tombé dessus, en cherchant exactement l'expression "accusé du pire" sur google le soir de l'audience du 22 Décembre.

"Le pouvoir du mensonge", comme deuxième titre, sur la tranche.

Il est hors de question que je passe de nouvelles années d'enfer.

Je vais essayer de trouver ce livre, et le lire.

C'est mieux, si je n'ai pas à faire ce livre sur mon histoire, si celle-ci ressemble et peut faire bouger les choses, que mon récit reste dans l'intimité, et pourra peut-être être lu quand ils seront adultes par les enfants, s'ils ont besoin de réponses à des questions sur leur début de vie.

Demain je revois Elena, on va enfin pouvoir faire un semblant de Noël, je vais enfin pouvoir voir comment il va, s'il a des traces des violences mentionnées par sa mère dans la plainte, dont elle est responsable, car moi je sais que je n'ai rien fait.

Je me réjouis, et j'ai peur.

Peur, de ce qu' Anita pourrait encore tenter après cette journée d'Elena passée chez moi, pour porter de nouvelles accusations. Elle est en plein délire et monte dans les mensonges, cette dernière plainte, et le coup de faire croire à un jugement me mettant en visites médiatisées.

Pour qu'elle ne puisse rien tenter, il faudrait qu'elle sache que j'ai un témoin de tout ce qui s'est passé pendant toute la journée, ou que tout a été enregistré.

Jusqu'à il y a peu encore, par moment je pensais que ce que faisait Anita n'était qu'une conséquence de paranoïa. Mais c'est bien pire, preuve en est avec la dernière accusation mensongère, les propos mentionnés d'Elena étant faux car tout ça n'est absolument pas arrivé. Ce qui est arrivé c'est qu'Anita a généré un bleu sur la joue d'Elena en le pinçant comme elle fait souvent, si ce n'est pas dû à une chute, et qu' Anita a demandé à Elena de mentir si effectivement elle a dit de telles choses à la police. Mais c'est même pas mentionné dans la plainte là, il n'y a que le report des dires de ce qu'Elena aurait dit à Anita. Pourtant l'avocate m'a dit avant l'audience du 22 Décembre qu' Anita a été entendue.

J'en viens à presque espérer qu'Anita ne présente pas Elena ce samedi, par peur de ce qu'elle sera capable de lui faire encore. Mais non, il faut maintenir le contact, et elle est imprévisible, le risque de fuite n'est toujours pas à exclure. Comment va-t-elle réagir à la communication du responsable de l'espace-rencontre qui a dû lui dire hier de présenter Elena demain, et qui a fait une erreur professionnelle suite à son mensonge en la croyant sur la suspension des passages de bras pour la mise en place de visites médiatisées, sans avoir de jugement en main ?

En attendant que la brigade des mineurs enquête, que la justice analyse toutes les pièces, et surtout qu'une vraie expertise psychiatrique soit menée sur Anita, comment savoir si elle va tenter quelque chose d'autre suite à cette visite ou pas ?

Si je cherche à avoir quelqu'un avec moi pour témoigner, ou que j'enregistre tout, on me traite ensuite de parano, c'est ce qui s'est passé à l'audience du 22 Décembre 2020 ! Mais j'avais pourtant raison, j'aurais dû continuer à avoir des témoins en permanence de septembre à décembre dernier pour pouvoir contrer rapidement les allégations d'Anita.

Mais en même temps j'ai envie d'une vie normale avec mes enfants, pas d'être tout le temps avec d'autres gens pour pouvoir témoigner. C'est là que la technologie pourrait aider !

Combien d'heures de police, d'avocats, d'experts, de juges, ont été utilisées sur cette affaire depuis le début ? Combien d'argent dépensé par nous ou le contribuable ?

Tiens je vais essayer de faire l'estimation :

Pour ce qui est de mes avocats, huissiers, traducteurs, on en est à 16.000€ de payés par ma famille, et avec la nouvelle aide juridictionnelle maintenant ça doit faire 1.000€ de plus, cette fois payés par le contribuable, donc 17.000€.

Avocats d'Anita ? Il doit y avoir en tout pour 50 à 100 heures de travail depuis le début. Alors au tarif minimum de 150€ de l'heure, 15.000€ aussi, disons 10.000€ pour fourchette basse.

Juges et greffes ? Vu le nombre de trucs produits en Espagne, on doit être à 3 jours plein de travail, entre les audiences, et les délibérations, et les productions de jugement.

En France, on doit être à une dizaine d'heures d'audiences cumulées, et pareil 2 ou 3 jours pleins d'études de dossiers, délibérations, productions de jugement.

En France un juge gagne de 2600€ à 6000€ brut par mois du début à la fin de sa carrière, soit médian 4500€.

Disons un total de 5000€ de coût en temps de travail pour les tribunaux français et espagnols, estimation très basse je pense cependant.

Expertises ?

Mon expertise psychiatrique de Septembre 2020 : 350€

L'expertise psychologique d'Anita en Juin 2020 : 300€

Mon expertise psychologique en Décembre 2020 : 300€

L'expertise psychosociale espagnole ?

5 heures passées avec moi, 5 avec Anita par visio, 5 avec Anita et les enfants par visio, par 2 experts, et rédaction d'un rapport de 65 pages... disons 1000€ ?

L'enquête du service d'investigation : ils ont dû passer une trentaine d'heures cumulées entre les différents intervenants, disons 2000€ ?

Environ un total de 4000€ d'experts.

Le point-rencontres pour les passages de bras ? Disons 1000€ de temps de travail depuis le début ?

Police ? J'en suis bien à 50 heures passées en dépôts de plaintes et auditions, Anita ça doit faire pareil ou peut-être un peu moins, peut-être 20 heures. Disons 3000€ de coût de temps de travail en audition, et 2000€ en temps de travail en enquête, soit 5000€.

On est donc là à un total de 42.000€ ! Supportés pour partie par moi et mes parents, le reste par la justice, le contribuable. Et c'est une estimation très basse, on doit plutôt être proches des 100.000€ en tout en comptant les frais de locaux etc de toutes ces institutions.

Oui, il est grand temps de révolutionner la Protection de l'Enfance. Qui protège-elle ?

Osons utiliser les nouvelles technologies ?

Plusieurs autres parents confrontés à la même situation m'ont dit qu'ils seraient prêts, si ça existait, à accepter un dispositif de surveillance permettant de s'affranchir de ce risque de fausse accusation, et aussi du coup empêchant la partie adverse de maltraiter les enfants pour les en accuser.

Donc j'imagine un dispositif, à partir du moment où un conflit mettant en danger des enfants est identifié, par exemple au moment de l'ordonnance du juge de la mise en place d'une investigation par la protection de l'enfance, de caméras et capteurs aux domiciles des parents.

Evidemment cela lance un grand débat sur la liberté individuelle, etc... Possible aussi de faire semblant de quelque chose le temps d'une enquête, puis de revenir à la violence ensuite une fois une décision de justice favorable.

Mais le temps de l'enfant à protéger le plus dans cette affaire là c'est le temps de la toute petite enfance, les bébés, ceux qui ne parlent pas, ou qui quand ils vont commencer à parler, sont facilement influençables par un parent.

"Tout se joue avant 6 ans", en matière de construction psychologique, disent les experts en petite enfance.

Bien sûr, un tel dispositif doit être à usage exclusif de la justice, et le mieux est de l'assister d'une intelligence artificielle pour détecter des choses, des cris, des insultes, qui remonte des alertes aux autorités, ou ensuite une personne humaine visualise ce qui a généré l'alerte, et prend les mesures adéquates.

Dans un sens, il vaudrait mieux que les parents ne soient pas au courant, car forcément sachant qu'ils sont observés, il vont réprimer des pulsions naturelles, pendant ce temps, mais en même temps cela protège l'enfant du coup.

L'autre piste technologique que j'ai depuis quelques temps est le doudou...

Peut-on imaginer un dispositif électronique, qui puisse être incorporé au doudou, et enregistre et alerte si besoin ? Voir même qui parle à l'enfant ? Hum non cela serait perturbant, comment l'enfant ferait la différence ensuite entre un humain et une machine ?

Dans sa dernière plainte, Anita dit que l'année dernière quand elle récupérait les petits après qu'ils étaient chez moi ils étaient douchés et changés, en sous-entendant que ce serait suite à ... une exploitation

sexuelle envers eux pendant mon temps chez moi ... En effet récemment, sa mère m'a dit qu' Anita essayait de faire croire que moi et ma famille étions dans des réseaux de prostitution pédophile ! Non mais allo quoi ! La mère d'Anita m'a aussi raconté que quand Anita récupérait les petits après qu'ils aient été chez moi, elle les changeait, lavait les vêtements, et regardait partout si je n'avais pas caché un dispositif électronique de localisation ou d'enregistrement...

Quelle folie ! Oui un dispositif pourrait aider a quelque chose, mais mis en place par la justice, pas par moi !

Quelle tristesse, de devoir en arriver à de telles idées, pour protéger les enfants.

Ne peut-on pas prévenir en amont ?

Pendant la grossesse d'Elena, un jour sur deux Anita voulait avorter, puis pas, puis si, puis pas... Cette hésitation à mener cette grossesse, n'aurait-elle pas dû alerter plus sur une fragilité psychologique du couple de futurs parents, si l'on peut résumer ainsi ?

Peut-on imaginer un bilan psychologique et/ou psychiatrique obligatoire à la grossesse ?

Paradoxe difficile à résoudre, le bonheur de ces 2 petits êtres vivants, et le malheur de ce qu'ils vivent sans rien avoir demandé à personne.

Ce que nous avons fait, en allant aux Iles Canaries en 2017, où, jusqu'au clash de l'été 2018, notre couple allait beaucoup mieux, car nous prenions jusque là soin tous deux bien d'Elena et l'un de l'autre, était la bonne solution, mais c'est quelque chose qui devrait être institutionnel quand un risque est identifié.

Le projet que je défends le plus lors des ateliers politiques des élections municipales, c'est celui d'un espace d'éducation parentale à la nature.

Sur le Bas-Rhin, il y a 12.000 naissances par an, et on va dire 8.000 sont le premier enfant d'un couple, je pourrais faire le calcul précis à partir des statistiques insee etc mais bon ca doit faire environ ça, vu qu'il ya 45% des familles qui n'ont qu'un enfant, et que les autres ont un premier enfant avant d'en avoir un deuxième. Donc ça fait environ 20 grossesses par jour de nouveaux parents sur le département.

On pourrait imaginer, à partir de la déclaration de grossesse, entre la 14ème et la 16ème semaine, 3 week-ends d'éducation parentale pour les parents,

avec des entretiens avec des psychologues aussi, et des activités artistiques, aux 3ème, 5ème, et 7ème mois de grossesse. Ce qui fait $8.000 \times 3 = 24.000$ séjours week-ends éducation parentale par an sur le haut-rhin, $24.000/52 = 461$.

Il faudrait donc, pour arrondir, pouvoir chaque week-end héberger et proposer des activités et des entretiens, à 500 couples attendant un enfant, pour que chacun puisse avoir 3 week-ends de ce type au cours de la grossesse.

Ou faire ça ? Ça peut être aussi sur des sites différents, avec une thématique variante entre les 3 week-ends.

Bon, faut que je fasse ce mail à mon avocate avec la dernière plainte, en étant plus court...

Je reprends...

Chèr Maître,

Veillez trouver ci-joint la plainte déposée hier à la police concernant la non-présentation de mercredi. Et bonne nouvelle, le responsable du point-rencontre a admis qu'il n'y avait en fait pas de nouveau jugement, puisqu'il m'a confirmé hier par email la reprise des passages de bras à compter de demain samedi 9 Janvier. Pour cela j'ai quand même dû aviser son supérieur hiérarchique, hier matin en lui envoyant cette même plainte, pour qu'il intervienne.

Il est important de préciser que mes mails précédents ont été compris dans un sens totalement opposé à leur teneur. Je ne demande nullement pression de votre part sur la juge des enfants pour qu'elle prononce un jugement, et rien ne se serait passé ce mercredi si le responsable de l'espace-rencontre ne m'avait pas dit par erreur qu'une décision avait été prise.

Au contraire, que la juge prenne tout son temps pour ce jugement, qu'elle attende le résultat de l'enquête de la brigade des mineurs sur la dernière plainte, l'audition de la mère d'Anita, éventuellement l'avancée de la procédure d'instruction qui devrait permettre des investigations complémentaires.

Concernant les reproches qui m'ont été faits lors de l'audience, ils sont eux aussi tout à fait anormaux et déplacés de la part de la juge. Tout citoyen a le droit de signaler des dysfonctionnements des institutions, aussi à fin d'amélioration, et de porter plainte quand il est victime d'un délit, et preuve est faite que j'avais raison, étant donné les derniers éléments dont ont été victimes mes enfants, notamment Elena, par sa mère.

Que la juge trouve un seul de mes courriers, une seule de mes plaintes, qui soit infondé, qui ne soit pas dans "l'intérêt supérieur des enfants", et j'accepterai ces reproches. Ce qui s'est passé ce mercredi, où non seulement Anita a menti, mais a en plus réussi à faire mentir un professionnel est révélateur, et doit faire comprendre qu'il en est de même concernant le rapport du service d'investigation, Anita a réussi par ses mensonges à faire mentir à leur tour les enquêteurs.
Sincères salutations,
Thomas BRANT

Difficile de faire plus court... Hop envoyé...

Bon, dernier mail pour l'experte psychologue aussi, qui doit rendre son rapport aujourd'hui si je me souviens bien...

*Mme La Psychologue,
Veuillez trouver ci-joint les deux dernières plaintes pour non-présentations des enfants, déposées à la police pendant ces fêtes. La dernière est particulièrement intéressante, puisqu'il s'avère que le responsable de l'espace rencontre a suspendu mercredi les passages de bras, visiblement sur les dires d'Anita comme quoi un nouveau jugement aurait été décidé par la juge des enfants suite à l'audience du 22 Décembre dernier. Après vérification, aucun jugement n'a encore été prononcé, et les passages de bras reprennent ce samedi. Je vous joins l'échange de mail à ce sujet, ainsi que le mail envoyé au supérieur hiérarchique de l'espace rencontre.
Ce qui s'est passé ce mercredi, où non seulement Anita a menti, mais a en plus réussi à faire mentir un professionnel, est révélateur, et doit faire comprendre qu'il en est de même sur beaucoup d'éléments de cette affaire.
Je vous joins également la dernière version de mon journal de bord, évoquant les ressentis des derniers événements, et de cette nouvelle période de non-présentation depuis le 19 Décembre 2020.
Il me semble que l'ordonnance du juge demandait la remise de votre rapport à cette date du 8 Janvier 2021.
Je reste à votre disposition pour toute question, et vous prie de m'excuser si je vous ai envoyé beaucoup d'éléments, mais tout cela me semblait nécessaire pour bien comprendre le vrai du faux, dans toute cette affaire, et enfin pouvoir protéger mes enfants.
En vous souhaitant une excellente année 2021,
Sincères salutations,
Thomas BRANT*

Partie 6 : Janvier 2021 à fin Mars 2021 : attendre, attendre, encore attendre

Samedi 9 janvier 2021

9h : Bon on va voir si Anita présente Elena aujourd'hui... Je me réjouis de la revoir enfin, de pouvoir enfin revoir avec elle le sapin qu'elle a décoré... Pas beaucoup de cadeaux en-dessous, car je suis ruiné, des cadeaux de mes parents, mais je n'ai même plus de quoi acheter moi des cadeaux pour mes enfants... Il vient ce boulot ? Bon hop une douche puis direction espace parents-enfants des ponts couverts.

Non, Anita ne présente pas Elena. On me dit qu'elle est "malade".

Lundi 11 Janvier 2021

Je reçois la confirmation de l'aide juridictionnelle pour la procédure d'instruction pénale contre Anita, j'ai appelé le greffe, je dois passer sur place jeudi 16h faire la déclaration de changement d'avocat.

Mardi 12 Janvier 2021

15h15 : La mère d'Anita a repoussé sa venue prévue pour faire un témoignage complémentaire, à voir si elle le fera.

Toujours pas de réponse du responsable de l'espace rencontre parents-enfants concernant la précédente attestation de non-présentation.

Entre-temps, j'ai des nouvelles de la crèche privée où Anita avait mis Elena pendant quelques mois en 2019. C'est la mère d'Anita qui m'a informé récemment qu'ils cherchaient à enfin être payés, car Anita ne les avait pas payés en totalité. Ils veulent lancer la procédure judiciaire contre Anita concernant le paiement de ces 3000€ d'impayés. Je leur demande d'attendre, car dans la situation actuelle, un nouveau stress sur Anita pourrait lui faire prendre la fuite à l'étranger.

Mercredi 13 Janvier 2021

Côté espagnol, le jugement devrait enfin sortir avec la garde alternée, selon mon avocate.

Le responsable de l'espace-rencontre m'a envoyé l'attestation de non-présentation des deux dernières fois, et un certificat médical concernant les enfants pour la fois précédente.

Jeudi 14 Janvier 2021

Aujourd'hui j'ai rendez-vous avec le psychiatre qui a vu Anita en 2017 et m'avait dit fin 2019 qu' Anita était un danger pour les enfants.

Demain c'est l'anniversaire d'Uriel.

J'ai peur de ce qu' Anita peut faire ce jour-là.

Vendredi 15 Janvier 2021

Courrier reçu du Conseil Départemental suite au transfert de mon courrier adressé à Adrien Taquet. Ils me répondent qu'il n'est pas de leur ressort de vérifier le fonctionnement d'un organisme mandaté par la justice.

Samedi 16 Janvier 2021

L'entretien avec le psychiatre jeudi s'est bien passé, il a dit qu'il allait appeler l'ordre des médecins pour pouvoir lever le secret médical, Anita est dangereuse il faut lui retirer les enfants.

Ma mère a été entendue par la brigade des mineurs au sujet de la plainte pour abus sexuel sur Elena. Cela s'est bien passé. Ça a duré 2h. L'enquête a confirmé qu'il n'y a pas eu d'abus sexuel sur Elena. Elena a eu une expertise par un médecin légiste. Ma pauvre chérie.

Hier pour l'anniversaire d'Uriel je n'ai rien fait, ni mail ni cadeau déposé chez Anita. La tentation était là, mais je n'ai rien fait.

Anita n'a rien fait non plus visiblement cette fois, pas d'article diffamatoire comme le 9 Juillet dernier pour les deux ans d'Elena.

Aujourd'hui, c'est les cinq ans du mariage avec Anita.

Lundi 18 Janvier 2021

Je m'attends à ce que cette semaine cela avance enfin.

L'ordre des médecins va-t-il autoriser la levée du secret médical ?

J'ai envoyé un mail à Anita ce week-end, lui demandant d'enfin avouer la vérité, et lui rappelant son mensonge précédent dans sa plainte contre son ex-compagnon, sur cette journée du 17 Janvier 2014. Il y a 7 ans.

Mardi 19 janvier 2021

Un nouveau mois passé sans voir Elena, depuis le 19 Décembre dernier, et un peu plus sans voir Uriel.

Samedi 22 janvier 2021

5h40 : Réveil en plein rêve. Ça se passait dans une espèce de crèche. Il y avait Anita, son nouveau compagnon, et les enfants. Ma fille était grande, comme si elle avait 6 ans, et elle avait une barbe.

Mardi 26 Janvier 2021

Je reçois un mail de l'avocat d'Anita, au sujet d'une audience ayant eu lieu le matin.

Quoi, quelle audience ?

Zut, c'est le renvoi de l'audience du 8 Septembre dernier devant le Juge aux Affaires Familiales, sur ma demande de changement de résidence des enfants chez moi.

J'ai totalement oublié cette date. Pour moi depuis le 22 octobre 2020 où le JAF français a jugé se dessaisir au profit de la juridiction espagnole, il n'y a plus rien à voir avec lui en France, mais seulement avec le juge des enfants dont j'attends toujours le jugement de décembre dernier.

Sur conseil de mon avocate, j'écris au juge pour demander la réouverture des débats.

Jeudi 18 Février 2021

Je suis entendu à la police au sujet de la plainte pour tentative d'assassinat d'Anita en 2019. Mon audition est prise, la police va convoquer la mère d'Anita, puis Natalia et Anita.

Mardi 23 Février 2021

C'est les vacances, Cyril et Nathan sont chez moi. On est toujours en attente de savoir quand je vais pouvoir revoir les petits.

J'ai chez moi un système "OK Google". D'un coup, Cyril dit : "OK Google montre-moi des photos de El Hierro".

Et là, qu'est-ce qui apparaît sur ma TV ?

Les photos de l'album partagé d'Anita de fin 2018 quand elle était encore à El Hierro.

Et tout d'un coup, apparaît une photo d'un écran d'ordinateur avec une liste en fichier excel de comptes et mots de passe d'Anita.

Dans le lot, il y a un compte mail google avec le mot de passe.

C'est trop tentant, avec cette accusation qu'elle a faite contre moi, faut que je trouve des éléments.

Je me connecte à ce compte mail.

Il n'est plus utilisé depuis des années visiblement, mais par contre elle l'utilisait en 2014, et j'y trouve des échanges de mail entre lui et son ex-compagnon, et des mails qu'elle s'envoie à elle-même avec des enregistrements audio et vidéo de son ex-compagnon.

Driiiiiing ! On sonne. C'est un huissier.

Il me remet le jugement du JAF daté du 9 Février 2021, suite à l'audience du 26 Janvier dernier.

Celui-ci rappelle son dessaisissement au profit de la juridiction espagnole en octobre 2020, et confirme la résidence des enfants chez Anita et mon droit de visite trois fois par semaine, sauf autre disposition prise par le juge des enfants dans son jugement suite à l'audience du 24 Décembre 2020.

Bon, en résumé le JAF évite la patate chaude, et préfère ne rien décider du tout.

Je demande à l'huissier, qui est donc à ce moment-là chez moi, de faire un PV des éléments que je suis en train de voir sur le compte mail d'Anita, et de comment je me suis connecté, avec cette photo partagée listant ses comptes et mots de passe. Mais il me répond qu'il est un clerc, et ne peut pas.

Je continue d'examiner les éléments trouvés.

Il y a notamment trois vidéos de disputes entre elle et son ex-compagnon, où on voit comment elle le manipule pour qu'il s'énerve contre elle.

Il y a aussi un mail de préparation d'un courrier pour son avocat, où elle demande de multiples mesures contre son ex-compagnon, et où elle mentionne qu'elle aurait été violée par lui, mais n'a pas encore porté plainte pour cela, par honte.

J'envoie tout cela à la police.

Vendredi 26 Février 2021

Je reçois enfin le jugement du 24 Décembre 2020 du Juge des Enfants français.

Il ordonne une Assistance Educative en Milieu Ouvert Renforcée chez Anita, et des visites médiatisées une fois par semaine pour moi.

Donc, en gros, des éducateurs vont aller deux ou trois fois par semaine, je suppose, chez Anita voir que les enfants vont bien, et moi je vais revoir les enfants une heure par semaine sous surveillance entre quatre murs.

Ce régime dure jusqu'au 31 Octobre 2021.

C'est parfaitement injuste, mais il n'y a pas le choix, m'explique mon avocate, et bien entendu si ces visites médiatisées se passent bien je récupérerai plus de droits ensuite.

Début Mars 2021

Je fais appel des deux jugements reçus, celui du JAF et celui du Juge des Enfants.

Je n'ai pas fait d'abus sexuel sur ma fille, alors pourquoi dois-je les voir elle et mon fils seulement une heure par semaine entre quatre murs, dans un lieu inconnu ?

Qu'on fasse cette enquête et qu'on rétablisse mon droit de visite chez moi, en attendant le jugement espagnol !

Lundi 8 Mars 2021

Rendez-vous avec l'avocate en aide juridictionnelle pour l'appel du jugement du 9 Février dernier du juge aux affaires familiales.

Jeudi 18 Mars 2021

Un article paraît dans un média local d'investigation : "Un éducateur s'est suicidé sur son lieu de travail". L'article évoque des problèmes de management ayant amené à ce suicide.

C'est dans la même structure que celle contre qui j'avais porté plainte pour rapport mensonger, et dont j'avais demandé un audit quelques mois avant à

Adrien Taquet, avec en copie le Ministre de la Justice, et le Président de la République.

J'envoie un courrier au Président de la République avec cet article.
Aurait-on pu éviter ce suicide en réalisant cet audit ?

Quelques mois plus tard, un nouvel article révélera que cet éducateur se serait suicidé suite au suicide d'une adolescente dont il avait la charge, et dont ensuite la direction lui aurait demandé de détruire le dossier, pour que l'organisme ne soit pas mis en cause.

Le même jour, je suis reçu par la police pour la plainte d'abus sexuel sur Elena. Je décris la journée où selon Anita ces faits d'attouchements sur Elena auraient eu lieu.

Vendredi 19 Mars 2021

Nouvelle ordonnance du Juge des Enfants, changeant le lieu pour les visites médiatisées.

Ce, car initialement le Juge des Enfants a mandaté pour les visites médiatisées, une structure associative qui n'en fait pas !

Donc il a fallu attendre que mon avocate écrive cela au Juge des Enfants, que celui-ci écrive à l'organisme pour demander confirmation du fait qu'ils ne fassent pas ce genre de visites, qu'ils répondent au Juge des Enfants, et cette nouvelle ordonnance.

C'est trop demander, qu'un Juge des Enfants, quand il ordonne des visites médiatisées, ait une liste des organismes qui en font ? Faut-il en rire , ou pleurer ?

25 Mars 2021

J'écris au président de la République.

Lettre 11 : Objet : Dysfonctionnements dans la Protection de l'Enfance - suite

Monsieur le Président,

Le 28 Octobre 2020, je vous avais adressé copie d'un courrier adressé à M. Adrien TAQUET, Secrétaire d'Etat Chargé de l'Enfance et des Familles, concernant des dysfonctionnements au sein de l'organisme ARSEA (Association Régionale Spécialisée d'action sociale d'Éducation et d'Animation) de Strasbourg.

Je demandais à ce qu'un audit indépendant de cette structure soit réalisé.

Je vous prie de trouver ci-joint les différents courriers reçus de l'administration suite à mes démarches :

1) Monsieur Adrien TAQUET, par réponse reçue le 27 Novembre 2020, a transféré mes propos au Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

2) Le Défenseur des Droits, par réponse reçue le 1er Décembre 2020, m'a indiqué ne pas pouvoir intervenir.

3) Le Procureur De La République, par réponse reçue le 30 Décembre 2020, m'a indiqué classer sans suite mon signalement concernant l'ARSEA.

4) La Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance de la Collectivité Européenne d'Alsace, par réponse reçue le 15 Janvier 2021, m'a indiqué ne pas pouvoir contrôler ce service mandaté par le juge. Cette collectivité fait pourtant partie des financeurs de l'ARSEA, comme le montre ce récapitulatif des subventions publiques reçues en 2019.

Or, récemment, le 8 Mars 2021, un employé de l'ARSEA de Strasbourg s'est suicidé sur son lieu de travail, en toute vraisemblance pour y dénoncer les conditions de travail. Je vous prie de trouver ci-joint l'article paru suite à ce drame. Si l'audit que j'avais proposé avait été réalisé, les difficultés de cet employé auraient pu être décelées, et des suggestions managériales formulées. Ce drame aurait pu être évité.

Par ailleurs, une enquête est également en cours pour des violences aggravées par des éducateurs sur des mineurs dans 2 centres d'hébergement de l'ARSEA entre 2016 et 2019 (article paru le 6 Mars 2020 dans le Nouvel Obs).

C'est sur la base des rapport fournis par cet organisme, que de nombreuses décisions de justice concernant des enfants sont prises, alors même que les investigations sont menées de façon parcellaire par manque :

- de moyens*
- d'organisation*
- de compétences*
- de communication interne et externe avec les autres institutions décisionnaires.*

Si certaines de ces décisions sont sans doute justes, d'autres dans des situations plus complexes sont clairement injustes et contraires à l'intérêt supérieur de l'enfant, et doivent attendre le temps d'une procédure d'appel pour se voir rectifiées.

Ainsi, je me permets de vous soumettre les 2 propositions suivantes :

1) Réalisation d'un audit indépendant, en concertation avec des collectifs et associations de parents confrontés à la protection de l'enfance, des structures telles que l'ARSEA. De la même façon qu'il existe l'IGPN, la Police des Polices, il devrait exister une structure indépendante d'investigation des dysfonctionnements signalés, notamment par des justiciables, dans les missions des associations mandatées par la justice telles l'ARSEA.

2) Dans le cadre des demandes d'appel de jugement, la proposition systématique à l'appelant de faire appel dans le cadre d'une procédure à bref délai, tel que le prévoit l'article 905 du CPC, qui réduit à 1 mois au total au lieu de 3 mois par partie les délais de remises des conclusions par les avocats, lorsque des enfants de moins de 6 ans sont concernés.

Je me permets de vous rappeler le titre du récent rapport de la Cour des Comptes à ce sujet, publié le 30/11/2020 :

"LA PROTECTION DE L'ENFANCE : Une politique inadaptée au temps de l'enfant".

En l'attente de votre retour sur mes propositions,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,

L'expression de ma plus haute considération.

Thomas BRANT

Partie 7 : Du 31 Mars 2021 à fin 2021 : les visites médiatisées

"Papa, tu m'as mis le doigt tout au fond des fesses"

Mercredi 31 mars 2021

Première visite médiatisée avec les enfants, après 3 nouveaux mois sans se voir. Une éternité de jours volés à mes enfants.

Premiers mots d'Elena en me voyant : "Papa, tu m'a mis le doigt dans les fesses, tout au fond des fesses." Puis elle me prend dans ses bras, et le reste de la visite se passe bien.

Gloups.

Début Avril 2021

Le mercredi suivant, rebelote, à la visite médiatisée Elena tient des propos contre moi.

Le service éducatif témoin des propos ne peut rien remonter encore au Juge, mais ils doivent attendre plusieurs semaines avant de faire un rapport intermédiaire.

Mais sur conseil du service chargé de l'AEMO chez Anita, j'écris au Juge des Enfants et au Procureur pour signaler ces propos, car on voit très bien que ce n'est pas du tout spontané.

J'appelle la mère d'Anita, et lui raconte ce qu'il se passe. Elle va intervenir auprès d'elle, car là elle est en train de détruire Elena en lui faisant tenir ces propos contre moi. Et ce n'est pas spontané, on voit très bien que c'est le fruit d'une manipulation.

A la visite médiatisée suivante, aux vacances de Pâques, Cyril et Nathan peuvent m'accompagner dans la salle dédiée. Ouf, cette fois Elena ne tient plus ces propos contre moi, Anita a du comprendre que c'était mal, et qu'on se rendrait compte avec le temps de sa manipulation.

Quelle joie de voir tous mes enfants jouer ensemble !

15 Avril 2021

Je reçois une convocation du tribunal espagnol pour une audience de jugement de divorce à El Hierro le 14 Juin 2021.

3 Mai 2021

Anita avait pour l'audience du 11 Septembre 2019 traduit elle-même en espagnol le jugement français du 7 Août 2019, en détournant un passage pour faire croire que le Juge français estimait que je puisse être violent en présence des enfants sous l'influence d'alcool.

Je veux que cela soit corrigé.

J'écris au Juge français pour demander qu'il précise son jugement, avec une note expliquant qu'il a écrit cela suivant les dires d'Anita, mais qu'il n'avait aucune preuve formelle qui puisse les alléguer, ou alors qu'il l'a fait sous l'influence de la production d'un enregistrement par Anita, ce qui serait alors illégal puisqu'un tel enregistrement ne peut normalement être pris en compte que dans une procédure pénale, pas civile, et doit être soumis au débat contradictoire.

11 mai 2021

Je reçois une nouvelle ordonnance du Juge des Enfants, datée du 3 Mai 2021. Etant donné que les visites médiatisées se passent bien, le Juge des Enfants ordonne des visites à mon domicile le samedi en présence du service d'AEMO.

D'abord je pense que c'est chaque samedi, mais non, l'AEMO me répond qu'il va y avoir trois temps ainsi, les samedi de 10h à 13h, de sorte à évaluer mon comportement avec les enfants. Si cela se passe bien, ensuite vous récupérez votre droit normal chez vous, me dit-on.

14 Mai 2021

Je reçois une convocation pour le 15 Juin 2021 pour l'audience d'appel suite à mon appel sur le jugement du 24 Décembre 2020.

C'est le lendemain de l'audience aux Iles Canaries prévue le 14 Juin !

Après discussion avec mon avocate, nous demandons le renvoi de cette audience, étant donné qu'entre-temps le Juge des Enfants a étendu mes droits avec ces visites à domicile les samedi, et que la veille a lieu aux Canaries l'audience du jugement espagnol pour statuer sur le fond.

27 mai 2021

Je reçois le planning des visites à domicile, ce sera les samedi 29 mai 2021 de 10h à 13h, le samedi 19 juin de 10h à 13h et le samedi 17 Juillet de 10h à 13h.

Soit, allez peut-être vais-je enfin pouvoir passer des vacances à mes enfants cet été en Août, je me dis ?

29 Mai 2021

Première visite à domicile des enfants avec le service d'AEMO.
Cela se passe bien.

2 Juin 2021

Je reçois un courrier du Juge aux Affaires Familiales, qui met en copie le Juge des Enfants et le Procureur, en réponse à mon courrier du 3 Mai 2021.

Il me répond que par mail du 30 Novembre 2020, il m'écrivait que les décisions qu'il a rendues entraînent son désaisissement, que si je dois introduire une nouvelle instance je dois le faire de façon légale, et qu'il n'a rien à ajouter à cela.

La plainte sur Elena est classée

3 Juin 2021

Mon avocat d'appel ayant demandé au parquet où en était la procédure d'abus sexuel sur Elena, il reçoit enfin la réponse qu'il me transfère.

Le parquet a classé cette plainte sans suite, par manque de preuves, le 14 Avril 2021.

Audience à El Hierro : renvoyée

14 Juin 2021

Je suis à El Hierro pour le jugement de divorce. Les parties ayant transmis des pièces les jours précédents, le juge espagnol renvoie l'audience le temps que chaque partie puisse examiner les pièces et répondre.

Nouvelle date est fixée au 28 Juillet 2021, et les parties ont jusqu'à 5 jours avant cette date pour fournir des pièces.

15 Juin 2021

La cour d'appel, conformément à la demande de mon avocat, renvoie l'audience d'appel au 5 Octobre 2021.

19 Juin 2021

Je suis de retour juste à temps, la veille, en France, pour la visite à domicile des enfants. Ça se passe bien. On constate simplement que les enfants ont du mal à obéir par moments.

Bien oui, quand on n'a pas de temps avec ses enfants pour mettre en place une relation parentale, comment avoir autorité ? Uriel, qui a maintenant deux ans et demi, semble ne pas avoir conscience de certains dangers. Peut-on me reprocher cela, où doit-on chercher la cause sur l'éducation donnée par Anita ?

L'avis de fin d'information du juge d'instruction

30 Juin 2021

Mon avocate me transfère le courrier reçu du juge d'instruction. C'est l'avis de fin d'information concernant le délit de non-présentation d'enfants d'Anita. Le Juge conclut qu'Anita a bien commis ce délit pendant 2 ans à différentes dates, et attend les réquisitions du parquet sous un délai de 3 mois, donc pour le 30 Septembre 2021.

Il nous est possible d'adresser des observations, et de demander des actes supplémentaires. J'insiste auprès de mon avocate pour demander une expertise psychiatrique d'Anita, et mon avocat fait la demande au Juge d'Instruction, mais celui-ci refuse, expliquant que cela ne donnerait aucun éclaircissement au délit constaté.

7 Juillet 2021

Il faut quand même que je réponde au courrier du JAF reçu le 2 Juin dernier. Je lui fais une belle lettre, ne demandant pas de réponse, mais lui faisant savoir malgré tout que s'il avait ouvert mes éléments fournis en Novembre 2020 par mail, il aurait pu prendre conscience des stratégies de manipulation d'Anita, et éviter la maltraitance faite par la suite sur Elena pour m'accuser à tort.

Comme il avait mis le Procureur et le Juge des Enfants en copie, je les mets en copie également, en ajoutant au Procureur qu'il serait bon qu'il rappelle

à ses magistrats qu'un enregistrement de la vie privée doit être soumis au débat contradictoire.

Information préoccupante concernant Elena

12 Juillet 2021

Nous partons en vacances avec mes garçons et mes parents, à proximité de Strasbourg afin que je puisse revenir les mercredi aux visites médiatisées, et le samedi 17 Juillet pour la dernière visite d'observation à mon domicile.

C'est alors que le service en charge de l'AEMO m'appelle pour m'informer qu'une information préoccupante concernant Elena a été remontée par l'école. Quelques semaines avant, Elena a agressé un autre enfant de l'école, puis a dit qu'il faisait mal à cet enfant comme papa lui fait mal, et que papa lui met le doigt dans les fesses.

Punaise, quelle enfoirée Anita ! Comme on lui a dit que les propos d'Elena n'étaient pas spontanés, elle a affiné sa manipulation sur la petite pour que cela apparaisse comme étant spontané !

17 Juillet 2021

Troisième visite à domicile des enfants. Ça se passe bien, pas de propos contre moi d'Elena. Ils viennent chez moi avec les éducateurs, on joue ensemble, on mange, puis ils repartent avec les éducateurs.

25 Juillet 2021

Me revoilà à El Hierro pour l'audience de jugement de divorce à venir dans quelques jours.

L'avocate espagnole me transfère les pièces fournies par Anita pour l'audience de jugement de divorce.

On y trouve un extrait du rapport d'investigation de 2020, celui qui était mensonger et factuellement faux et pour lequel j'avais porté plainte contre l'organisme d'investigation !

Normalement on n'a pas le droit de sortir ces éléments du dossier du juge des enfants français. Moi-même j'avais demandé copie du dossier afin de pouvoir le fournir au juge espagnol et cela m'avait été refusé.

J'en informe mon avocate français, qui pense que cela n'a pu sortir que par l'avocat français d'Anita, et me recommande de saisir le bâtonnier pour avoir des explications, ce que je fais.

Mais, dans les pièces, je découvre quelque chose de plus grave. C'est un PV d'huissier fourni par Anita. C'est une transcription attestée par l'huissier de l'enregistrement où je dis "Meurs, meurs, meurs."

Ce PV date de Mai 2019. J'avais connaissance de l'enregistrement, puisqu'en 2019 j'avais été entendu par la police à ce sujet, et que ça avait été classé, et qu'en 2020 Anita avait envoyé cet enregistrement à nombre de mes amis, mais je n'avais pas connaissance de ce PV d'huissier, jusque là.

Et là, je constate de nombreuses incohérences dans le PV.

Nouvelle audience à El Hierro

28 Juillet 2021

Audience de jugement de divorce au tribunal d'El Hierro.

Anita est en visio-conférence de France.

Elle continue de demander que je ne vois les enfants qu'en visite médiatisée, et demande une augmentation sensible, soit le triple, de la pension alimentaire actuelle et une prestation compensatoire.

Le juge lui oppose rapidement qu'elle n'est absolument pas en position de demander quoique ce soit de plus au niveau financier.

L'expert espagnol donne les conclusions de son rapport, où il recommande la garde alternée, dans la mesure où les deux parents ont selon les tests psycho-techniques et les entretiens réalisés, des capacités parentales. Selon lui, j'ai même plus d'aptitudes parentales qu'Anita.

Août 2021

Les visites médiatisées continuent, encore et encore, chaque mercredi je vois les enfants une heure entre quatre murs sous surveillance.

Je demande à ce que les visites du samedi chez moi continuent, mais le service d'AEMO refuse.

Ils proposent un temps un vendredi soir d'une heure à la sortie de l'école, et là c'est moi qui refuse, je ne vois pas le sens d'une telle visite, l'urgence pour moi c'est que les enfants continuent d'établir des repères à mon domicile,

en attendant la garde alternée que va normalement ordonner le juge espagnol.

A la cour d'appel de Colmar

8 Septembre 2021

Audience d'appel sur l'ordonnance du Juge des Enfants du 24 Décembre 2020, dans laquelle je demande le rétablissement de mon droit de visite.

La cour d'appel n'a dans son dossier que les éléments jusqu'à fin Juin 2021, et pas les éléments de l'été, notamment l'information préoccupante remontée par l'école concernant Elena.

L'audience est renvoyée au 5 Octobre 2021.

Mon balcon

16 Septembre 2021

2h05 : Il me reste 19 jours avant ce triple 5 Octobre 2021. Triple, oui, car je dois enchaîner une audience au tribunal de Strasbourg à 9h30, puis une audience à la cour d'appel de Colmar à 11h45, puis j'ai une restitution de conclusions de recommandations pour le juge, à 15h30, de nouveau à Strasbourg. Ce serait sympa et normal si j'étais avocat, et en plus ça me ramènerait de l'argent, mais je ne le suis pas, avocat. Je suis « judiciaire ».

Une des audiences, « on » veut me condamner. Selon la loi, je risque la prison sur ce truc, alors que je n'ai rien fait de mal au final. J'expliquerai plus tard de quoi il retourne. L'autre, c'est moi qui fais appel d'une décision de fin 2020, maintenant mes enfants et moi « en prison » pour se voir juste 1 heure par semaine, depuis 6 mois. Ça s'appelle des « visites médiatisées ».

J'ai découvert il y a peu, ayant du temps pour netflixer des documentaires entre mon combat pour mes enfants et ma recherche de boulot, que c'est pour répondre à une convocation en justice qu'un horrible tyran dont je me refuse d'écrire son nom dans mon propre livre, avait écrit un livre qu'il avait appelé « mon combat » dans sa douce langue d'origine.

Je dois dire que je comprends cette démarche qui n'est au fond, dans la forme, pas si bête. Acculé, incompris, rien à perdre, autant être complet sur l'expression de sa pensée. C'est un travail pour soi, déjà, je crois en l'art-thérapie et l'écriture thérapie. Il y a quelques mois, j'ai même eu le

soutien de la maire de la ville de Strasbourg, et du doyen de la faculté de médecine de Strasbourg, pour prendre le poste de chef de projet de « Strasbourg, Capitale Mondiale du Livre » en exposant l'idée de soutenir cette discipline d'écriture-thérapie.

Finalement quelqu'un d'autre a été pris.

C'est qu'il devait en être ainsi. C'est que je devais me retrouver là et maintenant à devoir, et vouloir, écrire ce livre, et enfin en être capable. Tant de fois je l'ai commencé, j'ai des dizaines de pages par-ci, des dizaines de pages par-là, et quelques pages déjà publiées dans le livre de ma mère, édité il y a bientôt 2 ans.

La différence, c'est peut-être que je viens d'arrêter de fumer. Bon cela ne fait que 4 jours, mais alors que je fumais 1 bon paquet par jour depuis 20 ans, ben je suis déjà fier de ces 4 jours, et je suis confiant pour tenir encore.

Dans mon appartement, je n'ai pas de balcon. C'est ce qui me manquait surtout, étant fumeur, maintenant moins du coup. Aller sur un balcon, avec un café, une cigarette ou un cigare, en prenant l'air, le soleil, et en regardant les gens passer dans la rue.

Écrire ce livre, c'est en fait mon balcon, pour ces prochaines semaines.

Si je n'oublie rien, je devrais y parler de corruption, d'idéaux, de rêves, d'argent, de bonheur, de coups de massue, d'absurdités, de courriers au président et du président, donc de politique... Hum ça doit être à peu près tout... Ah non, bien sûr aussi de foot, du Racing Club de Strasbourg notamment, mais aussi du FC Bleid, de l'AJ Auxerre, et du SC Bastia, qui lui est en SCIC.

Oui, je vais sûrement parler de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). A voir si je développerai l'idée du projet de robot-putes coraniques pour lutter contre le terrorisme dans un des chapitres.

Dans le projet de Strasbourg Capitale Mondiale du Livre que j'ai soumis lors de ma candidature, j'exprimais le besoin, d'un système permettant de dédier des parts d'un livre à certains publics suivant certains moments du temps.

Ce que je m'apprête à écrire, mes parents, mes oncles et tantes, mes cousins, pourraient le lire dès maintenant, oui. Est-ce que ça les intéressera ? Je ne sais pas.

Mes enfants, lire ce livre pourrait leur être utile pour comprendre leur père, mais dans quinze ou vingt ans, seulement, quand ils seront adultes.

J'écris ce livre, ces prochaines semaines, dans l'objectif prioritaire suivant : récupérer au moins la garde alternée de mes enfants, et si c'est nécessaire, la garde exclusive.

Allez, j'ai la chance d'avoir un sédatif efficace depuis quelques jours, alors je vais sommeiller, et je continuerai l'écriture demain.

17 Septembre 2021

Chaque jour ou presque, obligé de me défendre en écrivant à mes avocats, des services sociaux, des agents de police, des juges. Accusé d'esclavagisme, de viol, de vol, de violence. Comment en suis-je arrivé là ?

Note : finalement, après ces 16 et 17 Septembre 2021, je n'ai pas repris l'écriture de mon livre, je ne l'ai reprise qu'en décembre suivant.

27 Septembre 2021

C'est ce jour que paraît l'article dans la presse, sur l'association qui avait fait l'investigation et le rapport mensonger en 2020, contre qui j'avais porté plainte, comme quoi le suicide d'un éducateur et dû au suicide d'une adolescente (mal) suivie.

J'envoie l'article à tout le monde, car celui-ci explique bien que cet organisme bâcle l'action de protection de l'enfance qu'il est censé faire. De plus il est payé pour chaque mesure d'investigation faite, et que donc la direction a augmenté le nombre de mesures prises en charge par la structure, sans en augmenter le nombre d'employés.

Ceci explique qu'ils aient dans leur rapport au Juge des Enfants en 2020 écrit m'avoir vus 3 fois en présence des enfants, ainsi que le psychiatre, alors que c'était faux.

30 Septembre 2021

Le procureur devrait avoir rendu ses réquisitions sur le délit de non-présentation d'Anita pendant deux ans.

Je demande à mon avocate.

Non, toujours rien.

A la cour d'appel de Colmar (bis)

5 Octobre 2021

L'audience d'appel a lieu.

Délibéré le 19 Octobre 2021, soit le même jour que la prochaine audience du Juge des Enfants.

7 Octobre 2021

Je suis entendu à la police suite à ma plainte auprès du procureur pour faux et usage de faux par Anita. Le policier prend ma plainte avec tous les éléments et toutes les preuves que je fournis.

Nouvelle audience chez le juge des enfants

19 Octobre 2021

Audience chez le Juge des Enfants pour faire le bilan des 6 derniers mois et définir les 6 mois suivants.

Anita est là avec son avocat.

Je me présente sans avocat. Les dernières semaines j'étais épuisé par toutes ces procédures, et je n'ai pas fourni la demande d'aide juridictionnelle suffisamment à l'avance. Donc je dois attendre que ma nouvelle demande soit traitée et qu'on me nomme un nouvel avocat.

Le Juge des Enfants commence par dire que j'aurai un temps de parole, mais que je devrais être bref, qu'il a lu mes courriers et mails au début, mais que par la suite ce que je disais n'avait aucun sens.

Le service de visites médiatisées recommande au Juge une expertise psychiatrique des deux parents, et que je récupère des visites à mon domicile, en principe de visites semi-médiatisées.

Le service d'AEMO qui suit les enfants chez Anita recommande de continuer le suivi en AEMO renforcée, une expertise psychiatrique des deux parents également.

Le Juge demande à Anita de s'exprimer. Celle-ci commence par dire que les enfants vont mieux depuis que "mon harcèlement" à son domicile a cessé.

Quoi, quel harcèlement au domicile ? Quand je me présentais en 2019 conformément au jugement chaque mardi, chaque jeudi, chaque samedi, et que jamais elle n'ouvrait la porte pour me remettre les enfants ?

20 Octobre 2021

J'appelle le greffe du Juge des Enfants. On me confirme les décisions prises la veille, et donc qu'à partir de début Novembre 2021 je dois récupérer les enfants pour des moments à mon domicile, que les deux parents auront une expertise psychiatrique, et la mise en place d'une médiation parentale.

Le juge espagnol décide la garde alternée

!

21 Octobre 2021

Des nouvelles de mon avocate espagnole !

La décision espagnole a été rendue, le Juge espagnol a fixé la résidence des enfants en France à Strasbourg étant donné qu'ils y sont désormais scolarisés, et la résidence alternée entre Anita et moi. Une semaine chacun.

J'envoie le jugement espagnol au juge des enfants, à l'AEMO, la police, en précisant que la version traduite arrivera la semaine suivante.

22 Octobre 2021

Je reçois la décision du jugement en appel du 5 Octobre 2021, qui confirme la décision du Juge des Enfants du 24 Décembre 2020 de suspendre mes droits et que je ne vois les enfants qu'en visite médiatisée, étant donné sa nouvelle décision du 3 Mai 2021 allant dans le sens d'un rétablissement de mes droits, quand la plainte pour abus contre Elena a été classée.

Dans cette décision est mentionné encore une fois, une fois de plus, l'avis du psychiatre qui en 2020 dans le rapport d'investigation a recommandé que je ne vois les enfants qu'en visite médiatisée, alors même qu'il n'a pas du tout pu observer mon comportement avec les enfants. Visiblement cela ne gêne personne.

27 Octobre 2021

Je reçois la traduction assermentée en français du jugement espagnol. Je l'envoie au Juge, à l'AEMO, la police, et à un huissier pour le faire signifier à Anita.

4 Novembre 2021

Le jugement espagnol décidant de la garde alternée pour les enfants est signifié à Anita par mon huissier.

Je porte plainte à l'Ordre Des Médecins

12 Novembre 2021

Je porte plainte contre le psychiatre du rapport d'investigation auprès du Conseil de l'Ordre des Médecins. Il me fait un rectificatif sur son rapport fourni en 2020 au Juge des Enfants.

23 Novembre 2021

Je me rends au colloque sur la Lutte contre les violences faites aux femmes, et (re)commence ce livre.

24 Novembre 2021

Je reçois un courrier du Conseil de l'Ordre des Médecins, qui a pris en compte ma plainte et organise une réunion de conciliation le 21 Décembre 2021 prochain entre moi et le psychiatre, professionnel, qui a tout simplement menti dans le rapport fourni au juge en 2020.

Encore aujourd'hui, en présence de l'éducatrice de la visite médiatisée, Elena a redit les mêmes propos m'accusant d'attouchements sexuels. L'éducatrice lui posant des questions, ensuite elle a dit que papa dit la vérité, et que donc je ne lui ai rien fait. Ultime tentative de manipulation d'Anita pour semer le doute sur moi et continuer de m'empêcher de voir nos deux enfants.

Parenthèse surréaliste au tribunal de police

Dans 2 heures, ce 25 Novembre 2021, je serai au tribunal, une nouvelle fois. Une avancée dans mes plaintes contre elle ? Non. Une avancée concernant mes enfants ? Non. C'est moi qui suis jugé, encore une fois, une énième fois depuis 3 ans.

Il y a 2 ans, en Novembre 2019, n'ayant alors aucune nouvelle de mes enfants depuis deux mois, ne sachant même pas s'ils étaient encore en France, malgré mes multiples plaintes à la police, un soir je m'étais présenté au commissariat, et j'avais expliqué que je voulais faire écouter un enregistrement important, que j'étais très inquiet pour mes enfants, qu'ils pouvaient réellement être en danger de mort.

L'enregistrement était le témoignage audio d'un ex-compagnon d'Anita, qui m'a autorisé à le faire entendre à la police, expliquant à quel point elle peut être dangereuse.

Monsieur, vous sentez l'alcool, m'avait répondu l'agent de police, retournez chez vous et revenez demain.

Non, écoutez maintenant, j'insiste.

Monsieur, si vous restez ici ... je vous mets en dégrisement.

Soit, allez-y, et pendant ce temps écoutez ce qu'il y a sur cette clef usb.

Ils avaient mis ce que j'ai sur moi, dont la clef usb, dans un casier, et m'avaient mis en "dégrisement", mais n'avaient rien regardé de ce que j'avais amené.

Vers 5h ou 6h, était passé un agent de police que je connaissais bien, car elle m'a souvent reçu pour mes dépôts de plainte.

Ben M.BRANT, que faites-vous là ? m'avait-elle demandé.

Je lui avais expliqué.

Attendez, je vais arranger ça, elle m'avait dit.

Elle était revenue avec un éthylo-test, et m'avait fait souffler.

Éthylo-test négatif.

A 7h30 j'étais dehors, sous le choc de cette nuit.

Un an après, en Septembre 2020, j'ai reçu une condamnation directe par courrier pour ivresse sur la voie publique, à l'accueil du commissariat. J'ai contesté par courrier.

Un an après, en Septembre 2021, j'ai reçu une convocation pour ce jour le 25 Novembre 2021 pour un jugement au tribunal sur cette affaire.

13h30.

Je reviens du tribunal.

Ce qui s'est passé ce matin au tribunal est juste incroyable. Incroyable.

Alors que ma contestation sur cette condamnation pour ivresse sur la voie publique en novembre 2019, dans la hall du commissariat central où on avait refusé de prendre ma plainte, était bien fondée, puisque même le test éthylotest fait et relevé dans le pv était bien négatif quelques heures seulement après, le juge a refusé finalement ma contestation.

Ce, au seul motif que ma contestation a été faite avec quelques jours de retard par rapport au délai légal d'un mois après la réception de la condamnation en Septembre 2020.

Me voilà donc avec une condamnation injuste pour ivresse sur la voie publique dans le commissariat en 2019, pour une infraction que je n'ai pas commise.

Je retiens quand même la façon dont un des juges assesseurs a écarquillé les yeux quand j'ai précisé au Président de l'audience que le lieu de la contravention n'était pas devant le commissariat, mais bien à l'intérieur du commissariat dans le hall d'accueil.

Ensuite le Président a refusé que je m'explique pour m'expliquer. Alors même que le greffe organisant les auditions avait expliqué qu'il y avait du retard parce que le tribunal prenait le temps d'écouter les arguments de chaque justiciable venu s'expliquer auprès du Tribunal de Police d'une contravention reçue. Ceci sans doute pour les autres, mais pas moi..

Drôle de justice , non ?

J'espère cependant que la justice française ne se couvrira pas de cela pour se justifier d'autres choses dans ce dossier, et que cela ne remettra pas en cause la garde alternée de mes enfants que la justice espagnole vient de m'accorder après 3 ans d'un dur combat.

D'après mon avocat en appel, qui m'a répondu rapidement à cette nouvelle information, cela datant de 2019, et n'ayant pu me défendre sur le fond, cela ne devrait pas impacter la décision de garde de mes enfants. Ouf !

Je note quand même dans un coin, que la loi devrait prévoir de réaliser un éthylotest AVANT de mettre quelqu'un en dégrisement.

Faire comprendre la décision espagnole

Vendredi 26 Novembre 2021

Cet après-midi de ce vendredi 26 Novembre 2021, j'étais invité par l'AEMO (Assistance Educative en Milieu Ouvert) qui suit nos enfants, pour un entretien préalable à la mise en place d'une médiation parentale. Je pensais que c'était une réunion explicative du processus, mais en fait Anita était déjà présente, avant moi.

Dès le départ, elle a fait son numéro auprès de la responsable et de l'éducatrice présents. Elle ne conçoit pas que la justice puisse m'accorder la garde alternée de nos enfants, que cela reviendrait à rendre la pédophilie légale. C'est elle qui veut décider, et moi, je ne peux rien dire. Visiblement ce n'est pas une médiation parentale, mais une suite d'accusations diffamatoires, sans aucune réaction des professionnelles... sans doute guère formées à ce genre de réunion.

Samedi 27 Novembre 2021

Je reçois un courrier daté du 9 Novembre 2021 m'indiquant quel est le nouvel avocat mandaté par le bâtonnier pour me défendre dans la procédure d'assistance éducative devant le juge des Enfants.

Je n'ai pas dormi de la nuit, et je me suis réveillé ce matin totalement cassé, le dos bloqué.

J'hésite à aller à la police. Porter plainte. Une nouvelle fois. Contre elle, pour cette nouvelle violence psychologique sur moi et notre fille.

Mais quoi, je vais encore passer 2 heures ou 3 heures à attendre, pour ensuite avoir encore un nouveau policier ne connaissant pas le dossier, enregistrant ma plainte, et que rien ne bouge encore ?

Peut-être l'avenir est-il en passe de devenir juste, et peut-être que ce jugement espagnol me donnant la garde alternée sera bientôt en oeuvre, et peut-être un jour un juge dira à Anita que ce qu'elle m'a fait, ce qu'elle a fait à nos enfants, c'est illégal, c'est immoral, et la condamnera pour tout ça, mais en attendant je suis toujours seul chez moi avec mes chambres d'enfants vides, et mes cauchemars réguliers d'être assassiné par Anita.

Je tente le chat en ligne de la police, j'écris :

Bonjour, hier j'ai été confronté à mon ex, lors d'une réunion préalable à une médiation au sujet des enfants. Je ne pensais pas

qu'il y aurait la confrontation ce jour, je pensais que c'était un entretien seulement avec l'équipe de médiation pour la préparer. Ses propos ont été d'une extrême violence à mon égard, ce en présence des personnes présentes, qui estiment du coup que la médiation est pour le moment compliquée, et sans remettre vraiment en cause ses propos. Devrais-je porter plainte pour violence psychologique pour ses propos lors de cet entretien ?

Réponse :

Je vous invite, à vous rendre, si vous le souhaitez, dans le Commissariat ou la Gendarmerie de votre choix, pour y signaler les faits (par Main Courante ou plainte selon la gravité des faits).

Si vous le souhaitez, voici le lien pour contacter, la Gendarmerie ou le Commissariat de votre choix :

interieur.gouv.fr/Cont.... Avez-vous une autre demande ?

Je réponds :

Je réfléchis si j'y vais, cela fait maintenant 3 ans que malgré tout ça, sa violence contre moi et les enfants, on laisse mon ex libre de continuer, je ne sais pas si une nouvelle plainte changera vraiment les choses. Merci, bonne journée

Nouvelle réponse :

Je vous propose de vous orienter vers mes collègues, qui sont formés spécifiquement sur ces sujets. Vos tchats seront comme sur cette plateforme, anonymes.

Ces "Policiers spécialisés" pourront vous orienter sur les démarches possibles et vous fournir des conseils et informations adaptés à votre situation. Si vous êtes d'accord , pour me permettre de vous transférer à cette plateforme, pouvez-vous m'indiquer votre commune de résidence et le numéro de votre département ?

Strasbourg, 67

Je transfère votre message à la plateforme de la Police Nationale spécialisée dans le traitement en matière de violences sexuelles et sexistes qui va prendre en charge votre demande.

Dans le cas où vous souhaiteriez contacter ce service ultérieurement, je vous communique ci-dessous le lien suivant : service-public.fr/cmi

Bonne réception.

D'accord, merci.

Je vous invite à patienter quelques minutes, afin que je puisse vous transférer.

Merci de votre confiance et bonne journée.

On me transfère à un agent spécialisé. J'explique plus en détail, mais il ne peut rien faire, il m'invite à aller au commissariat déposer plainte pour les propos de la veille lors de la médiation.

Je me rends à la police, et dépose plainte.

Dimanche 28 Novembre 2021

Je suis au salon du livre de Colmar. J'y accompagne ma mère qui y présente son livre sur son combat suite à la mort de ma sœur dans un accident de la route, il y a 20 ans.

J'échange avec une écrivaine, sur la notion d'écrivain public, d'art-thérapie, du fait qu'on devrait avoir comme service public la possibilité d'avoir quelqu'un de formé en psychologie, notamment, qui puisse prendre des témoignages comme le mien, aider à l'écrire, car c'est via ces témoignages qu'on peut illustrer des dysfonctionnements de la société, et proposer des solutions pour l'améliorer.

Sur la réflexion sur la prise en charge de ce travail d'écriture, cette écrivaine conclut "Au final, tout finit par devoir se payer."

Oh oui, au final il faut qu'un jour elle paye pour ce qu'elle a fait, Anita, je pense.

Je cherche un espace pour écrire, au salon du livre. Ce n'est pas prévu. Ma mère allant faire un tour dans le salon, je m'installe à son stand derrière ses livres évoquant ma sœur. D'ailleurs dans son livre, finalisé en 2019, à partir de ses écrits témoignages depuis 2001, est publié début 2020, j'y écris aussi, et j'y annonce mon propre livre à venir.

Je n'ai qu'une envie, entourée de tous ces livres et ces écrivains, c'est continuer ces lignes, mes lignes, mes lignes sur mes enfants en train d'être détruits, sur moi qui tente de me reconstruire malgré les coups bas et les manipulations d'Anita qui continuent, sous le regard incompetent et donc complice de la justice, la police, la protection de l'enfance.

Sur un autre stand, un écrivain présente un livre sur l'assassinat d'un enfant en 1964 : "Au printemps des monstres". Un fait divers d'un crime où un assassin a été trouvé et incarcéré dès le lendemain, et où le temps a amené une autre vérité. Au dos de ce livre, on peut lire :

"Les pervers, les fous, les odieux, les monstres, ne sont pas souvent ceux qu'on désigne."

Comment exprimer mon inquiétude, au moment où j'écris ces lignes, qu'Anita fasse le pire, et tue nos enfants, comme elle a déjà menacé de le faire ? Ce message qu'elle a envoyé à sa mère il y a 2 ans, et que sa mère m'a transféré ensuite, où elle dit préférer être au ciel avec les enfants plutôt que les laisser avec moi, que devrais-je en penser ?

Le juge des enfants a dit il y a un mois ordonner une expertise psychiatrique. J'attends toujours cette ordonnance. Il y a urgence. C'est pour moi aussi, soit, l'expertise, mais moi je sais qui je suis, ce que j'ai fait et ce que je n'ai pas fait. J'ai déjà eu une expertise psychiatrique l'année dernière suite aux manipulations d'Anita se faisant alors passer comme victime, mais c'est dans une autre procédure, et le juge des enfants n'a pas accès à cette expertise semble-t-il.

Lundi 29 Novembre 2021

Mon avocate espagnole vient de me prévenir, Anita a fait appel de la décision du juge espagnol de la garde alternée. J'attends son appel pour plus d'explications.

Ce matin j'ai enfin pu avoir le greffe du juge des enfants. Celui-ci n'a toujours pas rédigé le dernier jugement. Beaucoup de dossiers en attente. Il a bien reçu mes derniers mails, y compris le jugement espagnol me donnant la garde alternée.

Je redis que les expertises psychiatriques promises sont urgentes, ainsi que à minima dans un premier temps le rétablissement de mon droit de visite et

hébergement à mon domicile de mes enfants, comme annoncé oralement par le juge un mois avant lors de l'audience.

Mardi 30 Novembre 2021

Au moment présent, 9h du matin. J'attends un contrôleur de la CAF chez moi. J'ai une piste pour un travail, mais en attendant, depuis Février je touche le RSA. J'avais toujours refusé ces aides sociales, mais là, pas le choix, mes parents m'ont assez aidé ces dernières années, entre les dettes d'Anita à payer, les frais d'avocat, de traducteur assermentés, etc...

12h : le contrôleur de la CAF est reparti. Ca c'est bien passé, en effet l'aide de mes parents peut semer le doute, mais il comprend ma situation, il va faire son rapport au Conseil départemental, et m'informera de la suite.

Dimanche 1er Décembre 2021

Comme j'ai le dos coincé depuis maintenant plusieurs jours, et que ma mère vient de rentrer des îles canaries, je demande au service de visite médiatisée si elle peut m'accompagner cet après-midi à la visite des enfants.

On me répond qu'il faut l'accord du juge normalement, mais que toutefois elle m'accompagne déjà pour m'aider sur le trajet, et que si Anita est d'accord pour que ma mère m'accompagne à la visite, dans ce cas elle pourra y assister.

Je dois dire, que le travail de cette structure, où j'ai les visites médiatisées depuis maintenant 7 mois, est globalement bon. Je regrette juste que les visites ne soient pas enregistrées, pour permettre par exemple à un pédo-psychiatre de voir certaines scènes et émettre un avis professionnel sur les propos de ma fille à mon égard, fruit de l'aliénation parentale d'Anita.

Les éducateurs, les stagiaires et psychologues présents font de leur mieux, mais notre cas est très complexe et nécessite une analyse particulière.

Aujourd'hui, la psychologue a passé un moment seule avec Elena, après qu'elle ait été avec moi et ma mère, pour mieux évaluer ses propos. Car depuis quelques temps, Elena commence à dire que c'est sa mère qui lui dit de dire des choses contre moi, et la fois précédente, elle a dit que papa dit la vérité, donc que je ne lui ai rien fait de mal.

En revenant, la psychologue confirme cette nouvelle tendance. Elena dit que je ne suis pas méchant avec elle, et ne l'ai pas été, mais elle dit que je suis quelqu'un de méchant, sans pouvoir toutefois dire comment ni envers qui.

Vendredi 3 Décembre 2021

Ma mère a eu rendez-vous avec la cheffe de service de l'AEMO. Elle a expliqué les diverses manipulations d'Anita dans cette affaire. Il semble que la cheffe de service connaissait en fait mal certains aspects de l'histoire des enfants.

Après ce rendez-vous, la cheffe de service m'a appelé pour un rendez-vous le 10 Décembre prochain afin de reparler de la médiation.

Lundi 6 Décembre 2021

Je reviens d'entretien avec mon nouvel avocat dans la procédure d'assistance éducative en France. Il semble plutôt bien ! Et il travaille souvent en binôme avec mon autre avocat toujours mandaté dans la procédure d'appel.

Mardi 7 Décembre 2021

J'ai acheté des cadeaux de Noël pour mes enfants.

Mercredi 8 Décembre 2021

A la fin de ma visite médiatisée avec les enfants, la responsable du service me dit qu'ils ont préparé un rapport à destination du juge aux affaires familiales, appuyant ma demande de mise en œuvre de la décision de garde alternée du juge espagnol. Il me reste donc à saisir le JAF pour que cela avance, et que cette décision soit appliquée !

Je fais le point avec mon avocat, c'est légalement un peu compliqué, mais oui je peux tenter cette saisine, ça peut fonctionner, me dit-il.

Vendredi 10 Décembre 2021

Entretien avec la responsable de l'AEMO ce matin. En attendant une nouvelle ordonnance, elle m'a recommandé d'écrire rapidement au juge des enfants pour demander à ce que les enfants puissent venir chez moi un moment pour Noël, " la fête des enfants " et que logiquement le juge leur demandera leur avis, et que cet avis sera positif.

Voilà, courrier envoyé au tribunal par mail dès l'après-midi.

2018, non.

2019, non.

2020, non.

Vais-je enfin pour la première fois en 4 ans, passer Noël avec mes enfants ?

Samedi 11 Décembre 2021

Je reviens du bar karaoké où je chante.

Les chansons d'amour me font penser à elle.

Les chansons de désespoir me font penser à elle.

J'ai chanté "N'insiste pas" de C. Lelouche en pensant à elle.

Et pourtant même quand les autres chantent des chansons d'amour, même si une belle allemande, une belle anglaise, une belle belge, une belle italienne, fait résonner le bar de sa voix douce, ce n'est encore et toujours qu' à elle que je pense.

Suis-je toujours amoureux ?

Suis-je toujours sous emprise ?

Et si, ce que certains classifient de PN, Pervers Narcissique, n'était que 1% de la personnalité de la femme de ma vie, et que cela était corrigéable, effaçable, et que ses 99% extra-ordinaires devenaient 100% ?

Elle m'a coupé de ma famille, de mes amis.

Elle m'a accusée des pires choses.

Elle a manipulé nos enfants.

Ce mal, est-ce elle en entier, ou 1% d'elle ?

Partie 8 : fin 2021 à Mars 2024 : mes droits évoluent, mes enfants souffrent

Entre le 11 Décembre 2021 et Mars 2024 je n'ai plus écrit ce livre. Je le reprends en Mars 2024, alors qu'une nouvelle fois, mes enfants ont disparu, avec leur mère.

Lundi 13 Décembre 2021

Sur recommandation de SOS Habitants, je saisis le JAF pour faire prendre en compte le jugement espagnol me donnant la garde alternée.

Mercredi 22 Décembre 2021

Je reçois l'ordonnance du juge des enfants, qui m'accorde un jour pour Noël puis un jour pour nouvel an avec mes enfants.

“Au vu des observations positives faites sur le déroulement des rencontres entre Monsieur BRANT et ses deux enfants et de la nécessité de faire évoluer les droits aux fins d'évaluation, il est conforme à l'intérêt des enfants d'accorder au père un temps de sortie libre le 25 décembre et le 30 décembre avec passage de bras dans un endroit neutre.”

Vendredi 24 Décembre 2021

Je reçois l'ordonnance du juge des enfants, qui ordonne les expertises psychiatriques des 2 parents.

Noël en famille, enfin !

Samedi 25 Décembre 2021

Enfin, nous passons cette journée de Noël en famille avec les enfants. Pour le moment les visites semi-médiatisées prévues n'ont pas encore été mises en œuvre.

Jeudi 30 Décembre 2021

Comme ordonné, nous passons la journée en famille avec les enfants.

Mardi 8 Février 2022

Audience chez le JAF pour ma demande de prendre en compte le jugement espagnol. L'audience est renvoyée au 14 Juin 2022, pour je ne sais plus quel motif.

Mercredi 2 Mars 2022

Expertise psychiatrique à l'EPSAN. Je pense que cela s'est bien passé, à part que le seul élément source que l'experte avait en main, fourni par le juge des enfants, c'était le rapport de 2019 de l'ARSEA, truffé d'erreurs et de mensonges.

Jeudi 3 Mars 2022

Le procureur a écrit son réquisitoire pour le délit de non-présentation d'Anita, qui est donc renvoyée en correctionnelle et sous contrôle judiciaire.

Vendredi 18 Mars 2022

Sans avocat, je dépose mes propres conclusions en réponse à l'avocat d'Anita pour l'audience du 26 Avril 2022 devant le JAF.

La directrice de l'ASE, par hasard une "ex", ne fait rien

Début Avril 2022

Ma mère a obtenu un rendez-vous, avec la directrice de l'Aide Sociale à l'Enfance, pour évoquer la situation. Mais, au début du rendez-vous, stupeur, nous nous connaissons, il se trouve que nous avons eu une relation, quelque temps avant que je rencontre Anita, en 2015. En présence de sa secrétaire et de ma mère, nous n'osons pas aborder cet aspect. Par la suite, aucune réponse à mes messages ne sera donnée, rien ne sera fait, et j'apprendrai plus tard qu'elle a été virée de son poste quelques mois plus tard.

Anita est envoyée en correctionnelle

Vendredi 22 Avril 2022

Le juge d'instruction suit les réquisitions du procureur et renvoie Anita en correctionnelle.

Mardi 26 Avril 2022

Audience chez le JAF. Je découvre le rapport de l'experte psychiatre.

**Que vient faire le Racing Club de Strasbourg
là-dedans ?**

Le même jour, je saisis l'ordre des médecins et porte plainte contre la psychiatre qui a fait l'expertise à la demande de la juge des enfants, et a produit un rapport à charge contre moi, notamment sur la base de mon rachat du Racing Club de Strasbourg en 2011.

Début des visites semi-médiatisées

Mercredi 4 Mai 2022

Enfin, je reçois le planning de visites prévoyant des visites semi-médiatisées. Une fois sur deux j'ai une visite médiatisée de 2h30, et une fois sur deux une visite semi-médiatisée de 3h30.

Mardi 24 Mai 2022

Je reçois la convocation à partie civile pour le jugement en correctionnelle d'Anita, le 4 Novembre 2022.

1er Juin 2022

Je fais la demande à la juge d'avoir les enfants pour le week-end de la fête des pères du vendredi 17 juin au dimanche 19 Juin.

Mercredi 8 juin 2022

Je reçois un mail de l'école d'Elena

Chers parents,

La kermesse de l'école aura lieu le vendredi 24 juin prochain, de 16h30 à 20h! Les élèves vont présenter un spectacle à partir de 16h30 et seront pris en charge par leurs enseignants jusqu'à la fin du spectacle vers 17h30.

Ensuite, un goûter et des jeux seront organisés pour les enfants. Il y

aura également un food-truck de restauration sur place!

Nous vous communiquerons sous peu les détails concernant l'organisation de la kermesse et nous vous solliciterons afin de permettre aux enfants de profiter d'une belle fête de fin d'année!

A très bientôt,

Les représentants de parents PEEP et APELEVIS

La justice espagnole laisse la main à la française

10 Juin 2022

Décision en appel de la justice espagnole, celle-ci revient sur son jugement de résidence alternée, et s'aligne avec la dernière décision française, qui était une simple ordonnance temporaire du juge des enfants français m'accordant un droit de visite à domicile le samedi de 10h à 13h en présence d'éducateurs. Document mis en avant par Anita, sorti du contexte.

Anita fait faire des fausses attestations

12 Juin 2022

Je reçois par mon avocat une attestation de témoin fournie par Anita, faite par une maman d'une autre élève de l'école où est Elena.

Je soussignée Mme xxxx, de nationalité espagnole, passeport n° yyyyy, chargée de recherche au CONICET, Argentine, et en visite scientifique depuis février 2022 à l'université de Strasbourg en tant qu'enseignant-chercheur, atteste sur l'honneur la déclaration suivante:

J'étais dans l'aire de jeux place Arnold à Strasbourg le dimanche 5 juin 2022 en présence de Mme et ses enfants.

Je fréquente Mme depuis une semaine, nos filles sont dans la même classe, et elles jouaient ensemble ce jour là.

J'ai mentionné qu'une de leurs copines de classe avait auparavant déclaré qu'un garçon l'avait embêté et qu'il lui avait mis la main au sexe à l'école. Suite à cette déclaration passée d'une des petites filles de la classe, j'ai voulu demander à ma propre fille si elle avait vécu une telle expérience à l'école.

Par la suite, j'ai demandé Elena la même chose. Elena m'a répondu "c'est pas à l'école mais c'est papa qui m'as mis la main là" en mimant un doigt, une main, qui va à l'intérieur de son sexe".

Avant cette déclaration je ne connaissais absolument pas la situation de Mme et de ses problèmes avec son ex-mari concernant ses agissements présumés incestueux envers sa fille.

La déclaration de cet enfant de cinq ans est un témoignage qui, par sa spontanéité, par la souffrance ressentie et exprimée pendant qu'elle se confiait, révèle qu'une situation de danger existe avec le père d'Elena.

Dans ces conditions la justice doit protéger cet enfant pour lui éviter tout risque d'abus sexuel.

Je tiens à signaler que je n'ai aucun lien familial ni amical avec Mme Nous sommes sorties deux fois avec nos enfants, samedi 4 juin et dimanche 6 juin 2022.

Je me tiens à disposition de la justice.

Recevez mes sincères salutations.

J'envoie un mail à la responsable de l'espace des visites médiatisées.

Mme,

Etes-vous au courant de cela ?

Mon avocat vient de me l'envoyer.

Sincèrement, est-ce que cela tient la route ne serait-ce que 2 minutes ?

Relisez l'attestation et réfléchissez 2 secondes :

Par la suite, j'ai demandé Elena la même chose. Elena m'a répondu "c'est pas à l'école mais c'est papa qui m'as mis la main là" en mimant un doigt, une main, qui va à l'intérieur de son sexe".

Sincèrement, pensez-vous normal qu'un adulte demande comme ça sans raison à une petite fille de 4 ans qui n'est pas son enfant si elle a vécu un abus sexuel à l'école ?

Rien que poser la question, c'est faire un traumatisme, si l'enfant est innocent de tout.

C'est un coup monté, ça ne tient pas la route.

Soit Mme a fait faire un faux témoignage, soit elle a de nouveau manipulé Elena, et dans ce cas c'est une nouvelle violence sur elle.

Mme est en montée criminelle, exactement comme évoqué par le psychiatre

CQFD

14 Juin 2022

Audience chez le JAF. L'audience est renvoyée au 13 Septembre 2022.

Mère d'élève en "mission de surveillance ?"

15 Juin 2022

Alors que j'arrive chez moi avec Elena et Uriel, une copine de classe d'Elena, est attablée avec sa mère à la terrasse de la boulangerie en bas de chez moi, donc devant ma porte.

Le soir, j'envoie à la responsable de SOS Habitants le rapport de ce qu'il s'est passé.

Objet : est-ce que Mme me fait surveiller ? merci de bien faire noter le fait que Elena a croisé une camarade aujourd'hui

Mme,

Merci de bien faire figurer dans le rapport du jour qu' Elena a indiqué à votre éducatrice/psychologue avoir croisé sa copine avec sa maman juste devant chez moi en arrivant à mon domicile cet après midi.

J'en ai parlé aussi rapidement avec l'éducateur aussi juste avant de partir ce soir, plus sur le fait que j'étais étonné et gêné de cette rencontre, car je n'avais pas fait le lien de façon sûre à ce moment là, mais, en vérifiant ce soir, il se trouve que cette dame qui était devant chez moi, c'est Mme xxxxxxx, celle qui a fait la récente attestation de témoin de propos que lui auraient tenus Elena a mon sujet.

Elle correspond bien à sa photo, et effectivement d'après la liste de la classe sa fille a le prénom indiqué par Elena.

Elle a pourtant nié avoir fait une attestation quand ma mère, qui a remarqué son accent espagnol, lui a posé la question.

Elena voulant montrer sa chambre chez moi à sa copine pour jouer un peu avec elle, nous l'avons invitée, mais la maman a refusé, indiquant devant aller au travail, avec sa fille.

Si je n'avais pas cours demain matin à 8h, j'irais porter plainte à la police dès ce soir pour diffamation et harcèlement. Ca attendra quelques jours, mais ce qui s'est passé là, n'allez pas croire que c'est un hasard.

Cordialement

Thomas BRANT

Kermesse de l'école, sous escorte

24 juin 2022

Kermesse de l'école d'Elena.

Il est convenu que 2 éducateurs du service Hemera m' accompagnent, et qu'après le spectacle des enfants, Anita parte de l'école pendant quelques temps, pour que je passe un moment avec Elena, et qu'elle revienne ensuite la chercher.

Me voici dans l'école, avec les éducateurs. A chaque nouvelle classe venant présenter son spectacle, je cherche à repérer Elena. Personne. Je me dis que peut-etre Anita a fait exprès de ne pas l'emmenner à l'école aujourd'hui, pour me gâcher ce moment, sans penser à Elena. Non, ouf, la dernière classe est celle d'Elena. Après le spectacle, les enfants retournent dans les classes, puis ressortent pour que les parents les récupèrent pour le moment de goûter et autres activités de kermesse.

Mais Anita est alors là, pas loin, à discuter avec d'autres parents. L'éducatrice va la voir et lui demande de partir, car c'est mon moment avec Elena qui est prévu. Anita fait alors exprès de passer près de moi, avec un grand sourire. Les éducateurs notent bien ce comportement. Est-ce l'attitude attendue d'une personne qui dit avoir peur de moi et ma violence ?

Après un moment d'attente, Elena sort du bâtiment, et je peux passer un moment avec elle, la féliciter pour le spectacle. Il va être le moment que je parte pour que les éducateurs restent avec elle le temps qu'Anita revienne, mais Elena a oublié sa veste dans le couloir de la salle de classe. Avec l'éducatrice nous demandons à la maîtresse, et montons dans les étages à la recherche de sa salle de classe, et donc de sa veste accrochée dans le couloir. C'est la première fois que je vois cet endroit qu'Elena fréquente depuis

maintenant 2 ans. Au moment où nous retrouvons la veste, quelqu'un de l'école nous interpelle "que faites-vous ici, vous n'avez rien à faire ici, repartez". Un peu choqués, l'éducatrice et moi expliquons que nous cherchions la veste d'Elena, que nous l'avons trouvée, et repartons.

Anita a réussi à faire de ce moment une humiliation publique.

29 Juillet 2022

Je porte plainte auprès du procureur contre l'Ordre des médecins qui refuse de lever le secret médical du psychiatre qui a vu Anita en 2017.

3 Août 2022

Je porte plainte auprès du procureur pour usurpation d'identité par Anita :

Madame La Procureure,

Par le présent courrier, je porte plainte contre x pour usurpation d'identité.

En effet :

1) L'avocat m'a fait mention de courriers qu'aurait reçu le JAF de ma part (voir Pièce 1). Or, je n'ai pas écrit au JAF dans la période de temps évoquée, c'est-à-dire entre l'audience du 26 Avril 2022 et le moment où l'avocat m'a adressé ce mail.

Malgré mes demandes, l'avocat qui n'est plus mon conseil (dépôt de mandat le 28 juillet 2022), n'a pas demandé au JAF copie de ces courriers afin que je puisse faire le nécessaire pour rectifier la vérité sur leur origine.

Je vous prie donc de bien vouloir investiguer sur ces courriers que j'aurais adressés au JAF, et de considérer ma plainte pour usurpation d'identité contre la personne qui s'est fait passer pour moi dans l'envoi de ces courriers.

2) Dans le cadre de l'AE 220/2025, il m'a été reproché oralement par les services sociaux un mail que ma mère aurait envoyé au service Héméra, en charge de l'AEMO-R de mes enfants auprès de leur mère. Or, ma mère n'a adressé aucun mail au service

Héméra dans la période qui était évoquée. Demandant copie de ce mail, la responsable du service refuse de fournir l'information, et réfute alors que cela puisse me porter préjudice, alors que cela m'a bien été dit préalablement (voir Pièce 2).

Je vous prie donc de bien vouloir investiguer sur ce mail que ma mère aurait adressé au service Héméra, visiblement envoyé par une autre personne usurpant son identité.

3) A toutes fins utiles, je vous rejoins votre courrier d'état de plainte mentionnant la plainte déposée le 25 Juillet 2021 contre Mme pour faux et usage de faux, en attente de décision par votre part (Pièce 3).

Je porte également plainte contre Anita pour violence psychologique sur mes enfants.

Madame La Procureure,

Par le présent courrier, je porte plainte contre Mme et son concubin pour violence psychologique contre ma fille Elena, née le 9 juillet 2017 à Santa-Cruz de Ténérife.

Actuellement suivis par une AEMO-R dans le cadre de l'AE 220/2025, ma fille a de nouveau été victime récemment de violence psychologique par sa mère Mme :

1) Le 4 mai 2022 dans les locaux de SOS Habitants, une crise de violence verbale tenue par Mme en tenant Elena par la main, sous les yeux de la psychologue du service.

2) Le 19 juin 2022 à l'occasion de la fête des pères, au sujet du cadeau préparé par Elena à l'école à mon attention.

3) Le 3 juillet 2022 à l'occasion de son anniversaire, au sujet des cadeaux que je lui ai offerts.

Je vous prie de demander des rapports récents aux services éducatifs, à savoir SOS Habitants en charge de mes temps avec les enfants, et Héméra en charge de l'AEMO-R chez Mme, faisant état de ces violences.

Je vous rappelle que Mme a déjà fait preuve de violence à de multiples reprises envers

Elena en la manipulant pour lui faire dire des mensonges, et vous invite à demander les notes des propos tenus le 25 Novembre 2021 par Elena lors de ma visite médiatisée avec les enfants, démontrant les manipulations opérées par Mme.

Selon la mère de Mme, sa fille pourrait être encouragée dans ses manipulations des enfants par son compagnon, qui vit au domicile quotidiennement avec elle et les enfants, car si mon fils dit que, en particulier un jour où l'AEMO passe chez eux, cet homme qu'il surnomme « PACO » n'est pas là, c'est bien qu'il est là les autres jours (voir Pièce 1).

Selon les troubles psychiatriques identifiés chez Mme par le Docteur (cf le courrier que je vous ai adressé le 29 Juillet 2022), il pourrait être opportun d'étudier la possibilité de considérer comme un abus de faiblesse envers une personne handicapée mentale en vue d'obtenir des rapports sexuels, le comportement du compagnon de Mme envers Mme.

A toutes fins utiles, je vous transmets cette plainte déposée le 7 Juin 2022 pour production d'une fausse attestation de témoin par le conseil de Mme (Pièce 2).

Je vous prie d'agréer, Madame La Procureure, l'expression de toute ma considération.

6 Août 2022

Je porte plainte auprès de la procureur contre la juge des enfants.

Madame La Procureure,

Par le présent courrier, je porte plainte contre la juge des enfants, pour violence psychologique à mon rencontre dans le cadre du jugement rendu le 27 Avril 2022 et qui m'a été notifié le 2 Aout 2022.

En effet dans ce jugement (voir Pièce 1), en page 2, la juge fait mention d'une

accusation de viol de ma part sur ma fille faite par Mme le 21 Décembre 2020.

Or, étant donné les différents éléments du dossier qu'il convient de ne pas dissimuler :

1) *Le diagnostic du Docteur d'un possible syndrome de Munchhausen par procuration de Mme sur les enfants ;*

2) *La répétition des faux et usages de faux par Mme ;*

3) *Les diverses manipulations et violences psychologiques constatées par les services éducatifs de la part de Mme xxxxx sur les enfants ;*

4) *Les multiples plaintes infondées de Mme pour viol contre diverses personnes depuis 10 ans ;*

Il est évident que cette plainte de Mme xxxxx en Décembre 2020 était une manipulation.

Pour le fait de répéter cet épisode qu'elle sait sans fondement, je porte plainte contre la juge pour violence psychologique à mon rencontre, et formule une demande de dommages et intérêts d'un montant de 100.000 euros.

Par ailleurs, ce jugement fait mention de l'expertise par l'experte psychiatre, connue comme erronée car basée sur le rapport de l'ARSEA de 2020, connu comme erroné également.

La justice française est-elle dans la volonté à ce point parodique de démontrer par elle-même sa nullité extrême ?

C'est une violence institutionnelle qui va à l'encontre des droits fondamentaux, cette affaire a été classée, il n'y a pas lieu d'en faire mention dans le jugement d'autant plus que le fait que ce soit un coup monté par la mère est d'une évidence élémentaire. Au contraire il conviendrait de protéger enfin mes enfants de nouvelles manipulations de ce type par leur mère.

Je vous prie d'agréer, Madame La Procureure, l'expression de toute ma considération.

Courrier à Macron, et réponse

13 Août 2022

J'écris au Président de la République.

Lettre 20 : Demande d'investigation au sein du mouvement « LREM »

Pièce-jointe : Main courante déposée le 24 Novembre 2019

Monsieur le Président,

Suite à votre précédent courrier faisant état de la séparation des pouvoirs, qui fait que vous ne pouvez intervenir auprès de la justice dans la situation de mes enfants, je vous prie de trouver ci-joint, copie d'une main courante mentionnant un lien possible entre mon implication politique et ma difficulté à revoir mes enfants.

Près de 3 ans après le dépôt de cette main courante, cette difficulté est toujours réelle, et je n'ai pas eu de retour des responsables locaux du mouvement « LREM ».

Je souhaite, une confirmation par votre part, qu'il n'y a aucun lien entre mon implication politique dans la défense des droits de l'homme, l'écologie, et d'autres sujets qui me tiennent à cœur, et cette difficulté à revoir mes enfants.

Je vous remercie par avance pour les investigations que vous pourrez ordonner au sein de votre mouvement politique afin de pouvoir m'apporter cette garantie, et vous remercie pour votre retour dans cette affaire.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

22 Août 2022

Je reçois une réponse de l'Elysée.

Monsieur,

Le Président de la République a bien reçu votre nouveau courrier et m'a confié le soin de vous répondre.

Toutefois, je ne puis que vous confirmer les termes de mon précédent envoi vous indiquant que le Chef de l'État ne peut, sans porter atteinte à l'indépendance de l'autorité judiciaire dont il est le garant, intervenir dans une procédure, émettre une appréciation sur les décisions rendues ou en modifier la portée.

Seul l'exercice des voies de recours prévues par la loi est de nature à remettre en cause ce qui a été jugé.

Je vous prie d'agr er, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

1er Septembre 2022

Je d pose un courrier au tribunal pour le JAF demandant le renvoi de l'audience pr vue le 13 Septembre 2022 :

Monsieur le Juge Aux Affaires Familiales,

Nous avons normalement une audience le Mardi 13/09/2022   10h30.

Le Mardi 30 Ao t, j'ai d pos  un courrier au tribunal   votre intention demandant le renvoi de l'audience et indiquant que je repartais aux Iles Canaries.

Or, le m me jour, le Rectorat m'a confirm   tre employ    plein temps comme enseignant pour cette rentr e scolaire, emploi commenc  d s hier mercredi 31 Ao t par la pr -rentr e des professeurs.

Comme vous le verrez sur mon emploi du temps en pi ce-jointe, je travaille le Mardi 13 Septembre ;

Je vous prie de renvoyer l'audience pr vue le 13 Septembre   une date compatible avec mes horaires de travail,   savoir un mercredi matin ou un jeudi matin.

Enfin,  tant donn  les  l ments d j  pr cis s dans mon pr c dent courrier ;

Il me semble logique et dans l'int r t des enfants de demander le changement de garde des enfants et qu'ils me soient confi s de fa on exclusive, et que la m re des enfants b n ficie de visites m diatis es en attendant qu'elle re oive les soins psychiatriques adapt s   ses pathologies diagnostiqu es par le Dr qui l'a vue en 2017.

Je vous prie, Monsieur Le Juge, d'agr er l'expression de mes salutations les meilleures.

Je d pose  galement un courrier au tribunal pour le juge des enfants.

Objet : AE 220/2025 : Demande de nouvelle audience de changement des mesures

Madame la Juge,

Suite   :

- La constatation de violences psychologiques de la part de Mme

envers les enfants par les services Héméra et SOS Habitants en Mai et Juin 2022

- Le rapport des notes de Novembre 2021 des visites médiatisées à SOS Habitants des nouveaux propos de ma fille Elena démontrant que les propos qu'elle avait tenu en décembre 2020 et par la suite étaient le fruit d'une manipulation organisée par Mme de façon consciente et calculée ;

- La vérité incontestable que le rapport de l'experte n'a aucune valeur car basé sur le rapport de l'ARSEA de 2020 qui est factuellement erroné ;

Je vous prie de bien vouloir :

- Ordonner des contre-expertises psychiatriques avec un expert compétent dans les cas de mythomanies, et qui ait un dossier complet avec des éléments justes et factuels, et non pas le tissu de mensonges que vous avez envoyé au précédent expert

- Organiser une nouvelle audience pour revoir les modalités de garde des enfants

Etant donné les éléments du dossier :

il me semble logique et dans l'intérêt des enfants de demander le changement de garde des enfants et qu'ils me soient confiés de façon exclusive, et que la mère des enfants bénéficie de visites médiatisées en attendant qu'elle reçoive les soins psychiatriques adaptés à ses pathologies diagnostiquées par le Docteur qui l'a vue en 2017.

En vous remerciant pour votre attention sur cette demande, je vous prie d'agréer, Mme La Juge, l'expression de mes sentiments distingués.

Thomas BRANT

9 Septembre 2022

Le procureur répond à ma plainte concernant l'ordre des médecins et classe ma plainte.

13 Septembre 2022

Audience chez le JAF. Je ne m'y rends pas. Je travaille.

Après Elena, Uriel est manipulé par Anita

Samedi 8 Octobre 2022

Nouvelle non-présentation des enfants par Anita.

Voici ma plainte à la police :

-Je vous présente un jugement rendu le 27 avril 2022 par le Tribunal Judiciaire de STRASBOURG.---

-Le jugement stipule que j'ai un droit de visite médiatisé un mercredi sur deux à exercer dans les locaux de l'association "SOS Aide aux Habitants"

-un droit de sortie médiatisé en amont et en aval un mercredi sur deux. - -

-Le 08/10/2022 à 12h24 j'ai reçu un message de la directrice du Pôle Mineurs et Familles qui m'informe que "Mme ne viendra pas et je vous donnerai une attestation".--

-Je demande sait-on le motif, elle me répond "non".---

-Je me suis rendu à 14h00 à l'association et elle m'a remis l'attestation ci-jointe.---

A- 15h30 je me suis rendu Place Kléber pour aller au festival où j'avais prévu d'aller avec les enfants, j'y ai rencontré le Directeur de St-Joseph , qui appartient à l'association Adèle Glaublitz, (Structure en charge de l'AEMO-R des enfants chez leur mère), celui-ci m'informe en pensant que je suis au courant de l'affaire des récents développements que mes droits seraient suspendus parce que la veille mon fils Uriel aurait "tenu des propos" sans doute s'agit il d'attouchements sexuels de ma part et qu'ils ont demandé à la police d'enquêter et d'entendre les enfants.--- Il n'a pas voulu me donner plus de précision, il m'appellera lundi.

Je vous transmettrai la copie du jugement et de la convocation en justice 04/11/2022 au Tribunal correctionnel où la mère doit être jugée pour "délict de non représentation d'enfants en 2019 et 2020",---

Je vous remets également une clé USB contenant l'enregistrement du psychiatre ainsi que les éléments d'une précédente affaire de Mme contre son précédent compagnon en 2014, démontrant que Mme est manipulatrice. - -

-"Je vous invite à consulter le registre tenu à l'accueil où il me semble qu'il est noté par Mme "un grand merci pour votre aide et votre patience et votre bienveillance et c'est signé B. Thomas".---

Ayant suivi un cursus de psychopathologie de l'acte créateur à l'Université de Strasbourg, il me semble que peut être bien c'est Mme

qui a écrit cette phrase imaginaire de son esprit sadique, de me voir interroger par des policiers au sujet des attouchements sexuels sur notre fils pour lesquels elle est venue déposer plainte.---

Je précise qu'il ya une plainte en cours PV N°2022/018273 pour un faux témoignage par Mme xxxxxxxx témoignage produit par Mme la veille d'une audience chez le JAF pour mettre en cause mon attitude.

Merci de faire comparer l'écriture et la signature, et vérifier le registre et la caméra de surveillance de l'accueil du commissariat afin de voir si c'est un hasard de quelqu'un d'autre ou si c'était elle".

Dans le cadre de ma formation il se trouve que j'ai en camarade de promotion Mme xxxx yyyyy l'investigatrice sociale qui avait fait le rapport d'investigation en 2020 qui avait conclu , que j'étais dangereux. De la nécessité de confier les enfants à Mme avec une assistance éducative et que je ne vois les enfants qu'en assistance éducative. J'ai été surpris qu'elle dise qu'elle s'estimait très insuffisamment formée et non préparée au métier de la Protection de l'enfance et qu'elle avait fait un burn out et avait démissionné début 2021 soit peu de temps après le rapport me concernant. Il y a eu d'ailleurs un suicide d'un éducateur dans cette structure (ARSEA) en mars 2021".---

-Je n'ai rien d'autre à ajouter.---

C'était prévisible, avec le jugement en correctionnelle à venir, Anita essaie encore de se justifier en maltraitant les enfants pour m'en accuser.

Angoisse en formation d'art-thérapie

Mercredi 2 Novembre 2022

Avant l'été, je me suis inscrit au DU de l'Université de Strasbourg en Art-thérapie.

C'est une formation continue sur l'année, avec une semaine par mois de formation pendant 6 mois, de Septembre à Mars, puis un stage à réaliser.

Aux premiers mails reçus à la fin de l'été, adressés par la formation aux étudiants, avec le planning, je découvre que parmi mes futurs camarades de promotion, il y a un nom que je connais. L'enquêtrice qui avait fait le rapport de l'ARSEA de 2019, rapport erroné, est inscrite à cette formation.

A la session de Septembre, à sa proximité, quelle angoisse. Dans les présentations de chacun, celle-ci explique qu'elle travaillait pour la protection de l'enfance, mais que c'était dur, qu'elle se sentait pas assez formée pour cela, et qu'elle a fait un burn-out en 2021.

Ah bravo, quelques semaines après avoir ficelé le rapport à la juge des enfants recommandant de laisser mes enfants à leur mère avec une AEMO, et me mettre en visite médiatisée avec eux, elle a fait un burn-out et démissionné ?

J'ai passé les sessions de Septembre et Octobre, comme je pouvais, mais à celle de Novembre, cela en est trop. Elle sait bien qui je suis, elle m'a reconnu, c'est pas possible, alors pourquoi ne pas au moins me demander comment vont les enfants depuis le temps ?

Ne veut-elle pas savoir ce que mes enfants ont subi par la suite, par sa faute d'avoir produit un rapport truffé d'erreurs ?

Je fais un cauchemar, dans lequel cette femme m'agresse en plein cours devant mes camarades de promotion et le prof, qui ne réagissent pas. C'en est trop, faut initier un dialogue.

Le 2 Novembre au soir, J'envoie un mail à ma camarade de promotion.

Bonsoir,

Puis-je me permettre une question ?

Pourquoi as-tu quitté l'ARSEA ?

Un autre feedback sur l'activité que tu avais là-bas ?

Thomas

(du DU Art-Thérapie)

Le lendemain matin, elle me reproche de lui avoir envoyé ce mail, et me demande de ne plus lui en envoyer.

Juste après, lors d'un cours où nous sommes chacun présenter une oeuvre, je présente un dessin fait sur ordinateur, représentant 2 enfants en prison, avec un trou noir derrière eux, avec le titre "ASE HOLE". Oui, c'est un jeu de mot où je traite l'ASE de trous-du-cul, en anglais, et illustrant deux enfants à la fois emprisonnés et perdus dans le trou noir de la protection de l'enfance.

Juste avant, j'avais écrit sur le panneau d'expression libre de la cafétéria des locaux de formation continue, "Démantelons la protection de l'enfance". Pour moi cela exprime qu'il faut réorganiser tout cela, mettre tout à plat, et restructurer, en SCIC, évidemment, I am SCIC-MAN.

Condamnation d'Anita à 4 mois avec sursis

Vendredi 4 Novembre 2022

Le matin, en correctionnelle, Anita a été reconnue coupable et condamnée à 4 mois de prison avec sursis simple, 1€ symbolique de dommages et intérêts, et à m'indemniser à 960 euros de frais d'avocats.

Elle a fait appel.

Je retourne ensuite à la formation d'Art-thérapie. Le professeur dit à toute la formation qu'il y a eu un acte d'agression dans la promotion, et qu'il va y avoir des convocations. Je pars du cours et rentre chez moi.

Quelques semaines après, suite à des réunions avec la direction de la formation, il sera convenu que je quitte la formation, et pourrais la reprendre l'année suivante.

C'est donc moi, qui souffre, avec mes enfants, suite à l'incompétence d'une professionnelle de protection de l'enfance, qui suis invité à partir, plutôt qu'elle.

C'est vrai que j'ai moi proposé cette approche, aussi, au départ. La formation n'était pas aussi bien que je le pensais, et nombre de participants faisaient cela plutôt au départ pour leur propre thérapie. Les cours amenaient régulièrement des pleurs des uns et des autres.

Elena joue à m'empoisonner

9 Novembre 2022

Mail envoyé à l'AEMO.

Bonjour,

Très clairement, mes enfants sont en situation de souffrance.

J'ai pu le constater aujourd'hui.

Très clairement, c'est Mme xxxxx qui orchestre cette destruction sur 99% du temps ou elle est seule avec les enfants, puisque vous les voyez de temps en temps.

Est-ce normal qu'une enfant de 5 ans joue à tuer son père en l'empoisonnant ?????

C'est ce que Elena a fait lors de la visite du jour.

Et Uriel a eu un comportement très inquiétant.

Je vous prie de faire le nécessaire pour protéger mes enfants au plus vite.

Noël refusé

23 Décembre 2022

Je reçois la décision du juge des enfants refusant ma demande de droits pour Noël. C'est refusé, au motif de la plainte déposée par Anita concernant le petit Uriel, et que la situation sera débattue à une nouvelle audience le 31 Janvier 2023.

Création de faux souvenirs ?

27 Décembre 2022

J'envoie à tout le monde (services sociaux, conseil de l'ordre des médecins, avocats, et juge pour enfants) ces éléments sur comment il est possible de créer des faux souvenirs à un enfant.

Dans le cadre du dossier concernant mes enfants Elena et Uriel, suite aux dernières décisions démontrant un manque de communication sur le sujet entre les divers professionnels, je vous renvoie ce mail envoyé le 27 Octobre dernier, cette fois en mettant Mme La Juge Des Enfants en copie, concernant l'apparition de faux souvenirs spontanés chez les enfants.

En effet, lors d'une précédente audience, les professionnels estimaient que si les propos d'un enfant sont spontanés, c'est qu'ils sont vrais.

Je me permets de vous partager cet extrait intéressant du livre "Les séparations parentales conflictuelles" de Philippe Lambert, extrait "Témoignage de l'enfant et faux souvenirs" joint à ce mail.

Ci-dessous 2 passages particulièrement intéressants :

Celui-ci :

Les psychologues estimaient néanmoins que l'éclosion de faux souvenirs « spontanés » était rare et qu'elle était le fruit presque exclusif d'une suggestion organisée expérimentalement ou inhérente à certaines pratiques

*psychothérapeutiques. En cela, ils se trompaient, **de récents travaux ayant mis en évidence l'existence bien réelle de faux souvenirs spontanés, dans la vie quotidienne.***

Et

*... ce que l'on observe dans le syndrome d'aliénation parentale. « Selon une étude (2002) du psychiatre allemand Wilfrid von Boch-Galhau, plus de 90 % des allégations d'abus sexuel exprimées dans un contexte de litige relatif au droit de garde ne se confirment pas » (Von Boch-Galhau, 2002), indique Hedwige Dehon. Et d'ajouter : « D'après une autre étude, réalisée en 2001 par Richard Warshak, de l'université du Texas, **certains enfants sont conscients d'inventer des faits, de leur propre chef ou sous l'influence du parent aliénant ; d'autres amplifient un acte isolé pour en faire un abus ; d'autres enfin, à travers le questionnement suggestif et la manipulation du parent aliénant, croient réellement avoir été victimes d'abus.** »*

J'aimerais savoir ce que vous proposez pour soigner les enfants, et surtout Elena, des faux souvenirs qu'elle a désormais inscrits dans sa mémoire.

Par ailleurs, est-on sûr que Mme ne procède pas à des pratiques psychiques particulières chez les enfants pour leur générer ces faux souvenirs ?

Ou alors ce serait son compagnon, qui leur ferait des choses, en portant un masque avec mon visage pour faire croire que c'est moi ?

Elena opérée

4 Janvier 2023

Elena se fait opérer de son strabisme. Opération bien passée. J'ai pu aller la voir à la clinique à sa sortie et lui offrir une peluche licorne, en présence d'une éducatrice, cependant.

21 Janvier 2023

Visite à mon domicile des enfants en présence de deux éducateurs de l'AEMO pour observation en vue de la prochaine audience chez le juge des enfants. Tout se passe très bien.

24 Janvier 2023

Je porte plainte à nouveau auprès du Procureur contre le conseil de l'ordre des médecins pour ne pas avoir levé le secret médical concernant le psychiatre qui avait vu Anita en 2017, étant donné les nouvelles maltraitances faites sur Uriel pour m'en accuser.

La bascule : Uriel parle

27 Janvier 2023

L'AEMO a demandé à me voir d'urgence. Ils m'annoncent qu'à la suite de la visite du 21 Janvier avec les éducateurs, Elena a tenu "des propos" aux éducateurs, mais qu'ils semblent incohérents, et qu'Uriel a contredit sa sœur.

Je fais un mail à mes avocats suite à cette rencontre avec l'AEMO.

Chers Maîtres,

J'étais ce matin de 11h à 12 avec l'AEMO de Glaubitz.

Elena a tenu des propos aux éducateurs samedi dernier en sortant de la visite à mon domicile avec présence des grands frères et éducateurs, comme quoi elle m'aurait vu m'enfermer dans la chambre avec Uriel pour lui mettre le doigt dans le cul (je cite).

Les éducateurs lui demandant quand, elle a répondu que c'était quand elle avait 1 an ou 2 ans.

Ils lui ont fait remarquer qu'Uriel n'était pas né quand elle avait 1 an, suite à quoi elle a dit ne plus vouloir en parler.

Pendant ce temps, Uriel, disait lui "non non non".

Les éducateurs observent bien l'incohérence des propos d'Elena.

Voilà pour l'essentiel.

Un rapport avec ces faits part aujourd'hui à la juge des enfants en vue de l'audience de mardi.

Il est temps de préserver mes enfants de ces horreurs.

Cordialement,

Thomas BRANT

30 Janvier 2023

Je reçois l'avis de l'appel fait le 8 Octobre 2022 par Anita sur la décision rendue le 27 Avril 2022 par le juge des enfants.

Audience chez le juge des enfants

31 Janvier 2023

Audience chez la juge des enfants. L'audience se passe bien pour moi.

Le juge des enfants, étant donné les derniers éléments, le dernier rapport des éducateurs sur les propos incohérents d'Elena et Uriel disant que c'est faux, semble enfin comprendre ce qui se passe.

Le même jour a été fourni au juge des enfants le jugement JAF daté du 24 Janvier 2023, suite à l'audience du 13 Septembre 2022. Le juge des enfants précise que c'est un jugement très temporaire et qu'une nouvelle audience devant le JAF le 28 Février 2023. Le juge fait aussi observer que l'experte psychiatre qui a fait l'expertise en Mars 2022 a été convoquée par le JAF pour la prochaine audience, ce qui est une innovation, précise le juge..

3 Février 2023

J'envoie un mail à mon avocate avec mes observations sur l'audience du 31 Janvier.

Chère Maître,

Mes observations sur quelques éléments suite à l'audience de mardi :

- Elena se plaignant de ne pas pouvoir partir à l'étranger par ma faute de l'IST : ne pas oublier que Mme est partie au Portugal plusieurs semaines fin 2019 avec les enfants malgré l'interdiction du

territoire (c'est prouvé et la précédente juge des enfants le sait), et que Mme demandait aussi l'IST me concernant évoquant une peur que j'aïlle en Afrique

- Elena qui m'aurait sauté dans les bras à la dernière visite de l'AEMO : pour être exact, cette fois ci c'est à son grand frère Nathan qu'elle a sauté dans les bras en disant "tu m'as manqué".. je n'ai pas eu le coeur sur le moment de contredire cet élément à de multiples reprises cité par la juge, et qui est vrai sur d'autres visites ou Elena court parfois vers moi à l'arrivée. Par contre à sa cette visite là, Elena m'avait fait un câlin en partant, ce qui n'était plus arrivé depuis longtemps.

- La Juge qui dit que c'est la décision espagnole qui s'applique : faire observer que la dernière décision espagnole reconnaît la primeur de la juge des enfants française, puisque fait appliquer la dernière ordonnance française de mai 2021, alors que c'était une mesure très provisoire demandant une visite un samedi à mon domicile avec l'aemo

- Mme disant avoir été élevée par ses grands parents paternels : c'est totalement faux, elle a été élevée par sa mère en equateur, puis vers 10 ans elle est restée quelques mois avec sa grand mère maternelle le temps que sa mère s'installe en France avec son nouveau mari français puis elle a rejoint sa mère et son beau-père en France.. Pour rappel celui-ci est décédé et après son décès Mme a fait une fausse attestation le concernant pour tenter d'avoir un VISA pour les USA. A noter que toute la famille maternelle était venue aux îles Canaries avant la naissance d'Elena.

- Episode de la poupée d'anniversaire : à une prochaine audience, on peut demander ce qu'il est advenu de la poupée offerte à Elena pour son anniversaire en juillet dernier. En visite médiatisée, ma fille a expliqué qu'elle était de mauvaise qualité et vite cassée, et que maman a essayé de la réparer avec du feu mais ça n'a pas fonctionné donc elle était toute noire et a dû la jeter ou la mettre à la cave

- La condamnation en Octobre 2021 au sujet de la gestion de mon association en 2017-2018 :

1) Il faut bien comprendre que suite aux conseils en janvier 2017 du Docteur sur les troubles de Mme xxxxx , j'ai mis en mai 2017, ma femme alors enceinte, dans le meilleur environnement possible pour le développement de l'enfant, au calme aux îles canaries, et délaissé

la gestion de mon association qui s'est fermée chaotiquement avec un manque de suivi de ma part .

2) En Septembre 2018, Mme a contacté l'enquêtrice de la police sur cette affaire, car elle avait ouvert aux îles canaries le courrier de ma convocation, et m'avait accusé auprès d'elle de harcèlement. L'enquêtrice a ensuite fait un dossier totalement à charge contre moi, faisant omission de toutes les décharges possibles. Je m'en suis plaint, et la policière a porté plainte pour outrage à agent, je suis jugé la semaine prochaine pour cela d'ailleurs.

A noter que j'ai été condamné pour travail dissimulé, alors que dans les preuves fournies il y avait x courriers de ma part aux administrations demandant comment régler la situation administrative... Dans cette affaire, on m'a fait payer autre chose, mais j'aimerais bien savoir quoi, un jour...

Quoi qu'il en soit, les faits remontant à 5 ans, peut-on déjà demander l'effacement ?

Il reste que cette condamnation ne met pas en cause ma moralité .

Sinon, mes 3 premières épreuves du concours pour travailler au Sénat se sont bien passées.

Dernière épreuve cette après midi.

Il n'est pas impossible que je sois admissible pour les entretiens oraux.

Cordialement

6 Février 2023

Le juge des enfants confie les enfants à l'ASE, avec un placement à domicile chez leur mère, et un droit de sortie hebdomadaire pour le père, en présence d'une TISF dans un premier temps, qui pourra évoluer vers un droit de sortie libre.

20 Février 2023

Je reçois une réponse du procureur à ma plainte contre l'ordre des médecins :

Je fais suite à votre courrier du 24 janvier 2023 et je maintiens que votre nouvelle plainte, non fondée, ne peut appeler aucun acte d'investigation comme je vous l'ai déjà écrit le 9 septembre dernier.

Audience chez le JAF

28 Février 2023

C'est l'audience chez le JAF. L'experte psychiatre est présente. Elle revient à demi-mots sur son expertise, indiquant que le risque me concernant serait par exemple de rentrer en conflit avec l'institution scolaire, et que concernant la mère des enfants elle n'avait que les éléments fournis pour faire son rapport.

Le délibéré est prévu pour le 28 Mars 2023.

Le jugement JAF : un week-end sur deux et la moitié des vacances !

28 Mars 2023

Je reçois le nouveau jugement JAF. Il m'accorde un week-end sur deux et la moitié des vacances, tout en précisant que les mesures de la juge des enfants sont prioritaires.

Nouvel article passé par Anita, dans les DNA cette fois

Le même jour, le 28 Mars 2023, paraît un article dans les DNA sur les mères condamnées alors qu'elles cherchent à protéger leurs enfants de pères prédateurs. Anita y témoigne, sous couvert d'anonymat, avec un tissu de mensonges. Elle est "mère protectrice".

12 Avril 2023

Réunion à l'ASE avec Anita.

30 Mai 2023

J'inscris Elena a un test d'admission en éveil musical au conservatoire de musique et de chant.

J'envoie ce mail à Anita, avec l'AEMO et l'ASE en copie.

Bonjour Anita,

N'ayant pas de retour de ta part à ce sujet, et la date limite d'inscription étant le 31 Mai, J'ai procédé à l'inscription d'Elena aux auditions d'éveil musical, et réglé les frais de l'audition.

Ci-dessous la confirmation d'inscription et les dates d'audition.

Si cela n'oblige en rien de l'y inscrire l'année prochaine, cela en prenant en compte aussi ses souhaits évidemment, c'est une expérience intéressante pour notre fille.

C'est dans l'intérêt de notre enfant de participer à cette audition.

Idéalement, tu pourrais amener Elena à une des auditions, et moi à l'autre.

Nous avons 4 semaines pour organiser cela, avec les services en copie de ce mail, et la validation de la juge à qui j'ai déjà fait la demande pour ces dates.

Je te remercie par avance pour la mise en œuvre d'une relation parentale apaisée et coopérative dans l'intérêt des enfants, comme promis récemment.

Cordialement,

Thomas

31 Mai 2023

En 2 jours, je reçois 3 déclarations d'appel d'Anita au jugement JAF du 28 Mars 2023, formulées par 3 avocats différents.

6 Juin 2023

La cour d'appel de Colmar, à mon appel sur la décision du 9 Février 2021 du JAF, conclut à un sans-objet, le JAF ayant rendu une nouvelle décision entre-temps.

20 Juin 2023

Mail d'Anita, avec en copie SERAD et ASE :

Mesdames,

Même si monsieur a décidé unilatéralement d'inscrire Elena à l'audition du conservatoire, j'accepte par souci d'apaisement d'emmener la petite aux tests le 26 et 28 juin. Convocation ci-jointe.

Bien que j'aurais préféré inscrire Elena dans notre école de musique de quartier, l'ARES, plus simple pour son âge et moins onéreuse.

Je tiens à préciser qu'en cas d'admission d'Elena au conservatoire tous les frais attenants à cette inscription seront à la charge unique de monsieur Brant, sinon j'inscrirai pas Elena, elle ira alors à l'école de musique de l'ARES avec son frère. Il y a en effet, un cours d'initiation musicale pour les enfants de 4 à 7 ans, les inscriptions commencent à la mi-juillet.

Cordialement,

26 juin 2023

Je demande à Anita, avec en copie SERAD et ASE, des nouvelles de l'audition au conservatoire d'Elena

Bonjour

Comment s'est passée l'audition aujourd'hui ?

Elena était contente ?

Merci pour ton retour.

27 juin 2023

Mail d'Anita, avec en copie SERAD et ASE :

Bonjour,

Comme prévu, je voulais emmener la petite à l'audition hier soir mais elle a pleuré et dit qu'elle ne voulait pas faire de musique. Je n'ai pas voulu la forcer et j'ai respecté son choix.

Elena m'a dit qu'elle avait dit à son père qu'elle ne voulait pas faire de musique. Je vais essayer de lui proposer d'accepter d'aller à la deuxième audition demain.

J'ai téléphoné au conservatoire, on m'a dit qu'il serait préférable qu'elle intègre une école de musique pour avoir le même niveau qu'au conservatoire, et que l'année prochaine si elle a le goût d'un instrument, elle pourrait s'inscrire au concours.

J'espère que monsieur comprendra pour le bien d'Elena qu'il faut respecter sa volonté et sa personnalité. Il y a beaucoup d'autres activités dans lesquelles elle pourrait s'épanouir et il faut dire qu'en ce moment Elena est plus intéressée par le foot ou la danse, c'est ce qu'elle m'a demandé.

Merci à monsieur pour sa proposition, j'espère qu'il ne tiendra pas rigueur à Elena.

Cordialement

Je réponds :

Anita

Je sais bien que tu mens et que tu as fait en sorte que cela se passe ainsi.

Comme d'habitude. Tu devrais avoir honte de ne pas agir dans l'intérêt des enfants.

Je te rappelle juste que l'experte psychiatre a établi dans le jugement jaf que tu as fait de la manipulation mentale sur les enfants dès leur jeune âge pour faire porter les fausses accusations.

Tu ferais bien d'arrêter cela rapidement, tu continues de détruire l'équilibre psychologique de nos enfants.

Merci de te remettre en question et d'avancer autrement dans la relation co-parentale.

Thomas

A quand des vacances en famille ?

8 Juin 2023

Je demande à la juge des enfants des droits exceptionnels sur quelques jours avec mes enfants en Juillet pour avoir un semblant de vacances en famille.

La demande est refusée.

Le même jour, je reçois le document comme quoi désormais mes enfants sont pris en charge par le SERAD dans le cadre du placement à domicile.

19 Juin 2023

J'écris au président de la cour d'appel de Colmar, en joignant le poème 71 "Des querelleurs et des plaideurs", de La Nef Des Fous.

Madame, Monsieur Le Président,

En date du 31 Mai 2023, j'ai reçu les 3 déclarations d'appel ci-jointes (Pièce 1, Pièce 2, Pièce 3).

En date du 18 Juin 2023, j'ai reçu par voie électronique par le conseil mandaté sur la précédente procédure en appel de cette affaire, l'arrêt de la cour d'appel du 6 Juin 2023 statuant à un sans-objet (Pièce 4).

Il convient de rappeler que mon appel précédent était dans le but d'infirmer la réduction de mon temps de visite des enfants, afin de pouvoir avec un temps plus large possible, pouvoir assurer l'équilibre psychologique de mes enfants.

Il convient de noter que le jugement JAF du 28 Mars 2023 établit que les accusations portées à mon encontre par la partie adverse, sur la base de propos de mes enfants, sont le fruit d'une manipulation mentale exercée sur eux par Mme xxxxx depuis leur plus jeune âge.

Il convient de rappeler que le 24 Décembre 2020, la Juge des Enfants qui m'a retiré temporairement mes droits l'a fait sur la base d'un rapport erroné de l'ARSEA, puisque pour l'essentiel le psychiatre

intervenant dans ce rapport a fait cette recommandation sans même m'avoir vu une fois en présence des enfants.

Il convient d'observer, que si de Janvier 2019 à Avril 2021, le contact régulier avec mes enfants avait pu être maintenu, avec pour responsabilité en première partie l'Etat Espagnol et en deuxième partie l'Etat Français, la manipulation mentale de mes enfants par leur mère aurait été moins efficace.

Il convient d'observer, que si en Octobre 2021, la justice française avait fait appliquer le jugement espagnol ordonnant la résidence alternée, la encore la manipulation mentale de mes enfants par leur mère aurait été moins efficace.

Quoiqu'il en soit, les visites médiatisées, puis semi-médiatisées, exercées hebdomadairement depuis 2021 ont permis un rétablissement du lien avec ma fille et une construction du lien avec mon fils, même si ceux-ci m'appellent encore et toujours initialement « Paco » du nom de l'homme qui partage leur vie avec leur mère depuis fin 2019, avant de se raviser et m'appeler « Papa ».

Le plus important, est qu'avec la vigilance des services éducatifs, et notamment le suivi psychologique mis en place pour ma fille, la manipulation mentale n'est plus possible, et les enfants ne mentionnent plus les propos évoqués dans le passé.

C'est donc une autre temporalité qui me semble le mieux désormais dans l'évolution de mes droits vers la résidence alternée, d'où le changement de ma demande auprès du JAF pour un week-end sur deux et la moitié des vacances, demande accordée par le JAF en date du 28 Mars 2023, et en attente de mise en œuvre par le Juge des Enfants. Ce rythme me semble adapté pour une durée de 1 ou 2 ans.

Concernant l'obligation de constituer avocat dans un délai d'un mois à compter de la réception des déclarations d'appel.

L'Article L121-12 du code de la consommation précise que :

Est interdit le fait d'exiger le paiement immédiat ou différé de biens ou de services fournis par un professionnel ou, s'agissant de biens, d'exiger leur renvoi ou leur conservation, sans que ceux-ci aient fait l'objet d'une commande préalable du consommateur.

N'étant pas demandeur de cet appel, il me semble que m'obliger à engendrer des frais d'avocats, est une vente forcée de service juridique sans commande préalable de ma part.

Par ailleurs, il me semble que la partie adverse a recours à l'aide juridictionnelle, tout en dissimulant les revenus confortables de son ami présent avec les enfants au quotidien et qui l'aide financièrement, et médiatiquement en lui permettant de passer des articles diffamatoires sur notre cas dans les journaux, par son travail de journaliste.

Pour ma part, j'ai actuellement une activité touristique saisonnière importante, de sorte à financer mes nouvelles études l'année prochaine (Pièce 5) en parallèle d'une activité d'enseignant et art-thérapeute à temps partiel.

Je vous prie donc, de bien vouloir reporter ce délai pour constituer avocat, à un moment où un agenda de procédure sera établi, et une date d'audience connue, ce afin d'éviter des frais inutiles pour une procédure qui pourrait n'avoir lieu qu'en 2024 ou 2025, et qui pourrait entre-temps se retrouver sans objet.

Déclaration d'appel incident

L'Article 551 du code de procédure civile précise :

L'appel incident ou l'appel provoqué est formé de la même manière que le sont les demandes incidentes.

Or, la partie adverse a fait appel via avocat, je devrais donc normalement faire la même chose, mais cette disposition est contraire avec L'Article L121-12 du code de consommation précédemment cité.

Je vous prie de bien vouloir par ce courrier recevoir ma déclaration d'appel incident suivante :

« Si la partie adverse continue de contester le droit accordé par le JAF d'un week-end sur deux et la moitié des vacances, et bientôt mis en œuvre par le Juge des Enfants, le père demandera le retrait pur et simple des enfants du domicile maternel et la garde complète ».

Sur l'usure juridique

Madame, Monsieur le Président de La Cour d'Appel de Colmar,

Je vous prie de trouver ci-dessous l'extrait de La Nef Des Fous, œuvre publiée par mon ancêtre, et donc l'ancêtre de mes enfants, Sébastien BRANT, en 1494

J'informe mon avocat en appel de ce courrier envoyé au président de la cour d'appel. Il n'est pas content que j'ai envoyé cela, mais je lui réponds qu'on me demande de faire confiance à la justice, et que je considère le président de la cour d'appel de Colmar suffisamment intelligent pour bien le comprendre, sans que cela ne me porte préjudice.

25 Juillet 2023

Ma mère a obtenu un rendez-vous avec le directeur de l'ASE et son assistante. Nous y allons avec mes autres enfants. Il comprend bien la situation et ils vont porter une attention particulière au dossier.

21 Août 2023

Je reçois la convocation pour comparaître le 5 Octobre 2023 à la cour d'appel pour le jugement en appel de la condamnation d'Anita pour les non-représentations d'enfant en 2019 et 2020.

6 Septembre 2023

Visite libre avec les enfants l'après-midi, avec passage de bras via le SERAD.

A mon arrivée, l'éducatrice m'informe que Mme demande à ce que je signe une autorisation de sortie du territoire pour Elena, qui a une sortie scolaire en Allemagne de prévue.

Au retour le soir, je dis que je veux prendre conseil auprès de mon avocat avant de signer. Anita, devant l'éducateur et les enfants, fait alors un scandale, disant que j'empêche les enfants de voyager.

Le soir j'écris un mail à mon avocat.

Chère maître,

Oui appel correctionnel

Je vous ai envoyée la convocation le 21 août.

La revoicie.

Autre chose : via la structure de placement, Mme xxxxx me demande de signer une autorisation de sortie du territoire pour Elena pour des sorties scolaires.

L'interdiction de sortie du territoire a t elle été levée ?

Cordialement

15 Septembre 2023

Mail à mon avocate :

Chère Maître,

Renseignement pris à la réunion pour parents de l'école d'Elena, ou j'ai pu aller, aucun projet de sortie à l'étranger de prévu.

Par l'intermédiaire de la structure de placement, Mme a pourtant assuré que l'école demandait que je signe une autorisation de sortie du territoire, et à un fait un scandale quand j'ai indiqué vouloir demander votre conseil avant de signer...

Cordialement

19 Septembre 2023

Je reçois un courrier du directeur du commissariat de Police de Strasbourg

Monsieur,

Le 26 janvier 2022 vous avez effectué un signalement n° D-2022/326 enregistré par la plate-forme de signalement IGPN. Vous évoquiez l'inaction des services de police quant à un projet d'assassinat vous visant.

Le 26 octobre 2022 vous avez adressé un second signalement n° S-2022/399 à la plate-forme IGPN. Vous dénonciez la lenteur de l'enquête et notamment le fait que vous n'avez pas été entendu.

La première procédure évoquée (tentative d'assassinat) a fait l'objet d'un classement par le parquet du T.J. de Strasbourg. Il vous appartient donc de contacter l'autorité judiciaire à ce sujet.

La seconde procédure initiée par votre ex-compagne est toujours en cours au sein du groupe de protection de la famille. Au vu du contexte

familial tendu s'inscrivant dans une longue série de procédures, ce délai de traitement est normal.

Pour autant j'ai demandé à ce que les diligences soient effectuées avec le plus de célérité possible. Je vous prie de croire Monsieur à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Contrôleur Général

Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Bas-Rhin

Commissaire Central de Strasbourg

Laurent TARASCO

A noter qu'il y a une erreur de dates dans ce courrier, c'est en Août 2023 et non pas en Octobre 2022 que j'ai adressé le second signalement à l'IGPN.

21 Septembre 2023

Mail à mon avocate :

Chère Maître

C'est apparemment Uriel dont l'école a prévu une sortie en Allemagne et a besoin de l'autorisation de sortie.

J'attends des précisions sur les dates de leur part.

Le dernier jugement j'af lève t il l'interdiction de sortie du territoire ?

Mme défend que oui, mais rien n'est précisé à ce niveau donc je pense que non.

Merci pour votre éclaircissement, il me semble que le mieux serait d'avoir une ordonnance précise du magistrat d'autorisation de sortie pour les sorties scolaires en question.

Cordialement

5 Octobre 2023

Cour d'appel de Colmar.

Je suis présent avec mon avocate et mes parents.

Anita est avec son avocate et son compagnon.

Son avocate demande à faire témoigner son compagnon, mais le président de la cour d'appel refuse, car la demande aurait dû être faite avant.

Le président de la cour d'appel parcourt toutes les accusations qu'Anita a faites contre moi pour justifier de ne pas présenter mes enfants. Il affirme que toutes les accusations se sont révélées infondées et ne trouve rien qui puisse m'être reproché.

L'avocate générale qui représente le ministère public me demande si cela se passe mieux avec les enfants. Oui, je les vois régulièrement, je réponds, sans dire toutes les manipulations dont ils sont encore victimes par Anita, ne voulant qu'on me reproche encore de dénigrer la mère.

Celle-ci dit alors qu'elle est soulagée d'entendre cela, car elle était à deux doigts de demander un mandat.

Elle requiert 6 mois avec sursis probatoire et obligation spécifique de me présenter les enfants conformément aux décisions de justice. Le délibéré est prévu pour le 9 Décembre 2023.

26 Octobre 2023

Je fais la demande de séjour d'observation à la juge des enfants par mail :

Bonjour,

Ce message est à destination de Mme La Juge Des Enfants, dans le cadre de l'AE 220/2025 concernant les enfants Elena et Uriel.

Suite aux derniers échanges avec l'ASE, et la structure de placement, tous deux en copies de ce mail, je fais la demande de pouvoir, avec les services, participer à un séjour avec mes enfants sur les modalités suivantes :

- dans un lieu de la structure de placement, avec un éducateur de la structure

- durée de une ou deux nuits

- avec l'ensemble de la fratrie, à savoir Elena et Uriel concernés par cette mesure, et leurs grands frères Célian et Nolan, âgés de 16 ans et 13 ans, et pour lesquels j'ai un droit de visite et hébergement classique.

Les objectifs de ce séjour sont :

- consolider les liens familiaux sur une durée plus longue*
- permettre une observation des professionnels en vue de la future mise en oeuvre du droit de visite et hébergement ordonné par le juge aux affaires familiales le 28 Mars 2023 d'un week-end sur deux et la moitié des vacances*

En vous remerciant pour l'attention portée à cette demande, je vous prie, Mme La Juge, de recevoir mes sincères salutations.

Thomas BRANT

19 Novembre 2023

J'adresse ce mail à mes avocats.

Chers Maîtres,

Il me semble important de vous faire part des propos tenus hier par Uriel.

C'était une journée de visite libre de 10h à 17h.

Le matin nous sommes allés visiter le château du Haut Koenigsbourg, puis nous sommes allés au restaurant, puis nous sommes allés rendre visite aux grands frères à La Wantzenau.

Tout s'est très bien passé, et peu avant de partir de chez les grands frères, étonné que Uriel ne soit pas allé aux toilettes de la journée, je lui demande s'il veut y aller, il me répond alors que non.

Quelques instants plus tard, au moment de partir, Uriel s'est finalement fait pipi dessus en allant aux toilettes. La mère des grands frères m'a aidé à le laver et le changer, Uriel ne montrant aucune peur à mon égard (elle pourrait en témoigner).

Dans la voiture sur le trajet de retour à l'association, je demande à Uriel si cela lui arrive souvent, et pourquoi il ne va pas plus rapidement aux toilettes lorsque l'envie lui vient, car apparemment cela n'arrive pas à l'école ni au périscolaire, ni chez sa mère.

Après un moment de silence, il commence à dire "c'est maman, ma maman c'est la plus belle des mamans, je l'aime ma maman"... je lui demande quel rapport avec ce qui se passe, et il me répond alors que

sa mère lui demande de se retenir d'aller aux toilettes lorsqu'il est avec moi, et que sinon il y a une crise, comme avec la tablette...

Stupéfait, je me suis mis alors à enregistrer la suite de l'échange sur mon téléphone qui était installé en gps... Uriel y reconfirme cela, que parfois il arrive à se retenir, mais que parfois il n'arrive pas. Elena, comprenant que c'est mal, tente d'intervenir en disant ce n'est pas cela, tout en disant à un autre moment que c'est pour sa sécurité... Elle a presque bien appris la leçon...

Au retour à l'association, j'en ai parlé au SERAD qui est responsable des enfants, sa première réaction a été de me dire que Mme demande cela à Uriel par peur que je lui fasse quelque chose dans les toilettes...

Nous n'avons pas discuté plus longtemps car les enfants attendaient dans une pièce à côté, mais je lui ai renvoyé un message par la suite pour préciser les choses : je n'ai jamais rien fait à mes enfants, et ne ferai jamais rien, Mme tient cette posture et continue de manipuler les enfants seulement pour justifier ses actes et tenter encore d'aller contre l'augmentation de mes droits...

Pour moi c'est très clair, j'avais déjà remarqué depuis longtemps que Uriel allait rarement aux toilettes chez moi, la stratégie de Mme est de faire croire à une peur d'Uriel en ma présence, en lui faisant se faire pipi dessus en lui demandant de se retenir le plus possible.

C'est de la maltraitance.

Je pourrais aller porter plainte à la police avec cet enregistrement, mais je vais laisser le temps aux services d'évaluer cette situation.

Par ailleurs :

- Le SERAD m'a indiqué que la note à la juge, favorable à l'organisation d'un week-end entier des enfants en ma présence, est en cours de validation à sa direction, ainsi que l'avis favorable pour la journée de Noël le 24 décembre et l'anniversaire d'Uriel le 14 Janvier

- L'ASE m'a indiqué que la note à la juge demandant des contre expertises psychiatriques est en cours d'envoi à la juge

Dans ce contexte, il me semble préférable de ne pas faire grand bruit pour le moment de ces propos d'Uriel, qui pourront être travaillés avec les éducateurs le moment venu, mais je tenais quand même à vous en informer dès maintenant, car cela démontre la perversité absolue de Mme, et le mal qu'elle est encore prête à faire aux enfants.

Cordialement

Thomas BRANT

9 Décembre 2023

J'adresse ce mail à l'ASE et au SERAD.

Mme, M.,

J'écrivais d'abord ce mail à destination de Mme, mais pour éviter tout problème je vous l'adresse à vous, et vous prie de revenir vers moi avec des actes concrets au niveau de Mme pour protéger mes enfants, surtout Elena.

Ci-dessous le mail en question, que je n'ai donc pas envoyé, mais le comportement de Elena ce matin était vraiment inquiétant.

En vous remerciant pour votre attention sur ce dossier

Thomas BRANT

Bonjour Anita,

Je souhaite aborder un point important, dans l'intérêt de nos enfants. Il serait bénéfique de travailler ensemble sur ces questions, en impliquant les services éducatifs, dont je fais part en copie de ce message.

Lorsque tu as des interrogations concernant les moments passés par les enfants chez moi, je t'encourage à me demander des éclaircissements, directement ou via les services, au lieu de laisser place à des interprétations qui peuvent parfois être excessives, comme cela a été le cas récemment en présence de la TISF.

Je tiens à revenir sur ce que tu as dit ce matin à la TISF en présence d'Elena et Uriel, quand on a déposé les enfants, comme quoi j'aurais perdu Uriel une précédente fois à la Petite France.

Ce qui s'est passé une dernière fois en vrai :

Dans la foule des touristes à Strasbourg, Uriel tenait la main de mon amie, et moi-même j'étais avec Elena. À un croisement, nous nous sommes momentanément égarés, mais avons rapidement rectifié le tir en faisant demi-tour. Uriel n'était pas perdu, il était simplement avec mon amie. Je soulève cette situation pour illustrer que des situations similaires, sans être dramatiques, peuvent survenir, y compris avec toi.

Si je t'écris, c'est que Si Uriel semble serein, je suis préoccupé par le comportement de notre fille Elena ce matin, encore plus que les dernières fois. D'abord en blocage total (je veux aller chez maman), elle a déplacé tous les jouets du salon pour se construire une cabane sous la table de la salle à manger. Nous avons réussi à transformer cela en moment de jeu, avec le temps, mais c'est inquiétant. Tout comme quand elle renverse le sapin de Noël et qu'il manque de tomber sur Uriel, et quand, boudant et pensant être seule dans la cuisine, elle se met à ouvrir les tiroirs où il y a des couteaux, et même semble-t-il à mettre la main sur la plaque induction (heureusement froide). Mes parents ont pu observer ce comportement via la caméra présente dans la cuisine.

C'est comme si par moments elle veut faire en sorte que cela se passe mal chez moi, pour "t'aider", et si cela se développe plus dans ce sens, notre fille va vraiment se mettre en situation de danger déraisonné à son âge, pour toi. Ce n'est pas bon. Tout comme l'histoire de demander à Uriel de se retenir de faire pipi, pour qu'il se fasse dessus, m'a-t-il expliqué une fois précédente.

Elena a dit à l'éducatrice que mon amie était une touriste (c'est faux), que j'étais un "monstre", puis quand elle a parlé avec elle sur cela, et lui a dit que c'était dans ses rêves que j'étais un monstre.

A mon amie, Elena lui a dit que j'étais violent envers elle lorsqu'elle était bébé. Tu sais pertinemment que ces allégations sont infondées.

Il est crucial de revoir ton approche envers les enfants, de cesser toute manipulation, et de veiller à leur bien-être, car actuellement, cela semble les perturber profondément.

Je t'invite à réfléchir à ces questions et à adopter une attitude plus constructive pour le bien-être de nos enfants. Si tu as des inquiétudes issues de ta propre enfance, trouve des solutions pour préserver la santé mentale de nos enfants.

Cordialement, Thomas

17 Décembre 2023

J'envoie ce mail à mes avocats :

Chers Maitres,

Juste pour vous informer que Uriel m'a confié lors de la visite libre de ce samedi : "maman me touche tout le temps le zizi, tout le temps, des centaines de fois..."

J'ai dédramatisé en expliquant que sûrement cela était pour la toilette.

J'en ai fait part à la structure de placement, qui n'a pas su quoi me répondre, à part qu'elle va enquêter, mais elle n'a jamais assisté à la toilette des enfants.

Pour information, normalement à partir de 3-4 ans on apprend à un garçon à se laver cette partie la seul. que cela fait partie de son intimité. Uriel aura 5 ans en Janvier.

Si Uriel me l'a exprimé ainsi, c'est bien que quelque chose le dérange...

Il m'a aussi dit d'un ton certain. : papa quand j'aurai 11 ans je ne te verrai plus, maman m'a expliqué...

Cordialement

Thomas BRANT

20 Décembre 2023

Je reçois le nouveau calendrier de visites, qui prévoit un dimanche entier par mois, et le séjour accompagné du 3 au 4 Janvier 2024.

Le même jour, réunion au SERAD pour l'établissement de "Projets personnalisés" concernant mes enfants.

Enfin des vacances en famille (sous surveillance) !

3 et 4 Janvier 2024

Comme prévu, nous partons ces 2 jours dans les Vosges avec mes 4 enfants et l'éducatrice du SERAD. J'ai tout bien organisé, ça se passe super bien, que du bonheur.

Pour la première fois, j'assiste au coucher et lever d'Uriel, et pour la première fois depuis longtemps à celui d'Elena. Tout se passe bien.

19 Janvier 2024

Après discussion avec le SERAD, je demande au juge des enfants un droit d'hébergement exceptionnel pour les vacances d'hiver.

23 janvier 2024

Je reçois un mail de mon avocat d'appel :

Cher Monsieur,

*Je fais suite à l'audience de ce matin concernant la demande de rectification d'erreur matérielle dans cette affaire et vous informe que la Cour rendra sa décision le **6 février 2024**.*

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

En effet, un article de loi dit que comme j'ai ressaisi le JAF alors qu'un appel était en cours, et que de fait l'appel est devenu sans objet, je dois donner 1500 euros à la partie adverse, mais cela n'avait pas été mentionné dans le dispositif du jugement, et donc Anita a fait un appel via son avocate pour demander la rectification de cette erreur. Mon avocat avait fait des conclusions en défense expliquant la raison de ma nouvelle saisine du JAF.

1er Février 2024

Mon avocat d'appel m'envoie les nouvelles conclusions de la partie adverse pour la procédure d'appel au jugement JAF du 28 Mars 2023.

Cher Monsieur,

Je donne suite à l'audience de ce jour et je vous informe que le dossier a été renvoyé à l'audience de mise en état du jeudi 04 avril 2024 suite

aux conclusions sur incident régularisées pour le compte de Madame dont vous trouverez copie en pièce jointe.

Je vous joins également les conclusions en réplique au fond ainsi que les pièces.

Je reste attentif à vos observations afin de pouvoir y répliquer.

Aussi, il semblerait qu'il y ait eu une audience ce mardi matin devant la Chambre spéciale des mineurs, audience à laquelle vous n'étiez ni présent ni représenté.

Je vous laisse revenir vers nous.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

J'envoie un mail au SERAD

Mme,

Je viens de recevoir un mail de mon avocat.

Il y a de quoi s'inquiéter de l'équilibre psychologique actuel de Mme, vu ce qu'elle fait mettre à son avocat dans ses conclusions.

Et pour information, Mme a fait mettre par Elena un serpent en plastique dans l'appartement de mes parents, lors de la dernière visite.

Cordialement

Enfin des vacances en famille (sans surveillance) ?

2 Février 2024

Je reçois l'ordonnance de la juge des enfants qui m'accorde le séjour vacances avec les enfants pour les 6 et 7 Mars 2024.

Enfin, pour la première fois en 5 ans, les enfants vont pouvoir passer 2 jours chez moi, avec une nuitée, sans surveillance.

5 Février 2024

Mon avocat d'appel m'envoie les nouvelles conclusions de la partie adverse pour la procédure d'appel au jugement JAF du 28 Mars 2023.

L'avocate d'Anita demande :

JUGER que l'autorité parentale à l'égard de Elena et Uriel sera exercée exclusivement par la concluante

ACCORDER à Monsieur Thomas BRANT un droit de visite durant une année, les samedis de 10 heures à 13 heures puis à l'issue d'une année lui accorder un droit de visite sans nuitée, un week-end sur deux, de 10 heures à 18 heures, y compris durant les vacances scolaires sauf départ en vacances de la concluante

CONDAMNER Monsieur Thomas BRANT à payer à la concluante la somme de 250 euros par enfant et par mois au titre de l'entretien et l'éducation des enfants, soit un montant total de 500 euros

DEBOUTER Monsieur Thomas BRANT de l'intégralité de ses fins et conclusions y compris d'un éventuel appel incident

CONDAMNER Monsieur Thomas BRANT aux entiers frais et dépens.

Les conclusions sont une suite de mensonges les plus fous les uns que les autres. J'y découvre qu' Anita suit ce que je fais pour tout détourner, notamment mon activité artistique. On peut notamment y lire :

Plus récemment, l'extrémisme religieux de Monsieur Thomas BRANT a franchi un cap supplémentaires.

En effet, Monsieur Thomas BRANT se dit artiste. Il aurait ouvert une galerie où il expose ses œuvres.

Il produit aux débats notamment une œuvre » de Monsieur Thomas BRANT qu'il vend pour la modique somme de 900 € qui est une Barbie nue, attachée... (Annexe au fond 22)

Monsieur Thomas BRANT a également créé un site internet dans lequel il met en scène deux jeunes filles et où il est même acteur distillant un discours fondamentaliste religieux et misogyne.

Il est produit aux débats le procès-verbal du constat internet. (Annexe n°21)

Les vidéos sont notamment tournées au sein du domicile de Monsieur Thomas BRANT ce qui est problématique car c'est le lieu où il devrait en cas d'ouverture des droits accueillir ses enfants.

Monsieur Thomas BRANT se met en scène dans l'épisode n°2.

Cet épisode est particulièrement inquiétant car Monsieur BRANT remplace une comédienne sur un manège après qu'un texte indique « Que Mariam sorte de parmi nous parce que les femmes ne sont pas dignes de la Vie ... Car toute femme qui se fera mâle entrera dans le royaume des cieux ».

Dès le dépôt des conclusions de l'Avocat soussigné, Monsieur BRANT a supprimé son site internet et a transmis un mail à Madame où il confirme bien que le site internet lui appartenait.

Le comportement de Monsieur BRANT apparaît toujours très inquiétant en ce que sa paranoïa apparaît à son apogée.

Je transfère ces conclusions au SERAD :

Mme,

Ci-joint les dernières conclusions de l'avocate de Mme, qui témoignent du déséquilibre psychologique grave de Mme.

Cordialement

Thomas BRANT

J'envoie un mail en direct à l'avocat d'Anita :

Chère Maître,

Mon site internet est toujours en ligne :

www.brant.academy

Et oui Mme a bien fait déposer par Elena un serpent au domicile de mes parents (en plastique évidemment...)

Le reste de vos conclusions sont pleines d'erreurs et choses fausses, comme les donations et sci et autres.

Mon avocat répondra, mais je m'interroge sur votre éthique, sérieusement, de mettre des choses pour susciter le débat, sans vérifier sérieusement quoi que ce soit.

Cordialement

Thomas BRANT

Évidemment, dès le lendemain matin, l'avocate d'Anita se plaint à mon avocat, qui me dit de ne pas recommencer à contacter l'avocat adverse directement.

12 Février 2024

Je reçois le calendrier des prochaines visites par l'ASE.

- Samedi 2 mars de 9h à 12h30 : sortie avec TISF
- Du mercredi 6 mars 9h au jeudi 7 mars 17h : hébergement exceptionnel avec présence de la TISF le 6 mars de 9h à 13h, et VAD par le SERAD
- Samedi 16 mars de 9h à 12h30 : sortie avec TISF
- Dimanche 24 mars de 10h à 17h : sortie libre avec passage de bras au SERAD
- Samedi 30 mars de 9h à 12h30 : sortie avec TISF

Le même jour, réunion au SERAD en présence de l'ASE.

Ils m'informent du déplacement de la prochaine audience JE du 15 Mars 2024 au 27 Mars 2024, et de leur recommandation à la juge des enfants d'ouvrir mes droits conformément au jugement JAF, à savoir un week-end sur deux et la moitié des vacances.

La cour d'appel de Colmar confirme le jugement JE et mes droits

23 Février 2024

Mon avocate a reçu le jugement d'appel du 20 Février 2024 de la cour d'appel de Colmar sur l'appel fait par Anita sur le dernier jugement du juge des enfants. Bien que je n'ai pas été présent à l'audience (j'avais zappé, je pensais qu'un avocat s'en chargeait et en était mandaté) Anita est deboutée, et la décision du juge confirmée.

21 Février 2024

J'informe le SERAD que le 2 Mars je ne peux être présent, car j'accompagne ma mère à El Hierro et ne reviens que le 2 Mars dans l'après-midi. La visite du 2 Mars est donc annulée.

24 Février 2024

J'envoie au SERAD et à l'ASE mes observations sur l'évolution des enfants.

Bonjour ,

Dans la perspective de notre entretien à venir début mars, concernant votre rapport à la juge des enfants pour l'audience du 27 Mars, il m'a semblé utile de mettre par écrit mes propres observations des progrès réalisés dans le bien-être des enfants, et des points sensibles qui nécessitent encore un travail et une vigilance.

Ci-joint ce document, que j'aimerais que l'on puisse parcourir ensemble lors de cet entretien.

Il ne s'agit en rien d'attiser quoi que ce soit.

Il me semble important de préciser certains éléments, et de pouvoir en échanger avec vous, qui m'apporterez peut-être des réponses différentes que certaines hypothèses que je pose suite à ces observations.

En vous remerciant

*Elena et Uriel
Rapport du père
24 Février 2024*

A l'attention du SERAD et de l'ASE,

Dans la perspective des décisions à venir concernant mes enfants, je souhaite vous apporter mes propres observations.

Concernant Elena

La régularité des visites et leur durée élargie par rapport aux mesures des années précédentes (visites médiatisées puis semi-médiatisées) ont permis de rétablir les relations entre Elena et moi.

Il reste que certaines attitudes qu'elle peut avoir par moment, posent question.

Par exemple, elle « s'amuse » à cacher des objets, à mon domicile ou celui de ses grands-parents, une fois un serpent en plastique (qui venait de chez sa mère), une fois des flacons dans le linge. Encore récemment, elle a profité

d'être aux toilettes pour jeter presque tous les coton-tiges non utilisés dans la poubelle.

Elena, qui a bientôt 7 ans, a parfois un comportement montrant qu'elle n'a pas encore totalement conscience de se mettre en danger dans certaines situations. Elle peut ainsi tout d'un coup se mettre à escalader le lit superposé par le côté au lit au lieu d'utiliser l'échelle dédiée, courir dans l'appartement sans faire attention aux meubles, escalader la grille présente sur une porte...

Sur les temps longs de visite, le comportement naturel d'Elena démontre bien qu'elle n'a pas de sentiment d'insécurité en ma présence au fond d'elle. Ainsi par exemple lors du séjour dans les Vosges début Janvier, si au moment de la douche elle m'a d'abord assuré pouvoir se doucher toute seule, elle m'a finalement appelé à l'aide, sans gêne, pour lui ouvrir le robinet d'eau, régler la température, puis le refermer. Elle demande aussi encore souvent à ce que je la porte sur mes épaules, comme je le fais régulièrement pour son frère.

Cependant, il reste encore ancré en elle les propos de sa mère à mon encontre, qui surgissent occasionnellement et la freinent dans la progression de la relation.

Par exemple, sur les propos d'Uriel disant que sa mère lui demande de se retenir d'aller aux toilettes quand il est avec moi, celle-ci lui a dit « mais tu ne comprends pas Uriel, c'est pour ta sécurité. » Autre exemple, quand à une amie présente pendant une visite, elle glisse à l'oreille de celle-ci « quand j'étais bébé papa m'a fait du mal ».

Ainsi, l'expression de gestes d'affection envers moi et ma famille reste compliquée pour Elena, mais progresse doucement avec le temps, sans toutefois être revenue aux gestes naturels qu'elle avait il y a 4 ans.

De façon naturelle, au cours des visites, elle va parfois par exemple venir sur mes genoux au moment de lire une histoire, des mots d'affection peuvent aussi parfois surgir, et s'exprimer également dans ses dessins.

Cependant, le début et la fin des visites sont souvent « froids ». Au début de la visite, elle traîne des pieds pour venir à moi, contrairement à Uriel. C'est moins le cas quand les grands frères sont présents aussi à ce moment-là. Pour la fin de la visite, elle répète, parfois en criant, que sa maman lui explique qu'elle n'est pas obligée de faire des câlins et des bisous, pour justifier de refuser l'embrassade proposée non seulement par moi, mais également par les grands-frères et les grands-parents.

Il est vrai qu'à cet âge, il peut y avoir une phase de recherche d'indépendance affective, mais quand cela arrive, c'est envers tout le monde et pas seulement envers une partie de la famille. Cyril, le plus âgé des frères, a expliqué à Elena que lorsqu'il avait son âge, comme elle il ne voulait pas faire de bisous, mais qu'il n'en faisait alors à personne, même pas sa maman. Elena, elle, dit vouloir en faire uniquement à sa maman et paco (l'ami de sa maman), mais pas à papa, pas aux grands-parents, pas aux grands-frères.

Concernant les activités d'éveil d'Elena, si les placements à domicile concernent souvent des familles défavorisées des quartiers populaires, où les enfants n'ont habituellement ni activités extra-scolaires régulières, ni vacances, ce n'est pas le cas dans cette situation. Je veille à réaliser avec mes enfants des activités variées, et des vacances dépaysantes pleines de découvertes, comme nous avons pu le faire avec Elena et Uriel début Janvier dans les Vosges sur 2 jours en présence du SERAD.

La maman a inscrit Elena à un cours de danse à l'ARES, dont elle ne veut pas me dire grand chose. Elle m'a dit une fois qu'elle avait un spectacle le lendemain, et après renseignement ce n'était pas le cas.

Une récente visite a rappelé l'épisode de l'inscription à un test pour l'entrée en éveil musical au conservatoire, que j'avais payé. La maman avait dit s'occuper d'amener Elena, refusant ma proposition de l'y accompagner, pour ensuite dire après la date du test, qu' Elena avait refusé d'y aller au prétexte de ne pas aimer la musique.

Lors de l'anniversaire de « mamie » pour lequel, nous avons eu la journée du 11 Février dernier, un cousin de l'âge d'Elena est venu et a joué un morceau de violoncelle, jouant 2 morceaux alors qu'il apprend à jouer seulement depuis 6 mois.

Elena s'est alors empressée de chercher sa petite guitare rose qu'elle a reçu à son anniversaire l'année dernière, et a spontanément voulu en jouer. Alors qu'elle tenait la guitare, et que nous la regardions tous, un sentiment de tristesse est apparu sur son visage, de ne pas savoir jouer une note. En lui demandant si elle faisait de la musique, elle a répondu, désabusée : « j'apprends avec maman avec des vidéos tuto », en grattant un peu quelques cordes comme elle pouvait, sur nos encouragements pour qu'elle essaye, et que nous avons applaudis.

Ce jour-la, Elena été tout de même heureuse, et particulièrement fière de porter le gâteau d'anniversaire de « mamie », disant que c'est la première fois qu'elle portait un gâteau d'anniversaire.

Je m'interroge sur les activités que la maman propose à mes enfants. Par exemple, sur un moment de jeu, j'ai demandé avec quels jeux Elena joue avec sa maman. Elena m'a répondu : « on ne joue pas avec maman, maman n'a pas le temps, elle a beaucoup de rendez-vous et elle doit passer beaucoup de temps à se maquiller pour être belle, maman c'est la plus belle ». Est-ce un propos erroné ou est-ce la vérité, je ne sais pas.

La nouvelle chambre des enfants, mise en place chez moi depuis Janvier, est rapidement devenue un espace qu'Elena a pu s'approprier. Elle aime passer du temps perchée sur son lit, avec sa poupée ou d'autres jeux. Parfois elle autorise son frère à aller la rejoindre, parfois non, c'est son domaine qu'elle a décoré avec des cœurs.

La discussion qui a dû avoir lieu avec Elena sur un sujet particulier me semble importante à notifier. En présence de la TISF, Elena a dit tout d'un coup, sans contexte particulier, « maman me dit qu'à 7 ans on pense plus souvent à la mort ». Ma réaction, en présence de la TISF, a été de lui expliquer qu'à son âge peut-être on commence à se poser la question de ce que c'est, la mort, et de le comprendre, avec l'exemple des animaux, et que c'est cela que sa maman voulait sûrement lui dire.

Il est certain que le fait de passer plus de temps ces derniers mois avec Elena me permet de mieux réagir quand une situation le nécessite. Elle m'écoute et conclut par « d'accord papa », et respecte de mieux en mieux mon autorité. Même si elle oppose parfois des « maman dit que... », elle commence à comprendre que les règles peuvent être différentes chez papa que chez maman.

C'est notamment le cas sur des propos violents qu'elle peut parfois tenir, comme par exemple « si tu fais ça je te frappe.. », ou « si tu fais ça je t'arrache la tête », ou « je vais boire ton sang » (adressé à la TISF lors d'une tour en bateau). Concernant le « si tu fais ça je te frappe », qu'elle disait au sujet de biscuits que je pourrais manger alors qu'elle les voulait pour elle seulement, face à ma réaction et celle de la TISF, lui indiquant que la violence n'est pas bien, Elena a répondu en rigolant qu'elle le ne le fera qu'en mots. Nous lui avons alors expliqué que même en mots, la violence fait mal. Elle semble alors comprendre que ce ne sont pas des choses à dire à son âge.

Elena a aussi pour habitude de tenir des propos aux éducateurs présents, comme la TISF. Par exemple « dans le rapport dis au juge que je ne veux pas aller chez papa », ou « l'amie de papa c'est pas une amie c'est une touriste de l'auberge », ce qui était faux.

Ces propos sont clairement envoyés via Elena par la maman, qui continue de mettre en doute ma prise en charge des enfants, devant eux. Par exemple en présence des enfants, lors d'un passage de bras au Serad, la maman a pris à parti l'éducatrice chargée du passage de bras en demandant où mes enfants seraient pendant la visite, disant que j'avais une auberge, et que je confiais mes enfants à des touristes de passage, ce qui est faux.

En conclusion, Elena a un très bon fond, c'est une petite fille qui sait s'amuser et démontrer de l'affection quand le temps lui permet de lâcher prise sur le conflit parental. Elle tient de moins en moins souvent de propos qui posent question, mais quand cela arrive ceux-ci sont de plus en plus intenses en violence. Il me semble que cette problématique doit être un axe prioritaire de travail avec les parents, les éducateurs, et un suivi psychologique.

Concernant Uriel

Contrairement à Elena, lors des passages de bras, régulièrement Uriel court jusqu'à moi et saute dans mes bras.

Il se passionne pour les dinosaures, les jeux de voitures, de construction, de billes, de raisonnement. Il adore ses grands frères, comme Elena.

Il y a eu plusieurs fois où Uriel s'est uriné dessus sur la fin d'une visite, alors qu'il disait fermement ne pas vouloir aller aux toilettes. Une fois, lui posant la question, il a alors expliqué que sa maman lui demandait de se retenir d'aller aux toilettes quand il était chez moi, et Elena est intervenue en lui disant que c'est pour « sa sécurité ». A noter que cet échange est la seule fois, que j'ai enregistré des propos des enfants, et les ai montrés aux services, alors que la maman fait cela tout le temps depuis des années, avec une évidence certaine dans la manipulation qu'elle fait aux enfants pour générer ces propos.

Une autre fois, alors qu'il était cette fois-ci aux toilettes, et que je lui expliquais qu'il fallait qu'il s'essuie avec le papier, Uriel m'a déclaré « maman me touche tout le temps le zizi, des centaines de fois ». Suite à la discussion avec les services sur ces propos, l'explication de la réalisation d'un acte d'abus sexuel sur Uriel par sa maman a été écartée, et je n'ai pas porté plainte, car possiblement c'est dans le cadre de la toilette, que la maman y procéderait. Cela a depuis été résolu, et Uriel a fait part à ses 5 ans fêtés en Janvier que maman lui a expliqué que désormais il ferait plus de choses tout seul. Cela pose toutefois la question du bon sens naturel de la maman sur les étapes d'autonomisation des enfants suivant leur âge. J'ai d'ailleurs aussi pu constater lors du séjour dans les Vosges qu'Uriel ne sait pas se savonner sous la douche, j'ai dû lui expliquer comment faire.

Je tiens à signaler que j'ai seulement (et enfin) découvert dans la décision d'appel du 20 Février 2024 les propos tenus par Uriel en Octobre 2022, je cite « papa m'a jeté une paille dans le cul-cul ». Je souhaite que ces propos soit analysés par un pédo-psychiatre, sur la base de la plainte enregistrée à la police, car il convient de se poser les bonnes questions sur l'origine de ces propos, sur lesquels Uriel était revenu de lui-même auprès d'éducateurs de l'AEMO après une visite, en réponse aux propos d'Elena qui disait être inquiet pour son frère à mon domicile. Il me semble évident que ces propos sont une manipulation par la mère, qui, ayant bien retenu la non-efficacité sur le long terme, des propos qu'elle avait fait tenir par Elena en décembre 2020, a fait utiliser des mots plus infantiles à Uriel, pour semer plus de doutes sur leur origine. Peut-être Uriel a-t-il mal retenu les mots qu'il devait dire, et a dit « jeté » au lieu de « mis » comme lui avait demandé sa mère, rendant ses propos impossibles et incohérents d'un point de vue purement scientifique ? Pour rappel concernant les propos d'Elena en décembre 2020, l'expertise psychologique d'Elena démontrait qu'elle n'avait pas conscience de la signification des mots qu'elle avait dits.

Concernant mes deux enfants :

- *J'aimerais savoir quelles vacances les enfants ont-ils pu avoir depuis 5 ans ? Ils ne m'ont mentionné qu'une sortie à un parc d'attraction avec leur maman et paco, il semble qu'ils passent la plupart des vacances au péri-scolaire.*
- *Le suivi psychologique des enfants qui était demandé n'est pas effectif, à ma connaissance ils n'ont revu le psychologue que récemment, la maman expliquant au Serad que la psychologue lui avait dit que les enfants n'étaient pas prioritaires. Cette information d'un refus de la psychologue a-t-elle été vérifiée ? Si c'est exact, sur quels critères un enfant est-il considéré prioritaire ? Si la maman pensait vraiment que j'avais pu faire quelque chose aux enfants, ne devrait-elle insister auprès de la psychologue pour que ses enfants puissent avoir cet espace de parole et de conseils ? A mon sens, cet épisode, où l'on voit bien que la maman repousse le plus possible le suivi psychologique des enfants, démontre bien qu'elle sait que je n'ai jamais rien fait aux enfants, et qu'elle n'agit pas dans l'intérêt de leur santé mentale.*
- *Quel est le rapport des enfants avec « paco » ? Ils m'ont indiqué dormir régulièrement chez lui avec maman, tous ensemble sur le canapé, et qu'il est présent presque tout le temps à leur domicile les autres fois. Je ne comprends pas pourquoi cet homme, sensé être sage étant donné son grand âge, ne pourrait pas être tiers de confiance pour les passages de bras du côté de la maman.*

- *Auparavant les deux enfants voulaient systématiquement emmener chaque nouveau jouet offert chez moi, chez leur maman. Elena et Uriel souhaitent désormais de plus en plus souvent les laisser dans la chambre de mon domicile. Il me semble que c'est un signe positif de bien-être chez moi.*

Ma demande à la juge des enfants :

- *La mise en œuvre des droits tels que définis par le JAF dès les vacances de Pâques, en corrigeant toutefois le rythme des vacances pour le faire correspondre à celui de mes autres enfants.*
- *Le renouvellement du placement à domicile chez la maman, avec intervention ponctuelle en complément d'une TISF au domicile de la maman pour des observations sur des durées plus longues.*
- *La levée de l'interdiction du territoire pour des projets de vacances bien établis et restant dans l'espace européen.*
- *La demande de nouvelles expertises psychiatriques des parents, avec en informations pour l'expert désigné, des éléments complets et factuels, comme la procédure de Mme contre son compagnon en 2014, et les témoignages de la famille de Mme, notamment sa mère, qui évoque une agression sexuelle sur Mme quand elle avait 12 ans, par des jeunes dans une cave, ce qui pourrait expliquer son obsession sur ce sujet, et lui permettre d'envisager le travailler avec un psychologue ou un psychiatre pour l'aider à sortir de ce qui semble être un transfert de ce traumatisme sur ses autres relations amoureuses, et désormais sur ses enfants. A l'inverse il faudra veiller à écarter des éléments, que l'on sait désormais erronés, comme le rapport ARSEA de 2019 ou la précédente expertise psychiatrique, pour lequel l'experte est revenue sur ses propos devant le JAF en Mars 2023. Le nouvel expert devra clairement répondre à la question de la possibilité de manipulation des enfants par la maman, à l'origine des propos tenus par ceux-ci à mon rencontre.*
- *Une obligation de suivi psychologique à minima mensuel des enfants, en alternance avec l'un et l'autre parent les accompagnant.*
- *Une nouvelle audience en Juillet 2024 afin d'étudier le passage à un rythme de résidence alternée à partir de la rentrée de Septembre 2024.*

Partie 9 : Mars 2024 : Disparition inquiétante

Mercredi 6 Mars 2024 : non-présentation d'enfant

Anita est censée déposer les enfants à 9h.

La TISF l'attend devant les pompiers comme d'habitude. Si maintenant les enfants ont leur chambre chez moi au troisième étage, comme d'habitude j'attends chez mes parents au premier étage car la fenêtre donne sur la rue et permet de guetter leur arrivée. J'ai mes autres enfants pour cette semaine de vacances. J'ai amené tôt le matin Cyril à l'auto-école où il passe un stage de code intensif en vue du permis accompagné. Nathan attend les petits avec moi.

9h15, toujours rien. Je dis à la TISF de monter au chaud en attendant et qu'on regarde par la fenêtre.

9h30, toujours rien. La TISF joint sa responsable. Celle-ci joint le SERAD pour qu'ils appellent Anita. Le SERAD m'appelle. Ils ont essayé d'appeler Anita, mais le numéro est non attribué. Ils vont passer au domicile à 11h, en attendant je suis en droit d'aller à la police porter plainte. Je demande si comme déjà elle est là, la TISF peut rester attendre ici avec mon autre fils pendant que je vais à la police, mais ce n'est pas possible ce n'est pas dans sa mission. Je me rends donc au commissariat de police avec Nathan, et la TISF repart.

11h : je suis en dépôt de plainte. Le SERAD m'envoie un sms.

Je suis devant chez Mme, ça ne répond pas.

Si besoin l'agent peut m'appeler ?

Je propose à l'agent de police, mais il dit que non, il ne fait que prendre la plainte, c'est un autre service qui va s'en charger. Je demande au SERAD quand ils ont vu les enfants pour la dernière fois.

Réponse :

J'ai vu les enfants pour la dernière fois le 21 Février lors du passage de bras. Et avant mes congés j'ai pris rdv avec Mme pour la lecture du rapport. Nous avons rdv demain matin. J'espère que la police va vite réagir.

Je finalise la plainte et l'envoi à mon avocate, au SERAD, et à l'ASE.

A midi, avec Nathan nous allons rejoindre Cyril pour déjeuner avec lui à La Croix d'Or, entre midi et deux et lui annoncer la nouvelle, avant qu'il ne reprenne le code intensif l'après-midi.

Un peu plus tard, je demande au SERAD s'ils ont essayé de contacter le compagnon d'Anita, et leur donne son numéro.

Réponse :

J'ai eu Monsieur en ligne qui dit également ne pas avoir de nouvelles, et l'ASE est informée. Je finalise maintenant une note pour la magistrate. Vous avez fait également tout ce qu'il faut.

16h03 : Mon avocate m'informe qu'elle a saisi le JAP (Juge d'Application des Peines), pour que la condamnation avec sursis d'Anita soit transformée en peine ferme, étant donné qu'elle a n'a pas obéi à son obligation de respecter la décision de justice de me présenter les enfants.

19h09 : La mère d'Anita est passée voir au domicile d'Anita. Elle dit que les volets sont ouverts et les rideaux retirés, et a pris des lettres laissées par Anita devant la porte de son appartement.

Jeudi 7 Mars 2024 : Anita ne vient pas à son rdv au SERAD

9h : Je vais chez le médecin me mettre en arrêt de travail pour 10 jours.

13h10 : Le SERAD m'envoie un sms :

Bonjour Monsieur BRANT, Nous n'avons toujours pas de Mme alors qu'elle avait rdv au service ce matin. L'ASE a signalé la situation auprès du magistrat et du procureur. J'espère que les autorités compétentes vous permettront de retrouver rapidement les enfants. Bon courage.

Vendredi 8 Mars 2024 : Rdv à l'ASE

10h : Rdv à l'ASE. Mon avocate est présente par téléphone. On me garantit que le parquet fait le maximum, mais il y a le secret de l'instruction. Il y a une interrogation sur le fait que l'interdiction de sortie du territoire des enfants soit toujours en place ou pas, car à l'audience JAF du 28 Février 2023, nous avons tous deux, Anita et moi, demander la levée de cette interdiction pour pouvoir les emmener en vacances, mais rien n'est dit dans le jugement à ce sujet. L'ASE va se renseigner auprès du juge des enfants. Ils attendent aussi de voir si Anita amène les enfants le lundi suivant à la rentrée des vacances.

15h57 : L'ASE m'informe que si, l'interdiction de sortie du territoire des enfants est toujours en place.

Samedi 9 mars 2024

Je tente à 3 reprises d'appeler le compagnon d'Anita. Il ne répond pas. Je laisse un message sur le répondeur. Il ne me rappelle pas. Est-il vraiment inquiet et sans nouvelles ? J'en doute.

Lundi 11 Mars 2024 : Les enfants ne sont pas à l'école

9h05 : J'attends que le SERAD m'appelle pour me dire si les enfants sont à l'école ou pas. N'en pouvant plus d'attendre, j'appelle moi l'école d'Uriel. Au bout de plusieurs fois où ça ne répond pas, cela répond enfin.

"Bonjour, je suis le père d'Uriel, j'aimerais savoir si mon fils est présent à l'école ce matin."

"Pourquoi voulez-vous savoir cela ?"

"J'aimerais juste savoir, s'il vous plaît."

"Écoutez, je n'ai pas le temps là, envoyez-moi un mail."

J'appelle le SERAD et je fais part de cet entretien. Ils essayaient aussi d'appeler depuis le matin, sans succès, ils vont rappeler dans la foulée.

9h14 : SMS du SERAD : *"Uriel n'est pas à l'école. J'en informe l'ASE tout de suite. L'ASE va prévenir la magistrate."*

Un peu plus tard, nouveau SMS du SERAD : *"Je viens d'avoir en ligne l'école d'Elena, elle est également absente aujourd'hui."*

Mercredi 13 Mars 2024

Réponse du suivi de plainte à mon mail adressé la veille :

Monsieur,

Je vous informe que la plainte PV N° 2024/006837 a été affectée au commissariat de secteur Centre où l'enquête se poursuit à présent.

Je transmets votre mail à l'enquêteur en charge de ce dossier.

Pour votre information la procédure PV N° 2022/030953 est actuellement toujours en cours d'instruction au sein de la Brigade des mineurs.

Cordialement,

Jeudi 14 Mars 2024

J'écris à l'agent en charge de la plainte concernant Uriel depuis Octobre 2022

Bonjour,

Désolé de vous déranger encore une fois, et pardonnez mon inquiétude concernant mes enfants. Je sais que les autorités font leur maximum, et je garde confiance sur le fait de les retrouver sains et sauf prochainement. En attendant, si la priorité est de les retrouver, c'est peut-être l'occasion d'avancer sur le fond, et donc sur cette plainte, pour préparer la suite dans l'intérêt de mes enfants.

Il me semble donc important de vous faire remonter cet élément d'enquête, même si peut-être vous l'avez déjà dans vos investigations. Le service de placement à domicile des enfants, le SERAD, m'a confirmé que Mme avait menti concernant le suivi psychologique des enfants.

En effet, Mme avait dit au SERAD que le centre médico-social où devaient être suivis Elena et Uriel, lui avait indiqué que les enfants n'étaient pas prioritaires et qu'ils n'avaient pas de disponibilité pour assurer ce suivi psychologique.

Or le SERAD a contacté le centre médico-social, et ceci est faux; Mme ne les a simplement pas contactés pour prendre rendez-vous.

Il me semble logique, que si un parent pense vraiment que son enfant a été victime d'un traumatisme par l'autre parent, il fasse en sorte que son enfant puisse avoir un suivi psychologique.

On peut raisonnablement penser, qu'à l'inverse Mme avait peur de ce que ce suivi pourrait remonter, notamment les manipulations qu'elle avait faites aux enfants pour leur faire tenir des propos à mon encontre.

Je reste à disposition pour tout renseignement complémentaire, et pour être enfin entendu sur cette plainte à mon encontre concernant mon fils.

Je suis en arrêt de travail jusqu'à mercredi prochain, et donc disponible à tout moment.

Cordialement

Dimanche 17 Mars 2024

13h27 : J'ai commencé à écrire les éléments de décembre 2021 à maintenant. C'est dur. Vais-je, s'ils ne sont pas retrouvés, utiliser ce livre comme avis de recherche, traduit en espagnol, en parcourant toute l'Amérique du Sud ? Mardi 19 Mars à 16h j'ai rendez-vous avec le directeur de l'ASE. Je pense lui donner une version courante, et lui proposer d'en écrire une préface avec les solutions qu'il préconise pour que les erreurs qui ont été faites sur le dossier de mes enfants, n'arrivent plus jamais.

Lundi 18 Mars 2024

10h21 : La réécriture du livre est presque finie. Je relis également le manuscrit de ma mère. Il est en phase de finalisation aussi. Elle y explique sa perception du système ASE, les défaillances des professionnels et les conséquences sur toute une famille, prise en otage.. J'ajoute au mien les chansons que j'ai écrites ces dernières années sur le sujet.

10h36 : Reparcourant mes mails, je revois celui de mon avocat d'appel comme quoi la décision rendue par la cour d'appel sur la rectification matérielle des 1500 euros est attendue pour le 6 Février. J'écris à mon avocat pour demander où cela en est. Il m'envoie la décision : j'ai été condamnée à verser 1500 euros à Mme.

Je lui réponds :

Pouvez-vous prendre attache avec le conseil de Mme pour demander confirmation par Mme du compte bancaire où verser cette somme ? Je ne sais pas si son avocate est avisée de la situation. Même si en appel pénal, Mme a été condamnée à me verser 2000 euros d'indemnités, et que donc au final c'est encore elle qui me doit 500 euros, peut-être cela la fera répondre à son avocate et que cet échange pourra aider la police à la localiser, qui sait ?

16h42 : Quelque chose ne va pas. Pourquoi la mère d'Anita n'est toujours pas auditionnée par la police ?

Mardi 19 Mars 2024

9h15 : J'ai fini de relire le livre. Je l'ai envoyé à quelques amis pour avis. Il manque la fin de l'histoire, m'a fait remarquer l'une d'entre elles. C'est vrai.

Je vais continuer à la fin du livre, après mes chansons et dessins numériques, le récit des prochains jours.



Partie 10 : Mes chansons

Pour tenir, j'ai écrit des chansons sur cette histoire.

10 Janvier 2019 : El Hierro

EL HIERRO, Reprise de Thomas BRANT sur SAN FRANCISCO

| VERSION RÉÉCRITE | VERSION ORIGINALE |
|--|--|
| C'est une maison jaune Dans une petite ile tranquille Je loue une coche, j'y rentre par la fenêtre Celles qui vivaient là, ont changé les clés. Pour que je tremble Et que je reste dans le doute, Direct elle m'envoie, la civil guardia. Je vous recherche la, du matin au soir El Hierro s'embrume El Hierro s'enfume El Hierro, où êtes vous Ou est ma fille, ou va naitre mon fils, dites moi Plongé dans le brouillard Accusé, jugé du pire On écouterà le diable à la barre Mon fils et Elena, ne perdez pas espoir Papa est enfin la Pour vous dire des choses belles Et retrouver au plus vite des jours heureux Puisque c'est le mieux, on se retrouvera El Hierro se lève El Hierro se lève El Hierro ! où êtes vous Ou est ma fille, ou va naitre mon fils, dites moi C'est une maison jaune Qui a sombré dans le désespoir Je loue une coche, j'y rentre par la fenetre Celles qui vivaient là, ont changé les clés. Peuplée de mensonges De colères tyranniques Je dois y rester fier, y rester debout, La repeupler de lumière, et d'amour pour vous Si El Hierro s'effondre Si El Hierro s'effondre El Hierro ! où êtes vous Ou est ma fille, ou va naitre mon fils, dites moi | C'est une maison bleue Adossée à la colline On y vient à pied, on ne frappe pas Ceux qui vivent là, ont jeté la clé On se retrouve ensemble Après des années de route Et l'on vient s'asseoir autour du repas Tout le monde est là, à cinq heures du soir San Francisco s'embrume San Francisco s'allume San Francisco, où êtes vous Lizzard et Luc, Psylvia, attendez moi Nageant dans le brouillard Enlacés, roulant dans l'herbe On écouterà Tom à la guitare Phil à la kena, jusqu'à la nuit noire Un autre arrivera Pour nous dire des nouvelles D'un qui reviendra dans un an ou deux Puisqu'il est heureux, on s'endormira San Francisco se lève San Francisco se lève San Francisco ! où êtes vous Lizzard et Luc, Psylvia, attendez-moi C'est une maison bleue Accrochée à ma mémoire On y vient à pied, on ne frappe pas Ceux qui vivent là, ont jeté la clef Peuplée de cheveux longs De grands lits et de musique Peuplée de lumière, et peuplée de fous Elle sera dernière à rester debout Si San Francisco s'effondre Si San Francisco s'effondre San Francisco ! Où êtes vous Lizzard et Luc, Psylvia, attendez-moi |

Printemps 2019 : Je veux voir ma fille

| VERSION RÉÉCRITE | VERSION ORIGINALE |
|--|---|
| <p>Je veux voir ma fille Je veux voir ma fille Je veux voir ma fille et mon fils Je suis leur père ils ont besoin de moi Je veux voir ma fille Tu le sais, tu le sais que je veux voir ma fille Cela fait 7 mois Cela fait 7 mois depuis l'autre fois Ou je l'ai tenue dans mes bras Cela fait 7 mois Et toi, et toi tu ne me connais pas On m'dit d'attendre la justice On m'dit que rien ne changera avant un autre mois Un autre mois sans papa, que fait la police ? Oh je veux voir ma fille, Oh je veux voir mon fils, Oh je vous veux dans ma vie</p> | <p>I want to break free I want to break free I want to break free from your lies You're so self-satisfied, I don't need you I've got to break free God knows, God knows I want to break free I've fallen in love I've fallen in love for the first time And this time I know it's for real I've fallen in love, yeah God knows, God knows I've fallen in love It's strange but it's true, hey I can't get over the way you love me like you do But I have to be sure when I walk out that door Oh, how I want to be free, baby Oh, how I want to be free Oh, how I want to break free</p> |

Juillet 2019 : La Justice a dit

| VERSION RÉÉCRITE | VERSION ORIGINALE |
|--|--|
| <p>Mardi après midi, Papa, papi, mami et mes grands frères, Sont venus chez moi pour mon anniversaire Comme j'étais parti, la justice a dit, Puisque c'est ainsi réessayez mercredi Mercredi après midi, Papa, papi, mami et mes grands frères, Sont venus chez moi pour mon anniversaire Comme j'étais parti, la justice a dit, Puisque c'est ainsi réessayez jeudi Jeudi après midi, Papa, papi, mami et mes grands frères, Sont venus chez moi pour mon anniversaire Comme j'étais parti, la justice a dit, Puisque c'est ainsi réessayez vendredi Vendredi après midi, Papa, papi, mami et mes grands frères, Sont venus chez moi pour mon anniversaire Comme j'étais parti, la justice a dit, Puisque c'est ainsi réessayez samedi Samedi après midi, Papa, papi, mami et mes grands frères,</p> | <p>Lundi matin L'empereur sa femme et le petit prince Sont venus chez moi pour me serrer la pince Comme j'étais parti le petit prince a dit Puisque c'est ainsi nous reviendrons mardi Mardi matin L'empereur sa femme et le petit prince Sont venus chez moi pour me serrer la pince Comme j'étais parti le petit prince a dit Puisque c'est ainsi nous reviendrons mercredi Mercredi matin L'empereur sa femme et le petit prince Sont venus chez moi pour me serrer la pince Comme j'étais parti le petit prince a dit Puisque c'est ainsi nous reviendrons jeudi Jeudi matin L'empereur sa femme et le petit prince Sont venus chez moi pour me serrer la pince Comme j'étais parti le petit prince a dit Puisque c'est ainsi nous reviendrons vendredi Vendredi matin L'empereur sa femme et le petit prince</p> |

| | |
|--|--|
| <p>Sont venus chez moi pour mon anniversaire Comme j'étais parti, la justice a dit, Puisque c'est ainsi réessayez dimanche Dimanche après midi, Papa, papi, mami et mes grands frères, Sont venus chez moi pour mon anniversaire Comme j'étais parti, ma famille a dit, Puisque c'est comme ça, il faut changer les lois.</p> | <p>Sont venus chez moi pour me serrer la pince Comme j'étais parti le petit prince a dit Puisque c'est ainsi nous reviendrons samedi Samedi matin L'empereur sa femme et le petit prince Sont venus chez moi pour me serrer la pince Comme j'étais parti le petit prince a dit Puisque c'est comme ça nous ne reviendrons pas</p> |
|--|--|

Avril 2020 : J'arrive

| VERSION RÉÉCRITE | VERSION ORIGINALE |
|--|---|
| <p>Mes chers enfants j'arrive Je vous aime et j'arrive Je suis père même sans Vous voir Je n'attends pas j'apprends Comprenez bien j'apprends Je reviendrai plus fort, J'apprends, j'apprends, Il m'écrivait hier Impatient, inquiet, mon père Qu'il est temps de rentrer, Me faire rapatrier Moi le français Jusque la je suis bien Et je suis même serein J'aime bien les marocains,, Ainsi qu'les sahraouis, Sans parti pris. Ne pas se déconfiner Ni s'faire emprisonner Toujours pas d'cas dans cette ville, Ni de tests sérologiques Mes chers enfants j'arrive Je vous aime et j'arrive Je suis père même sans Vous voir Je ne m'enfuis pas j'apprends Comprenez bien j'apprends Sur la vie et sur moi,</p> | <p>Mes chers parents je pars Je vous aime mais je pars Vous n'aurez plus d'enfants Ce soir Je ne m'enfuis pas je vole Comprenez bien je vole Sans fumée, sans alcool Je vole, je vole Elle m'observait hier Soucieuse, troublée, ma mère Comme si elle le sentait En fait elle se doutait Entendait J'ai dit que j'étais bien Tout à fait l'air serein Elle a fait comme de rien Et mon père démuné A souri Ne pas se retourner S'éloigner un peu plus Il y a à Gard une autre gare Et enfin l'Atlantique Mes chers parents je pars Je vous aime mais je pars Vous n'aurez plus d'enfants Ce soir Je ne m'enfuis pas je vole Comprenez bien je vole Sans fumée, sans alcool</p> |

| | |
|---|--|
| <p> J'apprends, j'apprends Je ne cherche sur cette route Aucun ballon de foot, Si les cœurs ont saigné, C'est la confiance, que je veux retrouver C'est l'amour de la vie, Nous nous étions tout promis, Nul de nous n'est méchant, C'est notre cœur qui s'empoigne En un instant Comment tourner la page, Si les regrets vous lamentent, Je ne peux que rêver D'arriver enfin à chanter Mes chers enfants j'arrive Je vous aime et j'arrive Je suis père même sans Vous voir Je ne m'enfuis pas j'apprends Comprenez bien j'apprends Sur la vie et sur moi, J'apprends, j'apprends, Lalalala Lalalala Lalalala J'apprends, j'apprends, </p> | <p> Je vole, je vole Je me demande sur ma route Si mes parents se doutent Que mes larmes ont coulé Mes promesses et l'envie d'avancer Seulement croire en ma vie Voir tout ce qui m'est promis Pourquoi, où et comment Dans ce train qui s'éloigne Chaque instant C'est bizarre cette cage Qui me bloque la poitrine Je ne peux plus respirer Ça m'empêche de chanter Mes chers parents je pars Je vous aime mais je pars Vous n'avez plus d'enfants Ce soir Je ne m'enfuis pas je vole Comprenez bien je vole Sans fumée, sans alcool Je vole Lalalala Lalalala Lalalala Je vole, je vole </p> |
|---|--|

Décembre 2020 : L'experte

| VERSION RÉÉCRITE | VERSION ORIGINALE |
|--|---|
| <p>J'ai reçu une lettre, Postée hier peut-être, Arrivée par bonheur, A mon adresse par l'facteur. Quelques mots à la main, Sur ce pti parchemin, Elle veut dire cette lettre, On te croit enfin peut-être. Et moi je suis un homme, Qui va enfin pouvoir parler De l'enfer qui m'assomme, De mes enfants manipulés - Papa y'a pas, papa y'a pas, Manipulés - Papa y'a pas, papa y'a pas, De belles majuscules, Sur le mot TGI, D'écritures manuscrites, Que tribunal et juge guigui, Aucune photo d'orthographe, Ni aucune dyslexie, Et en guise de paraphe, La signature de la psy. Et moi je suis un homme, Qui vais enfin pouvoir parler De l'enfer qui m'assomme, De mes enfants manipulés - Papa y'a pas, papa y'a pas, Manipulés - Papa y'a pas, papa y'a pas, On me dit qu'un mardi, Ou je voulais voir mes enfants, On a voulu me faire entrer, Pour ensuite me tuer. De justesse empêché, Assassinat raté, Que dois-je penser, D'une femme qui veut me tuer.</p> | <p>J'ai reçu une lettre Il y a un mois peut-être Arrivée par erreur Maladresse de facteur Aspergée de parfum Rouge à lèvres carmin J'aurais dû cette lettre Ne pas l'ouvrir peut-être Mais moi je suis un homme Qui aime bien ce genre de jeu ...veux bien qu'elle me nomme Alphonse ou Fred c'est comme elle veut - Payapapa papayapa C'est comme elle veut - Payapapa papayapa Des jolies marguerites Sur le haut de ses "i" Des courbes manuscrites Comme dans les abbayes Quelques fautes d'orthographe Une légère dyslexie Et en guise de paraphe "Ta petite blonde sexy" Et moi je suis un homme Qui aime bien ce genre de jeu ...n'aime pas les nonnes Et j'en suis tombé amoureux - Payapapa papayapa Amoureux - Payapapa papayapa Elle écrit que dimanche Elle s'ra sur la falaise Où je l'ai prise par les hanches Et que dans l'hypothèse Où j'n'aurais pas le tact D'assumer mes ébats Elle choisira l'impact 30 mètres plus bas</p> |

| | |
|--|---|
| <p>Et moi je suis un homme, Qui va enfin pouvoir parler De l'enfer qui m'assomme, De mes enfants manipulés - Papa y'a pas, papa y'a pas, Manipulés - Papa y'a pas, papa y'a pas, Grâce au temps de la vérité, Les mensonges dissimulés, Surgissent comme des clichés, Aux yeux des juges manipulés. Je ne pouvais rien faire, D'autre que d'être patient, Des mères torsionnaires, Il n'y en a pas cent. Et moi je suis un homme, Qui va enfin pouvoir parler De l'enfer qui m'assomme, De mes enfants manipulés Ligne rouge franchie, De manipulée à maltraitée Elle a tabassé ma fille, Pour ensuite m'en accuser, Depuis 3 ans que je dis, Que cette femme est folle à lier, Il aura fallu qu'elle fasse le pire, Pour enfin l'enfermer. Et moi je suis un père, Qui va enfin pouvoir trouver, La sortie de cet enfer, Avec mes enfants traumatisés, Traumatisés Et moi je suis un père, Qui va enfin pouvoir trouver, La sortie de cet enfer, Avec mes enfants traumatisés.</p> | <p>Et moi je suis un homme Qui aime bien ce genre d'enjeu ...n'veux pas qu'elle s'assomme Car j'en suis tombé amoureux - Payapapa papayapa Amoureux - Payapapa papayapa Grâce au cachet de la poste D'une ville sur la Manche J'étais à l'avant-poste Au matin du dimanche L'endroit était désert Il faudra être patient Des blondes suicidaires Il n'y en a pas cent Et moi je suis un homme Qui aime bien ce genre d'enjeu ... Veux battre Newton Car j'en suis tombé amoureux Elle surplombait la Manche Quand je l'ai reconnue J'ai saisi par la manche Ma petite ingénue Qui ne l'était pas tant Au regard du profil Qu'un petit habitant Lui faisait sous le nombril Et moi je suis un homme Qui aime bien ce genre d'enjeu ...Veux bien qu'il me nomme - Papa - s'il le veut S'il le veut ! Et moi je suis un homme Qui aime bien ce genre d'enjeu ...Veux bien qu'il me nomme Papa... s'il le veut</p> |
|--|---|

Novembre 2021 : Je veux la garde alternée

| VERSION RÉÉCRITE | VERSION ORIGINALE |
|--|---|
| <p>Il nous faut moins de drames Du froid de la justice qui pense Qu'un jour par semaine Avec papa c'est bien Quand je vous ramène Comme si je n'étais rien. Vous êtes nés de deux âmes Votre mère était la femme qu'il faut Pour vous porter au chaud Jusqu'à votre premier cri Dans les bras de votre père Même de vos pleurs je souris. C'est pour ça qu'aujourd'hui je suis fatigué C'est pour ça qu'aujourd'hui je voudrais crier J'veux la garde alternée Porter mes bébés peau à peau J'veux la garde alternée Vivre vos premiers pas vos bobos J'veux la garde alternée, alternéeee J'veux la garde alternée Porter mes bébés peau à peau J'veux la garde alternée Vivre vos premiers pas vos bobos J'veux la garde alternée, alternéeee Quand je porte plainte, Pour non-représentation, je pense Que bientôt enfin Je vais pouvoir vous revoir. Je me dis que la justice Va faire appliquer la loi Mais la réalité est autre C'est des années sans fin qu'il fallait Pour qu'on fasse en sorte Que vous revoyez papa Je ne saurais jamais</p> | <p>Des coups de poing dans l'âme Le froid de la lame qui court Chaque jour me pousse Un peu plus vers la fin Quand je monte sur scène Comme on prend le dernier train Même les soirs de drame Il faut trouver la flamme qu'il faut Pour toucher les femmes Qui me tendent les mains Qui me crient qu'elles m'aiment Et dont je ne sais rien C'est pour ça qu'aujourd'hui je suis fatigué C'est pour ça qu'aujourd'hui je voudrais crier Je ne suis pas un héros Mes faux pas me collent à la peau Je ne suis pas un héros Faut pas croire ce que disent les journaux Je ne suis pas un héros, un héros Je ne suis pas un héros Mes faux pas me collent la peau Je ne suis pas un héros Faut pas croire ce que disent les journaux Je ne suis pas un héros, un héros Quand les cris de femmes S'accrochent à mes larmes, je sais Que c'est pour m'aider À porter tous mes chagrins Je me dis qu'elles rêvent Mais ça leur fait du bien À coups de poing dans l'âme J'ai trouvé la flamme qu'il faut Pour mourir célèbre Il ne faut rien emporter Que ce que les autres</p> |

| | |
|--|--|
| Comment vous étiez bébés | N'ont pas voulu garder |
| C'est pour ça qu'aujourd'hui je suis fatigué | C'est pour ça qu'aujourd'hui je suis fatigué |
| C'est pour ça qu'aujourd'hui je voudrais crier | C'est pour ça qu'aujourd'hui je voudrais crier |
| J'veux la garde alternée | Je ne suis pas un héros |
| Porter mes bébés peau à peau | Mes faux pas me collent la peau |
| J'veux la garde alternée | Je ne suis pas un héros |
| Vivre vos premiers pas vos bobos | Faut pas croire ce que disent les journaux |
| J'veux la garde alternée, alternéeee | Je ne suis pas un héros, un héros |
| J'veux la garde alternée | Je ne suis pas un héros |
| Porter mes bébés peau à peau | Mes faux pas me collent la peau |
| J'veux la garde alternée | Je ne suis pas un héros |
| Vivre vos premiers pas vos bobos | Faut pas croire ce que disent les journaux |
| J'veux la garde alternée, alternéeee | Je ne suis pas un héros, un héros |
| J'veux la garde alternée | Je ne suis pas un héros |
| J'veux la garde alternée, alternéeee, alternéeee | Je ne suis pas un héros, un héros, un héros |
| J'veux la garde alternée | Je ne suis pas un héros |
| J'veux la garde alternée, alternéeee, alternée | Je ne suis pas un héros, un héros, un héros |
| Je veux, j'veux la garde alternée | Je ne suis, je ne suis pas un héros |
| J'veux la garde alternée, alternéeee, alternéeee | Je ne suis pas un héros, un héros, un héros |
| J'veux la garde alternée | Je ne suis pas un héros |
| Wowowoh j J'veux la garde alternée, alternée | Wowowoh je ne suis pas un héros, un héros |
| Alternée | Un héros |
| Je veux, j'veux la garde alternée | Je ne suis, je ne suis pas un héros |

Partie 11 : Dessins numériques : La Justicia Loca

En 2021, j'ai fait quelques dessins sur ordinateur exprimant mon incompréhension et mon désespoir.



2019, POUR TES 2 ANS
ON T'OFFRE DES TROUS
DANS LES DENTS

2020 POUR TES 3 ANS
ON T'OFFRE LA
PERTE DE LA MOITIÉ
DE LA VUE !

ET POUR CE NOËL 2020,
OÙ TU AS 3 ANS 1/2,
ON T'OFFRE ...
UN EXAMEN
GYNÉCOLOGIQUE !!!



LA
JUSTICIA
LOCA



MERRY
christmas



PAR DÉCISION DU TGI DE STRASBOURG
EN DÉCEMBRE 2019,
LE PORTUGAL EST-IL ANNEXÉ À LA FRANCE ?

AOÛT 2019 : UN JUGE MET EN PLACE UNE
INTERDICTION DE SORTIE DU TERRITOIRE DE MES
ENFANTS, ET CONFIRME MON DROIT DE VISITE A
STRASBOURG PLUSIEURS FOIS PAR SEMAINE, EN
ATTENDANT QUE L'ESPAGNE RÉSOLVE CE CAS
D'ENLÈVEMENT INTERNATIONAL.

DÉCEMBRE 2019 : UN JUGE SAIT QUE MES ENFANTS
VIENNENT DE PASSER 2 MOIS AU PORTUGAL, ALORS QUE
PENDANT CE TEMPS JE TENTAIS DE LES VOIR CHAQUE
SEMAINE À STRASBOURG, CONFORMÉMENT AU JUGEMENT.

QUE FAIT-IL ? **RIEN !**

LA
JUSTICIA
LOCA



CONCLUSION :
LE PORTUGAL FAIT PARTIE
DU TERRITOIRE FRANÇAIS ?



Partie 12 : La fin de l'histoire ?

19 Mars 2024

9h18. Alors que ce livre s'appelle pour le moment "Où sont mes enfants ?", j'espère que le directeur de l'ASE que je vois cet après-midi, ne va pas m'annoncer le pire.

Ma mère a demandé à un élu quand est-ce que je serais tenu informé des recherches. Il a répondu que le directeur avait prévu de me rencontrer très prochainement.

Silence de toutes parts. Alors que l'avocate m'avait promis l'arrêt de condamnation pénale écrit la semaine dernière.

10h08. Les possibilités sont :

- 1) Mme a réussi à fuir avec les enfants
- 2) Mme a tué les enfants puis s'est suicidée
- 3) Mme a tué les enfants puis a fui
- 4) Mme a tué un enfant et a fui avec l'autre
- 5) Le compagnon de Mme les a tous tués
- 6) Ils ont été retrouvés vivants, et en attendant une décision du magistrat, rien ne peut m'être dit

Vais-je en savoir plus à 16h, où me dira-t-on, l'enquête est en cours, c'est le secret de l'instruction ?

10h57. J'ai répondu à un mail de l'école sur le forum des métiers que je me suis chargé d'organiser, et qui a lieu ce vendredi.

Hier soir, j'ai demandé conseil à ChatGPT :

You :

est-il possible que la police ne prévienne pas un parent que son enfant est mort, le temps de l'enquête ?

Chatgpt :

En général, la police fait preuve de sensibilité et de compassion lorsqu'il s'agit de notifier un décès à un parent. Cependant, il peut y avoir des circonstances particulières où la notification est différée dans le cadre d'une enquête en cours.

Voici quelques raisons pour lesquelles la notification pourrait être retardée :

Identification formelle: Si l'identité de la victime n'est pas claire ou nécessite une confirmation officielle, la notification pourrait être retardée jusqu'à ce que cela soit établi.

Intégrité de l'enquête: Dans certains cas, la police pourrait retenir la notification afin de ne pas perturber l'enquête en cours. Cela peut être nécessaire pour préserver des preuves ou pour éviter que des informations sensibles ne soient divulguées prématurément.

Notification appropriée: Parfois, la police peut retenir la notification pour s'assurer qu'elle est faite de manière appropriée, par exemple, en présence de soutien psychologique ou de services de conseil.

Cependant, dans la plupart des cas, les autorités policières font tout leur possible pour notifier rapidement les proches d'une personne décédée, tout en respectant les procédures et les exigences de l'enquête en cours. L'objectif principal est généralement d'être aussi compatissant et transparent que possible tout en garantissant que l'enquête se déroule de manière adéquate.

You :

quel délai peut être possible ?

ChatGPT :

Le délai pour notifier un parent du décès de son enfant peut varier en fonction des circonstances spécifiques de l'incident et des protocoles de la police locale. Dans certains cas, la notification peut être effectuée assez rapidement, parfois dans les heures qui suivent la découverte du décès. Cependant, dans des situations plus complexes ou délicates, le délai peut être prolongé.

Voici quelques facteurs qui pourraient influencer le délai de notification :

Complexité de l'enquête: Si l'enquête est complexe et nécessite une analyse approfondie des preuves, la notification pourrait être retardée jusqu'à ce que les

autorités aient une compréhension plus claire des circonstances entourant le décès.

Identification de la victime: Si l'identification de la victime est difficile, cela peut prolonger le délai de notification jusqu'à ce que l'identification soit confirmée.

Procédures légales: Dans certaines juridictions, il peut y avoir des procédures légales spécifiques à suivre avant de notifier les proches d'une personne décédée. Cela pourrait inclure l'obtention de l'autorisation d'un juge ou d'autres formalités légales.

Préservation des preuves: Si la police craint que la notification ne compromette la préservation des preuves, elle peut retarder la notification jusqu'à ce que les preuves soient sécurisées.

Disponibilité des proches: Parfois, le délai de notification peut également dépendre de la disponibilité des proches pour recevoir la notification. Les autorités peuvent parfois choisir de retarder la notification jusqu'à ce que les proches soient prêts à la recevoir.

En général, les autorités policières s'efforcent de notifier les proches d'une personne décédée aussi rapidement et aussi sensiblement que possible, tout en tenant compte des circonstances spécifiques de chaque cas. Cependant, il n'y a pas de délai fixe et le temps nécessaire pour effectuer la notification peut varier considérablement en fonction des facteurs susmentionnés.

You :

ils ont disparu depuis plus de 2 semaines, est-ce normal que la police n'ait pas encore auditionné la grand-mère pour avoir des pistes de ou ils pourraient être ?

ChatGPT :

Dans des circonstances où des personnes sont portées disparues depuis plus de deux semaines, il est généralement attendu que la police ait déjà commencé à mener des enquêtes approfondies pour retrouver les personnes disparues. Cela peut inclure des entretiens avec des membres de la famille, des amis, des collègues de travail et

d'autres personnes qui pourraient avoir des informations pertinentes.

Si la grand-mère est une personne proche des personnes disparues et qu'elle pourrait avoir des informations sur leurs activités, leurs relations ou leurs plans avant leur disparition, il serait logique que la police l'ait déjà interrogée pour obtenir des pistes. Cependant, il est également important de reconnaître que les enquêtes policières peuvent être complexes et qu'il peut y avoir divers facteurs qui influencent le moment où certaines personnes sont interrogées.

Voici quelques raisons pour lesquelles la police pourrait ne pas encore avoir interrogé la grand-mère dans cette situation :

Priorisation des enquêtes: La police peut avoir une liste de priorités en matière d'enquête, et il est possible que l'interrogatoire de la grand-mère ne soit pas encore arrivé en tête de cette liste.

Manque d'informations pertinentes: Si la grand-mère n'a pas été identifiée comme une source potentielle d'informations cruciales ou si les informations qu'elle pourrait fournir ne sont pas considérées comme urgentes, cela pourrait retarder son interrogatoire.

Contraintes de ressources: Les services de police peuvent être confrontés à des contraintes de ressources, telles que le nombre limité d'agents disponibles pour mener des enquêtes, ce qui peut entraîner des retards dans l'interrogatoire de certains témoins ou personnes impliquées.

Complexité de l'affaire: Si l'affaire est particulièrement complexe ou comporte plusieurs aspects à prendre en compte, cela pourrait retarder l'interrogatoire de certains témoins ou parties impliquées.

Dans tous les cas, si vous avez des préoccupations concernant la façon dont l'enquête sur la disparition est menée ou si vous pensez qu'une personne spécifique devrait être interrogée, il est recommandé de contacter directement les autorités policières en charge de l'affaire pour obtenir des clarifications.

You :

J'ai contacté la police, mais ils ne me répondent pas

ChatGPT :

S'il semble que la police ne réponde pas à vos appels ou à vos préoccupations concernant une affaire de disparition, il peut être utile d'essayer les étapes suivantes :

Relancez la police: Parfois, en raison de charges de travail élevées ou d'autres priorités, les autorités peuvent ne pas répondre immédiatement. Il peut être utile de relancer la police par téléphone ou en personne pour obtenir des mises à jour sur l'affaire.

Contactez un supérieur hiérarchique: Si vos tentatives de communication avec la police locale n'aboutissent pas, vous pouvez envisager de contacter un supérieur hiérarchique au sein du département de police. Cela pourrait être un chef de service, un commandant ou un responsable des relations publiques.

Contactez d'autres agences: Selon la juridiction et les circonstances de la disparition, il peut être approprié de contacter d'autres agences ou services concernés, tels que le bureau du shérif local, le bureau du procureur de district ou les organisations de recherche et de sauvetage.

Obtenez de l'aide juridique: Si vous continuez à rencontrer des difficultés pour obtenir des informations de la part de la police, vous pouvez envisager de consulter un avocat spécialisé dans les questions de droits civils ou de protection des victimes pour obtenir des conseils sur la manière de procéder.

Mobilisez le soutien communautaire: Faites appel au soutien de votre communauté locale. Cela pourrait inclure la sensibilisation sur les réseaux sociaux, la collecte de signatures pour une pétition demandant une action de la part de la police, ou l'organisation d'événements communautaires pour attirer l'attention sur l'affaire.

Il est essentiel de rester persistant et de poursuivre vos efforts pour obtenir des réponses et des mises à jour sur l'affaire. La disparition d'une personne est une situation sérieuse et il est important que les autorités agissent avec diligence pour résoudre l'affaire.

Je ne sais pas si c'est rassurant ou pas.

11h14 : Bon, faut que je me rase, et que je me prenne une douche, je ne me suis pas lavé depuis 3 jours.

11h56 : Me voici douché et rasé. Pour écrire, je passe sur un mode de saisie vocale, parce que mes doigts n'arrivent pas à suivre le rythme de mes pensées. Dois-je penser au présent ou à l'avenir ? S'ils sont morts comment l'annoncer à mes parents, comment l'annoncer à mes autres enfants. S'ils sont morts, où les enterrer ? S'ils sont morts, quoi ensuite ? Non je les rejoindrai pas. Je me battrais pour que cela n'arrive plus et rayer toute souffrance, toute injustice, de la surface de cette planète et de nos prochaines colonies.

Je me projette aussi dans une illusion, sans toutefois y croire au fond de moi, que peut-être ils ont déjà été retrouvés et que on va m'annoncer cet après-midi qu'ils sont pour l'instant placés en foyer et qu'il y a une audience dans quelques temps pour décider de la suite. Mais je n'y crois pas, ou alors la personne qui sait ce secret et ne me le dit pas, et dans l'inhumanité d'un règlement à suivre, de me faire attendre ainsi dans l'ignorance.

Peut-être qu'effectivement elle a réussi à déjouer l'interdiction de sortie du territoire et partir, je ne sais où dans le monde, et qu'on a aucune idée de où, parce que c'est très bien organisé.

J'essaye de me réjouir de cette option car cela veut dire qu'ils sont toujours en vie, qu'il y a toujours espoir.

Cette option ne me rassure quand même pas totalement, car je sais comment elle peut être quand elle ne contrôle pas ses émotions, et c'est une période où les enfants vont subir ce que j'ai vécu et ce qu'ils ont vécu avant qu'il soit "sous protection".

Mes enfants sont forts, ils ont mon sang, le sang de Brant, triplement.

500 ans après la Nef des Fous, ils sont au milieu d'une folie dont on ne peut imaginer que cela soit vrai. Le temps que j'ai pu passer avec eux, sera-t-il alors suffisant pour leur donner la force et la lucidité le plus tôt possible de s'échapper de leur mère, ou retomberont-ils rapidement dans sa manipulation?

J'essaie d'envoyer à mes enfants cette intuition, que s'ils voient une police, où qu'ils soient dans le monde, d'aller voir un agent et de dire "aidez-moi maman m'a enlevé je veux voir papa il est en France".

Alors que je suis à mon bureau, à l'ordinateur, je revois ce tableau que j'ai fait avec Elena il y a quelques semaines en présence de la TISF.



J'avais fait le fond, la forme du bateau, et le personnage au milieu de façon enfantine pour inviter les enfants à venir compléter le dessin avec leurs personnages. Elena a rajouté le palmier avec un enfant à l'envers criant "ALÉD". A l'aide. Quand je lui ai demandé ce que cela signifiait, elle m'a dit que c'est un de ses frères qui appelle à l'aide. Elle a dessiné un autre personnage sur le bateau, des poissons et une baleine dans la mer, et un dernier personnage qui est sur la proue du bateau. Bien sûr elle n'allait pas dire que c'est elle qui criait à l'aide. Ce dessin cet appel à l'aide fait en présence d'une professionnelle de la protection de l'enfance, aurait dû, aurait pu mieux alerter.

Nombre de fois j'ai dit : c'est pas possible, il faut lui retirer les enfants. Mais alors on me reprochait de vouloir aller à l'encontre des droits de la mère, et que c'est aux professionnels de faire cette analyse. Donc j'ai arrêté de tenir ce discours même si je le pensais fortement.

Le 5 octobre dernier à la cour d'appel de Colmar, lors du jugement d'appel d'Anita à sa condamnation à 4 mois avec sursis, lorsque l'avocat général m'a demandé "est-ce que ça va mieux", j'aurais voulu dire "non ça ne va pas elle manipule les enfants ils souffrent".

Mais j'avais peur qu'on me reproche de dénigrer la mère alors j'ai dit "oui ça va mieux".

L'avocate générale a dit qu'elle était heureuse de l'entendre car sinon elle aurait demandé un mandat de dépôt, car il était clair pour elle dans ce dossier qu'Anita manipulait les enfants. Elle a clairement dit à Anita que si cela continuait, les enfants lui seraient retirés. Cette magistrate était clairvoyante, c'est moi qui n'ai pas osé dire ce que j'avais sur le cœur à ce moment-là, sur le conseil aussi de mon avocate qui me disait "moins vous en dites mieux c'est".

J'exprimais quand même ces dernières semaines mes inquiétudes. Lorsque le 12 février dernier, avec un air réjoui l'ASE et le SERAD, m'ont annoncé qu'ils allaient recommander à la juge des enfants d'ouvrir mes droits conformément aux droits JAF, c'est-à-dire d'avoir un weekend sur deux et la moitié des vacances, sans surveillance de façon normale, oui je m'étais réjoui mais j'étais inquiet, je sentais que quelque chose allait arriver. Je ne savais pas comment le dire, l'exprimer, le démontrer. J'étais réjoui j'avais peur en même temps, et désormais dans un système où exprimer sa peur se retourne contre vous en vous traitant de parano.

Beaucoup de signes se sont succédés sur un malheur qu'il allait arriver. Corrigeant mes copies, juste avant les vacances, j'ai eu plusieurs messages de mes élèves, qui, de façon libre, ont à la fin de leur copie "Monsieur vous êtes un excellent prof on espère vous avoir encore l'année prochaine". Un peu fier, j'ai envoyé ça à ma mère qui m'a dit "ah j'en avais aussi mais généralement c'est en fin d'année quand vous dit qu'on espère vous avoir l'année prochaine".

Je me suis pressé de finaliser mes notes de façon à avoir les bulletins prêts pour les conseils de classe à la rentrée, en ayant en tête que peut-être je n'y serais pas. Je n'ai pas pu le faire pour tout, notamment mes copies de brevet blanc des 3èmes, que j'ai laissé de côté. A l'inverse les garder me faisaient me dire : "mais non, tu te fais des films, tout va bien aller, tu vas avoir les

petits les 6/7 Mars et ensuite tu seras plein d'énergie pour corriger ces copies le dernier week-end avant la rentrée.”

Pendant la semaine à El Hierro, j'ai dit à ma mère que beaucoup de signes me rappelaient les signes, qu'on n'avait pas vus avant le décès de Laurence, ma sœur, il y a 23 ans.

Est-ce que ces signes sont des signes de la mort de mes enfants, ou de leur disparition dans la nature, je ne sais pas.

Il y a quelques semaines j'ai candidaté pour rejoindre un tournage d'un film amateur d'étudiants en cinéma, qui s'inspire du jeu des loups-garous. Au départ je devais jouer un figurant dans l'assemblée d'une église pour un enterrement, et finalement celui devant jouer le curé étant absent, j'ai joué le rôle du curé. Un curé qui enterre un homme tué par un loup-garou et rappelle l'enterrement précédent d'un autre villageois mort il y a quelques jours avant, tué par un loup-garou également. Les deux personnes tuées avaient pour nom dans ce scénario “Tom et Mathieu”. Cela m'a fait bizarre parce que souvent on m'appelle Tom, et parfois aussi, sans savoir pourquoi, au lieu de m'appeler Thomas on m'appelle Mathieu.

J'ai bien aimé jouer ce rôle, j'ai ajouté le fait de prononcer des paroles en latin en parcourant d'encens le ... Le quoi, non c'est pas une tombe, ni un sarcophage, comment ça s'appelle ce truc, le truc en bois là dans lequel on met on met les morts ? J'en avais dessiné un d'ailleurs lors de la marche des pères que j'avais faite fin 2022, et où on avait mis un truc comme ça devant la cour européenne des droits de l'homme, pour symboliser la mort des droits de l'enfant, dans le refus de la mise en oeuvre plus régulière de la garde alternée.

Je n'arrive même pas à retrouver le mot de ce truc en bois qu'on met au cimetière, c'est pas un tombeau, c'est pas un sarcophage, c'est un, c'est quoi, c'est quoi !

Je vais demander à chatgpt .

You :

Comment s'appelle le truc en bois dans lequel on met un mort ?

ChatGPT :

Le dispositif en bois dans lequel on place un mort s'appelle un cercueil.

Un cercueil.

14h : Le rendez-vous est dans deux heures. j'ai refait l'export à jour des inscriptions des élèves par atelier du forum des métiers du collège de vendredi . D'abord j'avais dit l'envoyer demain, mais je ne sais pas dans quel état je serai demain, donc il valait mieux le faire maintenant. Je suis en arrêt depuis le jour de la disparition, tout en consultant mes messages, en restant disponible, pour cet événement que j'ai commencé à organiser depuis plusieurs mois pour le collège. Suivant ce qu'on va m'annoncer, retourner travailler ou pas je ne sais pas. Dans un sens j'ai envie, mais je ne sais pas si j'ai l'énergie nécessaire là. Je pense de toute façon prolonger mon arrêt encore pour la fin de semaine, et faire le point pendant le weekend.

Si mes enfants ont disparu dans la nature, peut-être oui, que je peux retourner travailler la semaine prochaine, et réfléchir à comment organiser leur recherche dans les prochains mois.

S'ils sont morts je vais avoir besoin d'un peu plus de temps. et de réfléchir à la suite de ma vie.

15h27 : BFM TV. Le premier ministre parle à l'assemblée nationale au sujet d'une opération Place nette xxl à marseille dans les quartiers.. "Nous avons ce devoir, face à ces familles qui ont perdu un proche, qui ont perdu un enfant, de faire respecter la loi."

15h44 : J'y vais, direction la CEA pour le rendez-vous avec le directeur de l'ASE et le vice-président de la CEA élu en charge de la protection de l'enfance.

20h37 : Ils n'ont pas de nouvelles de mes enfants. L'ASE a joint la brigade des mineurs dans la matinée. Ils ne veulent pas dire grand-chose mais à demi-mots ils ont dit sans que cela soit confirmé que le plus probable et qu'elle ait réussi à retourner dans son pays d'origine. Mais l'enquête n'est pas terminée.

L'élu de la CEA a annoncé prendre en charge mes frais d'avocat à partir de maintenant étant donné la responsabilité de l'ASE sur ce dossier. C'est appréciable, j'en suis déjà à plus de 20 000 ou 30 000 euros de frais d'avocat. C'est ce que j'ai dit. Merci. Si on les localise en Amérique du Sud, dans un pays, l'Équateur ou autre, est-ce que ça prendra en charge les frais d'avocat dans ce pays-là ? Je ne sais pas.

L'ASE va aussi défendre auprès de la juge des enfants, de retirer d'un point de vue juridique, les enfants à la mère, pour faciliter les démarches juridiques au niveau international, et aussi très clairement bien remonter qu'ils estiment les enfants en danger, qu'on n'est pas dans une position "tout va bien, les enfants sont avec la mère, c'est pas grave au-delà du fait d'être

privé de leur père, ils sont bien actuellement avec leur mère”. Le fait qu’elle n’est pas en mesure d’assurer à moyen et long terme leur sécurité, et la violence possible sur eux par sa part, doit être claire et établie, de même que les troubles psychologiques sur le long terme d’être avec une mère menteuse et manipulatrice.

Mon avocate était présente à la réunion par téléphone. Elle va relancer la cour d’appel de Colmar pour avoir l’arrêt de condamnation avec sursis. Parce que c’est une fois qu’elle aura cet arrêt qu’elle pourra savoir si effectivement cela s’applique même si Mme a fait appel en cassation.

Est-ce que je retourne en cours ou pas ? Je ne sais pas, oui peut-être. Je suis passé chez le médecin en sortant de la réunion. Soulagé dans un sens, car ma peur qu’on ai retrouvé mes enfants, mais qu’ils soient mort, et pour le moment écartée. Mais je suis en colère et inquiet de penser que mes enfants sont à l’autre bout du monde avec une mère folle violente, menteuse et manipulatrice. S’il n’y a pas nécessairement un danger immédiat dans la minute, chaque semaine, chaque mois qui passe, ou pire chaque année vont faire faire à mes enfants subir les pires choses. Plus le temps passera avant de les retrouver, plus il faudra de temps pour les guérir.

Rouge colère. Rouge colère comme un coquelicot, comme un champ de coquelicots, comme des millions de pétales qui naissent, prennent le soleil, et s’envolent puis retombent à terre. On peut en faire une jolie gelée, des coquelicots. Ce champ de coquelicots, à El Hierro, je l’ai souvent montré à Elena. Je lui expliquais que quand elle était bébé, elle y ramassait des pétales avec sa mère et moi pour en faire de la confiture. Est-ce ce champ de coquelicots, toutes ces fleurs, qui représente aujourd’hui, cette rouge colère que j’ai en moi? Anita s’y promenait, à moitié nue avec des ailes d’ange, pour qu’on fasse des jolies photos. Puis elle allaitait Elena dans ce champ de fleurs. On se sentait comme Adam et Eve dans le jardin d’Éden, le jardin des délices. Que ce temps était bon, que ce temps faisait oublier, d’autres difficultés. J’aimerais me retrouver dans ce temps.

Sur le fil du rasoir, comme des ailes d’ange sur les épaules sur le point de déchoir, c’est en peu de choses qu’un esprit bascule du bien au mal.

Anita a basculé si souvent ainsi du bien au mal. Est-ce qu’il y a un déclic qui lui permettrait de repasser du mal au bien ?

Alors que j’enregistre, sur mon canapé, ce texte en vocal, une publicité à la télé pour EasyJet clame “n’attendez pas l’été pour voyager”. Il y a deux enfants avec des ailes d’ange dans cette publicité.

Où sont mes enfants ? Où sont mes petits anges ?

Dois-je attendre ici, m'organiser, comme un militaire, à parcourir l'Amérique du Sud pour les retrouver ?

Dois-je prendre le premier vol pour aller chercher ?

Si on pense que mes enfants sont en Amérique du Sud, comment faire pour aller les chercher là-bas ? Est-ce que je peux avoir le soutien de la CEA pour au moins aller les chercher ?

Il faut clarifier les choses au niveau juridique. Il faut que la France, très clairement, avec tout son poids, écrive noir sur blanc, avec un gros cachet, que mes enfants, nés en Espagne, mais français, ont été enlevés à leur père en infraction des lois, et que leur mère est condamnée, que leur mère est recherchée.

Je veux un mandat d'arrêt, je veux que les choses soient claires.

La FRANCE me doit deux enfants. La France doit payer pour les retrouver.

21h07 : Peut-être vaut-il mieux que ce soit l'Espagne qui les cherche ?

Je pose la question à mon avocate espagnole. Est-il possible de faire en sorte, étant donné qu'ils sont nés en Espagne, à El Hierro, et que le début de l'affaire était là-bas, qu'une fois que des choses juridiques ont été posées en France, les recherches soient menées et coordonnées par les autorités espagnoles ?

Les policiers d'El Hierro n'ont pas grand-chose à faire. Ils passent leur temps à discuter, il n'y a pas beaucoup de crime à El Hierro. Ils sont moins surchargés que la Police de Strasbourg, où il y a énormément de vélos volés.

On ne se rend pas compte du nombre de vols de vélos à Strasbourg, c'est incroyable.

Mais les enfants volés, et bien on n'a pas trop le temps de s'en charger.

Cela fait plus de 15 jours, on n'a toujours pas essayé de voir si la mère ou le père ont une piste.

20 Mars 2024

J'ai rendez-vous à 16h avec le SERAD, pour la lecture de leur rapport adressé à la juge des enfants.

11h09 : Je reviens de chez le médecin. J'ai prolongé mon arrêt de 10 jours. Je pense reprendre le travail ensuite. Je recherche un correcteur / relecteur pour ce livre. Bon, faudrait peut-être que le gouvernement mette en place une cellule de police spécialisée dans les enlèvements internationaux. Déjà, si toutes les écoles du monde avaient accès à un fichier des enfants disparus, cela pourrait permettre d'en retrouver certains d'entre eux.

15h30 : Je me prépare pour aller à la réunion au SERAD. Pour prendre des notes, je prends un petit carnet vert. En l'ouvrant, je tombe sur une des dernières choses que j'y ai écrite :

3/8/2022

Disparition imminente.

1, 2, 3 ans ?

J'étais dans la bonne fourchette, cette nouvelle disparition a lieu 1 an et 7 mois après avoir écrit cela.

19h35 :

Suite à une information reçue lors de ce rendez-vous, j'adresse ce mail au suivi de plainte :

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir transmettre l'information ci-dessous et la pièce-jointe à l'agent en charge de l'enquête sur la plainte N° 2024/006837 (Non-présentation des enfants Elena et Uriel, requalifiée en disparition inquiétante).

J'ai appris aujourd'hui, que la directrice de l'école d'Uriel, a indiqué, avant la récente disparition, à l'éducatrice référente du SERAD, en copie de ce mail et en charge du placement, que j'aurais signé en début d'année scolaire une autorisation de sortie du territoire. pour les sorties scolaires d'Uriel.

Sauf erreur ou oubli de ma part, de mémoire, il n'en est rien, d'ailleurs ci-joint l'échange de mail avec la directrice sur ce sujet, puis avec l'enseignante d'Uriel, qui n' a jamais répondu à mes mails.

Merci de m'indiquer si cela est pris en compte pour cette enquête, pour trouver les possibles complicités de la fuite de Mme avec mes enfants, et les localiser, ou si je dois ouvrir une nouvelle plainte pour usurpation d'identité.

PJ : échange de mails avec l'école d'Uriel

Cordialement

Jeudi 21 Mars 2024

5h33 : Depuis 10 jours, généralement je me couche tôt et je me lève tôt. Parfois je vais chanter ou danser, me changer les idées. Avant-hier soir je suis allé au karaoké, et, alors qu'il n'y avait pas grand-monde, j'ai chanté mes paroles de chansons de trois des chansons que j'ai réécrites à la place des paroles originales.

J'ai pris rendez-vous chez le coiffeur pour 9h. Prendre soin de moi. Et demain j'ai rendez-vous chez le dentiste, ma dernière dent de sagesse me fait mal, il faut la retirer. Je vais enfin pouvoir faire aussi les 2 couronnes que je dois faire depuis des années, car ça y est, j'ai enfin pu prendre une complémentaire, pour prendre en charge une partie du coût.

Je me prépare, à aller moi-même à la recherche de mes enfants. Est-ce que je me donne un an, deux ans, trois ans, pour les retrouver ?

Une amie m'a demandé : la dernière fois, comment as-tu fait pour les retrouver ? La dernière fois, c'est par un ami, qui avait vu la géolocalisation d'Anita au Portugal, que j'avais pu les retrouver. Je ne sais pas si la police avait réussi à les retrouver ou pas. Je m'interroge toujours sur l'inaction de la juge, qui, fin décembre 2019, a dit à mon avocat "Mme était au Portugal avec les enfants mais elle est revenue.", et n'a pas agi en conséquence. Il y avait interdiction de sortie du territoire, non ? Alors pourquoi ne pas avoir sanctionné ?

Je me demande, qu'a pu dire, qu'a pu faire, Anita, pour duper tous ces gens ?

Le rendez-vous d'hier au SERAD a duré près de 2 heures. L'éducatrice référente et la coordinatrice m'ont lu le rapport qui a été fait le 24 Janvier 2024, à destination de la cour d'appel de Colmar où il y avait audience d'appel sur le jugement de la juge des enfants de l'année dernière, et à destination de la juge des enfants pour l'audience à venir du 27 Mars 2024.

Le rapport est globalement bien et juste. Je relève cependant quelques imprécisions.

A un moment il y est dit que les deux parents ont eus des propos à l'égard de l'autre en présence des enfants lors d'un passage de bras. Il y a eu des fois où Anita a fait cela oui, mais moi, jamais. Je demande précision. L'éducatrice me cite la fois où j'ai ramené des affaires d'Anita qui étaient encore chez moi, et qu'alors qu'on ne devait pas se croiser, elle était arrivée

dans le hall, et avait refusé les affaires. Je n'avais rien dit à son encontre. Ce qui s'était passé, c'est qu'en rangeant chez mes parents, on était retombé sur des habits d'Anita. Ayant les petits l'après-midi, avec ma mère on avait montré ces habits à Elena, qui était toute contente de voir ces habits de sa maman, puis décidé de les ramener pour le retour du passage de bras.

Nous sommes dans le hall de la structure avec ma mère et les enfants, et une éducatrice. Anita arrive, ma mère lui tend le sac d'habits. Anita dit alors "Ce n'est pas le moment", puis sort son téléphone et dit "J'ai un appel professionnel je dois décrocher." et part avec les enfants, en laissant le sac d'habits, qui sera transmis par la suite par la TISF.

Non, je n'ai pas tenu de propos à l'encontre d'Anita en présence des enfants.

Le rapport relève le lien entre des comportements des enfants, et les décisions de justice, comme par exemple l'attitude d'Elena quand les journées entières m'ont été accordées, puis de nouveau son attitude la veille du jugement en appel en correctionnelle d'Anita.

Le rapport indique que je suis inquiet, et je fais part de mon inquiétude, qu'Anita fasse un nouvel enlèvement international. A la lecture de ce passage, l'éducatrice marque un temps. Oui, j'étais inquiet, à juste titre.

Pour le moment j'ai envoyé un brouillon de ce livre à quelques amis, et à une relectrice/correctrice trouvée sur internet. J'ai rendez-vous mardi prochain avec une écrivaine qui assiste les gens dans leur biographie, et qui habite dans le quartier. J'avais repéré son annonce chez l'imprimeur à côté.

Ce livre n'est pas tendre envers nos institutions, que cela soit la police, la justice, l'ASE et les associations tierces mandatées et subventionnées.

6h54 : L'élú de la CEA m'a indiqué prendre en charge mes frais d'avocat pour m'aider juridiquement. Quid d'une aide psychologique ? L'association qu'on a faite suite au décès de ma soeur en 2001, apporte conseil juridique et psychologique aux familles en deuil.

13h07 : Quelques minutes de Piano. J'ai commencé à apprendre début 2023, quand je me suis acheté un piano numérique de bonne qualité, avec une application, Simply Piano. J'avais pas mal avancé pendant quelques mois, puis depuis Septembre dernier j'avais laissé cela un peu de côté. Il est temps de s'y remettre.

Vendredi 22 Mars 2024

6h35 : Comment va se passer l'audience de mercredi prochain chez la juge des enfants ?

Dois-je préparer ce que je vais dire à la juge ?

Dois-je lui donner ce livre ?

Va-t-on me dire, qu'on attend que l'enquête avance, et qu'on refait le point dans 1 mois ?

Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas d'appel à témoins pour les retrouver ?

Réelle discrétion pour les retrouver, ou discrétion parce que la justice française a foiré ?

Ou pire, va-t-on penser que si Anita a fait ça, me sortir l'expression "il n'y a pas de fumée sans feu", et relancer des accusations contre moi ?

Je duplique ce manuscrit, pour en garder une version en version journal, et en reformater une autre version sous forme de livre, et une autre version sous forme de scénario.

9h55 : Anita avait la chance d'être en France, où le système judiciaire et policier mis en place lui permettait de manipuler les choses un certain temps. Anita est une criminelle de nature. Sa nature ne changera pas. Après quelques temps de vigilance, sa nature va reprendre le dessus, et où que cela soit dans le monde, elle fera de nouvelles manipulations. Et cela se passera alors différemment. Donc, je me dis, quelque part, le plus sage, n'est-il pas d'attendre ce moment, qui surviendra tôt ou tard. Et qu'elle pense que pendant ce temps, moi j'ai abandonné l'idée de retrouver mes enfants ?

Partir en voyage.

Oui, j'ai envie de partir en voyage, de développer de nouveaux projets.

Avancer sur celui de la traduction et réadaptation de la nef des fous en arabe pour réformer l'Islam et arriver au rassemblement des religions qui en signifie la fin, d'après l'Évangile Selon Thomas ?

Avancer sur celui de morceler la Russie en régions en propageant une autre idéologie par la Mongolie ?

Aller au Japon faire une version Manga de La Nef Des Fous ?

Je regarde la carte du monde.

Il y a la Corée du Sud aussi.

Tiens cela me rappelle ces recherches que j'ai faites il y a quelques années.

J'avais envoyé ce mail à la rédaction des échos.

Bonjour,

Je viens de tomber sur cet article de M. Fouquet :

<https://www.lesechos.fr/monde/asia-pacifique/le-neveu-de-kim-jong-un-implique-dans-lattaque-de-lambassade-de-coree-du-nord-en-espagne-1004494>

et celui de M. Rousseau

<https://www.lesechos.fr/2017/03/le-fils-de-kim-jong-nam-reappara-it-dans-une-mysterieuse-video-163378>

Merci de leur transférer les informations suivantes :

Si on regarde bien, il apparaît qu'il est fort possible que la personne sur la vidéo de 2017 de Kim Han Sol ne soit pas lui. Le visage et même la voix sont différentes.

En étudiant début 2020 le site Cheollima Civil Defense j'avais trouvé que le nom de domaine appartenait à un hacker ukrainien...

Cordialement,

Thomas BRANT

Oui, j'aime cela, enquêter, cela me rappelle l'histoire de début 2022 où j'avais croisé une personne se disant victime échappée de justesse d'un sérial-killer, Jean-Marc REISER, et qu'en voulant l'aider à faire son livre de cette histoire, j'avais découvert qu'elle mentait sur de nombreuses choses, et que je me demandais si elle n'était pas plutôt complice de son dernier crime, ou du moins un élément déclenchant chez ce psychopathe, de son

crime quelques mois plus tard. J'avais alors tout envoyé au juge en charge de cette affaire.

Tiens, ce jour il y a dans les DNA un article, avec un passage qui parle de ma dernière oeuvre, exposée à la galerie Artcreenvol :

Une œuvre dénonçant la domination des hommes sur les femmes a capté l'attention, figurant une hache pour représenter la violence et illustrée par une phrase : « Hommes et Femmes vous êtes égaux les uns les autres ». Une notion qu'il faut, malheureusement, continuer de rappeler.

Dimanche 24 Mars 2024

2h09, dans la nuit du 23 au 24 Mars 2024.

Demain c'est le carnaval de Strasbourg.

Et si j'écrivais plutôt "Le Royaume Des Fous ?"

Lundi 25 Mars 2024

Lâcher prise.

C'est ce que j'ai écrit à mes avocats.

Laisser travailler la justice.

Alors, que la justice travaille..

Justice, où sont mes enfants ?



Partie 12 : Exaspération, désespoir, publication

Je reprends ce livre le 16 Juillet 2024, afin de compléter les faits des derniers mois, et le publier.

27 Mars 2024

J'ai fait imprimer 12 exemplaires d'une première version de ce livre à un imprimeur de mon quartier, et je l'ai envoyé aux différents responsables coupables d'incompétence dans le calvaire vécu par mes enfants, et toute ma famille, depuis 5 ans.

Quelques heures après avoir fait cette impression, j'ai appris par la juge des enfants que la police française savait depuis le 8 Mars 2024 que mes enfants avaient pris l'avion de Francfort pour l'Argentine le 26 Février 2024, ce malgré l'interdiction de sortie du territoire.

A l'issue de cette audience, la juge des enfants a placé les enfants "disparus" en institution, accordé une visite mensuelle médiatisée à la mère, et un droit de visite et hébergement classique pour moi d'un week-end sur deux et la moitié des vacances.

28 Mars 2024

Plusieurs semaines après leur disparition, la police autorise enfin l'avis de recherche par le 116000 Enfants Disparus. C'est bon, l'ami policier du copain journaliste d'Anita leur a laissé le temps de fuir. Mission accomplie par les pourris.



116 000

ENFANTS DISPARUS

COORDINATION ET GESTION PAR DROIT D'ENFANCE

Appel Gratuit 24h/24 7j/7

AVIS DE RECHERCHE

Elena et Uriel

5 et 6 ans



DISPARUS LE 26/02/24

STRASBOURG (67) – BAS-RHIN

EN CAS D'INFORMATION CONTACTEZ LE **01.40.97.80.16**

6 Avril 2024

Publication du livre "La Barbe à Papa de l'AZEU".

Chronique d'un kidnapping annoncé

LA BARBE à PAPA de l'AZEU



Monique FRITZ-HINCKER

Correction et mise en page :
Thomas BRANT

Strasbourg

Disparition de deux enfants : leur mère soupçonnée de les avoir enlevés

Une enquête de police a été ouverte suite à la disparition de deux enfants, âgés de cinq et six ans, à Strasbourg. Ils pourraient avoir été emmenés en Argentine par leur mère, originaire d'Amérique du Sud.

L'alerte pour « enlèvement parental » a été publiée sur le site internet « 116 000 Enfants disparus » qui coordonne et gère le numéro d'urgence national, en lien avec les autorités. Elle concerne deux petits Strasbourgeois, Elena et Uriel Fritz, respectivement âgés de six ans et cinq ans. Les enfants « pourraient se trouver en Amérique du Sud », précise le message.

« Son appartement a été vidé de toutes les affaires »

Dans le cadre d'un divorce extrêmement conflictuel, à l'issue duquel plusieurs procédures judiciaires ont été engagées, les enfants avaient été confiés à l'aide sociale à l'enfance. Ils étaient néanmoins placés au domicile de leur mère, de nationalité franco-équatorienne, installée dans le quartier de l'Esplanade à Strasbourg. Leur père, établi au centre-ville, avait un droit de visite régulier.

La situation familiale s'était



Uriel, cinq ans, et Elena, six ans, le jour de l'anniversaire du petit garçon au domicile de leur père à Strasbourg. Photo DR

quelque peu apaisée. « Le 20 février 2024, une décision de la cour d'appel de Colmar, confirmant les précédentes décisions des magistrats, allait dans le sens de l'ouverture de mes droits. Les enfants allaient pouvoir venir chez moi pour les vacances début mars. C'est dans cette perspective qu'elle a dû les enlever », s'in-

quiète leur père, Thomas Fritz.

« Mercredi 6 mars au matin, les enfants devaient venir à mon domicile. Comme on n'avait pas de nouvelles, l'aide sociale à l'enfance a tenté de contacter la mère. Son numéro de téléphone n'était plus attribué. On a constaté que son appartement a été vidé de tou-

tes les affaires », retrace le quadragénaire.

La petite Elena, « en CP à l'école Jacques-Sturm » et le petit Uriel « en moyenne section de maternelle à l'école Vauban » ont été vus en classe pour la dernière fois classe « le vendredi 23 février, à la veille des vacances scolaires », retrace Thomas Fritz, ému d'avoir pu récupérer « le petit bonhomme » que son garçon avait « collé sur le casier où il rangeait ses chaussons ».

« Un mois que cette disparition a été signalée »

« Les autorités allemandes ont signalé que mes enfants ont pris un avion depuis Francfort à destination de l'Argentine, le 26 février. Ils avaient pourtant une interdiction de sortie du territoire, sauf autorisation écrite des deux parents. Leur mère a-t-elle fourni un faux document ? » s'interroge leur père.

« Ça fait un mois que cette [...] disparition a été signalée, et rien [...] ne se passe au niveau des recherches. Désespéré, il a adressé « cette semaine » son histoire « au procureur, au président de la République, au Premier ministre et au ministre de la Justice ».

● Geneviève Lecointre

12 Avril 2024

C'est en contactant le consulat de France en Argentine, que j'apprends que la veille le 11 Avril 2024 mais enfants ont ensuite pris l'avion de l'Argentine pour le Costa Rica, mais en sont sortis lors d'une étape du vol en Equateur.

Rien n'a été fait pour les retenir à leur arrivée en Equateur, et rien n'a été fait à leur embarquement de l'Argentine pour l'Equateur, alors qu'ils étaient déjà recherchés par la police, normalement.

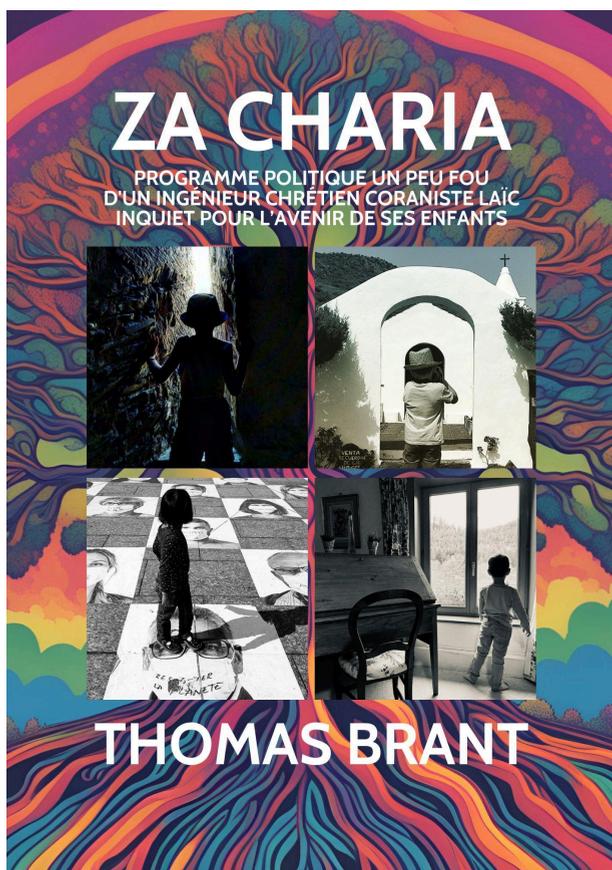
Mai-Juin 2024

Parti pour les vacances à El Hierro avec mes autres enfants pour les vacances de Pâques, j'y reste à l'issue des vacances, pour rester au calme, dans le lieu où sont nés les enfants.

30 Juin - 7 Juillet 2024

Revenu en France, je me porte candidat aux législatives dans la 1ère circonscription du Bas-Rhin. Je ne fais que peu de voix, les élections ne respectant pas la constitution française, raison pour laquelle j'ai fait un recours au Conseil Constitutionnel, en attente de décision.

Je publie un livre sur mon programme.



16 Juillet 2024

Depuis des mois, rien n'a vraiment bougé. Il a fallu 3 mois pour que mon avocate puisse saisir l'autorité centrale française, qui a saisi la justice équatorienne sur la situation de la recherche de mes enfants.

L'ASE m'a promis une aide pour retrouver les enfants, via la prise en charge des frais d'avocats liés à la disparition.

Mais c'est bien compliqué administrativement, et les frais que j'ai pris en charge au départ ne peuvent m'être remboursés. Et surtout, aucune aide concernant des vraies recherches à mener, à savoir sur place en Equateur par des détectives privés et un appel à témoins avec récompense, par exemple.

Je ne sais comment terminer ce livre, car j'aimerais le terminer par les retrouvailles avec mes enfants.

Pour le moment, je ne suis qu'un zèbre dans une forêt de piquets institutionnels qui ne bougent pas, et je ne peux qu'avancer de mon mieux dans la quête de la vérité.





Thomas BRANT est ingénieur, enseignant, artiste. Il a été co-auteur de *Chronique d'un Kidnapping Annoncé : La Barbe à Papa de l'Azeu* et auteur de *Za Charia : Programme Politique un Peu Fou d'un Ingénieur Chrétien Coraniste Laïc*.

Descendant de Sébastien Brant, l'auteur de *La Nef des Fous*, il nous entraîne dans la folie d'une histoire vraie où amour et trahison s'entremêlent en dévoilant son combat personnel contre une ex-femme manipulatrice et destructrice.

Avec une honnêteté déchirante peu commune, il raconte les deux années et demi de vie commune avec Anita, une femme au charme ensorcelant mais destructeur, suivies de 6 années de conflits hors-norme. Depuis le coup de foudre initial jusqu'aux terribles accusations, en passant par les enlèvements internationaux et les batailles juridiques déchirantes, chaque chapitre révèle la résilience et la détermination d'un père prêt à tout pour sauver ses enfants.

Ce récit captivant vous emmène dans une exploration de l'amour inconditionnel d'un père, la lutte pour sortir ses enfants des violences subies et mettre à jour cette aliénation parentale. Thomas BRANT expose avec une franchise émotive les failles d'un système judiciaire aveugle et l'impact profond de la manipulation narcissique sur une famille. *Anita Satan* est une exploration bouleversante de l'amour, de la souffrance, et de la quête inlassable pour la justice et la vérité.